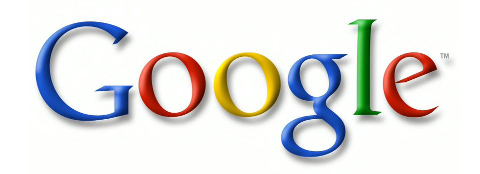
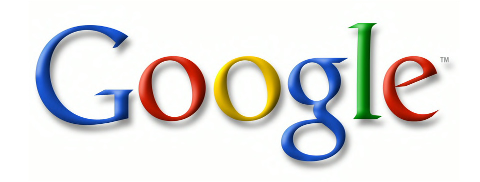
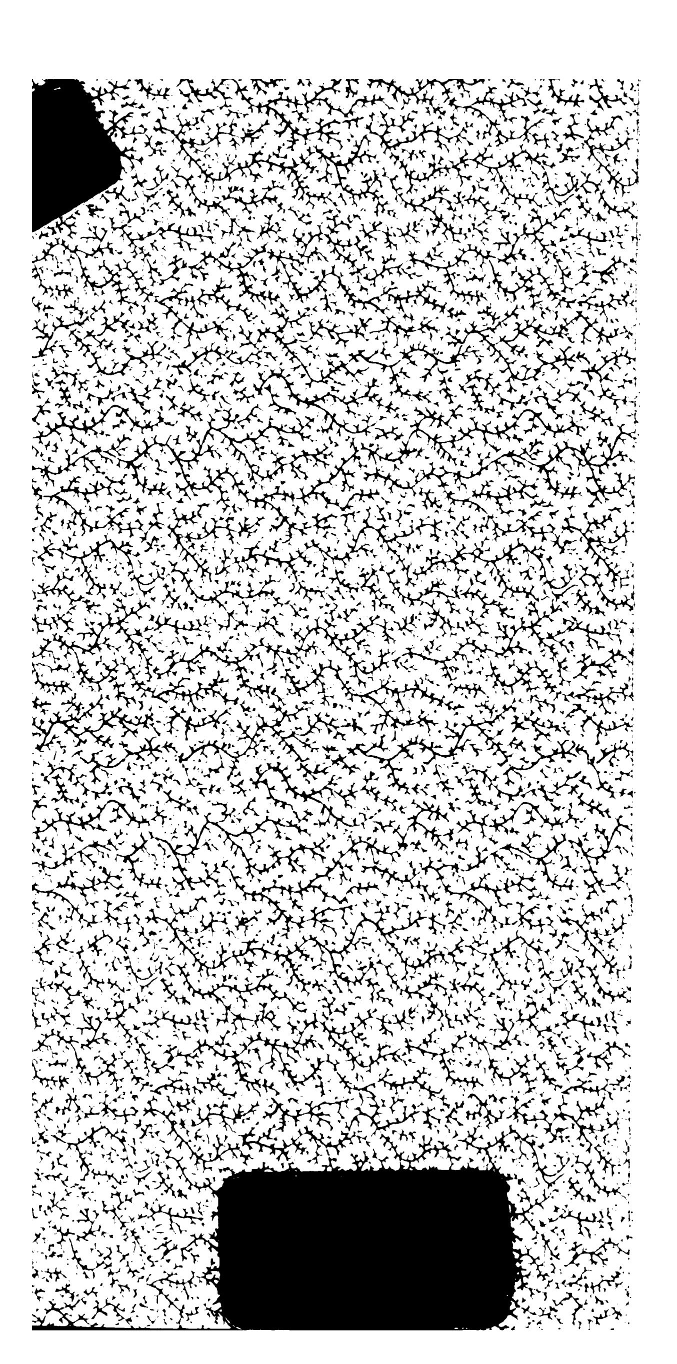
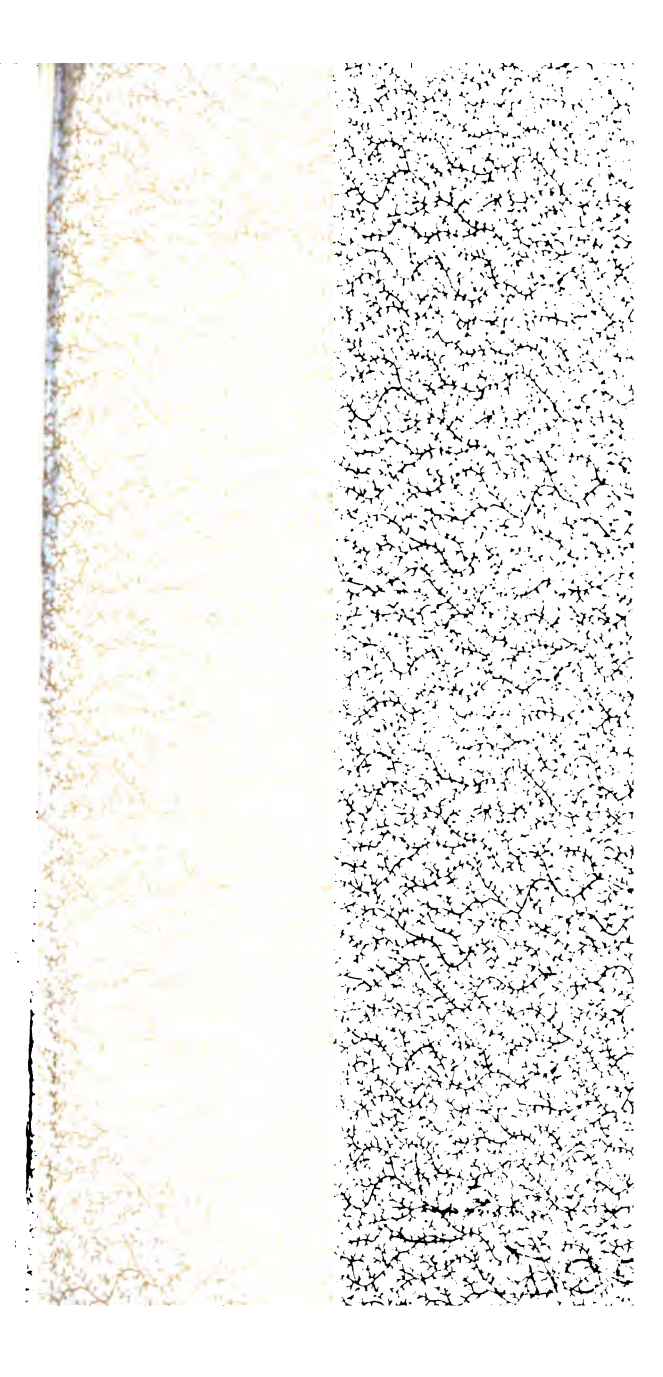










⊕ France 15 aout 1837 [illegible]
détruit application du Portail à
Page 512. St Denis — Dessins de Lallier & [illegible] architectes.

St Pierre aux boeufs ⊕

France 27 mai 1837.
en demolissant cette antique eglise
pour cause d'alignement d'une eglise
en 1109, au milieu d'une fenêtre
murée depuis longtemps on a retrouvé
une fort bonne sculpture du moyen âge.
Tête royale. peinte en plusieurs
couleurs. La peinture des yeux
est encore parfaitement conservée
ainsi que l'or dans la couronne est
couverte, et les couleurs qui figurent
les émeraudes dont cette couronne
était ornée. Ce curieux fragment
d'antiquité parisienne sera
déposé dans la bibliothèque de
la ville. L'abbé Lebeuf
ne détermine pas comme on
sait l'époque précise de
la fondation de cette église.

= et National du 27 mai 1837.
même détails.

= La France 18 juin 1837. Ce Portrait ! c'est
la France, ou le Portail si curieuse
un monument d'art qu'il ornait un [illegible]

Sur la page 465.

Journal de France du 30 Janvier 1837.

"On construit le charnier de l'ancienne église St Côme et St Damien sur laquelle (sic) passe une Racine, en débouchant dans la rue de la Harpe. Ce Chantier (c'est charnier probablement que l'auteur veut dire) contenait de nombreuses sépultures que les excavations pratiquées mettent à nu. — Élévation de cette inconvenance." + [illegible] Jeudi [illegible] 7bre 18[illegible].

France 11 7bre 1838. mardi. Célestins. Destruction [illegible] avec destruction de [illegible] Bay[illegible]

le Vendredi 3 février 1837.

Gazette de France 1 Juin 1839

— Des ouvriers creusant la rue au [illegible] St Jean où ils devaient planter des poteaux pour [illegible] d'un escalier devant conduire aux nouveaux salons qui se préparent à l'hôtel de ville, à l'occasion des fêtes prochaines (mariage duc de [illegible]) ont trouvé des ossements humains qu'ils ont soigneusement remis au commissaire de police du quartier pour être déposés en terre sainte. Ces ossements sont en ce moment dans une pièce dépendant de la Préfecture, jusqu'à ce que les abords, dégagés des démolitions, qui empêchent tout accès, permettent l'approche d'un corbillard."

---

lieux et de dates [illegible] dont l'or subsiste encore brillant en plusieurs endroits. Plusieurs monuments qui furent transportés au Musée des Grands [illegible] [illegible] [illegible]

= Premier état. Dans le troisième aiéramant(?) quelques débris de sculpture d'un bon style ont été trouvés mais dans un état de mutilation complète
article concernant la démolition de deux anciennes églises dans le quartier de la cité pour ouvrir deux nouvelles rues — église de la Madeleine déjà plus de moitié détruite. La seconde restera encore dans son intégrité mais servant de magasin.

Suite de l'autre page.

= St-Pierre-aux-boeufs, St-Come
(samedi matin, 7 Xbre 1840.)
St-Benoit, et l'église du collège de Cluny — St-Germain-des-Prés en Etat et St-Sulpice
badigeonné — France 11 Xbre 1840 mardi.

HISTOIRE
DE LA VILLE
ET
DE TOUT LE DIOCESE
DE PARIS.

TOME PREMIER,

SECONDE PARTIE.

Contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs qui sont Regulieres ou Monastiques, ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité ou l'espece de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu & dépendent encore.

Avec le Détail circonstancié de l'étendue de leur Territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques tant sur le Civil que Temporel des mêmes lieux, & notamment d'une très-ancienne Description des Rues de Paris en Vers.

Par M. l'Abbé LEBEUF, *de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres.*



A PARIS,

Chez PRAULT Pere, Quai de Gêvres au Paradis.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





HISTOIRE
DE LA VILLE
ET
DE TOUT LE DIOCESE
DE PARIS.

SECONDE PARTIE.

Des Eglises de Paris dont le territoire a primitivement été occupé par une Maison Monastique, ou lui a appartenu au moins en partie ; qui sont :

Le Monastere dit l'Eglise de Saint Pierre & Saint Paul, & depuis de Sainte Geneviéve.

Le Monastere dit l'Abbaye de Sainte Croix & Saint Vincent, & depuis de Saint Germain des Prez.

Le Monastere de Saint Laurent, depuis reduit en Eglise Paroissiale.

Le Monastere de Saint Martial, dit depuis de Saint Eloy, & qui étoit de Filles.

Le Monastere auquel a succedé l'Eglise & Abbaye de Saint Victor.

Sur lesquels cinq Monasteres on peut observer en général 1°. Qu'il y en a eu quatre bâtis hors de la Cité : & que quoique Paris se soit fort aggrandi, de ces quatre il n'y en a eu qu'un seul qui par la suite s'est trouvé renfermé dans l'enceinte bâtie par Philippe-Auguste, qui est le premier dont nous allons parler : les autres sont restez dans ce qu'on appelle encore à présent les Faubourgs. 2°. Que le Quatriéme Monastere peut avoir été dans la Cité, parce que dans les anciens temps les fondateurs les plus prudens évitoient d'exposer ces Maisons aux accidens qui pouvoient arriver dans les temps de guerre & d'incursions. On en a l'exemple dans le Monastere bâti à Arles par Saint Cesaire. 3°. Que celui qui est compté ici pour cinquiéme Monastere devroit avoir le premier rang en antiquité si ce qu'a conjecturé un sçavant décédé en 1752 étoit vrai ; que Victorin Evêque de Paris auroit été inhumé dans le champ qui étoit en ce lieu vers l'an 370, & que des solitaires s'y étant établis auroient donné occasion au nom de *Cella Victorini*.

CHAPITRE PREMIER.

Du Monastere dit l'Eglise de Saint Pierre & Saint Paul, & depuis de Sainte Geneviéve ; & de celles qui lui ont appartenu ou qui en dépendent encore ; sçavoir Sainte Geneviéve la petite surnommée des Ardens ; celles de Saint Etienne du Mont & de Saint Medard.



QUAND même on pourroit faire quelque fond sur les Ecrivains qui assurent que la Montagne où est située cette Eglise a été appellée autrefois *Mons Leucotitius* : ce nom ne nous indiqueroit point d'autre étymo-

logie que celle de la Ville Capitale des Parisiens qui a été appellée *Leucotetia* par quelques anciens auteurs; terme dont *Leutetia* & *Lutetia* feroient une simple abbreviation. Mais sans m'autoriser de ces foibles garants, dont quelques uns après avoir alteré l'expression de *Leucotitius* en celle de *Locutitius*, ont gravement avancé que la montagne avoit eu ce dernier nom à cause que Clovis y auroit eu un Palais où il donnoit ses Audiences; je me borne à ce que j'ai trouvé de plus certain sur l'origine de l'Eglise qui y a été construite.

Le sommet de cette montagne avoit été choisi pour être l'un des Cimetieres des habitans de la ville de Paris, & suivant l'ancien usage il étoit placé entre deux chemins publics, dont l'un sortant de Lutece par le petit-Pont rendoit à Orleans, l'ancienne Cité Romaine sur la Loire; c'étoit même une de ces levées formées par les Romains & à l'usage de leurs troupes. L'autre étoit l'une des routes pour aller à Sens. Il y avoit sur le même sommet une partie du terrain destinée pour la conservation des cendres provenant des corps morts des Payens, & par la suite une autre pour la sépulture des Chrétiens. On ne peut douter de sa premiere destination pour les Payens, en voyant la description du cercueil de marbre blanc qui y fut trouvé vers l'an 1620, dont l'extérieur étoit orné de plusieurs figures du Paganisme d'environ la fin du III siécle, à en juger par ce que Bergier en rapporte. Cela se trouve encore confirmé par les découvertes que l'on fit environ vingt ou trente ans après, derriere le Sanctuaire ou chevet de Saint Etienne des Grez, de petites caisses de briques & ciment, où l'on trouva des cendres & des medailles d'or & d'argent: ces cen-

Hist. des gr. chemins. liv. 2. ch. 37.

Sauv. T. 2 p. 336.

dres désignent les restes d'un bucher ; & par conséquent le temps du Paganisme.

Comme Prudence Evêque de Paris prédécesseur de S. Marcel fut inhumé sur cette montagne entre le milieu & la fin du IV siécle de J. C., on est assez bien fondé à juger que d'autres Evêques de cette ville ses prédécesseurs, & quelques-uns des successeurs de S. Marcel y avoient aussi eu leur sépulture ; d'autant que l'on ne connoît point d'autre Cimetiere de Lutece plus ancien que cette montagne : Car alors, ainsi que l'enseignent les monumens de plusieurs autres villes, les Evêques, les Senateurs des villes étoient portés comme les autres au Cimetiere public, ayant seulement un quartier différent ; & suivant la reputation de sainteté des personnes, on dressoit un Oratoire ou un petit couvert sur le lieu de leur sépulture.

Clovis ayant embrassé le Christianisme fit bâtir à la persuasion de Clotilde son épouse, dans la partie de cette montagne qui est proche de sa pente vers l'orient une Basilique sous le titre de S. Pierre & de S. Paul quelques années avant sa mort arrivée en 511. Après l'avoir dotée en partie de biens qui avoient appartenu aux anciens Prêtres du Paganisme ; il y reçut la sépulture, non seulement à cause qu'il en étoit fondateur, mais encore parce qu'on n'inhumoit point encore dans les Cités quoiqu'il y eût une Eglise, comme dans la Cité de Paris où étoit dèslors la Cathedrale. Sainte Geneviéve qui mourut quelques années après Clovis y fut aussi inhumée par la même raison ; aussibien que Ste Alde l'une de ses compagnes. Le corps de Ste Clotilde veuve de Clovis ayant été apporté de Tours à Paris y fut pareillement enterré proche celui de ce Roy, un peu après l'an 537. Gregoire de Tours dit

Chart. Caroli Reg. in dipl. Hug. Cap.

Greg. Tur. Hist. l. 4 c. 1.

que ce fut *in Sacrario Basilica*; c'est-à-dire dans le Sanctuaire où Clovis avoit été inhumé le premier, attendu que c'étoit l'endroit par où l'on avoit commencé l'édifice, lequel ne fut achevé qu'après son décès, par la Reine Clotilde. Cette même Reine avoit aussi fait inhumer dans la même Basilique dès l'an 524 Theodevalde & Gonthaire ses petits fils, issus de Clodomire, lorsqu'ils eurent été massacrés, l'un âgé de dix ans, l'autre de sept; & quelques années après Childebert Roy de Paris y fit inhumer sa sœur Clotilde décédée sur la route d'Espagne en France. Depuis l'Evêque Prudence qui y avoit été enterré, nous ne trouvons que S. Ceraune qui sûrement y fut inhumé plus de deux cent ans après.

Ibid. lib. 3. c. 18.

Ibid. c. 10.

Plusieurs Conciles ont été tenus en cette Eglise, sçavoir en 573, 577 & 615. Le plus fameux est celui de l'an 577 sur l'affaire de Prétextat Evêque de Roüen; & où ce Prelat comparut. Gregoire de Tours parle même du lieu appellé *Secretarium*, qui signifie le Trésor ou la Sacristie dans lequel les Evêques tinrent quelques séances. Il paroît aussi que la même Eglise servoit dès lors de refuge ou d'azyle aux Seigneurs qui se sentoient criminels. Ce fut là que Leudaste Comte de Tours convaincu d'impostures criantes dans le Concile tenu à *Brennacum* entre Soissons & Paris *, se retira au moment qu'il sçut que son crime étoit découvert. S. Oüen parle aussi dans la vie de S. Eloy de la Basilique de S. Pierre située, dit-il, au faubourg de Paris, proche laquelle demeuroit un Saint homme grand ami de S. Eloy, dont j'aurai occasion de parler cy-après. Cette Eglise étoit dès le temps de l'Auteur de la vie de Sainte Geneviéve ornée d'un triple portique où étoient simplement peintes les Histoires des Patriarches, des Prophetes, des

Ibid l. 5. c. 19.

Ibid. c. 49.

* J'ai prouvé que c'est Bergni.

Vita S. Elig. l. 2. c. 17.

Vita S. Gen. antiquior in fi. c.

Martyrs & des Confesseurs. La sculpture n'a été employée pour ces sortes de représentations que bien plus tard, & lorsqu'en élargissant les Eglises on en a pareillement élargi & haussé les portiques. Enfin la même Eglise est mentionnée la premiere dans les legs que la Dame Ermentrude fit aux Basiliques de Paris par son testament d'environ 710. En voici l'article *Baselicis constitutis Parisius, id est Baselicæ S. Petri urcio argenteo valente soledus duodece, & fibla aurea gemmata ad mento dari constituo.*

Supp. Diplom p. 93.

Les sçavans ont hésité long-tems sur la qualification de ceux qui desservoient cette Eglise, sçavoir si c'étoit une partie du Clergé séculier de Paris, ou une Communauté Monastique. Ils conviennent assez maintenant, que ce fut originairement une maison de Moines, de même qu'il y en avoit déja proche d'autres villes, mais non pas sur ce que Gregoire de Tours l'a qualifié du nom de *Basilica*, puisque si cela suffisoit il faudroit reçonnoître des Moines par tout : ce n'est pas non plus parce qu'on trouve quelques Abbés qui ont vécu avant le temps des Normans, puisqu'il est prouvé que dans les Eglises de Prêtres séculiers on donnoit le nom d'Abbé à celui qui en étoit le premier ; mais parce que l'auteur de la vie de la Reine Ste Bathilde qui vivoit comme elle au VII siécle, cent cinquante ans après Clovis I., assure que la Reine Clotilde bâtit la Basilique de S. Pierre pour y faire observer la Religion de l'Ordre Monastique. Si donc on vit aux VI, VII & VIII siécles quelques maisons bâties aux environs de ce Monastere, il faut croire que les Ecclésiastiques qui veilloient sur le spirituel des habitans de ces lieux, furent ceux de la Basilique de S. Julien qui étoit dans la plaine proche le Petit-Pont.

Gall. Chr. T. 7. p. 703.

Sainte Geneviévé étant la plus célébre entre les Saints inhumés en cette Basilique, & y faisant beaucoup de miracles principalement sur les malades atteints des fiévres, suivant le témoignage de Gregoire de Tours, Saint Eloy qui n'étoit encore qu'orfévre vers l'an 635, employa l'industrie de son art pour la décoration du sépulcre de cette Sainte, qui de son temps n'étoit encore couvert que de bois, & il l'orna de rainseaux d'or & d'argent : c'est-à-dire le petit édifice qui étoit au-dessus du tombeau ; car c'est ainsi qu'il faut traduire après l'Abbé Chastelain le texte de S. Oüen, & ne pas dire, comme M. Baillet, qu'il fit une châsse pour cette Sainte, comme s'il étoit vray qu'on l'eut alors deterrée ou tirée du tombeau.

Lib. de Glori Conf. cap. 91.

Martyrol. Univ. Bimestre p. 59.

Le IX siécle est l'époque de plusieurs changemens arrivés dans la Basilique de Saint Pierre, autrement dite alors l'Eglise des SS. Apôtres. Dès l'an 811, on la trouve appellée du nom de *Sainte Geneviéve* dans l'acte d'une donation faite à la Cathédrale de Paris. S. Ansegise Abbé de Fontenelle, décédé en 831, spécifie dans son testament, qu'il legue *ad S. Genovefam Parisius libras duas*. En 856, l'élection d'Enée pour Evêque de Paris est déclarée faite par le Clergé de la Mere Eglise de Paris, qui étoit la Cathédrale, par les Abbayes séculieres attachées à son corps, & par ceux qu'on appelloit alors *Fratres Cœnobii S. Dionysii & S. Germani & beatæ Genovefæ ac Fossatensis.* Néanmoins le nom de S. Pierre ne fut pas pour cela mis en oubli. Prudence, Evêque de Troyes, rapportant à l'an 857 les incendies commis par les Normans à Paris, & y comprenant l'Eglise de Sainte Geneviéve, s'exprime ainsi : *Basilicam beati Petri & S. Genovefæ incendunt* : quelquefois même encore depuis on l'appella

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 304.

Spicil. in fol. T. 2. p. 282.

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 418.

Duchêne T. 3 p. 209.

du nom seul de Saint Pierre, mais rarement.

La fuite que les Religieux de Sainte Geneviéve furent obligés de prendre pour se mettre à couvert des insultes des Normans, occasionna l'ouverture du tombeau de la Sainte, après qu'on eut ôté de dessus les décorations d'orfevrerie faites par S. Eloy deux cent ans auparavant. Ce fut donc vers l'an 845, que les ossemens de Sainte Geneviéve furent mis pour la premiere fois dans une caisse, afin d'être transportés dans les Terres de l'Abbaye, & y être cachés : Après le calme on les rapportoit; & aux premiers bruit du retour des Normans, on les transferoit en lieu de sûreté. L'Eglise & le Monastere ayant été presque réduits en cendres, & plusieurs Religieux étant décédés dans le tems des différentes transmigrations, la régularité se trouva entierement affoiblie; desorte que l'on jugea à propos d'y établir des Chanoines séculiers, ainsi qu'il y en avoit eu autrefois en d'autres Eglises soumises à la Cathédrale. Ce changement ne dut pas tarder de beaucoup après la fin des guerres des Normans, puisque le Roi Robert marque dans son Diplome concernant ce lieu, que l'Ordre Clérical y avoit été depuis un tems déja reculé, *locus sub Clericalis Ordinis regimine à primordio fuerat traditus.* En effet, si cette expression *à primordio* ne signifie pas ici, que dès le regne de Clovis I on y avoit mis des Clercs, (ce qui iroit à détruire l'opinion de l'établissement primitif des Moines en cette Eglise,) on ne peut pas lui donner un autre sens, que celui de dire qu'il y avoit déja plus d'un siécle que les Prêtres séculiers la desservoient : & quoiqu'il soit certain que cette Eglise avoit un Clergé de cette espece; la charte du Roi s'exprime cependant en ces termes; *Dilecti nostri ex Monasterio SS. Apost. Petri &*

Gall. Chr. T. 7 Instrum. col. 219.

Pauli & Sanctæ Genovefæ Virginis Canonici : mais le vrai de tout cela est que les Communautés de Prêtres séculiers étoient quelquefois appellées *Monasterium*, ou au moins leur Eglise, & que ces Clercs députés à la desserte de cette Basilique n'eurent point de demeure fixe, jusqu'au tems que le Roi Robert les réunit tous dans une enceinte qu'il fit bâtir proche l'Eglise sous le nom de Cloître, qu'il régla leur revenu sur le pied de Prébendes, en fonda même quelques-unes, & ordonna ensuite par le titre ci-dessus, que le Doyen qui les gouverneroit seroit pris parmi eux. Le Nécrologe de la Maison ajoute, qu'il leur permit pareillement de conferer les Prébendes vacantes à qui ils voudroient. Nous ignorons le nombre qu'il y eut de Chanoines en cette Collégiale : mais outre le Doyen, elle avoit deux autres dignités, dont l'une étoit le Préchantre, & l'autre le Chancelier. Il y avoit au moins vingt Prébendes sous Louis le Gros, & plusieurs Ecclésiastiques très-qualifiés en possédoient. Un Evêque qui s'y étoit retiré & qui y mourut, est qualifié dans le Nécrologe Evêque de cette Eglise : *Obiit Bernerius hujus Ecclesiæ Episcopus.* (*a*) Un des Préchantres, nommé Thiboud, vint à bout de faire unir à la même Eglise la Prébende qu'il avoit à Notre-Dame. Un Doyen, nommé Sevin, consentit à l'extinction de sa Prébende pour l'utilité de l'Eglise, & un autre, conjointement avec son Chapitre, attacha une autre de ces Prébendes à la nouvelle Abbaye de Saint Victor. Les Rois furent pendant plus d'un siécle dans l'usage de connoître par eux-mêmes des causes

Necr. vetus S. Genov. 23 Jul.

Gall. Chr. T. 7 col. 705. & seq.

Ibid. col. 710.

Gall. Chr. col. 707.

(*a*) Cette expression singuliere se trouve aussi employée par rapport à l'Abbaye de S. Denis.

& affaires de tous ces Chanoines en particulier, ce qui marque une distinction singuliere. Mais ce qu'il y a de plus digne d'attention, est que dès-lors ce Chapitre, à l'imitation de la Cathédrale, avoit ses Ecôles où les lettres fleurissoient, & dont on connoît un Professeur nommé Hucbold qui étoit venu de Liége. Le Chancelier étoit, comme à Notre-Dame, celui qui avoit soin de la Bibliotheque ; ensorte que par la suite, lorsque l'Université se fut étendue sur le territoire de cette Eglise, il fut naturel qu'il eût sur les Etudians de la Montagne la même inspection qu'avoit eu celui de la Cathédrale sur ceux qui étoient hors la Terre de Sainte Geneviéve. Je ne parle point du tumulte scandaleux qui arriva en cette Eglise l'an 1147, & qui fut cause que de Séculiers ces Chanoines devinrent Reguliers, par le moyen de l'introduction de la Regle des Chanoines de Saint Victor, qui étoit alors dans sa ferveur. Ce changement n'influa presque point sur les rits de l'Office Divin ni sur les droits des Dignitaires ou Officiers. Il y en eut même un que je ne trouve pas dans l'état précédent de cette Eglise : c'est le Camerier ou Chambrier, devant lequel se rapportoient les causes au sujet du temporel de cette Eglise.

Ibid. Col. 705.

On ne peut pas assurer que l'Eglise que Clovis & Ste Clotilde firent bâtir, subsista jusqu'au tems des Normans, ni que c'étoit celle où les Barbares mirent le feu : peut-être avoit-elle été rebâtie deux cent ans après Clovis, comme celle de l'Abbaye de Saint Denis le fut au VIII siécle. Ce qu'il y a de certain est que les murailles de celles que les Normans brulerent, subsisterent encore en partie, quoiqu'en très-mauvais état, vers l'an 1190. On y voyoit les dégats causés par le feu, & quel-

Stephan. Tornac. Ep. 146.

ques restes d'ouvrages en marqueterie tant en dedans que par le dehors. (a) L'Abbé Etienne qui siégeoit en 1180 & 1190, s'étoit proposé de faire toutes les réparations convenables, sans songer en aucune manire à l'abattre ; il assure y avoir fait ce qui étoit nécessaire pour l'entretien des murs, les ayant garni de nouvelles pierres de tailles par le dehors : ensorte qu'il paroît que son ouvrage consista dans les ouvertures des murailles, où au lieu de deux petites fenêtres qui étoient perpendiculaires, & qui regnoient en cette forme d'un bout de l'Eglise à l'autre, il n'en fit qu'une. Les marques de ce que je dis sont encore très-visibles par le dehors du côté du midi le long de la nef. La couverture devoit être de plomb suivant ses desseins. Mais je ne sçai si jamais cela a été exécuté. Ce qui se voit donc de plus ancien par le dehors de cette Eglise, est un reste de carcasse de celle où les Normans avoient mis le feu, & dont la Mosaïque fut ôtée du tems de l'Abbé Etienne ; & un autre morceau plus marqué à l'entrée du sanctuaire par le dehors au même côté méridional. Tout le travail de dedans, tel qu'il paroît aujourd'hui, piliers, voûtes, petites colonnades, ne paroît être que du XIII siécle ; & peut être attribué au tems de Jean de Toucy, qui fut Abbé après Etienne, ou à celui de Herbert, qui commença à siéger en 1223. Mais comme la disposition en est singuliere, le tout est vraisemblablement assis sur les anciens fondemens ; ce n'est pas seulement l'elévation des aîles & leur peu

(a) La marqueterie du dedans étoit sans doute à la calotte du Sanctuaire ainsi qu'on en voit encore à celui de l'Eglise du village de Germigny-sur-Loire au Diocése d'Orleans, & à celui de la petite Eglise de Saint Roques à Autun, fauxbourg S. André.

de largeur qui le persuade, c'est encore la ceinture du sanctuaire, dont la forme totale est en rotonde sans angles, & un reste de pilier qui se voit proche la porte qui a été percée pour aller à Saint Etienne, par le chapiteau duquel qui ressent le XI siécle, on reconnoît que le sol de l'Eglise a été relevé. Les trois portiques qui sont au frontispice sont aussi du XIII siécle, mais enchâssés dans l'ancien édifice : & ils ne peuvent être les mêmes que le Nécrologe dit avoir été faits aux dépens d'un nommé Maigauld, qui a du vivre du tems des Chanoines Seculiers de cette Eglise. Pour ce qui est du bas de la Tour où sont les cloches, il ressent le genre de structure du regne du Roi Philippe premier. Ainsi on ne peut point douter qu'il ne soit l'ouvrage que fit faire le Préchantre Thebold, suivant qu'il est marqué au Nécrologe. Il est sûr qu'on travailla sous Charles VIII à la partie superieure de ce clocher. Tout ce haut fut refait avec la fléche, parce que le tonnerre étoit tombé dessus le 6 Juin 1483, & l'avoit fort endommagé, avoit fondu les cloches & la couverture de plomb.

Necr. XVI cal. Dec.

Necrol. 23 Martii.

Reg. du Parl. 7 Janv. 1485. *Gall. Chr. Instr. T. 7. p. 251. & in Opere ipso col. 764.*

Le frontispice de cette Eglise me rappelle le souvenir d'un anneau de fer d'une largeur & grosseur prodigieuse, que nous avons vu suspendu vers le haut du pignon, au-dessous d'une fenêtre où il étoit soutenu par une pierre qui représentoit une tête d'animal, & qui n'a été ôté de cet endroit qu'en 1746. Il m'a paru qu'il avoit été mis en ce lieu élevé, quand Maigauld fit faire les portiques dans le XI siécle, ou lorsqu'on les refit dans le treiziéme. Sans donc ajouter aucune croyance à la fable que le peuple a débité pendant certains siécles au sujet d'un Abbé de Sainte Geneviéve contemporain de Robert le Diable Duc de Normandie (auquel tems il n'y avoit point d'Abbé

bé en ce lieu, mais seulement un Doyen) & que l'on peut voir dans Sauval, je me contenterai de faire observer qu'anciennement, & surtout dans le IX siécle, l'une des dépendances des Eglises où l'on prêtoit les sermens, & où pouvoient s'arrêter en sûreté ceux qui y recouroient comme à un lieu d'asyle, étoit l'anneau de la grande porte qu'ils empoignoient, ou dans lequel ils passoient leur bras. Heric, Moine d'Auxerre sous Charles le Chauve, est l'un des Ecrivains où j'ai lu cet ancien usage. Comme on ne peut douter que la Basilique de Sainte Geneviéve n'ait eu à Paris la préférence sur beaucoup d'autres, je pense que ce gros anneau a été attaché à la grande porte ou au portique, jusqu'environ le tems auquel on s'apperçut de l'abus de ces sortes d'asyles. Mais pour en conserver le souvenir, l'on éleva ce même anneau à une hauteur à laquelle personne ne pouvoit plus atteindre : & c'est ce souvenir que j'ai cru devoir rappeller aujourd'hui.

Sauv. T. 3. p. 593.

Mir. S. Germ. l. 1. c. 15.

Comme on a vu ci-dessus qu'il n'y eut que les ossemens de Sainte Geneviéve, qui furent tirés du tombeau pour être mis en sûreté loin de Paris du tems des Normans, ce ne doit être que depuis que l'on eut relevé les ruines de l'ancienne voûte calcinée par le feu de ces barbares, qu'on tira de terre les tombeaux des autres personnes mortes en odeur de sainteté, & qu'en construisant ou réparant la crypte sous le sanctuaire, on rassembla ces sépulcres, entr'autres celui de S. Prudence, & celui de S. Ceraune Evêques de Paris. Alors les reliques de Sainte Geneviéve resterent dans le coffre qui avoit servi à les transporter; & peu à peu, par le moyen des diverses décorations, il parvint à avoir tout l'exterieur d'une châsse; mais il n'étoit toujours que de bois, couvert

de quelques feuilles d'argent. Cette châsse avoit déja été portée en plusieurs processions avant l'an 1131, suivant le témoignage de l'Historien du Miracle des Ardens opéré cette année-là. Jacques de Dinant, mort Evêque d'Arras, duquel on a un traité latin de la translation du corps de cette Sainte de cette châsse en une autre, y marque qu'elle étoit restée en cet état jusqu'au regne de S. Louis. Quoique le grand autel eût été orné d'une table d'or & d'argent par le Roi Robert, on ne voit point qu'il eût pensé à orner cette châsse d'or ni de pierreries. Vers l'an 1240, un nommé Godefroi donna une somme pour la construction d'une nouvelle châsse; les Evêques de Noyon & d'Avranches, une autre. Robert de Courtenay Chevalier legua 10 marcs d'argent à même fin, & lorsque l'orfevre Bonard eut achevé ce somptueux ouvrage, qui étoit du poids de 193 marcs d'argent & 7 marcs & demi d'or, la translation du corps de la Sainte y fut faite l'an 1242 le 28 Octobre, jour de l'ancienne dont l'année est inconnue, par l'Abbé Robert de la Ferté-Milon.

Antiphonar. Paris. cum Lection. XIII sæculi.

Cod. Reg. MS. 4182.

Necr. S. Genov. VI Non. Oct.

Plusieurs auteurs ont parlé des cérémonies de la Procession où l'on porte cette châsse dans les tems de nécessité : Voici ce qu'en a écrit un auteur qui vivoit sous Charles VI. « Moult » honorablement la faisoit porter le Roi Char» les-Quint, pere du Roi Charles VI, qui à » présent regne. Quant quand il la faisoit por» ter, celx de Notre-Dame, celx des au» tres Colleges tant reguliers que seculiers al» loient nuds pieds : & par ce il en venoit » toujours aucuns bons effets.

Cod. MS. Thomæ Benoist.

Le corps de Ste Alde ou Aude, compagne de Sainte Geneviéve, avoit été levé du tombeau avant le tems de S. Louis, puisque sa châsse fut une de celles que l'on porta au-

devant des Reliques venues de la Terre-sainte sous son regne.

Le corps de S. Ceran, Evêque de Paris, fut tiré de son sépulcre le 16 Novembre de l'an 1253, & enchâssé par Guy Evêque de Clermont. Son authentique déclare qu'il y avoit déja dans cette Eglise plusieurs châsses de Saints, outre celle de Sainte Geneviéve. Ce qui fait croire que le corps de Ste Clotilde pouvoit aussi avoir été déja relevé. La chasse d'argent doré dans lequel est le corps de cette Reine, à la reserve de ce qui en a été distribué, n'est que de l'an 1539, auquel l'Abbé Philippe le Bel en fit la translation. *Gall. Chr. T. 7. Col. 770*

A l'égard de ce que l'on y conserve sous le nom de S. Baudele, ce n'est pas du célebre Martyr de Nimes, quoiqu'on y célebre la fête le 21 Mai, jour de ce Saint; mais comme çela est venu d'Orleans, il y a toute apparence que c'est d'un de ces Saints dont on leva les corps de terre à Orleans même, avec celui de S. Agnan, l'an 1029, & que ce fut le Roi Robert, fondateur du Chapitre seculier de Sainte Geneviéve, qui en enrichit cette Eglise, vu la grande liaison où il étoit avec les Evêques & le Clergé d'Orleans: selon ce sentiment, la relique de S. Baudele est de quelque Saint du Clergé d'Orleans d'environ le tems de S. Agnan.

Vers l'an 1080, l'on montroit à Sainte Geneviéve une chasuble, dont on croyoit que l'Apôtre S. Pierre s'étoit servi. S. Hugues, Abbé de Cluny, ayant trouvé dans cette Eglise un paralytique qui lui demandoit la guérison, prit cet habit prétendu du saint Apôtre, l'éleva sur le malade, & le guérit. Suger se plaint de ce que les Chanoines séculiers avoient emporté avec eux cette chasuble: cependant l'on y en conserve encore un morceau. Je *Vita S. Hug. Boll. 29 Apr.* *Epist. ad Eugen. Pap. Duch. T. 4. p. 509.*

croi qu'on peut entendre par cet ornement une chasuble qui a reposé pendant une nuit sur le tombeau de S. Pierre.

Bimest. de Chastelain p. 54. d'après René Benoist.

Il y a quelque apparence qu'on y a aussi conservé long-temps la piece de monnoie marquée du monograme * , laquelle S. Germain donna à Ste Geneviéve, ou une semblable, qui servoit à marquer un pain beni dont les Religieux faisoient la distribution le jour de la Fête de la Sainte.

On peut distinguer des Chapelles de trois ou quatre sortes qui sont censées être de l'Abbaye de Sainte Geneviéve ; celles de la crypte qui est sous le sanctuaire ; celles du reste de l'Eglise : celles du dehors de l'Eglise.

Reg. Ep. Par.

Les Chapelles de la crypte où sont les tombeaux de Ste Geneviéve & de S. Prudence &c. étoient 1°. la Chapelle de la Sainte Vierge, qui dès le XIII siécle avoit pris le nom de S. Jean & servoit de Paroisse. La Chapelle de S. Ceraune connue par des provisions du 6 Octobre 1497 & 16 Août 1507 ; & qui a aussi porté le nom de S. Remi. La Chapelle de S. Prudence Evêque de Paris, dont j'ai vû une permutation du 13 Décembre 1483, ce qui marque que c'étoit un titre. La Chapelle de S. Denis : & celle de Ste Agnès & de Ste Cecile dont il y a eu collation du 12 Juin 1491.

Chapelles de l'Eglise situées hors la crypte :

Celle de S. Medard qui existoit dès l'an 1170 : c'est la Chapelle du chevet bâtie en quarré, on y a incrusté dans le mur par le dehors une figure de tête humaine taillée sur la pierre, qui paroît être une sainte Face très-ancienne. On l'appelle aujourd'hui la Chapelle de Ste Clotilde : c'est celle où sont les châsses.

Celle de S. Germain Evêque d'Auxerre ;

L'Ordinaire de cette Eglise écrit au XIV siécle en parle au 31 Juillet, sa Fête y étoit de Tiers-Double.

Celle de S. Thomas de Cantorbery : elle étoit sous la Tour ou clocher de l'Eglise suivant des provisions du 5 Juillet 1573 : & a cause de l'obscurité il y avoit toujours une lampe allumée. J'en ai vû une permutation de l'an 1452.

Reg. Ep. Necrol. S. Gen. ad calcem. Tab. Ep. in Spir.

Celle de Saint Martin en la nef qui a été possedée par des Ecclesiastiques séculiers.

Reg. Ep. 23 Oct. 1582.

Celle de S. Christophe fondée par Hugues de Marcy Prêtre en 1339, dont il y eut une permutation le 14 Juin en 1475. On lit qu'elle étoit dans la nef, apparemment à l'entrée suivant l'ancien usage.

Reg. Ep. Gallia Chr. T. 7. col 769.

Une Chapelle de S. Jacques, une seconde de N. D. & une autre de S. Denis. Outre lesquelles j'en ai encore decouvert d'autres dont la situation est inconnue, mais que les Registres qui en contiennent les provisions prouvent avoir existé : telles que la Chapelle des SS. Cosme & Damien permutée en 1484. Celle de S. Etienne aussi permutée le 31 Juillet de la même année. Celle de S. Gilles mentionnée en 1489. Celle de S. Laurent permutée en 1479 & marquée au 12 Avril 1510. Celle des quatre Evangelistes permutée le 16 Février 1514 ; & celle de S. Guillaume.

Reg. Ep.

Il y avoit de plus dans cette Eglise une Chapelle du titre de tous les Saints, que le Necrologe marque avoir été fondée par Jean de Hubent Président aux Enquêtes. Et encore une autre dont on ignore le titre, laquelle devoit sa fondation à Hugues de Pomar Evêque de Langres décédé à Paris en 1345 & inhumé à Sainte Geneviéve. La Chapelle de S. Eloy est dite située devant le Crucifix par l'auteur du supplément au Necrologe, cependant

Necr. 15 Febr. Ibid. 26 Apr.

d'autres titres la placent dans le Cloître. Enfin j'ai trouvé que le 17 Septembre 1527 il y eut quatre Autels benis à Ste Geneviéve par Guy Evêque de Megare, sçavoir un de Ste Geneviéve, les autres, de N. D., de S. François & des SS. Mathieu & Jacques.

Reg. Ep.

Les Chapelles dont la situation a passé pour incertaine, étoient celle de N. D. des Paons bâtie par Geneviéve la Paonniere en 1311. Une autre Chapelle fondée par Jean Bienheureux en 1339. Celle de Saint Nicolas (dite aussi de S. Michel) dans laquelle Pierre Cochon Evêque de Lisieux décédé en 1443, fonda une Messe. On l'appelloit aussi la Chapelle de l'Aumônier en 1315. La Chapelle de S. Blaise est mentionnée au Gallia Christiana.

Necrol. XV. Cal. Jan.

Gall. Chr. Col. 764.

Plusieurs de ces Chapelles furent détruites ou changées par M. le Cardinal de la Rochefoucauld lorsqu'on travailla dans le siécle dernier à l'Eglise & à la Maison.

Une des Chapelles qui a été épargnée est la belle & grande Chapelle de Notre-Dame qui est au côté méridional du Cloître. Sa construction paroît être du XIII siécle, quoiqu'on n'y trouve des sépultures que depuis le XIV: son autel est encore assez à l'antique étant accompagné de quatre colonnes de cuivre. Depuis environ deux cent ans on l'appelle Notre-Dame de Misericorde: Avant ce temps-là & apparemment parce qu'elle étoit proche la cuisine (a), elle en avoit pris le surnom. Voici ce qu'en dit l'Ordinaire manuscrit de cette Abbaye, suivant la tradu-

(a) Comme je n'ai point vû de titres latins où il y ait *de Coquina*; je soupçonne que le mot cuisine a été substitué à celui de Gesine qui étoit le nom que l'on donnoit aux Chapelles de la Sainte Vierge dans l'enfantement.

ction faite en françois en 1392. On y lit au 19 Août : *Ce jour est la Dedicace de la Chapelle de N. D. de la Cuisine. Le Souprieur fait l'Office avec aucuns des Freres à Tiers-double ; six cierges à l'autel & treize à la penne, &c.* Le jour de l'Assomption la Messe matutinale, c'est-à-dire la premiere Grande Messe y étoit aussi célébrée. Elle a servi dans les deux derniers siécles à la consécration de plusieurs Evêques. Arnaud Sorbin y fut sacré Evêque de Nevers le 22 Juillet 1578. Henry Potier Evêque de Beauvais le 24 Février 1597. Godefroy de Billy Evêque de Laon le 6 May 1601 : & Jean de Vieupont Evêque de Meaux le 2 Février 1603. Dom Claude de Vert de l'Ordre de Cluny a fait graver dans son ouvrage sur l'antiquité des habits Ecclesiastiques la figure de Renaud de Prégilbert Président aux Enquêtes, Chantre & Chanoine d'Auxerre décédé en 1353, qui est représentée sur sa tombe de cuivre à l'entrée de cette Chapelle. L'autre grosse tombe de cuivre qui est en relief, couvre la sépulture de Joseph Foulon Abbé de Sainte Geneviéve décédé en 1607, & de Benjamin de Brichanteau Evêque de Laon mort en 1619. Comme l'Abbé Foulon fit beaucoup de bien à l'Eglise de Saint Etienne du mont dont il avoit été Curé, le Clergé de cette Paroisse y vient chaque année prier pour lui le mercredi des Rogations. C'est au pied de l'autel de la même Chapelle que le Chancelier de cette Abbaye donne le bonnet aux Maîtres-ès-Arts de l'Université de Paris, qui sont de son département. *Gall. Chr. T. 7. col. 773.*

Une autre Chapelle exterieure étoit celle de S. Michel, qu'on assure avoir été au-delà de la porte de l'enceinte du Monastere qui regardoit le sud-ouest ; car tout ce territoire, en tirant vers Notre-Dame des Champs, fut de-

ſtiné aux inhumations avant qu'on y plantât des vignes; il approcha même de la pente juſqu'au lieu où l'on a pratiqué la rue des Amandiers, ſuivant que le témoignent les cercueils de pierre & de plâtre qui ont été découverts en 1737 vis-à vis le College des Graſſins, à deux toiſes de profondeur, dans l'un deſquels j'apperçu encore des reſtes de ſouliers aux pieds d'un ſquelette, qui étoient tournés comme les autres vers l'orient. L'auteur du livre des Miracles de Sainte Geneviéve fait mention de cette Baſilique de S. Michel (*Baſilica*) ſituée dans la plaine proche l'Egliſe de cette Sainte. Cet auteur écrivoit environ le X ſiécle, & l'on ſçait par beaucoup d'autres exemples, que dans le moyen âge du Chriſtianiſme l'uſage a été de reclamer l'interceſſion du Saint Archange dans les cimetieres.

Belland 3. Jan. p. 148.

Le ſommet de cette Montagne me paroît devoir être auſſi le lieu où s'étoit retiré le ſolitaire Dulciolenus Prêtre, ami de S. Eloi, & que ce ſaint Orfevre réſident à Paris viſita ſouvent, & une fois plus ſingulierement en revenant de Gentilli, Terre de ſon Monaſtere. Il eſt certain en effet par quelques titres du XIII ſiécles, que vers le terrain de l'Abbaye étoit encore alors une rue ou chemin appellé *Vicus ſervi Dei.* Les deux endroits où eſt rapporté ce qui ſe paſſa dans la cellule du ſaint homme, ſont curieux à lire dans l'ouvrage de S. Ouen. On ne peut gueres douter de la ſainteté de Dulciolenus, vu l'eſtime qu'en a fait le grand S. Eloi; c'eſt dont j'ai cru devoir avertir ici, au cas que l'on vînt un jour à découvrir dans les environs de Ste Geneviéve un tombeau où ſon nom fût marqué.

Audoen. vit. S. Elig. lib. 2 c. 17 & 39.

Chartul. S. Genov.

Après les tombeaux des Saints inhumés en cette Egliſe, & les autels érigés en mémoire des autres, il n'y a rien de plus mémorable en

en cette Eglise que le tombeau du Roi Clovis, qui n'est cependant qu'un Cenotaphe érigé au milieu du chœur, & dont l'inscription est assez récente. Il paroît pécher en ce que ce Roy y est représenté comme un homme très-âgé, quoiqu'il n'eût que 45 ans lorsqu'il mourut. Son obit s'y célebre chaque année le 27 Novembre en ornemens violets, conjointement avec celui de la Reine Blanche, mere de S. Louis, & non pas d'Albofléde sœur de Clovis, comme l'a cru M. l'Abbé Du Bos.

Le Mausolée du Cardinal de la Rochefoucauld est le morceau le plus considerable en fait de sculpture qui se voye dans cette Eglise. Il est dans la Chapelle méridionale du sanctuaire, laquelle est d'une bâtisse récente, & qualifiée du nom de S. Jean. C'est lui qui mit la Reforme dans cette maison, & l'établit Chef de la Congrégation des Chanoines Reguliers de France, dont il est l'Instituteur. Il mourut le 14 Février 1645.

Je ne dis qu'un mot de la tombe de cuivre de Gerard, Archevêque de Nicosie, décédé en 1304, laquelle est aux pieds du Mausolée de Clovis.

Gall. Chr. Chr. T. 7 col. 748.

Les os du fameux Philosophe René Descartes, apportés de Suede l'an 1667, dix-sept ans après sa mort, ont été placés dans cette Eglise. Le cœur de Jacques Rohault, son illustre disciple, y est aussi déposé.

L'Abbaye de Sainte Geneviéve est en possession de se dire dépendante immédiatement du Saint-Siége : mais cette indépendance de l'Evêque Diocésain n'empêchoit pas que ses usages Ecclésiastiques ne fussent autrefois semblables en grande partie (même dans l'Office Divin) à ceux de l'Abbaye de Saint Victor & de la Sainte-Chapelle, qui suivoit le rit de Paris presque en tout ; c'est ce qu'il seroit trop

long de détailler ici. C'étoit en la même Eglise que les nouveaux Evêques de Paris descendoient d'abord à leur arrivée, après être entrés par la Porte Bordelles qui étoit auprès, pour être ensuite portés de cette Eglise à la Cathédrale par leurs feudataires : cérémonie qui souffrit interruption l'an 1363 à l'entrée d'Etienne de Paris, à cause du danger des Grandes Compagnies qui infestoient les chemins. Ces mêmes Prélats avoient aussi coutume autrefois d'être invités par l'Abbaye à venir célébrer la Messe à Sainte Geneviéve une des Fêtes de Pâques.

Gall. Chr. T. 7. Instr. Col.

Mais les privileges de cette Abbaye, quelques anciens qu'ils puissent être, n'empêchent point qu'il ne soit vrai que l'Abbé n'a pas toujours porté les habits Pontificaux, & qu'il ne les porte que depuis que le Pape Alexandre IV permit en 1256 à l'Abbé Thibaud l'usage de la mître & de l'anneau.

Ibid.

Il faut ajouter aux extraits des Regîtres du Parlement touchant l'Eglise de Sainte Geneviéve, insérés dans le Gallia Christiana, le trait suivant qui a rapport à son exemption. On y lit au 7 Mars 1378 l'offre que firent les Sergens du Châtelet, de donner à cette Eglise une image d'argent, pour expier la témérité qu'ils avoient eu d'en briser les portes, & d'y prendre un homme qui s'y étoit retiré. Comme l'Eglise avoit été pollue, il fut besoin de la bénir de nouveau. Les Religieux s'adresserent pour cela aux Evêques qui étoient à Paris, & non à l'Evêque du lieu, dont le Greffier assure qu'ils se disoient exempts; mais aucun ne voulut le faire. Il fallut que l'Evêque de Chartres vint à Paris exprès pour cette cérémonie.

Nous ne connoissons point d'écrivains parmi les Chanoines séculiers de cette Maison,

ce n'est peut-être le Doyen Felix, à qui il
semble qu'on peut attribuer la vie de Sainte
Geneviéve interpolée, dont le manuscrit est
du XI siécle, & l'Historien du Miracle de la
guérison des Ardens, qui dit avoir été témoin
de cet événement.

Vetus Antiph. & Lectiones Paris. XIII. saeculi.

Parmi les Chanoines Reguliers de la Congrégation de Saint Victor qui furent introduits, est S. Guillaume de Dannemarc, dont on a un recueil de lettres qui n'est pas imprimé, & un traité *De revelatione capitis S. Genovefae.* L'Abbé Eudes ou Odon, & depuis lui le célebre Etienne; on a les lettres de ces deux derniers. Renaltus, Chambrier de l'Abbaye, qui mit en vers françois la vie de Sainte Geneviéve vers la fin du XIII siécle. Thomas Benoît, qui a traduit en françois l'an 1392 l'Ordinaire latin de l'Abbaye, dont j'ai cité un fragment ci-dessus, & d'autres dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, T. 17. p. 743.

Cod. Reg. T. 11. 2.

Il pouvoit y avoir encore d'autres Ecrivains de cette Maison, dont les ouvrages étoient conservés en la Bibliotheque; mais tous les manuscrits furent vendus au commencement du dernier siécle par l'Abbé Brichanteau.

Les nouveaux Chanoines Reguliers de la Congrégation de France ont réparé cette perte, en achetant d'autres manuscrits pour leur Bibliotheque, qui s'en trouve assez bien fournie; mais infiniment davantage de livres imprimés. Les plus connus entre les sçavans qui ont illustré cette Maison depuis la réforme, sont les PP. Jean Fronteau, Pierre l'Allemant, René le Bossu, Claude du Molinet, Anselme de Paris, Louis de Sanlecque.

A la place de l'ancien Cloître, qui étoit un ouvrage du XII siécle & qui tomboit de vétusté, on en a rebâti un autre l'an 1746 dans le goût moderne. On remua alors toutes les

terres du préau, & l'on y trouva un très-grand nombre de cercueils de pierre avec les squelettes, mais pas une seule inscription.

Il y a eu autrefois au clos de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, une porte appellée *La Porte Papale*, sans doute en mémoire de ce que quelque Pape avoit fait son entrée par cette porte; c'est peut-être Eugene III. Il falloit qu'elle fût aux environs de l'Estrapade; puisqu'en 1531, pour désigner une maison & deux jardins situés de ce côté-là sur la censive de l'Evêque de Paris, ces héritages sont dits être entre la porte S. Jacques & cette porte Papale, qu'il ne faut point prendre pour une porte de la ville, comme a fait M. Piganiol. Je fais mention à l'article de Saint Germain des Prez d'une semblable porte Papale qui fermoit l'enclos de la maison.

Tab. Ep. Par.

Dans les siécles où la coutume étoit que des femmes de haute piété vécussent en Recluses auprès des Eglises de Paris ausquelles elles avoient plus de dévotion, & où on le leur permettoit, ainsi que cela se pratiquoit il y a trois & quatre cent ans, il y en eut une à Sainte Geneviéve, de même qu'à Saint Severin, à Saint Paul, à Saint Merri, aux Innocens. Il n'y en avoit jamais qu'une dans la cellule adjacente à ces Eglises: celle qui vouloit lui succéder, attendoit qu'elle fût morte. L'ancien Nécrologe de l'Abbaye marque au 14 Octobre; *Obiit piæ memoriæ Hildeardis, Reclusa hujus Ecclesiæ.* La plus ancienne de toutes ces Recluses qui soit connue, paroît avoir été celle de Saint Victor, nommée *Basilla*. Voyez l'article de Saint Victor.

EGLISE
DE SAINTE GENEVIEVE
LA PETITE,
dite ensuite
SAINTE GENEVIEVE
DES ARDENS.

PLusieurs auteurs modernes ont cru que cette Eglise, que nous avons vu subsister jusqu'en 1747, avoit été bâtie en mémoire de la guérison des Ardens, arrivée en l'an 1129 par l'invocation de Sainte Geneviéve. Ce que j'ai à dire, fera voir que ce surnom des Ardens est nouveau, & que c'est pour un autre sujet qu'il y a eu une Chapelle du nom de cette Sainte aux environs du lieu où nous avons vu cette Eglise, & que cette Chapelle avoit été érigée là en mémoire de ce que la chambre où elle mourut en étoit peu éloignée. Un auteur anonyme de la fin du neuviéme siécle a écrit, que cette chambre étoit voisine d'une Eglise ou Chapelle de Saint Jean, & de la riviere : d'où quelques-uns en ont conclu que cela convenoit à l'entrée de la rue de la Mortellerie, & que c'étoit à l'endroit de la Chapelle des Audriettes ; mais ils ont ignoré qu'il y a eu dans la Cité une Eglise de Saint Jean qui étoit également voisine de la riviere. D'ailleurs, lorsqu'on a remué les terres pour bâtir environ l'an 1300 la Chapelle des Haudriettes, il ne s'y est rien trouvé qui marquât que jamais on eût bâti en ce lieu.

Il est plus naturel, pour trouver la maison de Sainte Geneviéve, de recourir à la Cité, où il convenoit bien mieux qu'elle fît sa demeure pour être à portée de l'Evêque & de la Cathédrale, presque la seule Eglise de Paris dans ces tems-là, que non pas sur le rivage de la Gréve étranger à la Cité, & avec quelques négotians ou quelques pêcheurs.

Il y avoit dans la Cité une Eglise de Saint Jean, où étoient les Fonts baptismaux pour tout Paris; elle étoit vers le bout du Petit-pont qui donnoit dans cette Cité: Saint Germain le vieux, quoiqu'un peu changé de place, la représente aujourd'hui; il faut voir Abbon là-dessus: & c'est encore le mieux de remonter à l'auteur de la vie de Sainte Geneviéve qui étoit presque contemporain, & qui dit que lors du bruit de l'arrivée d'Attila, qui venoit pour s'emparer de la Cité, elle se renferma dans le baptistere de l'Eglise avec plusieurs Dames de piété, pour fléchir la colere de Dieu par les prieres. Or qui dit le baptistere, dit une Chapelle ou Eglise de S. Jean. L'Eglise de Saint Germain le vieux étant donc environ dans l'emplacement de l'ancien baptistere de Paris, & la maison de Sainte Geneviéve ayant été située proche ce baptistere, il s'ensuit que cette maison étoit proche ce qu'on a appellé depuis le Quai de lormerie ou de l'Arberie, & à présent le Marché-neuf. Mais comme les inondations, les incendies & autres accidens ont obligé de donner une autre forme & d'autres alignemens aux quais & aux rues, & même de changer le pont de place, les Chapelles ont aussi été dans le cas d'être transportées un peu plus loin ou à côté. C'est en conséquence de cela que la Chapelle de Sainte Geneviéve, bâtie d'abord au lieu des anciens Fonts en mémoire de la demeure qu'el-

Abbo carm. de Obsid. Paris.

Voyez Sauval T. 1. p. 174.

le y avoit faite, aura été reportée un peu à côté sur la censive de l'Abbaye de son nom ; & c'est celle qu'on appella *Sainte Geneviéve la petite*, pour la distinguer de Sainte Geneviéve l'Abbaye. *S. Genovefa parva Regist. Ep. &c.*

Il faut encore sçavoir que le Clergé de Sainte Geneviéve du Mont a eu autrefois dans la Cathedrale de Paris une Prébende & une Vicairie, de même que d'autres anciennes Collégiales ou Abbayes, & que l'Abbé & le Couvent du nom de cette Sainte ne s'en déporterent qu'en 1202, entre les mains de l'Evêque Odon de Sully. C'est ce me semble la jouissance de ces deux Bénéfices qui donna occasion aux Chanoines séculiers qui desservirent cette Eglise sous la conduite d'un Doyen depuis la fin des guerres des Normans, d'avoir un hospice dans la Cité proche cette petite Chapelle du titre de Sainte Geneviéve. Ils jouissoient sans doute de l'Hospice & de la Prébende avant l'an 886, lorsqu'ils porterent dans la Cité, à cause des Normans, les reliques de leur patrone. Quoiqu'il en soit, le petit carré, situé entre la rue neuve Notre-Dame & la rue S. Christophe, anciennement de la regraterie, & borné à l'occident par la rue du Marché-palu, étoit de la censive de Sainte Geneviéve avant l'an 1224, que l'Abbaye en fit un échange avec les Templiers. Il ne faut donc point douter que Sainte Geneviéve la petite existoit avant la procession célebre de l'an 1129, qui procura le miracle des Ardens. C'est se tromper, que de s'imaginer que cette procession passa le long de cette Chapelle, puisque la rue neuve Notre-Dame n'étoit pas encore faite ; mais la procession arriva à la Cathédrale par la vieille rue Notre-Dame, ou des Sablons, qui étant proche la riviere passoit à l'endroit où est la Chapelle de l'Hôtel-

Charta Odonis. Hist. Eccl. Par. T. 2.

Chartul. S. Genev. p. 36.

Dieu, & aboutissoit directement au portail de la vieille Cathédrale, lequel étoit situé environ à l'endroit du milieu de la nouvelle nef en tirant un peu vers le midi.

Il n'y a aucun auteur du tems de cette procession, sur lequel on puisse s'appuyer, pour assurer que cette Chapelle de Sainte Geneviéve ait été rebâtie ou augmentée alors. Renfermée qu'elle étoit dans l'hospice des Chanoines de Sainte Geneviéve, elle ne put devenir exterieure, que lors de la formation de la rue neuve Notre-Dame vers les années 1180 ou 1190. Je veux cependant bien croire qu'alors les Chanoines qui n'étoient plus séculiers, mais qui étoient devenus réguliers & gouvernés par un Abbé, la firent rebâtir un peu plus grande. La structure de son sanctuaire que j'ai examinée attentivement, ressentoit tout-à-fait le regne de Louis le jeune. Mais quoique reconstruite ou aggrandie seulement, elle étoit toujours simplement appellée *Capella S. Genovefæ in civitate*. Ce sont les termes de la Charte de l'Evêque Eudes de l'an 1202.

L'Abbé de Sainte Geneviéve l'ayant cédée alors à ce Prélat, en même tems que la Prébende & la Vicairie, ce fut apparemment alors que l'Evêque l'érigea en Eglise Paroissiale, si elle ne l'étoit pas déja: desorte qu'elle se trouve au Pouillé de ce tems-là au nombre de celles dont il a la collation *pleno jure*, mais sous le titre d'*Ecclesia S. Genovefæ*, sans addition. Au Pouillé écrit environ l'an 1450, il y a *Curatus S. Genovefæ parvæ, XXX libras*, avec une indication de deux Chapelles; car le bâtiment avoit été fort aggrandi du côté du couchant; il le fut encore du côté de la rue Saint Christophe. Avant qu'elle eut été abattue en 1747, on voyoit au milieu du portail l'image de Sainte Geneviéve, & à un des côtés celle

de S. Jean-Baptiste, en mémoire de ce que j'ai écrit ci-dessus touchant le Baptistere, & à l'autre côté l'image de S. Jacques le Majeur. Il étoit gravé à ce grand portail en lettres gothiques minuscules, qu'il avoit été construit en 1402, & à côté étoit dans une niche la statue d'un homme agenouillé, ayant les cheveux courts & le capuchon abattu, que l'on disoit être le fameux Nicolas Flamel. On y voyoit aussi une inscription en vers françois, pour exciter les fidéles à donner de leurs biens à cette Eglise, qui y étoit dite n'en avoir aucuns, le tout sans aucune mention du miracle des Ardens. En différens actes du XV siécle & du suivant, cette Eglise est toujours dite S. *Genovefa parva*. La premiere fois que je l'ai trouvé nommée *de Miraculo Ardentium*, est dans un acte de l'an 1518 : & je penserois que ce fut le Curé Geoffroy Boussart, Professeur en Théologie, qui introduisit l'opinion qu'elle avoit été construite en mémoire du miracle. Il crut que c'étoit proche cette Eglise que les malades avoient été guéris en 1129. D'ailleurs, voyant que depuis quarante ans, ou environ, toute la ville chommoit la fête de Sainte Geneviéve le 3 Janvier, il voulut procurer à ses Paroissiens une Fête qui leur fût particuliere, & pour cela il fit solemniser celle des Ardens le 26 Novembre. C'est ce qui a eu lieu depuis, & qui a porté à croire que l'Eglise avoit été bâtie en mémoire de ce Miracle, quoique cela ne soit pas vrai.

Sauval T. 3 p. 347.

Reg. Ep. 16 *Jun.* 1473. 1 *Jun.* 1502.

Il est inutile depuis la destruction de cette Eglise de nommer les Chapelles qui y étoient. Je ferai seulement observer, qu'en 1747, lorsqu'on a creusé pour mettre les fondemens du bâtiment des Enfans-trouvés du côté occidental de la rue, à l'endroit où étoit la muraille de la nef & le portail, j'y ai vu à douze ou

quinze pieds dans terre quantité de fragmens de ces tuiles antiques, telles qu'on en trouve sur les ruines de ces anciennes Cités Romaines, & un trou de chaux amortie : ce qui marque combien le sol de cette Cité a été élevé depuis quinze cent ans.

La sépulture la plus notable qu'on trouva à Sainte Geneviéve des Ardens, fut celle d'un pieux Evêque de Toulon, appellé Jacques Danes decedé en 1662 : son corps a été porté à l'Eglise de la Magdelene.

Gall. Chr, T. 1, col. 756.

Dans le tems que l'on supprima pour l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, une rue dite des Sablons située entre le bras méridional de la Seine & la rue neuve Notre-Dame, de laquelle rue des Sablons les habitans étoient de la Paroisse Sainte Genevieve, il y avoit eu une rente établie de la part de l'Hôtel-Dieu pour dedommager cette Eglise : cette rente a été transportée pareillement à la Magdelene.



DE L'EGLISE PAROISSIALE DU MONT SAINTE GENEVIEVE, *dite d'abord* SAINT JEAN, *puis* SAINT ETIENNE;

sur le territoire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve.

A Mesure qu'il se forma un amas de maisons proche l'Abbaye de Ste Geneviéve, où originairement il n'y avoit que des vignes & des vergers, il devint nécessaire d'y destiner un Prêtre pour les fonctions Curiales. Ce ne fut d'abord qu'un simple Chapelain qui administroit les Sacremens aux domestiques & vignerons des Chanoines séculiers de ce lieu; c'est-à-dire de la Collegiale Royale, dont le Chef étoit un Doyen au XI siécle. Son Eglise fut la Chapelle souterraine qui étoit au fond de l'Eglise de Sainte Geneviéve, & qui portoit le nom de Notre-Dame. C'est ce qui fut imité au siécle suivant par les Chanoines Réguliers de Saint Victor, où en conséquence de l'ancien usage la Paroisse de leur enclos est encore sous l'Eglise, & aussi du titre de N. D. Par la suite la Chapelle de la crypte de Sainte Geneviéve prit le nom de S. Jean, & on l'appella dans le langage vulgaire *Saint Jean du Mont*. C'est ce qui se prouve par les actes

Litt. Clem. III Papa ad Maur. Ep. Parisi. in Cartul. min. Ep. Par. fol. 22. dressez lors du différend qui s'éleva entre Thibaud Evêque de Paris, & les Religieux de Saint Victor nouvellement introduits à Sainte Geneviéve, & dont il fut traitté devant le Pape Eugene III. De même dans des Lettres de Clement III. à l'Evêque Maurice de Sulli elle est qualifiée *Parochialis Ecclesia S. Johannis.*

Chartul. maj. Ep. fol. 169.

Cette Chapelle ne fut plus suffisante pour contenir les habitans qui se multiplioient sur la montagne depuis que Philippe Auguste en eut renfermé une grande partie dans la nouvelle enceinte de Paris qu'il fit faire en 1211. *Rigord Vit. Phil.* Ce fut cette augmentation d'habitans qui occasionna de nouveaux différends entre Maurice de Sully Evêque de Paris & l'Abbé Etienne, lequel profitant de la grande connoissance qu'il avoit du Droit Canon, vouloit réussir à rendre cette Cure indépendante de l'Ordinaire; ces différends furent reglés à l'avantage de l'Evêque par le Pape Urbain III, ensuite renouvellés sous l'Episcopat d'Eudes de Sully, & terminés enfin par une transaction passée en 1202. J'en omets ici le détail, parce que cet acte est imprimé en beaucoup d'endroits. L'une des pieces dont on dit que l'Evêque se servit dans sa cause pour prouver que les habitans de Saint Jean du Mont étoient de sa jurisdiction, fut que ces Paroissiens étoient assujettis comme ceux des autres Paroisses de Paris, à la coûtume de payer en se mariant un plat de viande au Marguillier de la Cathedrale. *Sauval. T. 2. pag. 628. Reg. Parl. 3 Apr. 1480.*

Le nombre des Paroissiens ayant continué d'augmenter parce qu'on bâtissoit de plus en plus à la faveur de la nouvelle enceinte, où il ne convenoit pas de laisser subsister des grands clos de vignes, on pensa à ériger un autel Paroissial hors de l'Eglise de Sainte Genevié-

ve. L'Evêque le permit en 1220 ou 1221; & on bâtit une Eglise tellement proche celle de l'Abbaye, que c'étoit par cette Eglise qu'on y entroit à la Paroisse. Cette ancienne ouverture pour le passage subsiste encore dans le mur de Sainte Genevieve du côté septentrional vis-à-vis le chœur. (a) On assure que cette nouvelle Eglise fut dédiée sous le titre de Saint Etienne: mais on n'en dit point la raison: peut-être que l'Evêque & le Chapitre donnerent pour la Dédicace quelque fragment de ce qu'on avoit trouvé des reliques du premier Martyr dans la vieille Basilique de son nom lorsqu'elle fut démolie en 1194, ou qu'on avoit tiré de quelque Autel du titre de ce Saint qui auroit été détruit dans l'Eglise même de Sainte Geneviéve. Il est certain qu'avant cette Eglise de Saint Etienne bâtie vers l'an 1225 il n'y en avoit eu aucune de ce nom qui fût située sur la montagne, & en même temps dépendante de Sainte Geneviéve: D'où il suit qu'il faut rectifier dans Dom Mabillon ce qu'on y lit à l'an 994 parce que cela ne peut lui convenir. La Chapellenie de Notre-Dame avoit été transferée avec le titre Paroissial dans l'Eglise de Saint Etienne. De là vient qu'on trouve qu'en 1585 le regime de cette Chapellenie fut donné par commission à Maître Jean Mangon Curé de Saint Etienne.

Annal. Bened. T. 4. p. 87.

Reg. Officiali Paris. 15 Sept.

On conçut en 1491 un nouveau projet d'augmenter cette Eglise, parce qu'elle se trouvoit trop petite pour les Paroissiens. Le contrat du 19 Février entre l'Abbaye & les

(a) L'étroite union de cette même Eglise de Saint Etienne du mont à celle de Sainte Geneviéve fit qu'elle se trouva durant long-tems renfermée dans l'enceinte de l'Abbaye, *infra ambitum Monasterii nostri*, disoit l'Abbé Pierre dans sa présentation à la Cure du 3 Mai 1445.

Reg. Ep. in Spir.

Marguilliers est rapporté dans Sauval. Mais il paroît qu'au lieu d'augmenter on prit le parti de bâtir une Eglise tout à neuf, d'autant qu'on n'y apperçoit rien qui paroisse plus ancien que l'avant dernier siécle. Ce qu'il y a de certain est que l'on commença la construction du côté de l'orient vers les premieres années du regne de François I, construction d'un genre tout nouveau quoique mêlé de gothique à l'endroit des fenêtres ; mais dont le travail tout mal proportionné qu'il est paroît être très-hardi & délicat, principalement celui du jubé. Dès l'an 1541 on avoit tellement avancé l'ouvrage que l'Evêque de Megare y vint comme délégué de l'Evêque de Paris faire la bénédiction des Autels. On apperçoit le même chiffre d'année au vitrage d'une Chapelle du côté du Sanctuaire vers le nord. Il y avoit eu deux ans auparavant une permission accordée par l'Evêque de Paris aux Marguilliers, d'appliquer pour l'avancement de cet édifice les aumônes qui se faisoient par les Paroissiens pour l'indulgence du beurre & du lait durant le Carême, & même par les Ecoliers de la Paroisse : permission qui fut réiterée en 1552 & 1563. Ces dates nous font voir que l'on continuoit toujours l'édifice. Peut-être même qu'on lui donna plus d'étendue du côté de l'occident que l'on ne s'étoit proposé : ce qui le fait penser, est que si l'ouvrage avoit été poussé en droite ligne de la longueur dont il est, il fut venu aboutir d'une maniere difforme à l'angle du portail de Sainte Geneviéve ; de sorte que pour éviter ce défaut, l'architecte est tombé dans un plus grand, en suivant pour la construction de la nef un allignement différent de celui du chœur : ce qui fait que l'Eglise n'est pas droite & paroît tortue.

Reg. Ep. Par. 19 Dec.

Reg. Ep. Par. 28 Jan. 1539. 13 Febr. 1552 & 11 Febr. 1563.

L'inscription qui est au grand portail marque que la premiere pierre de ce portail fut posée l'an 1610 par la Reine Marguerite de Valois. Néantmoins il restoit encore quelque chose à faire à cette Eglise en 1624, puisque l'Archevêque de Paris permit de quêter durant le Carême pour le bâtiment. Deux ans après, c'est-à-dire en 1626, la Dédicace en fut faite par Jean-François de Gondi premier Archevêque de Paris le Dimanche de la Sexagesime 15 Février, mais le jour de l'Anniversaire fut assigné au premier Dimanche de Juillet. Les Fonts baptismaux qui jusqu'alors avoient été à Sainte Geneviéve furent transferez en celle-cy vers ce temps-là.

Voici les noms de quelques illustres qui reposent dans cette Eglise. Blaise Vigenere décédé en 1596. Jean-Baptiste Morin Mathématicien mort en 1656. Blaise Pascal décédé en 1662. Pierre Barbay Professeur de Philosophie, célébre dans son temps & qui mourut en 1664. François Pinsson connu par plusieurs ouvrages de Jurisprudence mort en 1691. L'Abbé Gallois décédé en 1707; Jean Pitton de Tournefort l'un des plus sçavans Botanistes de l'Europe qui décéda en 1708. Antoine Lancelot Inspecteur du College Royal, l'un des quarante de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres décédé au mois de Novembre 1740.

Deux des Curés de cette Paroisse (qui a toujours été desservie par des Chanoines Réguliers) sont devenus Abbés de Sainte Geneviéve, sçavoir Philippe le Bel en 1534, & Joseph Foulon en 1559.

Cette Paroisse a quelques écarts dans Paris, comme l'Hôtel de Cluny avec d'autres maisons qui y touchent : & hors de Paris la Ferme de Grenelle appellée autrefois *Garannella*,

c'est-à-dire petite Garenne, qui est en tirant vers Vaugirard; ce qui vient de ce que les anciens Chanoines de Sainte Geneviéve faisoient valoir par eux-mêmes cette Ferme, & y avoient des Hôtes, de même qu'il est arrivé à l'égard des Hôtes de la Collegiale de Saint Merry qui étoient à Belleville.

Je vais à présent faire la déscription du principal territoire de cette Paroisse. Elle a d'abord la place de devant l'Eglise, appellée le Carré de Ste Geneviéve; la rue S. Etienne des Grez jusqu'au College de Lisieux d'un côté, & de l'autre, c'est-à dite à droite, jusqu'au College des Cholets inclusivement, & toutes les rues qui sont à la même main, sçavoir les rues des Cholets, des Chiens, de Reims, des sept Voies, des Amandiers, la rue Juda & la rue entiere de la Montagne.

En la rue S. Jacques, elle ne commence en descendant à droite qu'au dessous de la porte du College des Jesuites; & elle continue jusqu'au coin qui est trois ou quatre maisons au dessous de la rue du cimetiere de Saint Benoît. Dans la place Cambrai, elle a le College de Cambrai & ses dépendances, puis le College Royal, la rue S. Jean de Latran à droite jusqu'à la rue Froimantel. A gauche de cette rue S. Jean, elle ne commence qu'à la penultiéme maison, & elle continue des deux côtés de la rue S. Jean de Beauvais, excepté trois ou quatre maisons à gauche au dessous de la petite porte du Cloître de S. Jean de Latran, mais aussi en récompense elle a dans la rue S. Hilaire les deux ou trois dernieres maisons qui aboutissent au coin de cette rue de S. Jean de Beauvais.

Dans la rue des Noyers, elle a les deux côtés à commencer à gauche à la rue des Anglois, & venant ensuite au bas de la montagne

tagne Ste Geneviéve; & à droite à commencer vis-à-vis ladite rue des Anglois, jusqu'aux Carmes renfermant leur Couvent & le bas de leur rue jusques derriere le College de Beauvais. Elle a ensuite toute la place Maubert, toute la rue des Lavandieres, & la suite des maisons jusqu'à la rue des Anglois.

Après cela son terrain reprend à main droite de l'entrée de la rue Garlande par la place Maubert, & il continue jusqu'auprès des mazures de la Chapelle de S. Blaise exclusivement. Il comprend les deux côtés de la rue du Foüarre, continue de même les deux côtés par la rue de la Bucherie où plusieurs maisons lui appartiennent en allant à la rue S. Julien, & s'étend jusqu'au bout oriental de la rue des Bernardins, aussi des deux côtés, où il finit; ce qui renferme la rue Perdu & la rue de Bievre en y comprenant les deux côtés du commencement de la rue S. Victor. Mais de la même rue S. Victor, S. Etienne cesse d'en avoir le côté gauche dès qu'on est parvenu à la rue S. Nicolas, & il conduit le côté droit jusqu'à la rue de Versailles dont il a aussi le côté droit renfermant par ce moyen les rues du Bon Puits, du Paon, du Murier, & de Saint Nicolas qui aboutissent à la rue Traversine laquelle est du même territoire. De là il regagne la rue Clopin qu'il a toute entiere, & il vient à la rue des Fossés S. Victor à commencer au côté droit de la rue des Boulangers; puis il remonte & renferme tout le haut de cette rue des Fossés des deux côtés avec les rues qui y aboutissent, sçavoir la rue neuve Saint-Etienne, la rue Contrescarpe, la rue Bordel, la rue de Fourcy, la rue de la vieille Estrapade.

De la rue Moufetard la Paroisse Saint Etienne a le côté descendant à droite jusqu'à la septiéme maison inclusivement à compter de-

puis la seconde rue Contrescarpe : & de la même rue Moufetard le côté gauche jusqu'à la rue Coppeau, de laquelle derniere rue elle elle a pareillement tout le côté gauche jusqu'au bout vis-à-vis la Pitié. Cette Paroisse a de plus au bout de la rue des Fossés Saint-Jacques, la seconde rue Contrescarpe, la rue du Puits qui parle, du Cheval-verd, des Poulles ; tout le carré où sont les Filles de Ste Aure en la rue neuve Ste Geneviéve, l'autre côté de la même rue Neuve depuis la rue Contrescarpe jusqu'à la rue Pot-de-fer. Enfin elle a de la rue des Postes depuis le côté droit du cul-de-sac des Vignes inclusivement, en remontant jusqu'à la porte du Jardinier du clos des Dames de la Visitation.

CHAPELLES SUR LA PAROISSE DE SAINT ETIENNE.

CHAPELLE SAINT SYMPHORIEN.

Antiq. de Paris, T. 2. p. 361. Sauval assure qu'il y a eu sur cette Paroisse, entre la rue de Saint Etienne des Grez & la rue des Chiens, une Chapelle de Saint Symphorien, où dans sa jeunesse il avoit vu célébrer la Messe le jour de la Fête de ce Saint. Je croi pouvoir conjecturer qu'elle auroit été d'abord bâtie par S. Germain Evêque de Paris, Autunois de naissance, & fort dévot à ce Saint, puis rebâtie après les guerres des Normans. Ce que j'en ai trouvé, m'a appris qu'au moins elle existoit dès le XII siécle, & qu'elle avoit alors communiqué son nom à tout le canton de vignes qui en étoit voisin ; desorte que l'on disoit, Telle vigne est située à Saint Symphorien, *Vinea sita apud S. Symphorianum*. Chartul. S. Genov. Ce sont les termes employés dans une Charte du Roi Philippe-Auguste de l'an 1185. C'étoit dès-lors une Chapelle assez déserte. Mais

un nommé Anselme *Sylvaticus*, Chevalier Cremonois, contribua en 1220 à la mettre en état d'être fréquentée. Il donna à l'Abbaye de Sainte Geneviéve le revenu qu'il avoit à Provins, à condition qu'il seroit employé à former la Prébende d'un Chanoine, que cette Abbaye obligeroit d'y célébrer chaque jour: Elle y est dite située *intra terminos Parochiæ & territorii dicti Monasterii S. Genovefæ*; & ce Chanoine est appellé *Rector Capellæ S. Symphoriani* dans le Bref du Pape Honorius II, de la même année qui permet d'y avoir des cloches. Le terrain qui en dépendoit fut quelquefois appellé le Clos de S. Symphorien, & d'autrefois le Cloître S. Symphorien, & il y avoit quelques maisons dans ce clos. Un personnage de remarque, qu'on lit avoir résidé à Paris proche la Chapelle de Saint Symphorien des vignes en 1231, est Jacques de Dinant, Chanoine de Laon, Archidiacre de Terouenne & Professeur en Théologie, grand ami des Religieux de Sainte Geneviéve, que son mérite éleva en 1247 sur le Siége Episcopal d'Arras. Sauval assure d'après les titres, qu'il y logea encore en 1260 (qui est l'année de sa mort) & il ajoute que l'Aumônier de l'Abbaye avoit acheté dans ce clos quelques maisons en 1244, 1252 & 1260.

Ibid.

Ibid. p. 136.

Necrol. S. Genov. 9 Cal. Jul. & X Cal. Nov.

Chartul. S. Gen. p. 130.

Depuis ce tems-là il ne se trouve rien sur cette Chapelle, sinon qu'en 1490 elle fut permutée par Louis le Coq. Dans l'acte elle est dite située *ante Collegium Choletorum.*

Reg. Ep. 30 Mart.

CHAPELLE DE LA NATION DE PICARDIE. Cette Nation avoit coutume de s'assembler dans l'Eglise de Saint Julien le Pauvre. Mais en 1487, elle obtint des Vicaires Généraux de l'Evêque de Paris & de l'Abbé de Sainte Geneviéve, la permission de construire une Chapelle sur une partie des an-

Sauv. T. 3. p. 63.

ciennes Ecoles de la même Nation, sous le titre de S. Nicolas & de Ste Catherine, avec clocher & cloches. L'autel fut consacré en 1506. Cette Chapelle subsiste encore en bon état dans la rue du Foüare.

Il y avoit aussi dans la même rue au côté opposé, une Chapelle sous le titre de S. Guillaume Archevêque de Bourges, patron de la Nation de France. Elle a été détruite, & le culte du Saint a été transféré au College de Navarre.

COLLEGES.

On compte environ vingt colleges sur cette Paroisse. En voici les noms, suivant l'ordre des tems de leur fondation.

Le College du Cardinal CHOLET, dit des Cholets, fondé en 1295. La Chapelle est titrée de Ste Cecile.

Le College de NAVARRE, fondé en 1304 par Jeanne Reine de France. M. de Launoy en a fait imprimer l'Histoire. Il a produit de grands hommes. Sa Chapelle sert pour les Offices & Services de la Nation de France. On y conserve presque la moitié d'une côte de S. Guillaume de Bourges, qui fut donnée en 1407 par Jean Duc de Berri à Jean Archer, Procureur de la Nation de France, comme on lit sur un parchemin écrit en ce tems-là, dont j'ai eu la communication. Il y a quelques manuscrits curieux dans la Bibliotheque, entre autres celui qui est cotté 218 à la premiere Tablette, où peuvent profiter ceux qui étudient les progrès de la langue Françoise.

Le College de PRESLE a été fondé en 1313 avec le College de LAON qui, quelques années après en a été séparé & placé où il est. La Chapelle du College de Presle, à laquelle est as-

tachée la Principalité, est du titre de S. Jacques. L'un des plus célebres principaux a été Pierre de la Ramée. Il le fut depuis 1548 jusqu'en 1570. Il étoit alors Lecteur ordinaire du Roi en Eloquence & en Philosophie. Antoine Muldrac l'avoit voulu inquiéter dès l'an 1563, prétendant qu'il donnoit dans les nouvelles opinions.

Reg. Parl. 7. Mai 1548. Reg. Ep. 2 Nov. 1576. Reg. Parl. 12 Maii 1563. 3 Janv. 1568.

Le College DE MONTAIGU, fondé en 1314 rue des Sept-voies, rétabli par Jean Standonht en 1480. On y solemnise la fête de la Division des Apôtres le 15 Juillet, comme Fête patronale; & quelques jours après on y fait l'Office de S. Sperat & ses compagnons Martyrs de Carthage, dont on y a des reliques. Noël Beda, si connu dans l'Histoire de l'Université, en étoit principal en 1522.

Reg. Parl. 13 Aug.

Le College DU PLESSIS, fondé en 1322 rue S. Jacques, & dont une partie fut appellée du nom de Marmoutier. J'ai lu qu'en 1543 il y avoit des bourses pour des écoliers du Diocèse d'Evreux.

Reg. Epi

Le College des ECOSSOIS, fondé en 1325 par un Evêque d'Ecosse. Il a été appellé autrefois le College de Grisy. Voyez dans l'Histoire du Diocèse de Paris l'article de Grisy, Paroisse du Doyenné du vieux Corbeil. Dans un Bref de Gregoire 13 de l'an 1579, ce College est dit nouvellement établi.

Reg. Ep. 28 Sept. 1580.

Le College de l'AVE-MARIA, ou de Hubant, fondé en 1339 proche Saint Etienne. Le cénotaphe du fondateur marque son décès à l'an 1386. La Chapelle fut dédiée par l'Evêque de Sebastianople en 1541 le 17 Mars. On y voit le Cénotaphe de Cesar Egasse du Boulay, auteur de l'Histoire de l'Université, inhumé au College de Navarre. En creusant autour de cette Chapelle, on y a trouvé à 12 ou 15 pieds en terre des cercueils de pierre, &

Reg. Epi

des restes de tuiles à l'antique.

Le College de S. MICHEL, ou de Pompadour, dit aussi anciennement de Chanac, a été fondé en la rue de Bievre, un peu avant 1348, par Guillaume de Chanac Evêque de Paris. Ses successeurs en ont donné les places, & ce College devoit hommage à l'Evêque, ainsi qu'il se prouve par celui que j'ai vu en date du 13 Août 1474. Il y a quelque détail de ses biens dans les Registres du Parlement au mois de Septembre 1513.

Reg. Ep.

Le College des TROIS EVEQUES, ainsi nommé à cause de trois Prélats qui se réunirent pour sa fondation. Comme ils étoient tous trois natifs de Bourgogne, on l'appella quelquefois le College des trois Evêques de Bourgogne. Hugues de Pomar étoit du Diocèse d'Autun, parce que Pomar en est; il fut Evêque de Langres. Hugues d'Arsy étoit du Diocèse d'Auxerre, parce qu'Arsy en est: mais il n'en fut jamais Evêque, quoique M. Piganiol l'ait cru; il fut successivement Evêque de Laon & Archevêque de Reims: & enfin Guillaume, dit d'Auxonne, étoit de cette ville qui est du Diocèse de Besançon au Comté de Bourgogne. Ce dernier fut d'abord Evêque de Cambray, puis d'Autun fort peu de tems. Comme ce fut lui qui pour l'établissement fournit la maison qu'il avoit à Paris, ce College fut aussi quelquefois appellé du nom de Cambray. On en rapporte la fondation à l'an 1348, ou environ. Les trois Evêques sont représentés en peinture dès ce tems-là avec leur nom, au portail qui est de ce même tems. Une grande partie du College Royal est situé sur le terrain de ce College; car il avoit alors un très-grand jardin, & une Chapelle séparée du bâtiment. Genebrard dit que ce fut devant ce College que François I fit bruler les livres de Ramus.

Or. funeb. P. Danes.

Le College de BONCOURT a été fondé rue Bordelles en 1353. Il a été fameux durant quelques siécles par ses Professeurs. On l'a réuni dans le dernier siécle à celui de Navarre. La Chapelle bénite en 1547 a été détruite. *Reg. Ep.*

Le College de BEAUVAIS, fondé en 1370 dans la rue du Clos-Bruneau. Il fut aggrandi en 1596, par l'acquisition qu'on fit des Ecoles particulieres d'un Maître dit Jean Rolland. Ceux qui sont entrés en détail de la fondation des différentes Bourses de ce College, ont oublié les deux que fonda Jean du Mont, Prevôt de la Cathédrale de Soissons en 1585, dont l'une s'appelloit la Bourse des Halles, à cause qu'elle avoit 35 livres sur la boête de ces Halles. Il est fait mention dans les Regiſtres du Parlement de la réforme de ce College, procurée en 1564 par Nicolas Charton qui en étoit Principal. On y conserve la tête de S. Donat, Evêque & Martyr, qui y étoit avec plusieurs autres reliques considérables, dès le tems du Cardinal de Dormans fondateur. *Tab. Ep.* *Reg. Parl. 28 Aug.*

M. l'Abbé Vittement, ancien Recteur de l'Université, Sous-précepteur des Enfans de France, natif de Dorman, décédé en 1731, a fondé dans ce College le 15 Novembre 1729 une Bourse pour la Théologie, laquelle doit être occupée par un jeune homme du même lieu de Dormans au Diocèse de Soissons, qui doit avoir été petit Boursier dans le même College, & être Maître-ès-Arts. La nomination se fait par les Principal, Sous-maître & Procureur. Elle fournit tous les frais nécessaires pour le Baccalaureat & pour la Licence.

Le College de FORTET, fondé en 1391, dans la rue des Sept-voies. La Ste Vierge & S. Jerôme en sont dits patrons.

Le College de REIMS, fondé en 1412 en

la même rue des Sept-voies, en y réunissant celui de Retel. Le Saint Patron est S. Remi.

Le College DE LA MARCHE & WINVILLE, qui est le nom de deux lieux de la Lorraine, fondé en 1422 en la rue de la Montagne de Sainte Geneviéve. L'Archevêque de Paris confere les Bourses. Richard Vassebourg, dont on a une Histoire de Verdun, avoit été nommé à une en 1497. Ceux qui ont donné la notice des bourses de ce College, ont oublié de marquer que Martial Gallichier, Chanoine de Paris, y en avoit fondé deux en 1536.

Reg. Ep. in Maio.

Le College de SAINTE BARBE a d'abord été fondé vers l'an 1430, & vers l'an 1500 il y avoit plein exercice. Il est faux que la Chambre que S. Ignace y a occupé subsiste encore, quoique l'Almanach Spirituel de Paris le donne à entendre. Les bâtimens ont été refaits à neuf depuis long-tems. La Chapelle a été bénite en 1695 par M. Pirot, Chancelier de Notre-Dame.

Le College de LA MERCI pour les Religieux de cet Ordre, a été fondé en 1520 rue des Sept-voies.

LE COLLEGE ROYAL. Dès l'an 1300, Raymond Lulle avoit sollicité auprès du Roi Philippe le Bel l'établissement d'un College de l'espece dont est celui-ci; mais cela n'a été exécuté que sous François I. Encore le bâtiment qui se voit n'est-il que du tems d'Henri IV. Il occupe une partie de l'emplacement du College de Treguier qui avoit été fondé en 1325, comme aussi une portion de terrain de celui des Trois Evêques.

Thes. Anecdot. T. 1. p. 1315.

LE COLLEGE DES GRASSINS a été fondé pour les pauvres de la ville de Sens & des environs vers l'an 1571, par MM. Grassin, rue des Amandiers. La Chapelle fut bénite en 1578.

Comp. Sigilliferi Ep. Paris.

1578. L'Abbé Chastelain, célébre Chanoine de Notre-Dame de Paris, qui avoit été élevé dans ce College, en parle dans ses Memoires manuscrits comme d'une excellente école.

COUVENTS

Etablis sur la Paroisse

DE S. ETIENNE DU MONT.

LES CARMES qui avoient d'abord été sur la Paroisse de Saint Paul, à l'endroit où sont les Celestins, furent transférés en 1318 proche la Place Maubert. On voit sur les murs du cloître du côté de l'Eglise qu'encore au XV siécle leurs manteaux étoient bigarrés de bandes longues, blanches & noires alternativement, à commencer par la bande blanche. C'est ce qui les avoit fait appeller *les Barrez*. Ils avoient communiqué ce nom à la rue qui conduisoit au lieu de leur premiere institution. Ces peintures ne sont que de la fin du XV siécle, ayant été faites, aussi-bien que l'historique qui les accompagne par les soins de Laurent Bureau Carme, mort Evêque de Sisteron en 1504. Un Historien sous Charles VI observe que Blanche de Navarre, Reine Douairiere de France en 1398, leur avoit donné un prétendu clou de la Passion, qu'elle avoit acheté de marchands Venitiens.

Gall. Chr. in Ep. Sistar.

Le Laboureur pag. 397.

Le Cardinal Rollin Evêque d'Autun, voulant étendre dans cet Ordre le culte de S. Lazare patron de sa Cathédrale, fonda & bénit l'an 1478 un autel sous son invocation dans le cloître de ces Carmes de Paris, lesquels trois ans après obtinrent de l'Evêque de Paris d'y ériger une confrerie. Ces mêmes Religieux de la Place Maubert ayant voulu en 1536 empêcher les

Reg. Ep. Par.

pauvres de la Paroisse de quêter dans leur Eglise, le Parlement leur défendit de s'y opposer. Il est fait mention de deux Carmes de Paris dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres : l'un nommé Jean Venette, continuateur de la Chronique de Guillaume de Nangis au XIV siécle; l'autre appellé Jean Golein, qui traduisit aussi au même siécle quelques ouvrages de latin en françois. L'Abbé Chastelain fait observer dans le bimestre de son Martyrologe, que ces Religieux ont érigé en leur Eglise une Chapelle sous l'invocation d'un de leurs Religieux, qu'ils appellent S. Avertain, lequel est mort au XIV siécle; & que sa vie écrite d'abord en Italien, a été traduite en latin par un Carme nommé Legers de Paul, qui a eu, dit-il, assez peu de retenue pour écrire, que le Prophete Elie s'étoit marié à Nimegue avec une fille nommée Beatrix.

Reg. Parl. 23 *Sept.*

Tom. XIII p. 520.

Tom. XVII. p. 741.

Page 772.

NOTRE-DAME DE SION, autrement les Chanoinesses Angloises, rue des Fossez Saint Victor. Cet établissement est de l'an 1634.

LES FILLES DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME, rue neuve Saint Etienne. Après avoir été en différens lieux à Paris, elles se sont fixées en celui-ci l'an 1674.

MAISONS ECCLESIASTIQUES ET COMMUNAUTEZ.

Les Peres de la DOCTRINE CHRETIENNE, établis en 1633 sur les ruines de l'Hôtel d'Albret, dans l'un des quartiers de Paris dont la vue est la plus belle. Leur réception est marquée en 1612 20 Août & 15 Octobre, & on lit qu'alors on les qualifioit quel-

Reg. Ep.

quefois de *Prêtres séculiers Réformés tendans à la perfection.*

Le Seminaire des TRENTE-TROIS Ecoliers fut institué d'abord en 1633 pour un nombre bien plus petit, sçavoir de cinq, puis de douze. Ils ne sont placés à la Montagne de Ste Geneviéve que depuis l'an 1657. Leur maison a été rebâtie à neuf dans le siécle présent.

Le Seminaire DES ANGLOIS, dont l'établissement dans la rue des Postes fut consommé l'an 1687.

Il y a encore dans la même rue deux autres Communautés d'hommes, sur lesquelles les plus modernes des Historiens de Paris en langue vulgaire n'ont rien écrit.

La Communauté de SAINTE AURE, rue neuve Sainte Geneviéve, fut établie sur la fin du dernier siécle pour de jeunes filles, par M. l'Abbé le Fevre, l'un des Sous-précepteurs des Enfans de France. Catherine Pescher qui en étoit Superieure, obtint par la suite des Lettres-patentes, qui ont été enregistrées en Parlement le 10 Avril 1724. Il est parlé ci-après dans les Articles des Eglises de Saint Martial & de Saint Paul, de la Sainte patrone de cette Communauté.



EGLISE PARIOSSIALE
DE SAINT MEDARD,

De l'ancien territoire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve.

IL est assez ordinaire, lorsqu'il y a un pont sur une riviere, qu'il se forme un village à chacun des deux bouts de ce pont. C'est ce qui est arrivé sur les bords de la riviere de Biévre, que l'on passe en approchant de Paris lorsqu'on vient du Gatinois, un peu avant qu'elle se jette dans la Seine. Les deux villages qui s'y sont formés, sont ce qu'on a appellé depuis le bourg Saint Marcel & le bourg Saint Medard. Ce dernier est au rivage gauche de la Biévre & du côté de Paris ; son territoire depuis la fondation de l'Eglise de Saint Pierre & Saint Paul par Clovis, a été reputé compris dans la donation de ce Prince faite à cette Eglise. *Pons S. Medardi* est marqué dans un état des biens de l'Abbaye de Sainte Geneviéve rédigé il y a six cent ans, comme étant de ce côté-là les limites de sa Justice, laquelle du côté opposé s'étendoit jusqu'à l'Eglise de Saint Etienne, dite depuis des Grès, située sur le grand chemin d'Orleans. En-deçà de ce pont par rapport à Paris, étoit *Villa S. Medardi & Ecclesia*, dont la proprieté fut confirmée à la même Abbaye par le Pape Alexandre III en 1163. Quatre ans après, le même Pape lui confirmant toutes les Eglises qu'elle possédoit en divers Diocèses, rappelle encore *Ecclesiam S. Medardi*, qui est nommée immé-

Bulla Alex. III. an. 1163.

diatement après la Chapelle du Mont, dite *Capella de Monte*. Cette différence d'expression fait voir qu'en 1168 il n'y avoit encore à Ste Geneviéve qu'une simple Chapelle, qui servoit de Paroisse aux Habitans de la Montagne: d'où l'on doit inferer qu'ils étoient en petit nombre, & que le village de S. Medard étoit dès-lors assez peuplé pour avoir besoin d'une Eglise.

Je suis persuadé que cette Eglise avoit commencé comme bien d'autres par une simple Chapelle, qui parut nécessaire après les guerres des Normans, lorsque le lieu fut un peu plus habité qu'il n'avoit été auparavant: & si elle porta le nom de Saint Medard, ce fut à cause de quelques reliques que les anciens Chanoines de l'Eglise de Sainte Geneviéve en avoient apporté du Soissonnois; car la crainte des Normans les avoit obligé de s'y retirer avec le corps de leur Sainte patrone.

Je ne m'appuyerai point, pour prouver l'antiquité du Bourg & Eglise de Saint Medard, sur les diplomes du Roi Robert, de Henri I & Philippe I, où Sauval assure qu'il en est fait mention. Ils ont été publiés dans le nouveau Gallia Christiana; & l'on n'y en trouve pas un seul mot. Les Bulles ci-dessus sont les premiers monumens qui en parlent, mais elles supposent que cette Eglise étoit déja ancienne.

Sauval T. 1. p. 433.

T. 7. Instrum. col. 221.

Elle étoit desservie par un Chanoine de Ste Geneviéve, qui en 1202 fut exempté par Eudes de Sulli Evêque de Paris, de lui payer le droit de procuration: elle est toujours demeurée à la nomination de l'Abbé. On la trouve aussi en son rang sous l'Archiprêtré de Saint Severin dans le Poutllé de Paris écrit vers 1220. On ne voit rien dans l'édifice d'aujourd'hui qui soit de ce tems-là. Ce qu'il y a de plus

vieux dans le bâtiment a tout au plus deux cent cinquante ans. La nef qui est étroite, a deux bas côtés d'environ deux cent ans. Le chœur qui est plus large quant à ses collateraux, a été construit sur la fin de l'avant-dernier siécle à la place du vieux chœur. C'étoit dans cet ancien chœur que s'étoit faite en 1562 une cérémonie très-solemnelle, pour réparer les profanations commises dans cette Eglise par les Huguenots.

Clement de Reilhac, Avocat du Roi au Parlement, avoit construit dans l'ancienne Eglise une Chapelle, où Pierre de Reilhac son frere, Conseiller au même Parlement, avoit été inhumé au commencement du XV siécle. Perrenelle de Magnac sa veuve y fonda en 1411 un Chapelain séculier, sous les titres de N. D. S. Nicolas, Ste Catherine & S. Thomas d'Aquin, du consentement de François Abbé de Sainte Geneviéve, & elle s'en réserva la présentation & à sa famille. On l'appelloit la Chapelle de Rilhac en 1579, auquel an Louis de Vaudetar y nomma; de même qu'en 1588 Antoine de Brehant Ecuyer y présenta à cause de Catherine de Rilhac son épouse.

Tab. Ep. Par. in Spir.

Reg. Ep. 18 Nov.

Ibid. 14 Dec.

Depuis ces MM. de Rilhac, les sépultures les plus remarquables d'auteurs ou autres faites dans cette Eglise, sont celles d'Olivier Patru de l'Académie Françoise en 1681, de Pierre Nicole en 1695, de Joseph Du Guet en 1733.

Auprès de cette ancienne Eglise avoit été, comme en plusieurs autres de Paris, au XIV & XV siécle un *Reclusoir*, c'est-à-dire une cellule où vivoit une femme recluse pour le reste de ses jours. Le Nécrologe de l'Abbaye de Ste Geneviéve écrit vers le regne de Charles VI, marque au premierr Mars l'anniversaire d'Hermensende recluse de Saint Medard.

Ce Bourg de Saint Medard est traversé du nord au midi par une rue dite aujourd'hui la rue Moufetard, non pas que ce Bourg eût eu le nom de Moufetard, mais parce qu'elle conduit à la montagne où est bâti le Bourg Saint Marceau, dont le nom primitif en langage vulgaire étoit Mont-Cerard, ou Mont-Cetar; de même que le nom de rue S. Martin & de rue S Denis est donné à ces rues bien avant qu'on soit arrivé à ces Eglises, mais parce qu'elles y conduisent.

J'ai aussi trouvé que l'Abbaye de Sainte Geneviéve avoit dans le XIII siécle à Saint Medard un pressoir pour ses vignes; que l'imposition de la taille des habitans de ce bourg, pour la guerre de Philippe le Hardi contre le Comte de Foix en 1272, alla en total à la somme de trente sols. *Tab. S. Genov.*

A l'égard du nom vulgaire du fauxbourg, on disoit vers l'an 1390 *Saint Maart*, & on l'écrivoit de même. *Ibid.*

Un autre canton qui portoit dès le XIII siécle un nom très-ancien, & dont la situation étoit à Saint Medard, est le canton de Challoel ou Challo, dont il est fait mention dans les titres de Sainte Geneviéve d'environ l'an 1150. Cette Abbaye en retiroit chaque année un muid de vin, en payant pour cela neuf deniers à celle de Saint Victor. L'ancien Nécrologe de Sainte Geneviéve nous apprend que ce lieu avoit donné le nom à une porte du Bourg du côté de Saint Marcel. On y lit : *II Idus Novembris obiit Ursio Canonicus & Levita qui dedit arpenta vinearum, quorum unus est apud S. Marcellum ad Portam Chales, alius in valle Paris.* *Lib. Cons. fol. 23 & 35.*

C'est de M. Duchêne que nous tenons l'origine du nom de cette fameuse maison, que l'on trouve à main gauche en descendant le

Mont-cetard ou la rue Mou-fetard, & qui est appellée *le Patriarche*. Il nous apprend que c'est parce que le Cardinal de Chanac Limousin, Patriarche de Jerusalem, y avoit demeuré. Il ajoute qu'il la donna au College de Chanac, situé à Paris rue de Bievre. Il mourut à Avignon en 1404.

Hist. du Card. Franc. p. 682.

Jean Canaye est dit avoir été propriétaire de cette maison en 1562, lors du grand vacarme des Calvinistes dans ce quartier-là.

Reg. Parl. 28 Aug.

Le quartier de Lorcines, qui forme une partie de la Paroisse de Saint Medard, est construit sur le bord de la riviere de Bievre en remontant son rivage depuis le pont jusqu'aux Cordelieres inclusivement; c'est une longue rue qui vers sa fin, en remontant à la main droite, se trouve être sur la Paroisse de S. Hippolyte. Ordinairement, dans les titres depuis le XIII siécle ce canton a été appellé en latin *de Lorcinis* ou *de Laorcinis*, nom qui paroît avoir été fabriqué sur le françois Lorcines, car j'ai vu un titre de 1245, peut-être le plus ancien qu'on ait sur ce lieu, où il est nommé *Locus cinerum*. J'en dis un mot à l'article de l'Eglise de Saint Severin, à l'occasion du revenu de grain & de vin que l'Archiprêtre y avoit alors; ce qui fut cause que le chemin ou la rue, qui au sortir du clos de Ste Geneviéve conduisoit à ce quartier, fut appellé *Vicus S. Severini*, que Sauval avoit vu dans des titres, & dont il n'a pu dire la raison, faute d'avoir connu un acte de 1289 où cette redevance est marquée. Au reste, Lorcines n'est pas le seul exemple qu'on puisse produire, pour prouver qu'à Paris on a quelquefois changé *Loc* en *Lor*; il y a dans le Diocèse un village, qui dans tous les titres latins de tems immémorial est appellé *Locus Sanctorum*, & dont le peuple a fait Locsaint, puis Lorsaint, ensuite Lioursaint,

& enfin Lieurfaint. A l'égard de la raiſon du nom *Locus cinerum*, il vient, comme j'ai dit à l'article de l'Egliſe de Saint Severin, de ce qu'on y avoit trouvé ou tranſporté une terre propre à faire de la poterie, terre légere & cendreuſe : delà l'origine du nom de la rue Poterie Saint Severin donné à la rue qui y conduiſoit, ſelon le plan de Paris, laquelle n'eſt plus qu'un cul-de-ſac en forme d'équerre, fermant la nuit, & peut-être même qu'auſſi celui de rue des Poſtes a ſuccédé à celui de rue des Pots, qui auroit été uſité primitivement. Si je me ſuis un peu étendu ſur l'origine du nom de Lourſine, c'eſt pour inſinuer qu'il ne faut point l'écrire Lourſine par une S, ni L'Ourſine ou L'Ourcine avec une apoſtrophe.

On peut commencer le circuit de cette Paroiſſe dans le haut de la rue de Lourcine, un peu au-deſſus du Couvent des Cordelieres, & ſuivre le rivage gauche de la riviere de Bievre juſqu'au pont aux tripes. En cet endroit la Paroiſſe s'étend au-delà de la riviere juſqu'à la rue Fermoulin, dont elle a le côté gauche, & tout ce qui ſuit à la même main, laiſſant à droite la rue de la Muette & la rue Poliveau qui ſont de la Paroiſſe Saint Martin. Puis elle s'étend juſques vers les bords de la Seine, revient enſuite à gauche pour renfermer le Jardin Royal des plantes : après quoi elle a tout le côté gauche de la rue Coppeau en remontant ; puis de la rue Mouffetard elle a entierement le côté gauche en deſcendant : mais à l'égard du côté droit, elle ne commence qu'à la huitiéme maiſon, à compter depuis le coin de la rue Contreſcarpe. Après cela elle entre dans la rue Pot-de-fer, dont elle a les deux côtés juſqu'à la rue neuve Sainte Geneviéve, où elle commence à n'avoir plus que le côté gauche. Au bout de cette rue Pot-de-fer, elle coupe

la rue des Postes, & entre dans la rue des vignes dont elle a le côté gauche, perce jusqu'aux murs du jardin du Val de Grace, & va par la Cour Saint Benoît regagner la rue de Lourcine.

Lorsqu'on dédommagea les Curés de Saint Benoît, de Saint Hippolyte & de Saint Medard, du territoire qu'on leur avoit ôté quand on érigea Saint Jacques du Haut-pas en Eglise Paroissiale, on n'attribua à celui de Saint Medard que la huitiéme partie de la somme du dédommagement : ce qui fait juger que la distraction qu'on fit de sa Paroisse fut très-petite.

Les COUVENTS & COMMUNAUTEZ situés sur la Paroisse de Saint Medard, sont :

LES CORDELIERES situées au bout de la rue de Lourcines : elles ont été établies-là sur la fin du XIII siécle. Leur Eglise qui n'a qu'une Chapelle collaterale bâtie au septentrion, est du même tems. On y voit la tombe d'une Demoiselle Flore, femme de Gilles Grange, décédée en l'an 1300.

L'HOPITAL DE LOURCINES, dit à présent La Maladerie de Ste Valere. Il paroît par des titres du XVI siécle, qu'il avoit d'abord été fondé sous le nom de S. Martial Evêque de Limoges, & de Ste Valere Martyre de la même Ville : ainsi, il est à présumer que ce sont quelques personnes du pays de Limoges qui lui ont donné l'origine. Ce seroit la remonter bien haut que de l'attribuer à Guillaume & Foulques de Chanac, Limousins de naissance, qui ont gouverné l'Eglise de Paris depuis l'an 1332 jusqu'en 1349. J'ai vu un

acte de collation de cet Hopital faite par l'Evêque de Paris le 10 Avril 1515, sous le titre de S. Martial & de Ste Valere.

L'HOPITAL DE LA PITIE', ainsi dit à cause que la Chapelle est sous le titre de la Compassion de la Ste Vierge, a commencé en 1612, & a été mis en 1657 dans l'état où il est.

L'HOPITAL DE LA MISERICORDE, fondé en 1624 par Antoine Seguier Président au Parlement de Paris pour de pauvres Orphelines.

LES FILLES DE LA PROVIDENCE, instituées par Madame Pollalion, dont on a la vie publiée en 1744. Elles furent placées où elles sont en 1652.

L'HOPITAL DE S. JULIEN & Ste BASILISSE, établi en la rue Moufetard depuis l'an 1652 pour des pauvres femmes & filles malades. On y conserve une partie du chef de ce Saint Martyr Hospitalier, qui avoit été apporté d'Orient à la Reine Brunehauld, & qui a été durant plusieurs siécles dans l'Abbaye de Morigny proche Etampes, Chast. Mart. Bimest. pag. 109 & 110.

SAINTE PELAGIE Hôpital, faisant partie de l'Hôpital Général de Paris, établi vers 1665.

LES RELIGIEUSES de la Présentation de N. D. Prieuré de Benedictines, établi en la rue des Postes en 1671.

La Communauté de Ste AGATHE, ou de la Trape, autrement les Filles du silence, suivant l'Ordre de Cîteaux; établie en 1701, rue de l'Arbalestre, & détruite en 1753.

La Communauté de S. FRANÇOIS DE SALES, établie en 1702 par M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, pour les Prêtres devenus infirmes. Il y avoit eu en ce lieu un Couvent appellé les Filles de la Créche:

on en voit encore des vestiges dans le jardin.

Actuellement (en 1753) on est sur le point de voir cette Communauté de Prêtres transférée à Issy à la place où étoit une autre Communauté de Filles.

La Communauté des ORPHELINES, en la rue des vignes devenue un cul-de-sac, fut fondée vers 1710 pour des pauvres Orphelines de la campagne.

Reg. Archiep. LA CHAPELLE DU JARDIN ROYAL des Plantes. J'ai trouvé que Gui de la Brosse Medecin, Intendant de ce Jardin, voyant qu'il étoit loin de S. Medard, la fit bâtir, & obtint de l'Archevêque de Paris le 10 Décembre 1639, d'y pouvoir faire célébre les Dimanches & Fêtes, excepté à Pâques, reservé au Curé les enterremens, même celui du fondateur qui y avoit choisi sa sépulture dans un caveau. A la charge toutefois que le jour de Pâques, il seroit offert de la part de cet Intendant à la Messe Paroissiale un cierge blanc d'une livre avec un écu d'or.



CHAPITRE SECOND.

DU MONASTERE DIT L'ABBAYE

DE S. GERMAIN DES PREZ,

Et des Eglises qui ont été construites sur son ancien territoire ou qui en ont dépendu ; sçavoir Saint Germain le Vieux, Saint Sulpice, Saint André & Saint Côme,

NOus n'avons de monument qu'on puisse dire sans reproche, & qui soit du tems de la fondation de cette Eglise, qu'un seul mot dans la vie de Saint Germain écrite par Fortunat. Il y est fait mention d'un miracle qu'il opera en se transportant à la Basilique de Sainte-Croix, *cum ad Basilicam beatæ Crucis vir Dei procederet.* Quoique cette vie soit composée de 78 articles, il n'y a pas un seul mot sur la fondation de cette Eglise en l'honneur de S. Vincent par le Roi Childebert. On ne peut appuyer constamment l'existance de cette Basilique sous ce dernier titre, que par le 90 Chapitre de S. Gregoire de Tours *de Gloria Confessorum*, où il est dit qu'un paralytique se tenoit ordinairement au portique de la Basilique de S Vincent, dans laquelle le corps de Saint Germain reposoit ; & par le 33 Chapitre du huitiéme livre de son Histoire, où il est marqué que les prisonniers de Paris délivrés miraculeusement, accoururent à cette Eglise. Un monument d'avant le milieu du siécle suivant, qui confirme la dénomination

usitée par Gregoire de Tours, est le Testament du Roi Dagobert. Ce Prince ayant eu dessein de s'y faire inhumer, lui donna le village de Combs, & l'appelle pareillement *Basilica Domni Vincentii* : mais le premier qui ait parlé de l'étole de ce Saint Martyr, apportée d'Espagne par Childebert, & mise dans cette Eglise, est l'auteur du *Gesta Regum Francorum*, qui n'a écrit que vers l'an 720.

Aimoin le copie l. 2. c. 19.

. Par la suite insensiblement le nom de Saint Germain fut employé pour désigner cette Basilique, avec les noms de Ste Croix & de S. Vincent; & à la fin il prévalut, à cause du grand concours qui se faisoit à son tombeau, surtout depuis qu'il eut été tiré du lieu reserré où il étoit, pour être placé dans un endroit plus apparent de la Basilique. Dans les tems où l'on commença à l'appeller simplement l'Eglise de Saint Germain, quelques-uns, pour la distinguer de l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois, l'appellerent le nouveau Saint Germain. Cela se voit dans la convocation des Abbayes tant Seculieres que Regulieres, dont les membres devoient assister à l'anniversaire d'Etienne Comte de Paris, sur la fin du regne de Charlemagne.

Hist. Eccl. Par. T. 1. p. 304. ad an. 811.

Si Fortunat dans sa longue vie de S. Germain avoit seulement dit un mot un voyage en la Terre-sainte, que l'anonyme continuateur & interpolateur d'Aimoin de Fleury lui attribue, il seroit facile d'en conclurre que ce saint Evêque auroit fait un amas considérable de reliques pour son Diocèse, & que l'Eglise de S. Vincent en auroit été participante; mais un voyage de si long cours, qui n'a pu être fait sans que le saint Prélat ait operé quelque merveille digne d'être rapportée, a été absolument inconnu à cet écrivain, quoiqu'il fasse mention d'un grand nombre d'autres voyages

du même Evêque, pour avoir occasion de parler des miracles qu'il operoit en route. On doit voir par-là que je ne regarde point comme constant tout ce qui a été écrit sur les commencemens & les décorations de l'Eglise de Saint Germain, par Gislemar auteur de la vie de S. Droctovée, qui selon lui en fut le premier Abbé, non plus que ce qu'en a marqué le premier anonyme qui a interpolé & continué Aimoin de Fleury, & qui quelquefois ne s'accorde pas avec Gislemar. Ce dernier écrivain n'a vécu qu'assez avant sous le regne de Philippe I. J'ai vu un titre écrit de sa main, à la fin duquel il y a : *Ego Gislemarus Cancellarius scripsi & subscripsi.* Par cet acte, inconnu à Dom Mabillon quant à cette souscription, nous apprenons que ce Religieux de Saint Germain étoit Chancelier & Secretaire de la Communauté, ou au moins de l'Abbé Robert. C'est un *Cyrographe* de l'an 1070. que l'Abbaye fit avec Geoffroy Evêque de Paris, & dont j'ai donné communication aux deux sçavans Benedictins qui écrivent sur la Diplomatique. On ne trouvera point dans tous les Necrologes de cette Maison publiés par Dom Bouillard, d'autre Gislemar. Son nom est dans le second Necrologe au XV des Calendes de Janvier, immédiatement après celui de l'Abbé Hubert, mort peu d'années auparavant la date de cet acte. Il est vrai qu'on a trouvé un Gislemar dans une liste des Moines de Saint Germain au IX siécle, mais c'étoit un simple Religieux & sans qualité distinctive. Outre cela, Gislemar dans son ouvrage sur S. Droctovée, parle des ravages des Normans comme d'une chose déja très-ancienne, & il fait entendre qu'il y avoit si long-tems que la vie de ce Saint étoit périe dans les incendies causés par ces barbares, que personne ne se souvenoit plus de ses actions,

Tab. Epi Par.

mais que cependant l'on conservoit encore dans les Archives (dont sans doute sa qualité de Chancelier le rendoit dépositaire) quelques volumes très-anciens, où il étoit marqué que S. Droctovée en avoit été le premier Abbé. Outre la différence des tems, ce qui infirme encore le temoignage du premier continuateur & interpolateur d'Aimoin, est qu'étant d'un sentiment contraire touchant la primauté donnée à S. Droctovée dans le rang des Abbés de S. Vincent, par des écrits que Gislemar regardoit comme très-anciens *in tomis antiquissimis*, & l'attribuant à un nommé Authaire, cet interpolateur montre qu'il n'avoit point si exactement fouillé dans les Archives, qu'avoit fait par devoir de sa charge le même Chancelier Gislemar, puisqu'il ne connoissoit pas ces anciens monumens. Mais comme la premiere continuation des Annales d'Aimoin, faite à l'Abbaye de Saint Germain, fut plus commune & plus connue que la vie de S. Droctovée, d'autant qu'elle contenoit le catalogue des Abbés & des Doyens; delà vint que l'autorité de la vie de ce Saint ne put l'emporter, ni établir la croyance que S. Droctovée eût été le premier Abbé du lieu, à laquelle cependant on est revenu enfin : preuve sensible que les dernieres découvertes servent quelquefois à éclaircir la vérité.

Sæc. I Bep. p. 252.

Le principal monument, sur lequel j'ai cru pouvoir appuyer ce que l'on sçait de plus certain touchant l'édifice de l'Eglise de Ste Croix, S Vincent & S Germain, est la copie du Martyrologe d'Usuard Moine de cette Abbaye, contemporain de Charles le Chauve à qui il le dédia. Je dis la copie, parce qu'il y a de bonnes raisons, trop longues à déduire ici, pour prouver que ce que l'on a cru long-tems être l'original d'Usuard, n'est qu'une copie très-ancienne,

cienne, & en même tems parce que je l'ai vu qualifié d'une maniere assez incertaine de la main de Dom Mabillon à la tête du manuscrit même. (a) Quoique je ne puisse regarder ce volume comme l'autographe de l'Auteur, il me paroît cependant infiniment estimable, parce que je ne puis le croire posterieur au X siécle. En le plaçant dans ce siécle-là, ce degré d'antiquité suffit pour me le rendre très-précieux; & je suis bien trompé, s'il n'auroit pas appartenu à un Religieux nommé Harduin, qui professoit les sciences dans l'Abbaye de Saint Germain, & dont le décès est marqué dans le plus ancien Necrologe de la Maison au 29 Avril, immédiatement avant celui d'Haymon Evêque de Verdun, qu'on sçait être mort en 1024.

Il n'y auroit rien eu d'extraordinaire dans le procédé de ce Harduin qualifié *Magister*, quand il auroit reformé selon ses idées particulieres la copie qu'il avoit du Martyrologe d'Usuard, qu'il y eût raturé certains Saints pour en mettre d'autres, effacé certains éloges pour les tourner autrement; ôté certaines annonces étrangeres à la Maison de Saint Germain, pour y substituer des fêtes locales; supprimé des feuillets entiers, pour les récrire à neuf, & y faire tenir des augmentations considérables en pressant davantage l'écriture; ce

(a) L'avis récent qu'on y voit, commence ainsi: *Monitum de vetustate istius apographi seu potius autographi. Antiquitatis notitia istius apographi petenda est ex subjecto Necrologio, quod eadem manu exaratum est.* Ces derniers mots peuvent être sujets à de grandes discussions. L'auteur de ce *Monitum* avoit mis *Antiquitatis notitia istius apographi*; mais on s'apperçoit que d'*apo* il a depuis été fait *auto*; ensorte même que la queue du p de l'auteur est encore visible en 1749 que j'écris ceci.

qu'il avoit commencé, a été continué plus simplement par d'autres mains de deux siécles suivans, qui ont écrit à la marge ce qu'elles ne pouvoient inserer dans le texte.

Après cette notice sommaire de l'apographe d'Usuard, voici ce que j'ai cru devoir en tirer. Je vais avancer une chose qui pourra paroître surprenante; c'est que l'Eglise que nous voyons aujourd'hui, quoiqu'elle paroisse très-ancienne, est néanmoins le troisiéme ou quatriéme édifice, en comptant celui de la fondation. L'exemplaire du Martyrologe d'Usuard, dont je viens de parler, fait mention de trois Dédicaces : d'abord dans le corps de l'ouvrage au 22 Décembre on lit : *Parisius, Dedicatio Basilicæ in honore sanctæ Crucis & S. Vincentii Martyris.* On est persuadé que c'est la premiere Dédicace faite du vivant de S. Germain, & qu'il s'agit de l'Eglise bâtie par Childebert I, à laquelle Gislemar, Moine du onziéme siécle, attribue la description poëtique faite par Fortunat, de la Cathédrale de Paris, immédiatement après celle de son Clergé, & dans laquelle l'interpolateur d'Aimoin de Fleuri a cru sans preuve qu'il y avoit eu l'usage du chant perpetuel, appellé *laus perennis* : mais voici deux autres Dédicaces qui sont par addition à la marge du même exemplaire en deux jours differens. Il s'y lit au 21 Juillet, *Dedicatio Ecclesiæ Sanctæ Crucis & S. Vincentii Martyris*; & au 19 de Novembre : *Parisius Dedicatio Ecclesiæ in honore Sanctæ Crucis atque Sanctæ Dei genitricis Mariæ, & Sanctorum Martyrum Stephani, Vincentii & Sancti Confessoris Germani.* On ne peut entendre d'aucune de ces deux dernieres Dédicaces, celle qui fut faite en 1163 par le Pape Alexandre III, puisque son jour fut le 21 Avril : cette Eglise auroit-elle été rebâtie sous le regne de Pepin,

Aimon l. 4. c. 33.

avant que le corps de Saint Germain y fut transferé? Pour lors on en auroit fait une seconde Dédicace : mais il n'existe aucune preuve de cette reconstruction ; & si elle étoit arrivée, Usuard en auroit fait mention dans le corps de son ouvrage, au lieu qu'elle n'est que par une addition marginale dans la plus ancienne copie qu'on en ait. Il faut donc plutôt placer cette seconde Dédicace du 21 Juillet immédiatement après que l'on fut tout-à-fait en paix avec les Normans : comme ils avoient détruit & brulé cette Basilique, auroit-on resté durant la fin du IX siécle & pendant tout le dixiéme sans aucune Eglise? Il en fut rebâti plus vraisemblablement une sur les vieux fondemens, & elle fut dédiée le 21 Juillet : c'est celle que Morard, Abbé de cette Maison en l'an 1000, abbattit pour en construire une autre entierement neuve. Cet Abbé décéda en l'an 1014, & avant que l'Eglise fut achevée. Comme il est probable qu'il ne la commença qu'en l'an 1001, lorsqu'on fut revenu de l'opinion commune, que la fin du monde devoit arriver en 1000, il n'eut pas trop de douze ou treize ans pour avancer l'entreprise : mais il ne put la conduire à sa fin ; & avec un peu d'attention, on reconnoît aisément que ce qui forme aujourd'hui le chœur, les chapelles & le fond depuis les deux petites tours exclusivement, n'est que du milieu ou de la fin du XI siécle.

L'Abbé Morard ne conserva donc de l'ancienne Eglise que la grosse Tour, sous laquelle il fit construire le portail qu'on y voit : tous les piliers de la nef & de ses collateraux jusqu'aux cintres inclusivement, sont de son tems, aussi-bien que les quatre piliers qui supportent chacune des deux petites tours aux côtés du chœur. Les murs où sont enchâssés les vi-

trages, ont été refaits depuis; les voûtes surtout, en 1653. On a plusieurs exemples de murs ainsi rebâtis sur des piliers qui sont plus anciens de quelques siécles. Ce que Morard avoit pu construire, & qui se trouvoit sans Chapelles, ayant été couvert, il dut en procurer la Dédicace; & je pense que c'est la troisiéme de celles dont le Martyrologe cy-dessus cité fait mention, & qui fut célébrée le 19 Novembre, lequel de son vivant tomboit au Dimanche l'an 1010, ou bien en 1021 si c'est sous l'Abbé Ingon son successeur qu'elle fut faite; elle est écrite à la marge du Martyrologe d'un caractere plus récent que celle du 21 Juillet. J'observe en passant, que cette Dédicace du 19 Novembre est la premiere Dédicace où Saint Germain fut déclaré être l'un des patrons de cette Eglise; ce qui est encore une preuve qu'elle est une troisiéme Dédicace.

Il est facile de remarquer, que ceux qui ont continué cet édifice depuis l'Abbé Morard, n'ont pas suivi le même alignement que celui de la vieille Eglise, & que le fond est plus tourné au levant d'hiver, qu'il ne l'auroit été s'ils l'avoient suivi. Le couronnement de la grosse tour est d'une bâtisse toute semblable à celle des piliers de la nef, & par conséquent aussi un ouvrage de l'Abbé Morard: Aussi le continuateur d'Aimoin de Fleury dit-il, qu'il bâtit une tour, & qu'il y plaça une cloche. Quant aux dehors des deux petites tours situées aux côtés du chœur, ils ne paroissent être que de la fin de l'onziéme siécle. Ces tours étoient encore inégales, il y a trois ou quatre cent ans. L'Ordinaire de l'Abbaye écrit alors, dit de l'une qu'elle est *Turris major*, & marque que dedans il y avoit un autel de S. Michel: c'étoit la tour méridionale. L'autre tour placée au septentrion avoit alors un étage de

Hist. de l'Abb. S. Germ. pag.

moins, & on l'appelloit *Turris minor*; il est encore aisé de voir que l'étage superieur y a été ajouté depuis, & qu'il est moins régulierement construit que l'étage superieur de l'autre tour. Le même Ordinaire publié par Dom Bouillard nous apprend, que la Tour où étoient les cloches que l'on ne sonnoit qu'aux Grandes Fêtes, étoit nommée *Turris plumbata*, sans doute parce qu'elle étoit couverte de plomb. C'est celle du portail, & elle n'est plus couverte que d'ardoise.

J'ai avoué ci-dessus que le massif de cette grosse tour étoit du tems de la fondation de l'Abbaye. Je penserois aussi assez volontiers que certaines arcades & voutes, par ou l'on va de la tour septentrionale à la Chapelle de la Ste Vierge hors l'Eglise, après avoir descendu huit marches, peuvent être de ces tems-là ou approchant. Dom Edmond Martene en jugeoit ainsi.

Je ne m'étendrai point sur la belle Chapelle dont je viens de faire mention. Tous ceux qui ont écrit, en ont parlé comme d'un chef d'œuvre gothique du tems de S. Louis, aussi-bien que du Refectoire & du Chapitre. Mais qu'il me soit permis de faire une remarque sur un endroit de Dom Bouillard. Il assure, sans citer aucun garant, que les cryptes dont le Martyrologe qu'il a publié fait deux fois mention à l'occasion de leur double Dédicace, étoient à la place où cette grande Chapelle a été construite. Naturellement des cryptes sont pratiquées sous le rond-point des anciennes Basiliques, surtout lorsque le terrain de ces Basiliques a une pente prochaine. Dans cette supposition, ces cryptes de l'Abbaye de Saint Germain auroient pu être sous ce même rond-point que l'Ordinaire de l'Abbaye appellée *Chorea*, & avoir été perdues de vue, comme

Usuard. Martyrol. p. 91.

il étoit arrivé à l'égard de celles de la Cathédrale de Bayeux. Cependant, comme Dom Bouillard peut avoir trouvé quelque ancien titre, qui rappelloit le souvenir de la situation de ces cryptes, j'aime mieux acquiescer à son sentiment, d'autant que je me souviens qu'à l'Abbaye de Joarre en Brie j'ai vu une crypte considérable ailleurs que sous la grande Eglise.

La premiere Dédicace de ces cryptes de l'Abbaye, en quelque endroit du Monastere qu'on les place, fut faite le premier jour de Juin. C'est dont nous sommes instruits par un feuillet écrit après coup dans la fameuse copie du Martyrologe d'Usuard, dans laquelle il n'en avoit pas été parlé. Cette insertion ou interpolation est remarquable par l'épithete grecque *macharius* pour *beatus*, que l'auteur affecte de donner à S. Denis Evêque de Paris; ce qu'a fait aussi depuis lui Gislemar en sa vie de S. Droctovée, l'un & l'autre se conformant à l'opinion de l'Aréopagitisme de ce Saint, de laquelle Usuard avoit paru fort éloigné. Il est bon aussi d'observer dans cette même Dédicace, que S. Ansbert de Rouen, que le même Usuard n'avoit pas admis dans son Martyrologe, s'y trouve nommé dans le rang des patrons de l'un des cinq autels de ces cryptes. Tout cela fait juger que ces mêmes cryptes avoient été bâties & dédiées après la fin des guerres des Normans. Le besoin demanda qu'on les rebâtit encore depuis, & apparemment un peu après l'an 1000. Elles le furent en effet, & dédiées de nouveau le 10 Juin en l'honneur de tous les mêmes Saints que l'avoient été les anciennes, entr'autres du *macharius Dionysius*; mais à cela près, qu'au lieu de cinq autels, on n'y en érigea que trois.

Les plus célebres d'entre les anciens Monasteres renfermoient autrefois plusieurs Eglises

éloignées les unes des autres, dont les plus pe-tites n'étoient qualifiées que d'Oratoires. C'est ainsi qu'on appelle le titre de S. Pierre, dont le copiste de l'ouvrage d'Usuard marque la Dédicace au 9 Juin, comme d'une Chapelle détachée de la Grande Eglise. Elle étoit alors du côté septentrional; mais étant devenue incommode au Monastere, & le corps de S. Droctovée en ayant été tiré, on la rebâtit dans un lieu moins resserré, à l'endroit où depuis a été construite l'Eglise de la Charité. Elle étoit si caduque en 1557, que le Légat accorda alors des Indulgences, afin d'engager à faire des aumônes pour la rétablir. *Reg. Ep. Par. 7 Apr.*

L'Eglise de Saint Symphorien avoit aussi eu sa Dédicace particuliere faite le 19 Avril. Cette Eglise étoit au midi & peu éloignée de la grande Basilique. Le nom de S. Nicolas Evêque de Myre, dont le culte n'est devenu commun en France qu'au XI siécle, joint à celui de Saint Symphorien dans cette cérémonie, fait voir que c'est placer assez-tôt cette Dédicace, que de la mettre au XI siécle. En effet, l'écriture dont elle est marquée à la marge du Martyrologe, ne paroît être que du douziéme. Cette Eglise a été rapprochée du grand portail depuis ce tems-là; & ayant été reconstruite au commencement du dernier siécle, elle fut consacrée de nouveau le 27 Avril 1619 par S. François de Sales Evêque de Geneve: & depuis ayant été profanée, elle fut encore bénite en 1670 par M. Batailler Evêque de Bethlehem. Avant qu'on l'eût boisée ces années dernieres, on y voyoit l'inscription ancienne, gravée sur la pierre, pour perpétuer à la postérité la donation que le Roi Pepin fit à ce Monastere de la Terre de Palaiseau, lorsqu'on transporta de l'ancien Oratoire de Saint Symphorien dans la grande Basilique le corps de Saint Germain. Inscript. qu'on voit sur le bois.

Une quatriéme Eglise comprise dans le territoire du Monastere avoit été dédiée le 20 Mai sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, S. Laurent & S. Sulpice. Je remets à en parler plus au long à l'article particulier de l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice, qui en a retenu le nom & conservé la mémoire.

Hist. Univ. Par. T. 3. p. 454.

Sauv. T. 3 p. 62 des Pieces.

Ibid. p. 305.

Une cinquiéme & derniere Eglise étoit la Chapelle de S. Martin, où fut fondée en 1278 une Messe pour l'ame d'un des Ecoliers de l'Université, tué par les domestiques de l'Abbaye. Un titre de l'an 1286 l'appelle *Capella vetus S. Martini.* Ainsi dès-lors elle étoit ancienne. Un acte de 1423 la nomme S. Martin des Orges, & fait mention de son revenu. C'étoit un titre de bénéfice, puisqu'en 1496 elle fut permutée sous le nom de *S. Martini de Fossatis prope Monasterium S. Germani de Pratis*, conferée par l'Evêque en 1517 & 1518 sous celui de *S. Martini de Ogeriis in Abbatia S. Germani*, ou bien *de Orgeriis.* Ce surnom est fort ressemblant à celui des Orgerils, que porte une Eglise de S. Laurent au fauxbourg d'Orleans, mais l'origine en est inconnue. Si cette Chapelle de S. Martin fut détruite du tems des guerres des Anglois en 1368, il paroît par ce que je viens de dire, que depuis elle avoit été rétablie. Elle n'existe plus aujourd'hui.

Reg. Ep. 13 Apr.

Ibid. 17 Mart. & 23 Febr.

Jusqu'ici il y a eu divers sentimens sur l'antiquité qu'il faut donner au portail anterieur de l'Eglise de Saint Germain, & touchant les figures dont il est orné. Dom Mabillon & Dom Ruinart ont eu là-dessus divers sentimens. Un anonyme, qui paroît être l'Abbé des Thuilleries, a eu aussi des idées différentes sur ces points, & en a rabaissé l'antiquité de quelques siécles. De nos jours Dom Urbain Plancher, Benedictin de la même Congrégation,

Hist. de Bourgogne T. 1.

grégation, n'a pas craint de combattre ces différens degrés d'antiquité attribués à cet édifice, il m'a paru avoir rencontré plus juste en reculant l'époque de cette construction jusqu'au regne du Roi Robert, & je ne connois personne qui ait entrepris de le refuter. Je me suis déja déclaré ci-dessus en sa faveur. La forme des habillemens de l'Evêque qui y est représenté, & surtout celle de sa mitre à pendants, aussi-bien que son amict à plage ou à collier, n'indique ni le sixiéme ni même le huitiéme siécle. On peut en faire la comparaison avec la figure de S. Remi, gravée dans les Notes de Dom Hugues de Menard sur le Sacramentaire de S. Gregoire, pag 364. Mais comme Dom Plancher a jugé plus sainement que les autres sur le tems de ce portail, il auroit du aussi examiner de plus près les statues des Rois & des Reines qui y sont. Les plus sçavans n'ayant pu là-dessus porter un jugement uniforme, l'examen que j'ai fait d'autres pórtiques m'a fait penser que ces Rois & ces Reines sont comme ailleurs des Rois & des Reines de l'ancienne Loi, excepté les deux Rois les plus éloignés de la porte. Les raisons en sont déduites dans un Mémoire que j'ai dressé séparément. Ce portail me paroît avoir été retouché. Il devoit avoir dans son milieu un trumeau auquel les deux battans de la porte venoient aboutir : & ce trumeau de pierre devoit représenter Jesus-Christ auteur de la nouvelle Loi, de même qu'il est en plusieurs Eglises anciennes, entr'autres à Notre-Dame de Paris : mais comme ce même trumeau nuisoit souvent au passage, il fut ôté de là, il y a plusieurs siécles, & pour supporter le mur, on mit dans le haut une grande pierre traversale, telle apparemment qu'on la voit encore qui représente la Cene, ainsi qu'on en mettoit

Mem. de l'Acad. des Inscript. de l'année 1751.

autrefois au retable des autels. Le trumeau enlevé de cette place, fut probablement appliqué par la suite contre le mur dans l'Eglise dans le côté septentrional de la nef, avec la statue qui y étoit adherente. Je croi pouvoir conjecturer que cette statue déplacée, & dont le visage étoit défiguré par la vétusté, donna occasion à bien des raisonnemens, de même qu'avoit fait un semblable trumeau exposé ci-devant au parvis de la Cathédrale de Paris, & dont j'ai parlé à l'article de Notre-Dame; & il n'est pas étonnant que dans la suite on l'ait pris pour une statue de la Déesse Isis.

Ci-dessus pag. 12.

Ce trumeau déplacé aura été pris d'autant plus facilement pour cette Déesse, qu'il pouvoit contenir dans le bas la représentation de quelques especes de serpens, comme celui du parvis de N. D. Le nom d'Issy qui avoit été le plus prochain village de ce côté là durant plusieurs siécles, aura aidé à cette interprétation : car on a cru autrefois que la même Isis y avoit été honorée.

Une autre antiquité qui a été négligée de nos jours dans la même Eglise, est le tombeau qui y fut découvert en 1704, à l'endroit où l'on posa les fondations du nouvel autel, & qu'on ne daigna pas ouvrir, quoique les sculptures dont il étoit orné à l'exterieur dussent exciter la curiosité. On laissa ce tombeau à la même place.

Hist. de l'Abbé S. Germ. p. 311

Le nouvel autel dont je viens de parler, n'a pas succédé immédiatement à celui que le Pape Alexandre III avoit consacré en 1163. Il en avoit été dressé un autre à l'ancienne place en 1557. Depuis il y avoit eu du changement en 1653 : & un autel reconstruit de nouveau avoit été béni par François Batailler, Evêque de Bethlehem, en 1678. Par tous ces changemens, le grand autel se trouve aujourd'hui

au milieu de l'Eglise entre la nef & le chœur. Le tombeau de Saint Germain est enfermé sous cet autel, & la châsse qui renferme son corps est élevée au-dessus. L'autel matutinal, que quatre Evêques de la suite d'Alexandre III avoient consacré au fond du sanctuaire, a été entierement détruit, & le siége Abbatial mis en sa place; ensorte qu'il n'est resté du nom de Saint Germain vers le fond de ce sanctuaire, qu'un puits appellé *le puits de Saint Germain*. Ce puits existoit dès la fin du IX siécle. Abbon, Moine de ce lieu en fait mention dans son Poëme du siége de Paris par les Normans, dont il fut témoin, & il assure que dès-lors on en buvoit de l'eau pour être gueri de la fiévre, comme l'on fait encore. Son ouverture est entre les deux premiers piliers du fond de ce sanctuaire en tirant au côté septentrional. Elle est maintenant cachée par la boiserie.

Les châsses, qui selon l'ancienne disposition auroient du rester au fond avec celle de Saint Germain, ont été avancées vers le milieu, & placées autour de six piliers, sçavoir quatre de la croisée & deux du chœur. Elles sont au nombre de huit, & la plupart contiennent des corps saints apportés d'ailleurs.

Après le corps de S. Droctovée, premier Abbé du Monastere de S. Vincent de Paris:

Celui de S. Venant Abbé à Tours, mort au V siécle.

Celui de S. Leufroy Abbé au Diocèse d'Evreux, décédé en 738.

Celui de S. Turiaf, Evêque de Dol, mort en 749. Ces deux derniers avoient été mis en dépôt à Saint Germain à la fin du IX siécle.

Ceux des Saints George & Aurele, & une partie de celui de Ste Natalie, martyrisés en Espagne en 852.

Et enfin des Reliques de S. Amand Evêque de Mastrict, mort en 679, dont le corps fut apporté à Paris du tems des Normans. On m'a dit que l'une de ces huit châsses ainsi élevées n'a point de dénomination.

Je n'ai rien à observer sur ces châsses, sinon que dans une calamité arrivée vers l'an 1490, on résolut à l'Abbaye de porter la châsse de S. Turiaf dans une Procession solemnelle, & qu'afin que le Clergé y parût nombreux, l'Evêque de Paris, à la priere de l'Abbé, enjoignit aux Curés d'Issy, Vanves, Clamart, Meudon, Bagneux & Fontenet, d'y assister le jour que cet Abbé assigneroit. Ce fait sert à confirmer ce qui se trouve dans le Breviaire de Paris au 13 Juillet.

Reg. Ep. Par. 29 Jul.

La châsse du corps de S. Maur d'Anjou, tirée de l'Abbaye de son nom proche Paris, apportée en cette Eglise en 1750, & conservée dans le Trésor, attend une place encore plus distinguée que les huit châsses précédentes, surtout s'il est vrai que le grand nombre de phalanges & autres petits os qui y sont contenus dans un sac de toile avec des cendres sépulcrales, soient de deux Saints, de la premiere célébrité, sçavoir de S. Pierre prince des Apôtres, & de S. Etienne, premier des Martyrs, comme il paroît qu'on le prétend à la page 15 d'un écrit anonyme, imprimé in-4° dans la même année, sans nom d'Imprimeur.

Les Historiens de cette Abbaye n'ont pas connu un état des Reliquaires & autres piéces d'argenterie, aussi bien que des ornemens qui furent engagés par le Monastere à l'Abbaye de Saint Magloire au mois d'Août 1346 dans le tems que cette Maison avoit besoin d'argent, s'étant obérée à l'occasion de ses procès contre l'Université. Ce que j'y ai remarqué de conforme aux anciens rits de l'Eglise de Paris, est

que cette Abbaye avoit comme elles des aubes parées, c'est-à-dire garnies de plages ou paremens d'étoffes précieuses dans le bas, devant & derriere & aux poignets. Alors les Grandes Abbayes observoient beaucoup de pratiques semblables à celles des Cathédrales : Celle de S. Denis en pratiquoit plus qu'aucune.

Lorsqu'on bâtit les maisons des Marchands de la Cour de l'Abbaye vers le commencement du présent siécle, on découvrit en terre une grande quantité de cercueils de pierre tendre ou de plâtre : ce qui marque la dévotion qu'avoient eu anciennement les Parisiens de se faire inhumer aux cimetieres proche les Basiliques où reposoient les Saints. On en découvrit encore à trois ou quatre pieds en terre au mois de Mai 1748, beaucoup d'autres semblables proche le portail de la rue Ste Marguerite à droite en allant à l'Eglise, lorsqu'on bâtit les petits logemens qu'on voit du côté du jardin du Palais Abbatial. Ce qui en prouve la haute antiquité, est qu'à la tête de quelques-uns au côté exterieur, étoit figurée une croix & une colombe sur cette croix. On n'y remarqua point autre chose.

La belle Chapelle interieure de Notre-Dame est aussi mémorable par les sépultures qui y sont. Il y a celles des Abbés de Saint Germain qui l'ont fait construire au XIII siécle ; celle de Pierre de Montreuil Architecte, qui l'a bâtie. On y enterre les Généraux de la Congrégation de S. Maur & autres premiers de la Maison. Dom Jean Mabillon y fut inhumé en 1707 proche le mur à droite en entrant. En y faisant un vestibule en 1748, on y a placé plusieurs vieilles tombes dans une situation contraire à leur position primitive, c'est-à-dire les pieds des effigies étendus vers le couchant : ce que j'ai cru devoir observer, afin

qu'on n'y soit point trompé dans la suite. Les anciens Benedictins au XIV siécle venoient faire l'Office éntier dans cette Chapelle le jour de l'Annonciation, qui étoit celui de la Grande Fête de la Ste Vierge, conformément à l'ancien esprit de l'Eglise. En 1562, que les Religieuses de l'Abbaye de Chelles se retirerent au Monastere de Saint Germain à cause des troubles, ce fut en cette Chapelle qu'elles chantoient l'Office. Il est fait mention de la même Chapelle dans les Regîtres de l'Archevêché, à l'occasion de quelques Sacres d'Evêques qui y ont été faits. Les Religieux y chantent leur Messe conventuelle le premier Maï, pendant que le Clergé de l'Eglise Archipresbyterale de Saint Severin chante sa Messe de Paroisse au Choeur.

Reg. Ep. 1 Jan. 1606.

Le Catalogue des manuscrits de ce Monastere m'a fourni les Ecrivains suivans ; Deux Abbés & quatre Religieux, qui sont dits être de l'Abbaye de Saint Germain des Prez.

Joannis de Precy Abbatis. Traduction Françoise du commentaire de la regle de S. Benoît, par Bernard. num. 963.

Guillelmi Abbatis Commentaria in vetus Testamentum. num. 122.

Gordoni Monachi Comment. in Evangel. S. Joan. num. 681.

Placidi Legerii Monachi sermones. num. 1552.

Rainaudi Gibonii Commentar. in PS 61.

Petri Parisolli sermones. n. 1332.

Dom Mabillon fait mention de quelques livres de Retractations, composés avant l'an 1300 par Gislemar Moine de ce même Monastere.

Annal. l. 5 p. 137.

J'ai observé à l'article de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, qu'en mémoire de la résidence qu'y fit le Pape Eugene II, il y eut à l'enclos de l'Abbaye une porte qui fut nommée la Por-

re Papale. Il en fut de même à Saint Germain par rapport à l'entrée qu'y fit en 1163 le Pape Alexandre III. La Porte Papale étoit située du côté de la rue dite à présent la rue S. Benoît, beaucoup plus bas que celle par laquelle on entre en la Cour de l'Abbaye par la même rue.

Ancien Plan de S. Germ. Bouillart p. 160.

EGLISE
DE S. GERMAIN LE VIEUX
ou plutôt
L'EVIEUX,
Anciennement dépendante de Saint Germain des Prez.

TOus les Auteurs des descriptions modernes de Paris avancent, que dans le lieu où est cette Eglise, ou au moins dans les environs, il y a eu un Oratoire du titre de S. Jean-Baptiste; c'est un sentiment dont je n'ai pas intention de m'éloigner. Quelques-uns d'entr'eux ont assuré que cet Oratoire avoit été bâti par Saint Germain de Paris, lorsqu'il résida dans cette Ville avant que d'en être Evêque : mais aucun ne cite d'anciens monumens pour établir ce dernier fait. Il faut donc pour cela en revenir aux Fonts Baptismaux dont j'ai déja parlé aux pages 20 & 388 & en effet, quoique ce lieu ne touche pas immédiatement à la Cathédrale, la distance dont il en est, n'est pas assez considérable pour empêcher de croire que là étoient les Fonts du

Du Breul l. 1. p. 74.

titre de S. Jean, où depuis que la Cathédrale fut construite, l'on apporta les enfans de la Cité de Paris pour être baptisés, le voisinage de la riviere étant d'une grande facilité pour avoir de quoi y baptiser par immersion suivant l'ancien usage; car alors le lit de la Seine n'étoit pas retenu par un Quai élevé comme aujourd'hui du côté de l'Isle. D'ailleurs nous apprenons par le livre des miracles de Ste Geneviéve, à l'occasion d'un débordement de cette riviere arrivé dans la Cité sous l'Evêque Incade entre 811 & 832, que la maison où cette Sainte décéda étoit sur le bord de l'eau, voisine de l'Oratoire de S. Jean-Baptiste, lequel étoit même sur son fond, & dans lequel, suivant l'ancien écrivain de sa vie, elle avoit fait rassembler les Dames de Paris pour se mettre en prieres lors du bruit de la venue d'Attila, comme dans un lieu sûr. Ces témoignages venant au secours de la tradition de S. Germain le Vieux, (*a*) aussi bien que le voisinage de la Chapelle de Sainte Geneviéve nouvellement détruite, m'ont fait penser que c'est en mémoire de l'Oratoire de S. Jean, que le culte en fut transferé depuis avec distinction dans la petite Eglise voisine, que les Religieux de Saint Germain des Prez pouvoient avoir eu du don de quelque Evêque de Paris, pour y mettre à couvert des Normans les reliques ou autres effets de leur Eglise, de même que l'Abbaye de Sainte Geneviéve & le Clergé de Saint Germain l'Auxerrois avoient eu un lieu de refuge dans la Cité. C'est tout ce qu'on peut dire là-dessus de plus vraisemblable; sans aller chercher dans le quartier de la Gré-

Boll. T. 1. Jan. p. 148.

(*a*) Je me conforme à l'usage d'écrire *Le Vieux*, quoiqu'il ne soit pas meilleur (comme on va voir) que celui d'écrire *Fauxbourg* au lieu de *Forbourg*.

ve hors du vrai Paris des choses qui se trouvent toutes avoir été dans la Cité.

Un des fragmens de la Chronique de Saint Germain des Prez du XII siécle, & inférés dans Aimoin de Fleury, marque à l'occasion du retour des Normans à Paris en 886, que le corps de Saint Germain fut porté alors dans la Cité en une Celle ou petit Monastere qui appartenoit à son Eglise du fauboung, & que sa protection servit beaucoup à empêcher l'entrée de ces Barbares. S'il est vrai que ce fut dès le tems auquel ce saint corps fut retiré de cet Oratoire, que les Religieux de l'Abbaye y laisserent un os du bras, il en faut conclurre, que c'est aussi ce qui fut l'occasion de lui donner peu à peu le nom de Saint Germain. Mais le plus difficile est de sçavoir pourquoi on l'auroit surnommé *le Vieux*, puisque c'étoit l'Eglise la plus nouvelle qui fût dans tout Paris entre celles du nom de Saint Germain. Il reste un acte autentique de l'année 811, dans lequel sont nommées deux Eglises de Paris comme existantes alors; l'une dite *Sanctus Germanus* tout simplement, qui est Saint Germain l'Auxerrois; l'autre appellée *Sanctus Germanus novus*, qui doit être Saint Germain des Prez, lequel n'avoit pû commencer à être dite de S. Germain que depuis soixante ans, sçavoir dans le tems de la translation du corps de ce Saint, faite en l'an 754. Pourquoi donc auroit-on pu s'aviser raisonnablement d'appeller *S. Germanus vetus*, une Chapelle qui n'a pu commencer à regarder Saint Germain Evêque de Paris comme son patron, qu'après l'an 886. Il est incompréhensible comment on a pu s'accoutumer à appeller l'ancienne Eglise *Sanctus Germanus novus*, & la nouvelle *Sanctus Germanus vetus*. Ainsi on ne doit pas regarder comme recevable la raison que quelques-uns

Parv. Pastorale Hist. Eccl. Paris. T. 1. p.

ont donné de ce nom, disant que c'est parce que Saint Germain avoit logé en ce lieu avant son Episcopat, qu'on le nomma vers l'an 900 Saint Germain le Vieux. Peut-être faut-il écarter en cette occasion toute idée de vieillesse ou vétusté, & dire qu'originairement on a eu intention de signifier une Eglise située dans un lieu aquatique & sur le bord de la riviere : Saint Germain l'Aivieux, ou l'Evieux, *Sanctus Germanus Aquosus*, & que c'est la ressemblance de la prononciation qui a fait changer la maniere d'écrire le nom; ensorte que l'on aura depuis substitué dans les titres latins l'adjectif *Vetus* à celui d'*Aquosus* : ce qui étoit déja d'usage au XIII siécle. (*a*) Le nom de *Palus*, qui étoit là avant qu'on eût élevé le terrain, est encore resté au quartier. On dit *le Marché Palu*.

Au reste, cette Eglise étoit érigée en Paroisse dès le commencement du XIII siécle. Elle se trouve dans le Pouillé de Paris du même siécle au rang de celles qui étoient de la nomination de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, & sous le nom alteré de *Sancti Germani veteris*. Les Religieux céderent ce droit de présentation à l'Université de Paris en 1368, en échange d'une Chapelle de l'Université qui leur convenoit, étant proche leur jardin.

Il ne faut pas croire que cette Eglise ait toujours été élevée comme elle est & environnée des mêmes rues. Les élévations du terrain & les changemens de rue & de place n'étant pas de mon objet, je n'en dirai qu'un mot, & ce sera sur celle de Lormerie. On commença à

(*a*) On dit encore Evier & Aivier pour *Aquarium*, & on a dit Eve pour *Aqua*. L'Abbé Chastelain a rendu en latin Neaufle le vieux par *Nidalfa aquosa*, & il l'écrivoit l'Evieux. *Martyr. Univ. p.* 1046.

rebâtir l'Eglise il y a environ six vingt ans. Le Grand autel construit alors, fut béni en 1533 par l'Evêque de Megare, aussi-bien que la Chapelle du Sépulcre, par la permission de l'Evêque de Paris. Ce ne fut qu'en 1544 qu'il fut accordé au Curé & Paroissiens de cette Eglise de faire porter dans la suite une banniere aux Processions selon la coutume des autres Paroisses. La raison pour laquelle elle n'en avoit pas porté anciennement, pouvoit lui être commune avec dautres qui avoient été à la nomination de l'Abbé de S. Germain. Le portail & le clocher ne sont que de l'an 1560.

Reg. Ep. 30 Mart.

Ibid. 26 Maii 1544. Perm. Joann. Vic. Gen.

Le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450, après avoir marqué la nomination de cette Cure, comme appartenante au Recteur & à l'Université, & avoir ajouté que son ancien revenu est de trente livres, marque qu'il y a aussi en cette même Eglise une Chapellenie du titre de Ste Catherine à la présentation des héritiers de M. Etienne de la Clergerie *de Clergeria*. En 1462, François le Maire épicier y présenta, comme fils de Jacques qui étoit le plus proche parent d'Etienne de la Clergerie, neveu de Guerin fondateur.

Tab. Ep. in Spir.

Le territoire de Saint Germain le vieux commence du côté du Petit-Châtelet, aux maisons qui sont face à la porte de l'Hôtel-Dieu sur le Petit-pont; il continue au premier coin à gauche, & comprend toutes les maisons qui sont à la même main : il n'a à la rue du Marché neuf du côté de la rue de la Barillerie, que les deux premieres maisons les plus proches du Marché; mais il a toutes celles du Marché, & autres qui sont proche l'Eglise : le côté gauche de la rue Marché-palu; toute la rue de la Calendre, excepté du côté gauche les deux maisons les plus voisines de la rue de la Barillerie, & du côté droit les qua-

tre ou cinq dernieres maisons du même bout
A l'entrée de la rue S. Eloy par la même ru
de la Calendre, il comprend trois ou quatr
maisons de chaque côté. A l'entrée de la ru
aux Féves il en a cinq ou six à droite, & troi
ou quatre à gauche. Au commencement d
la rue de la Juiverie du côté gauche, il a le
quatre ou cinq premieres maisons; & à l
main droite de la même rue, il a la troisiéme
quatriéme & cinquiéme maison d'après la ru
S. Christophe.

On dit une chose remarquable sur la cin
quiéme maison qu'on trouve à main droit
dans la rue de la Calendre, en y entrant pa
le coin de celle de la Juiverie. Il est de tradi
tion, que c'est là qu'étoit celle où S. Marce
Evêque de Paris vint au monde: elle a pour
enseigne l'image de ce Saint & de Ste Gene
viéve; le Clergé de N. D. fait une station
devant cette maison le jour de l'Ascension
auquel on porte en procession la châsse du mê
Lib. 1. p. 73. me Saint. Quoiqu'on voye par une charte rap
portée dans Dubreul, que le Chapitre de S.
Marcel n'a pas toujours eu de droit sur cette
maison, & que c'est seulement en 1230 qu'il
en eut le cens, par échange avec les Tem
pliers pour une maison de sa censive de S. Hi
laire: néanmoins les Receveurs de cette Col
légiale marquoient dans leurs livres dès l'an
1230, que cette maison voisine de Saint Ger
main le vieux, par laquelle on alloit du Petit
pont à la place de S. Michel du Palais, étoit
celle *in qua natus fuit beatus Marcellus patro*
nus noster; & ils ajoutent que de leur tems el
le avoit pour enseigne *ad galeam*.

La rue où est située cette maison, est dési
gnée en ces termes dans un acte de 1230:
Via quâ itur à parvo ponte ad plateam S. Michae
lis, cela s'entend de S. Michel du Palais: En

ſuite vers l'an 1300, on appella la moitié orientale du nom de la grande Orberie, parce que la ruelle dite depuis du Four-baſſet s'appelloit la petite Orberie. Mais il faut ſçavoir que ce mot *Orberie* étoit une alteration de celui de Lormerie, qui étoit devenu ſon nom depuis que les Lormiers, eſpece d'artiſans en fer & en cuivre s'y étoient aſſemblés. Par la ſuite le terme de l'Orberie ayant prévalu lorſque les Lormiers ſe diſperſerent, ou qu'ils allerent demeurer dans un autre quartier; s'étant formé en ce lieu une place d'herbiers, on crut que l'Orberie ſignifioit l'Herberie, qui fut auſſi écrit par quelques-uns l'Arberie. Mais comme la plupart des rues qui ont des noms de métiers, n'ont gueres commencé que vers le regne de Philippe-Auguſte, je conjecture que cette rue avoit eu primitivement, ſuivant l'ancien uſage, le nom de l'Egliſe qu'on y voyoit.

Gloſſ. Cangii voce Lormarius.



EGLISE
DE SAINT SULPICE,

Située sur le territoire du Monastere de S. VINCENT, *dit*

S. GERMAIN DES PREZ.

CE que j'ai rapporté cy-dessus page 430 du martyrologe d'Usuard conservé à Saint Germain des Prez touchant la Dédicace d'une Eglise dont S. Jean-Baptiste étoit le premier Patron & Saint Sulpice le dernier, m'a frayé le chemin pour penser que cette Eglise qui devoit être distincte de la grande Eglise de l'Abbaye, & n'en devoit cependant pas être fort éloignée, a été située au lieu même où est bâtie celle de Saint Sulpice ou aux environs, & que c'étoit l'Eglise baptismale du Bourg de l'Abbaye : ensorte que ce Bourg auroit eu son baptistere comme la Cité avoit le sien à Notre-Dame dans les siécles reculés. On sçait que par lettres du Roy de l'an 1297 ce bourg appellé *Villa Sancti Germani* fut déclaré n'être compris dans les Fauxbourgs de Paris. Le sentiment de ceux qui croyent que c'étoit la Chapelle de S. Pierre occupée aujourd'hui par les Religieux de la Charité, qui étoit ce baptistere, m'a paru être fondé sur un monument trop récent & trop équivoque, quoique cité par Sauval, pour pouvoir faire foi; l'auteur qui vivoit vers l'an 1430 faisant le catalogue des dépendances de l'Abbaye, s'explique en ces termes : *In Villa*

Du Breul p. 252.

T. 1. p. 434.

Sancti Germani propè Parisios, Ecclesia Sancti Sulpitii quæ est Capella beati Petri in atrio ejusdem Villæ. Ce texte est si visiblement corrompu, que Dom Bouillard a cru le devoir donner d'une autre maniere sur un manuscrit de la fin du XIV siécle, où ces deux lieux *Ecclesia Sancti Sulpitii*, & *Capella Sancti Petri* sont distingués l'un de l'autre. Hist. Saint Germ. p. CLXXV.

La Chapelle de S. Pierre qu'on a appellé S. *Pere*, comme on fait encore à Chartres, à Auxerre & en beaucoup d'autres lieux, & qui a donné son nom à la rue que l'on nomme aujourd'hui par corruption *des Saints Peres*, avoit toujours été au même lieu depuis sa premiere construction, elle pouvoit avoir été bâtie en mémoire de ce que les cryptes de la grande Eglise de Saint Germain démolies ou bouchées, avoient été sous l'invocation de S. Pierre. L'Eglise de Saint Jean-Baptiste, Saint Laurent & Saint Sulpice a toujours aussi été dans l'endroit où on la voit, & où elle est connue sous le titre de ce dernier saint. Il peut seulement se faire que pendant quelques années on ait fait les fonctions curiales en cette Chapelle de S. Pierre pour une partie du Bourg de S. Germain, pendant qu'on bâtissoit l'Eglise de Saint Sulpice, qui a été dernierement abbatue ; & c'est ce qui auroit porté à croire que S. Pierre étoit le premier Patron de la Paroisse de Saint Sulpice.

Le caractere dont est écrite dans le martyrologe d'Usuard l'annonce de la Dédicace de Saint Jean, Saint Laurent & Saint Sulpice au 10 May paroissant être d'environ l'an 1100 ou 1150, l'on peut fixer l'époque de cette Dédicace à la fin du XI siécle : mais insensiblement l'usage qui fait abreger l'énumeration des Patrons des Eglises, aura porté à ne conserver ici que le dernier. Quoique le

premier Curé de S. Sulpice connu soit Radulfe qui vivoit en 1210 sous lequel l'étendue de la Paroisse fut diminuée du côté de Paris à l'occasion des nouveaux murs de la Ville construits par ordre de Philippe-Auguste, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en eut eu aucun auparavant. On voit dans un titre rapporté dans du Breul les relations où étoit avec l'Abbaye ce Prêtre de Saint Sulpice, pour le gouvernement de sa Paroisse. Le détail fait voir combien les choses changent avec le temps.

Les anciennes Eglises Paroissiales dépendantes des Abbayes avoient ordinairement assez près d'elles un cimetiere : & on y enterroit les morts jusques dans le parvis ou *Atrium* de l'Eglise, d'où même l'on croit que le nom d'*Atrium* a signifié souvent un cimetiere. Or c'est dans le parvis de Saint Sulpice qu'ont été trouvés en 1724 deux sépulcres de pierre les pieds tournés vers l'orient, l'un de cinq à six cens ans, l'autre d'environ mille ans. Le premier indiquoit le XII siécle ou environ à en juger par la plaque de cuivre émaillé qu'on y trouva représentant l'histoire d'Elie & de la veuve de Sarepta (*a*), ce qui denote une sépulture chrétienne. L'autre tombeau de pierre étoit aussi d'un chrétien nommé Herluin, avec une inscription en caracteres du VIII siécle au plûtard, dont voici la teneur : *Hic jacet inclusus Tetopi de stirpe creatus Herluinus* (b) *comdam vocatus nomine qui obiit L.* Les connoisseurs en ont jugé par la gravure qui est dans un journal. Ainsi on ne

Mercure de France Mai 1724.

(*a*) Je conserve ce petit monument parmi mes curiosités.

(b) Cet *Herluinus* est peut-être un Comte de ce nom qui a vécu sous le Roi Pepin. *Annal. Bened. T.* 2. La lettre L. qui termine l'épitaphe signifie apparemment *Quinquagenarius.*

peut

peut gueres douter que la destination chrétienne de ce lieu n'ait environ mille ans d'antiquité. L'éloge qu'Usuard fait de S. Sulpice en son martyrologe, suppose que ce saint lui étoit particulierement connu; & peut-être dès son temps, c'est-à-dire au IX siécle, il étoit patron de l'Oratoire de ce lieu là. Ce dégré d'ancienneté peut servir à prouver que le Prêtre préposé à toute la Paroisse, residoit à Saint Sulpice, & qu'il a seulement pû être autrefois dans l'usage d'aller par droit ou par charge, au nom de l'Abbaye, officier à certains jours dans la Chapelle de S. Pierre, & d'y venir en Procession avec ses Paroissiens, ainsi que le marque un titre de l'an 1380 conservé à l'Abbaye de Saint Germain: & par conséquent la fréquentation de cette Eglise de Saint Pierre n'est point une preuve démonstrative qu'elle ait été l'ancienne Paroisse.

La partie de l'Eglise de Saint Sulpice qui fut abbatue en 1646 étoit la plus ancienne: mais comme il n'en est point resté de dessein, on ne peut pas dire précisement de quel siécle elle étoit; on peut conjecturer seulement qu'elle étoit du XIII siécle, parce que ce fut alors que l'affranchissement accordé aux habitans rendit le bourg plus peuplé. La nef que nous avons vue au commencement du siécle où nous sommes étoit un accroissement qu'on lui avoit donné sous le regne de François I, & comme la voute en étoit fort étroite & fort basse, cela laisse à penser que l'ancienne Eglise n'avoit pas été plus élévée ni plus large. Cet accroissement que j'ai vû dès l'an 1701, étoit assez récemment fait en 1548, lorsque l'Evêque de Megare y bénit un autel avec la permission de l'Evêque de Paris. *Reg. Ep. 11 Mart. 1548.*

L'affranchissement dont je viens de parler avoit été accordé en 1247 à tous ceux

du bourg S. Germain qui étoient serfs par l'Abbé Hugues d'Issy & par son successeur, moyennant certaines redevances, du nombre desquelles étoient les pains du lendemain de Noël, & une redevance de vin, d'autant qu'une grande partie du territoire de Saint Sulpice étoit en vignes : d'où il est aisé d'inferer que plusieurs des habitans n'étoient encore que de simples vignerons. On lit aussi dans ces lettres de manumission que les femmes après la célébration de leur mariage, & après leurs relevailles continueroient de se rendre à l'Eglise de l'Abbaye comme à l'Eglise matrice.

Hist. S Germ. Preuves p. LX.

Les Religieux de leur côté qui étoient alors dans l'usage de sortir aux Processions des Rogations, alloient le premier jour à Saint Sulpice ; le second jour à Saint Pierre : le troisiéme jour ils se transportoient au-delà de leur territoire, sçavoir à Notre-Dame des Champs où sont à présent les Carmelites Fauxbourg S. Jacques.

Ibid. pag. CLI.

Dès le XIV siécle au moins la Paroisse de Saint Sulpice avoit une Fabrique, sous le nom de laquelle les actes se passoient. On m'a fait voir le sceau de cuivre qui a servi à les sceller, & qui a été trouvé dans un champ à Mont-rouge en cette présente année 1753, S. Sulpice y est représenté en mitre, tenant une Croix, & benissant un estropié avec cette inscription autour, en lettres capitales gothiques : S. FABRICE SᵀI SVLPICII PPE PAR.

Un Abbé de Saint Fuscien proche Amiens nommé Audrand a fait dans la Paroisse de S. Sulpice une fondation vers l'an 1570. Il a laissé huit cent livres pour marier tous les ans huit orphelines de la Paroisse à chacune desquelles on doit donner cinquante livres ; & vingt francs pour quatre écoliers à chacun

Ex Notis D. du Breul manuscripta.

desquels pendant cinq ans on doit donner cent sols pour avoir des livres & pour d'autres besoins. Et en reconnoissance il imposa l'obligation de célébrer à Saint Sulpice son anniversaire le lundi dans l'octave de la Fête-Dieu. On m'a assuré que la fondation subsiste encore quant à l'article des Filles, & que tous les ans M. le Curé de Saint Sulpice envoye au P. Prieur de S. Germain pour signer l'exécution de ce legs.

Quant aux personnes inhumées dans cette Eglise ou dans son cimetiere, je me borne à quelques-uns qui sont connus dans la Republique des lettres, & dont on n'y voit plus d'épitaphes, au cas qu'il y en ait eu autrefois. De ce nombre sont l'Abbé Bourdelot mort en 1685. Barthelemi d'Herbelot décédé en 1695. Etienne Baluze mort en 1718. Parmi les célébre sPeintres, Roger de Piles & Jean Jouvenet décédés en 1709 & 1717.

Cette grande Eglise étant presque finie en 1745, d'autant qu'il n'y restoit que le haut du portail & des tours à faire, a été dédiée la même année. Je ne puis pas dire le jour, parce qu'on ne l'a point marqué dans aucune des deux inscriptions qui ont été mises pour conserver la mémoire de cette Dédicace & qui sont placées à l'entrée de cette Eglise des deux côtés. Comme c'étoit le temps de la tenue de l'Assemblée du Clergé, la cérémonie fut faite par vingt & un tant Archevêques qu'Evêques.

La nomination à cette Cure appartient à l'Abbé de S. Germain des prez. J'ai lû qu'en 1669 le Dimanche 7 Juillet M. de Perefixe Archevêque de Paris y vint officier solemnellement en sa qualité d'Evêque Diocésain, M. Roguier de Poussé étant alors Curé. *Tab. Archiep.*

S'étant élevé sur cette Paroisse quelques

difficultés au sujet de la reddition du Pain-béni & de la Quête alternative pour les Pauvres ; sur le refus fait dans quelques maisons, il a été ordonné par Arrêt du Parlement du 12 Avril 1753 que chaque maison rendroit le Pain-béni à son tour lorsqu'on en seroit averti par la présentation du chanteau, à peine d'y être contraint ; & de même sur l'autre chef.

La Paroisse de Saint Sulpice comprend tout le Fauxbourg S. Germain, mais comme les limites de ce Fauxbourg ne sont plus si sensibles depuis qu'il touche à la Ville, & que les murs & les portes de Paris ont été abbatues, il est besoin pour désigner l'étendue de cette Paroisse de marquer ses bornes du côté des Paroisses de Saint Severin, de Saint Côme & de Saint André. D'abord elle touche à celle de Saint Severin dans la rue d'Enfer où elle a quelques maisons proche la porte du Luxembourg & du même côté. Elle en a encore quelques-unes vers le Seminaire de S. Louis. Elle poursuit son terrain dans le côté supérieur de la place S. Michel, puis elle continue dans le côté gauche de la rue des Fossez de M. le Prince en descendant. Elle a ensuite la rue de Touraine des deux côtés ; dans la rue des Cordeliers depuis la seconde maison d'après l'égout, & depuis celle d'après la fontaine jusqu'au Carrefour des anciens Fossez. Ce qui lui appartient ensuite consiste dans la rue des Fossez de S. Germain, après laquelle elle a quatre ou cinq maisons en entrant dans la rue S. André, tant d'un côté que d'un autre, puis six ou sept maisons à l'entrée de la rue Dauphine tant à droite qu'à gauche. Elle s'étend ensuite dans les deux côtés de la rue Mazarine, & elle prend en passant les trois ou quatre premieres maisons de la rue Guenegaud de chaque côté jusqu'aux restes

des vieux murs qui paroissent encore. Elle continue la rue Mazarine jusqu'au College des quatre Nations où finit son terriroire inclusivement. Tout ce qui est du côté du couchant au-delà des limites qui viennent d'être désignées, est reputé du Fauxbourg S. Germain, & censé de la Paroisse de Saint Sulpice.

On sçait que ce n'est que depuis cent cinquante ou deux cent ans au plus que ce territoire a été couvert de differens Couvens, Hôpitaux, Hôtels de Prince & de gens de qualité. Il renferme plus de vingt Couvens ou Communautés : trois ou quatre Hôpitaux, trois ou quatre Seminaires & deux Colleges.

Je vais en rapporter les noms suivant l'ordre des tems de chaque établissement.

L'Hôpital des Petites Maisons, établi en 1557.

L'Hôpital de la Charité, rue des Saints Peres ou de S. Pierre, en 1602.

Les Augustins Déchaussés de la Reine Marguerite, en 1608 ou 1609.

Le Noviciat des Jesuites, rue Pot-de-fer, en 1610.

Les Carmes Déchaux, rue Vaugirard, en 1611.

Les Religieuses du Calvaire, en la même rue, en 1625.

Les Dominiquains, en la rue S. Dominique, en 1632.

L'Hôpital des Incurables, rue de Sevre 1634.

Les Religieuses Chanoinesses du S. Sépulcre, Ordre de S. Augustin à Belle-chasse rue S. Dominique, en 1635 ou 1636. Elles étoient venues de Charleville.

Les Bernardines du Precieux Sang, 1635.

Les Recollettes, rue du Bac, en 1640.

Les Filles de S. Joseph ou de *la Providence*, rue S. Domininique, en 1641.

Le Seminaire de S. Sulpice, institué en 164 ou 45 ou 47. On y conserve dans la Biblio théque un manuscrit très-précieux. C'est un copie qu'a faite un Prêtre de ce Séminaire d tous les Regiſtres de la Faculté de Théologi de Paris avant qu'un incendie du dernier siécl en eut fait perdre plusieurs. Il avoit eu mêm l'attention de tirer des Régiſtres du Parlemen une copie de ce qui y avoit été déposé & qu se trouvoit avoir été arraché de ces Regiſtre de Sorbone.

Les Théatins, établis proche la riviere, quai Malaquet, en 1648.

L'Hôpital des Convalescens, commencé en 1642 ou 1652, en la rue du Bac.

Les Filles de N. D. de la Misericorde, rue du vieux Colombier, en 1651.

Les Bernardines de l'Abbaye de N. D. au Bois, transferées du Diocése de Noyon, en la rue de Sevre, l'an 1654.

Les Religieuses du S. Sacrement, établies dans la rue Caſſette, en 1654.

Le College Mazarin, fondé en 1661 ou 1663.

Les Prémontrez Reformés ou de la Croix Rouge, établis en 1661.

La Communauté des Filles de l'Instruction Chrétienne, établie en 1662.

Les Benedictines de N. D. de Liesse, qui avoient demeuré en divers lieux depuis 1636, fixées au bout de la rue de Sevre vers l'an 1663.

Le Seminaire des Missions étrangeres fondé en 1663 rue du Bac, & rue de Babylone, qui est le nom de l'Evêché du Fondateur: Je me suis fort étendu sur cet Evêque de Babylone nommé Duval, dans le second tome de l'Histoire d'Auxerre à la page 519.

Le Prieuré des Benedictines de N. D. de

Consolation, rue de Chasse-midi ou Cherche-midi, de l'an 1669.

Hôtel Royal des Invalides, fondé en 1670 par le Roy Louis XIV, & dont les bâtimens furent commencés en 1671.

Le Couvent de Bernardines, transferé de l'Abbaye de Pantemont au Diocése de Beauvais en la rue de Grenelle, en 1671.

Les Religieuses de la Visitation, rue du Bac, établies en 1673.

La Communauté des Filles Orphelines, rue du vieux Colombier., établies en 1680.

Le College du Mans transferé en 1662 à l'entrée de la rue d'Enfer de la rue de Reims où il étoit. S. Julien premier Evêque du Mans en est Patron.

La Communauté du Bon Pasteur établie en 1688, rue de Chasse-midi.

Le Couvent des Carmelites, ancien démembrement de celui du Faubourg S. Jacques, transferé de la rue du Bouloir en la rue de Grenelle l'an 1689.

Le Prieuré des Benedictines de N. D. des Prez, transferé du Diocése de Reims & fixé à Paris rue Vaugirard, en 1689.

Le Seminaire de S. Louis, institué à l'entrée de la rue d'Enfer, en 1696.

La Communauté des Filles de Ste Thecle, établie rue Vaugirard vers l'an 1700.

La Communauté des Filles Pénitentes de Ste Valere, établie en 1706, au bout de la rue de Grenelle proche les Invalides.

Pendant que M. Languet a été Curé de cette Paroisse, il y a ajoûté une autre Communauté qui est au-delà de la Barriere de la rue de Seve. C'est celle *de l'Enfant Jesus*, où sont élévées trente jeunes filles Nobles de la même maniere que celles de la Maison Royale de S. Cyr.

Pareillement de son temps, c'est-à-dire en 1738, a été bâtie au-delà des Invalides la Chapelle succursale du titre de l'Assomption de la Vierge dans le quartier nommé *le gros Caillou*: on a construit depuis peu proche cette Eglise un clocher assez considérable en forme de Tour. La rue S. Dominique qui commence près la Charité, continue jusqu'au bout de ce hameau. En 1744 les Habitans ont donné occasion à une Sentence de la Prevôté de l'Hôtel, au sujet du rang des Officiers de la Maison Royale aux Processions. Elle est imprimée.

Le Couvent des petites Cordelieres à l'entrée de la rue de Grenelle a cessé en 1750. Le terrain qu'elles occupoient étoit de 3557 toises suivant les placards affichés pour la vente.

La Paroisse de Saint Sulpice plus étendue que bien des Villes considérables (non pas cependant autant que celle de Saint Germain l'Auxerrois l'avoit été originairement) renfermoit encore du temps de François I. plusieurs rues, qui, quoique peuplées, n'étoient pas encore pavées. Le Parlement ordonna le 30 Mars 1544 de paver la rue de Seine. On ne faisoit que commencer à paver la rue des Buttes près la Porte de Bussy en 1545. On peut juger par là de l'état où étoient toutes celles qui sont plus éloignées. Aussi plusieurs n'ont elles commencé à avoir des noms que depuis que l'Abbaye de Saint Germain appartint à la Congrégation de S. Maur, laquelle leur a donné des noms de plusieurs Saints connus dans l'Ordre de S. Benoît.

Reg. Parl.

Ibid. 13 *Febr.*

Il y a près du Seminaire de S. Sulpice une rue du nom de laquelle aucun des Historiens de Paris n'a donné l'origine. C'est la rue du Gindre. J'ai trouvé dans le traité de

Paneterie de France par Miraumont page 412, que *Gindre* signifie le Maître-Valet ou plutôt Maître-Garçon d'un Boulanger. Menage a fait la même remarque dans son Dictionnaire, & il pense qu'il vient du latin *gener*.

EGLISE
DE SAINT ANDRE',
Anciennement de la Dépendance
DE SAINT GERMAIN DES PREZ.

ON ne peut rien avancer de bien certain touchant l'origine de cette Eglise. Ce qui en regarde les commencemens, est enveloppé de tant de nuages, que l'on ne peut pas même dire pourquoi elle a été surnommée des *Ass*, des *Arcs* ou des *Arts*. Ce surnom en effet paroît supposer qu'il y auroit eu à Paris deux Eglises du titre de S. André, comme il y en a deux de celui de S. Etienne, deux de S. Martin & deux de S. Germain : mais c'est de quoi il ne reste aucun vestige. Elle n'est point dans le Pouillé de Paris rédigé vers la fin du regne de Philippe-Auguste. On y lit seulement dans une addition écrite vers l'an 1300, *Abbatis S. Germani Ecclesia S. Andreæ*, sans aucun surnom. Pareillement, dans un acte de l'an 1249, est nommé tout simplement *Johannes Presbyter S. Andreæ Paris.* Sur quoi donc ce surnom est-il fondé, Et pourquoi son origine est-elle si inconnue, que les uns la dérivent du territoire qui s'appelloit Lias pour les As ou Laas, les autres de *Assisiis*, d'autres des arcs ou arcades, ou des arcs, autrement dits arbalétes, d'autres enfin des Arts? Il est vrai qu'on peut

Chart. S. Dion.

Reg. in Ruel.

autoriser l'étymologie d'*Assiciis*; qui se trouve dans des actes de 1261 & 1264, en disant que c'est le terme *Arcisterium* altéré; d'autant plus que dans un fragment de titre du IX siécle qui concerne l'Abbaye de Saint Germain, on voit *Arcisterium* employé pour *Monasterium*; on y lit par exemple *sine præcepto Abbatis aut Arcisterii*. Mais comme les Normans brulerent les dehors de la Cité de Paris, les habitans du quartier qui commençoit vers la rue dite depuis de la Huchette, & qui étoit fort peuplé, purent être appellez *Li ass* (comme ils l'ont été en effet) par la raison qu'ils auroient été brulés: de même que *li arsis*, ceux qui étoient voisins de l'Eglise de Saint Merri, lesquels avoient été également exposés aux incendies de ces barbares. *Li* qui venoit du latin *illi*, étoit alors l'article que l'on plaçoit avant *Assi*.

Codex Irminian.

On s'est contenté de l'autorité d'une charte attribuée à Childevert, pour avancer que cette Eglise de Saint André a succédé à une Chapelle du titre de S. Andeol, laquelle selon cette charte étoit une dépendance de l'Abbaye de Saint Vincent, depuis dite de Saint Germain au faubourg de Paris, & qui auroit existé dès le VI siécle. Mais comme il n'est fait aucune mention de cette Chapelle de S. Andéol dans le Martyrologe d'Usuard Religieux de cette Abbaye, quoiqu'il eût apporté à Paris, en revenant d'Espagne, des reliques de ce Saint qu'il avoit eu dans le Vivarez, ni même dans aucune des additions faites à l'apographe très-ancien de ce Martyrologe conservé en la même Abbaye, & qu'on ne peut joindre à la charte de Childebert qui nomme cet Oratoire, que le seul témoignage de Gislemar Chancelier de l'Abbaye de Saint Germain en 1070; qui en parle dans la vie de S. Droctovée: pour

Acta Transl. S. Georgii. sæc. IV. Bened. p. 2 p. 51.

toutes ces raisons je pense que cette Chapelle, en quelque endroit qu'elle fût, n'est pas d'un temps antérieur au XI siécle, & que comme le nom vulgaire de S. Andeol, qui étoit alors prononcé *Andeu*, ressembloit très-fort à celui de S. André qu'on prononçoit aussi alors *Andrieu*: delà put se former l'opinion, que S. Andeu & S. Andrieu étoient le même Saint; & même considérant que la Paroisse de S. Severin s'étend encore à présent jusqu'au chevet de l'Eglise de S. André, je suis assez porté à croire que la Chapelle S. Andeu avoit été d'abord comprise dans le territoire de cette même Paroisse, & que pour cela le Prêtre de S. Severin y venoit en procession le jour de S. Andeu avec son Clergé. Il est au moins certain que durant qu'on bâtissoit en ce lieu un peu après l'an 1210. une plus grande Eglise, pour servir de Paroisse aux habitans détachés du faubourg de S Germain par la nouvelle clôture de Paris, l'Archiprêtre de S. Severin avoit alors ces habitans en dépôt, en vertu d'une Sentence arbitrale, en attendant que cette Eglise fût achevée: Desorte que je conjecture qu'il choisit le jour que ses prédécesseurs avoient coutume de venir à la Chapelle de S. Andeu, qui étoit le premier Mai jour du martyre de ce Saint, pour venir, comme il fait encore ce jour-là, en procession à Saint Germain des Prez. Mais maintenant on ne connoît plus S. Andeol dans l'Eglise de Saint André. On n'y en conserve aucune relique, & on n'y en fait aucune memoire. La Sentence arbitrale que je viens de citer, régla l'étendue de la Paroisse de Saint Severin, laquelle étoit alors limitrophe de celle de Saint Sulpice; car après la fin des maisons du Bourg Saint Germain, ce n'avoit été qu'une campagne non habitée jusqu'aux dernieres maisons de Saint Severin; & ce qui le prouve,

est qu'en 1210 le Prêtre de Saint Sulpice n'exigea de dédommagement qu'au sujet des dixmes dont il étoit privé par la clôture faite sous Philippe-Auguste, & par l'attribution du territoire renfermé dans les murs à d'autres Eglises qu'à la sienne, & il ne répéta rien du côté des funerailles.

L'Eglise qui fut bâtie sur le territoire de l'Abbaye de Saint Germain, la plus près qu'il fut possible de celle de Saint Severin, & qui a eu nom *Saint André*, appartint aux Religieux de ce Monastere, dont l'Abbé l'avoit fait construire. C'étoit cet Abbé qui y nommoit les Curez, jusqu'à ce qu'en 1345 il céda ce droit à l'Université de Paris. Le fond du sanctuaire, à en juger par le dehors & par quelques piliers du chœur au côté septentrional, sont de la construction d'entre les années 1210 & 1220. Le reste est bien postérieur. Le grand portail est du dernier siecle. Les niches & statues qui ornent le dehors de cette Eglise qui est le long de la rue du cimetiere, sont du seiziéme. On m'a assuré qu'on voyoit il y a soixante ans au milieu de ces statues de Saints, un squelette taillé en pierre fort délicatement, & posé dans une de ces niches. Le soubassement, qui reste chargé de couronnes prouve le dessein qu'avoit eu le Sculpteur de faire penser à la mort, qui est la fin de toutes les grandeurs. A plusieurs dessous de niches sont les armes de ceux qui les ont fait faire avec les Chapelles.

La tour qui tient encore du gothique, paroît avoir été bâtie vers 1490 ou 1500. On y voit au dehors de l'escalier les armoiries de Mrs Simon, dont l'un fut Avocat Général au XV siécle, & étoit pere de Jean Simon Evêque de Paris, décédé en 1502. On y voit du même côté les marques des coups de mousquet qu'elle a essuyé au tems des troubles de Paris.

Cette Eglise est avec Saint Sulpice la seule Paroissiale de Paris qui ne tienne à aucune maison, & qui reste isolée; ensorte qu'elle est bordée de passages publics par les quatre côtés.

Les Historiens modernes ne font connoître que deux Chapelles dans Saint André, sçavoir celle de Saint Nicolas & de Saint Claude, ou de Jacques Coctier Médecin de Louis XI, qui est d'un revenu considérable, & celle de Messieurs de Thou. Il y en a de plus anciennes. Jean de Thelu, Chanoine de Saint Quentin, y en avoit fondé une du titre de la Magdelene, qui étoit à la collation de l'Evêque de Paris sur la présentation de l'Université. *Tab. Ep. Par.* Foulques de Chanac Evêque de Paris avoit confirmé cette fondation en 1348. Avant l'an 1431 Pierre du Perrey Clerc-Notaire du Roi, *Ibid.* y avoit fondé celle de S. Michel, & cette fondation fut confirmée par le Cardinal de Chalant Legat en France. Pouillé du XV siécle.

La Chapelle de S. Antoine fondée avant 1424 par les exécuteurs du testament de Robert Coissy Clerc des Comptes, fut déclarée par Arrêt du 9 Juin de cette année-là n'être pas à la nomination de l'Université : mais il y eut du changement. Ce fut aussi vers le même tems qu'un nommé Pierre Brunet en fonda une du titre de Ste Marthe, ou au moins l'exécuteur de son testament, qui étoit Girard Seguier Conseiller au Parlement. *Reg. Parl. 21 Mart. 1494.*

Jean de Ramays Avocat, fonda par son testament du 16 Août 1430 la Chapelle de la Ste Vierge (qui quelquefois est appellée de la Conception) voulant que l'Evêque la conférât sur la présentation des Marguilliers. Elle a été divisée en deux parties. Le fondateur marqua aussi que si une fête de Saint arrivoit le Dimanche, la Messe de sa Chapelle seroit du *Ibid.*

Dimanche, & non du Saint, nonobstant, dit-il, l'usage de Paris. Germain de Ganay en avoit été Chapelain, avant d'être élevé sur le Siége Episcopal de Cahors en 1509. Le bien de cette Chapelle étoit sur des maisons avec une rente, que le fondateur avoit acheté de Louis de Challon Comte d'Auxerre & Tonnerre sur les Seigneuries de S. Agnan & de Celles en Berry. Un autre Chapelle de la Conception est dite fondée par Jean Ferroul dans
Ibid. des provisions de 1521.

Le vitrage d'une des Chapelles de l'aîle méridionale a cela de singulier, qu'il représente Jesus-Christ foulé comme les raisins par un pressoir, avec cette Sentence d'Isaïe en lettres gothiques du XVI siécle : *Quare rubrum est indumentum tuum ? Torcular calcavi solus.* La statue de S. Christophe est au-dessus de l'autel ; c'étoit apparemment le patron du fondateur. Celle de Ste Barbe & Ste Jacqueline y sont aussi. Dans la maison qui est vis-à-vis cette Chapelle, il y a deux niches, où sont deux semblables statues de S. Christophe & de Ste Jacqueline de hauteur naturelle, & il y a grande apparence que c'étoit la maison du fondateur.

Les sépultures les plus remarquables de cette Eglise parmi les anciennes, est celle de Mathieu Chartier Avocat, qualifié *pauperum pater*, & de Jeanne Brinon son épouse. Il mourut en 1559. Entre les nouvelles, sont celles de Madame Anne-Marie Martinozzi, Princesse de Conti décédée en 1672, de Louis-Armand de Bourbon son fils aîné, mort en 1685, & celle de François-Louis de Bourbon son second fils, décédé en 1709. Il y a aussi celle de François de Montholon, Garde des Sceaux, décédé en 1545, de Mrs de Thou & celles de deux Messieurs Seguier, l'un Président, l'autre Maî-

tre des Requêtes. Messieurs Joly de Fleury y ont pareillement leur sépulture dans une Chapelle proche la tour du clocher. Parmi les Auteurs illustres on trouve qu'André Duchene y a été inhumé en 1640. Le Président Gilbert Mauguin en 1674. M. le Nain de Tillemont en 1698. Du nombre de ceux de l'Académie Françoise M. M. Louis Cousin en 1707, Antoine Houdart de la Mothe en 1731.

Cette Eglise étant entourée de trois rues & d'un passage public, ne pouvoit avoir un cimetiere contigu. Antoine de Montholon Seigneur de la Plisse, passe pour avoir augmenté l'étendue de celui qu'on voit aujourd'hui & dont la rue porte le nom, en même temps qu'il a donné la maison du Curé. On ajoute même que c'est lui qui est représenté sur la tombe qu'on y voit à droite en entrant, laquelle contient en relief la figure d'un Prêtre en habits sacerdotaux & chasuble à l'antique avec l'aumuce en tête. Mais comme cet Antoine de Montholon n'est décédé qu'en 1694 simple Auditeur des Comptes, tout y repugne; le temps & l'habillement. Dès lors que c'est un Montholon qui est figuré sur cette tombe, il est naturel de penser qu'elle représente un Ecclésiastique du nombre de ses ancêtres, & que c'est peut-être Jacques de Montholon Chanoine & grand Archidiacre de Chartres, fils du Garde des Seaux nommé cy-dessus. Ce qui n'empêche pas qu'Antoine n'ait pû y être inhumé plus de cent ans après. Le fameux Jurisconsulte Charles du Moulin mort en 1566 est pareillement inhumé dans ce cimetiere: comme aussi Henry Daguesseau l'un des plus grands Magistrats du dernier siécle, pere de M. le Chancelier Daguesseau.

On voit dans la rue derriere le chevet de cette Eglise à la hauteur de la main une tombe

incrustée dans le mur touchant laquelle je n'ai pû rien apprendre. L'inscription est assez récente, & ne dit rien.

L'Eglise de Saint André est devenue mémorable dans l'Histoire du Roi Louis XI. Jean Cœur Archevêque de Bourges avoit refusé à ce Prince de donner un Archidiaconat de son Eglise à un de ses courtisans : Louis XI lui fit défense de retourner dans son Diocése ; ce Prélat s'occupa donc à prêcher le Carême dans la chaire de Saint André. Ses sermons furent admirés, & le concours y étoit extraordinaire. Le bruit de ces succès étant parvenu au Roy, il le renvoya à son Eglise.

Vall. Chr. T. 2 col. 89.

Trois des plus célébres Curés de cette Paroisse ont vécu sous le regne de ce même Prince, & sous celui de son successeur ; sçavoir Thomas de Courcelles qui a cessé de l'être en 1472. Jean Hüe qualifié de Notable Docteur en Théologie dans la Chronique de Louis XI à l'an 1473 : & à l'an 1475 à l'occasion de l'exécution du Connétable de S. Pol, il est dit être Doyen de la Faculté de Théologie. Ambroise de Cambray qui lui succéda en 1489 fut encore plus célébre. Il étoit Curé en 1491. On voyoit autrefois toutes les dignités qu'il avoit eu dans son épitaphe en la vieille Chapelle de Sorbonne, & celle du Curé y manquoit. Gaguin a laissé de lui un portrait qui n'est point avantageux. Christophe Aubry étoit Curé de Saint André sous le regne d'Henri III, & fut un grand ligueur. Il quitta le Royaume en 1595.

Du Breul Ant. de Sorbonne.

Felib. T. 2 p. 1226.

Le territoire de la Paroisse de Saint André commence dans la rue Hautefeuille au coin de la rue du Battoir qui est plus proche de l'Eglise ; il renferme tout le carré formé par le même côté de ladite rue du Battoir & par la rue des Poitevins qui en est toute entiere. Il continue ce même côté gauche de la rue

Hautefeuille jusqu'à l'Eglise : au-delà de laquelle la Paroisse a tout le côté gauche de la rue S. André depuis vis-à-vis le chevet de l'Eglise jusqu'à la Place du Pont S. Michel. Elle a de cette Place le côté gauche & le fond qui est en haut, avec la moitié des maisons du même côté gauche du Pont S. Michel. De là pour venir au Quai des Augustins elle a la rue de Hurepoi, puis tout le Quai jusqu'au College des quatre Nations exclusivement. Cet espace comprend la rue Guenegaud que la Paroisse a dans son entier, excepté les deux bouts d'en haut au-delà de l'égout : il renferme aussi les rues de Nevers & d'Anjou en leur entier, la rue Daufine excepté les six ou sept dernieres maisons de chaque côté du bout d'en haut.

Après cela la même Paroisse a la rue Contrescarpe entierement, la rue S. André à commencer vers le bout supérieur à la quatriéme ou cinquiéme maison de chaque côté où finit Saint Sulpice, & elle continue jusqu'au chevet de l'Eglise ; ce qui renferme du côté de la riviere la rue Christine, la rue des Augustins, la rue de Savoye, les rues Pavée, de Gillecœur & de l'Hirondelle, & qui emmene avec soi quelques rues situées au midi de ladite rue S. André, qui sont la rue de l'Eperon en entier, avec le cul-de-sac de la Cour de Rouen, & enfin la rue du Cimetiere Saint André.

LES GRANDS AUGUSTINS après plusieurs stations en divers lieux de Paris ne se fixerent sur la Paroisse de Saint André que vers l'an 1293. Leur Eglise est sous le titre de Ste Anne. J'ai vû un Calendrier de l'Université écrit au XV siécle, dans lequel il est marqué qu'alors le jour du Vendredi Saint au matin on prêchoit dans cette Eglise à la

Cod. MS. S. Genov.

même heure en différens lieux, en Lombard, en Alleman, & en François. Ce fut dans la même Eglise qu'Henri III établit la Confrérie des Pénitens blancs. En 1656 les Musiciens du Roy obtinrent de l'Archevêque de Paris d'y établir une Confrérie de Ste Cecile, dont les Statuts furent enregistrés en Parlement. La chûte du tonnere arrivée le 8 Juin 1747 sur le clocher & sur la couverture a occasionné de changer la tuile en ardoise, & le nouveau clocher est beaucoup moins élévé que n'étoit l'ancien.

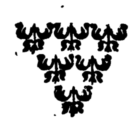
Sauval T. 2 p. 619.

Reg. Archiep. 25 Maii.

LE COLLEGE D'AUTUN qui donne dans la rue S. André & dans celle de l'Hirondelle a été fondé en 1337. La Chapelle qui est sous le titre de S. Pierre est un gothique très-bien exécuté dans le temps de la fondation.

LE COLLEGE DE BOISSY, rue du Cimetiere S. André, a été établi vers l'an 1354. On m'a dit que la Chapelle est sous le titre de S. Jerôme. La Dédicace de l'ancienne avoit été faite le Dimanche 25 Octobre 1528 par Gui Evêque de Megare.

L'HOTEL DES CHARITEZ DE S. DENIS EN FRANCE. Cette inscription se voit sur un marbre au-dessus d'une porte cochere vers le milieu de la rue des Augustins, à gauche en venant du Quai. C'est la maison où demeure le Trésorier de la Mense Abbatiale de S. Denis réunie aux Dames de S. Cyr.



EGLISE DE SAINT CÔME.

Anciennement de la Dépendance DE S. GERMAIN DES PREZ.

IL n'eſt pas facile de découvrir pour quelle raiſon la ſeconde Egliſe que l'Abbé de S. Germain bâtit vers l'an 1210 ſur la partie de ſon ancien territoire compriſe depuis peu dans l'enceinte de Paris, fut bénite ſous l'invocation de S. Côme & de S. Damien. On peut ſeulement conjecturer que comme il y avoit eu dès l'an 1163 un des autels du rondpoint de Saint Germain béni ſous le nom de ces Martyrs & ſous celui d'autres Saints, le peu de reliques qui en fut retiré fut renfermé dans celui de la nouvelle Egliſe. On doit auſſi obſerver que cette Egliſe auſſi-bien que celle de Saint André, furent bâties à des carrefours limitrophes de la Paroiſſe de Saint Severin: cette ſituation n'a pas été ſans deſſein; mais elle a empêché de faire un édifice regulier en conſtruiſant l'Egliſe de Saint Côme: car il eſt viſible que le fond eſt de biais, & non en allignement direct. La ſtructure qu'on voit aujourd'hui, eſt la même qui fut commencée vers l'an 1210, à peu de choſe près. On n'en fit la Dédicace que long-tems après qu'elle eut été achevée. Ces délais n'étoient pas rares autrefois. On y lit en entrant à main droite ſur une pierre gravée en lettres de petit gothique, que cette Dédicace fut faite par le ſecours de perſonnes charitables, le Dimanche d'après la S. Luc l'an 1426.

Il y a dans cette Eglise un assez grand reliquaire de bois doré, & qui ne paroît pas ancien, dans lequel on apperçoit qu'est renfermée une machoire inferieure qui est dite être de Saint Côme, avec quelques fragmens d'ossemens: mais le Propre de cette Paroisse, où est marquée une translation de Saint Côme vers la fin du mois de Mai, ne marque ni quand ni comment, ni d'où est venue cette relique.

On reconnoît par quelques tombes qui se voyent dans cette Eglise, qu'on y a fait des inhumations dès le XIII siécle. Celles que j'y ai remarquées n'ont rien de notable. Du tems de Du Breul, qui qualifie cette Eglise du titre de Collégiale, on y voyoit proche le grand autel le tombeau d'un Abbé Regulier de S. Bavon de Gand, décédé à Paris en 1460.

De notre tems, François Bouthillier de Chavigni, ancien Evêque de Troyes, mort en 1731, y a été inhumé.

On a aussi vu long-tems dans cette Eglise des Epitaphes de la composition du fameux hérétique Théodore de Beze: il les avoit composées en mémoire de Nicolas de Beze son oncle, Conseiller au Parlement de Paris, Archidiacre d'Etampes en l'Eglise de Sens, qui avoit été enterré dans la nef de Saint Côme en 1543.

Parmi les sçavans qui y ont eu leur sépulture, il faut compter Claude Despence grand Théologien, décédé en 1571; & du dernier siécle, il faut compter Messieurs Du Puy: Parmi les grands Magistrats, Messieurs Talon, sçavoir Omer Talon, & Jacques son fils & leurs descendans. La Chapelle où ils reposent a servi depuis de sépulture à Jacques Bazin, Marquis de Bezons, Maréchal de France, & à sa postérité.

Depuis quelques années, le cœur de feu M. de la Peyronnie, premier Chirurgien du Roi, ayant été déposé à Saint Côme, le corps des Chirurgiens a fait élever à l'un des premiers piliers de la nef un monument sur le marbre en mémoire de sa personne.

Quoique cette Eglise soit très-resserrée de tous côtés, on n'a pas laissé que d'y ménager un cimetiere & des charniers, & un lieu où plusieurs Chirurgiens visitent tous les premiers lundis des mois les pauvres malades de tout âge qui se présentent, & leur assignent les remedes convenables; ce qu'on assure avoir commencé dès le tems de S. Louis en ce même lieu où étoit leur Confrerie; en quoi ils paroissent avoir succédé à l'office charitable qu'exerçoient autrefois à l'entrée de l'Eglise Cathédrale de Paris les Chanoines Médecins, ou Mires, comme on disoit alors. Le petit bâtiment pour le pansement des pauvres fut fait durant l'hiver 1561, à la diligence de Claude Versoris Curé. On voit sous les mêmes Charniers un Mémorial en lettres gothiques au sujet de la rente de 50 livres que Nicolas Langlois, l'un des Prevôts des Chirurgiens, avoit laissé en 1555, pour la continuation de ces charitables Offices; aussi-bien qu'une autre grande inscription sur le marbre, pour perpétuer le souvenir de l'Accord passé en 1716, au sujet des bâtimens appartenant à cette Eglise & aux Chirurgiens. *Reg. Parl. Nov.*

Jusqu'à l'an 1345, l'Abbé de Saint Germain des Prez a nommé à la Cure de Saint Côme. Il céda alors cette nomination au Corps de l'Université. L'un des Curés illustres de cette Eglise, a été Roland Hebert fait Archevêque de Bourges en 1622. Michel Godeau autre Curé décédé en 1736. Il est connu par plusieurs poësies latines imprimées.

Il n'est point venu à ma connoissance; qu'aucune Chapelle ait été fondée en cette Eglise.

LES CORDELIERS ont été établis sur cette Paroisse peu de tems après qu'elle eut été érigée, c'est-à-dire vers l'an 1230.

Voici les noms des Colléges situés sur son territoire.

LE COLLEGE DES PREMONTREZ, commencé en 1252. L'Evêque de Paris permit le 22 Février 1619 de rebâtir l'Eglise sous le titre de S. Jean-Baptiste & de Ste Anne.

LE COLLEGE DE BOURGOGNE, fondé en 1331 dans la rue des Cordeliers.

LE COLLEGE MIGNON, fondé vers 1343, dit de Grammont, depuis que le Roi Henri III le donna en 1384 aux Religieux de l'Ordre de Grammont, en place du Prieuré que ces Religieux avoient au bois de Vincennes. La Chapelle a été rebâtie en 1749 beaucoup plus grande que la précédente, & l'autel placé à l'occident. *S. Gilles* en est titulaire. Alm. Spir.

LE COLLEGE DE JUSTICE, fondé en 1358 en la rue de la Harpe par les exécuteurs testamentaires de Jean de Justice, Chantre & & Chanoine de Bayeux.

L'un des bornages de cette Paroisse a été fait le 17 Octobre 1616 par l'Evêque de Paris. C'est celui qui la limite avec celle de S. Benoît. *Reg. Ep.* Dans la même année, comme l'on commença à bâtir des maisons sur le rejet des fossez des deux côtés de la porte S. Michel, le sieur Hebert Curé de S. Côme, pour mieux s'assurer le droit de Curé de ces lieux, obtint un decret de M. de Gondi Evêque de Paris, qui les lui accorda depuis le lieu dit anciennement *Le Parloir aux Bourgeois* jusques vis-à-vis la rue de Vaugirard. En 1617 les sieurs Dumont & Soret vinrent habiter ces deux maisons; &

comme ils étoient auparavant de la Paroisse de Saint Sulpice où ils avoient leurs bancs, ils refuserent de présenter le pain-beni à Saint Côme ; mais ils y furent condamnés le 27 Avril 1617. Les Abbés & Couvent de Saint Germain appellerent du Décret & de la Sentence, disant que leurs titres, & surtout un de l'an 1210, déclaroit que leur justice s'étendoit jusqu'au chemin qui conduit de Paris à Issy, entendant par ce chemin la rue d'Enfer. Le Procès subsistoit encore en 1648. Les productions de ceux de S. Côme contenoient, que la Paroisse s'étendoit autrefois dans les rues de Vaugirard & d'Enfer : que la Reine Marie de Medicis, femme d'Henri IV, logée au Luxembourg, rendoit le pain-beni à Saint Côme : que M. le Duc d'Orleans frere de Louis XIII, y venoit comme à sa Paroisse, & que plusieurs de ses Officiers y sont enterrés : qu'à l'égard de la rue d'Enfer en entrant à droite, les Registres de Saint Côme de 1560 fournissoient les noms d'Olivier Haultier Procureur en Parlement & de ses descendans : que lui Haultier y fut enterré en 1587 : qu'en 1584 M. de Villequier Gouverneur de Paris avoit permis l'ouverture du guichet de la porte de Saint Michel ; en faveur des habitans qui vouloient aller à Saint Côme leur Paroisse. Le Curé de Saint Côme pouvoit produire plusieurs preuves qui restraignoient la censive de l'Abbaye de Saint Germain de ces côtés-là ; mais par transaction il céda au Curé de Saint Sulpice le Luxembourg, & des maisons de la rue Vaugirard ; plus un Hôtel dont on a fait la rue de Touraine ; & cela pour avoir huit maisons rue des Fossez de M. le Prince. De sorte que la Paroisse est comprise aujourd'hui dans les rues suivantes.

A commencer à l'Eglise dans la rue de la

Harpe elle en a le côté droit en montant; excepté le College de Harcourt lequel est de Saint Hilaire, depuis qu'il a passé d'un côté de la rue à l'autre étant auparavant de la Paroisse de Saint Severin. Pour suivre le territoire de Saint Côme après le bout de cette rue, il faut venir à gauche à l'endroit de la fontaine S. Michel, cette Paroisse a la moitié de l'Hôtel S. Michel qui est du côté d'en haut, ce qui suit avec la rue S. Hyacinthe du côté gauche jusques & inclusivement l'angle qui est vis-à-vis le passage du charron, & du côté droit jusqu'au même passage inclusivement. Après ce passage en tournant à droite elle a les deux côtés de la rue S. Thomas, & depuis le coin d'en bas elle a à gauche dans la rue d'Enfer jusqu'au coin de la rue S. Dominique, & le côté de la rue Ste Catherine qui y est adossé, & à droite jusqu'à l'entrée de la rue d'Enfer, où est une maison faisant le coin marquée S. D. A la Place S. Michel elle a les maisons qui touchent aux dernieres de la rue de la Harpe & qui joignent celles de la rue des Fossez de M. le Prince. De cette derniere rue elle a le côté droit jusqu'à la rue de l'Observance qu'elle renferme en entier avec tout le Couvent des Cordeliers. Puis après avoir tourné à gauche elle a dans la rue des Cordeliers le même côté gauche jusqu'à la maison d'après l'égout inclusivement au-delà de la rue de Touraine; & du côté droit jusqu'à celle qui est proche la fontaine, & qui fait le coin de la rue du Paon.

De là cette Paroisse passe à ladite rue du Paon qu'elle a toute entiere avec son cul-de-sac. Elle a ensuite la rue du Jardinet en finissant à la porte cochere la plus voisine du cul-de-sac de la Cour de Rouen. De la rue du-

a

Jardinet, elle passe à la rue Mignon dont elle a les deux cotés. A l'égard de la rue du Battoir qui suit, Saint Côme en a tout le côté droit en entrant par la rue de l'Eperon, & le côté gauche depuis la même entrée jusqu'au premier coin de la rue des Poitevins.



CHAPITRE TROISIE'ME

Du Monastere ou Maison des Moines du Titre

DE SAINT LAURENT

HORS PARIS,

Depuis reduit en Paroisse, & des démembremens qui en ont été faits.

IL est hors de doute que Saint Laurent est une des Eglises de Paris des premieres fondées. Elle le fut en qualité d'Abbaye dans le sens que ce terme signifie une maison de Moines. Gregoire de Tours écrit que de son tems un saint Abbé Domnole gouvernoit les Moines, & qu'il fut fait ensuite Evêque de la ville du Mans, où il mourut l'an 581. Gregoire parle encore de la Basilique de Saint Laurent au sujet des inondations qui arrivoient souvent entre la Cité de Paris & cette Eglise. Et un Diplome de l'an 710 fait mention d'un ancien marché qui se tenoit entre l'Eglise de Saint Laurent & celle de Saint Martin. (*a*)

Gregi monasteriali præfuerat. *Hist. Fr. lib. 6 c. 9.*

Ibid. Lib. 6 c. 25. & vita S. Leobini sæc. 1. Bened

On ne sçait point par qui avoit été fondée cette Eglise de Saint Laurent : Mais la station que l'Eglise Cathédrale de Paris y a faite de tems immémorial le jour de la fête, devant avoir commencé lorsque le Clergé des Eglises Cathédrales, à l'imitation de celle de Rome,

(*a*) L'auteur du Calendrier Historique de Paris imprimé en 1747 avance que S. Lubin Evêque de Chartres étant à Paris logea à S. Laurent : mais c'est une faute.

se mit dans l'usage de se transporter dans les principales Eglises voisines le jour des fêtes patronales, pour y célébrer l'Office avec l'Evêque; cela dénote que ce Monastere subsistoit encore au commencement du IX siécle. Etant situé loin de la Cité, il dut être en proye aux Normans qui survinrent quelque tems après. Il n'y a nulle certitude, que primitivement il eût été bâti dans la même place où est aujourd'hui l'Eglise de Saint Laurent. Les tombeaux de pierre que l'on a trouvé près de cette Eglise sur la fin du dernier siécle, marquent seulement que le cimetiere du Monastere étoit là; car on n'inhumoit point alors de simples Religieux dans les Eglises.

Après plusieurs siécles, durant lesquels on ne trouve rien sur cette Eglise, on la voit reparoître dans une charte de Thibaud Evêque de Paris d'environ l'an 1150, parmi celles qui appartenoient dès-lors au Prieuré de S. Martin des Champs : Et comme elle n'est point nommée dans les Bulles des Papes qui on précédé cet acte de quelques années seulement, il y a apparence que c'étoit ce même Thibaud qui en avoit fait concession à cette Maison, d'autant qu'il en avoit été Prieur. Ces sortes de donations toutefois ne se faisoient point sans le consentement du Chapitre, qui se conserva dans la possession d'y aller faire l'Office le jour de la fête : ce qui se pratique encore aujourd'hui par les députés que le Chapitre y envoye. *Hist. S. Mart. p. 186.*

Le Prêtre de Saint Laurent est nommé dans le rang des autres Prêtres qui devoient assister l'Evêque de Paris en qualité de Cardinaux à certaines Messes des Grandes fêtes. Cette dénomination de Cardinal dans un Prêtre qui n'est pas qualifié de Prieur, comme celui de Notre-Dame des Champs & celui de S. Julien *Chartul. Ep. Paris. in Bibl. Reg.*

le pauvre, fait présumer que l'Eglise de Saint Laurent étoit alors une Cure. Aussi se trouve-t'elle dans le Pouillé Parisien du commencement du XIII siécle parmi celles de l'Archiprêtré de Paris; & sa nomination y est dite appartenir au Prieur de S. Martin des Champs. Du Breul & plusieurs Ecrivains depuis lui ont cru que cette Paroisse n'avoit été érigée que vers l'an 1180, environ dans le tems auquel Philippe-Auguste augmenta l'enceinte de Paris, & que ce fut à l'occasion de cette enceinte. Mais il me paroît qu'on ne doit conclure de cette clôture autre chose, sinon que le territoire de cette Paroisse qui avoit été originairement tout entier hors les murs, se trouva coupé en deux par ces mêmes murs, & que l'une des parties qui étoit la moindre pour l'étendue, fut enfermée au-dedans de l'enceinte. Cette partie alloit jusqu'à l'endroit où est l'Eglise de Saint Josse. Ainsi la bizarrerie que l'on apperçoit aujourd'hui, en ce que l'Eglise des Paroissiens situés dans la ville est bâtie dans le fauxbourg, ne vient pas du choix qu'on auroit fait de ce lieu pour y assembler des habitans du dedans de la ville; mais de ce que les nouveaux murs de Paris sont venus à en traverser le territoire.

Il ne faut pas croire non plus que l'Eglise d'aujourd'hui soit bâtie sur les ruines de celle qui subsistoit au VI siécle. Elle est à la vérité sur le territoire de l'ancienne Abbaye, c'est-à-dire à la place où étoit l'Oratoire de son cimetiere. Mais j'entre fort dans la pensée de ceux qui estiment que celle du VI siécle étoit à l'endroit où est l'Eglise & Prieuré de Saint Lazare, pour deux raisons dont ils n'ont allégué que la derniere. 1° Parce que la véritable & ancienne grande route a été celle qui conduisoit directement du grand Pont de Paris à *Catulliacum*,

Du Breul, Sauval, &c.

dit depuis Saint Denis, & que cette Abbaye a du être placée par l'Evêque de Paris, qui probablement en fut fondateur, sur le chemin de la sépulture de Saint Denis, où les Prélats de cette ville alloient alors souvent en Station. 2° C'est que la station que l'Evêque & le Clergé de la Cathédrale alloit faire depuis le IX siécle à Saint Laurent le jour de la Fête, ayant été suivie d'un repas que cette Eglise donnoit au Clergé, ainsi que cela se pratiquoit dans les autres Eglises stationales aux jours du Patron, ausquels le même Clergé s'y transportoit, ce repas du jour de Saint Laurent se prenoit en ces derniers siécles dans la Communauté des Chanoines Reguliers située sur le grand chemin de Saint Denis, je veux dire dans le Prieuré de Saint Lazare : charge qui ne pouvoit être retombée sur cette maison, sinon parce qu'elle représente l'ancienne Abbaye de Saint Laurent, & qu'elle en occupe l'emplacement. Ce *paste* ou repas a depuis été commué en argent. Je remets à l'article de Saint Lazare à parler de quelques autres redevances, ausquelles il paroît que ce Prieuré a été assujetti par continuation de ce que devoit l'ancienne Communauté de Saint Laurent.

Les Religieux de Saint Martin qui venoient officier à la Paroisse de Saint Laurent le jour de la fête patronale, conjointement avec ceux qui représentoient le Chapitre de Notre-Dame, n'y viennent plus, depuis la Déclaration du Roi de l'an 1726, qui a attribué ce droit au Prieur Titulaire seulement; de sorte qu'il n'y a plus que les Députez de la Métropolitaine qui y viennent chanter la Grand-Messe. Voyez le livre intitulé *Martiniana* sur les autres droits du Prieuré de Saint Martin en cette Eglise.

Le bâtiment de l'Eglise de Saint Laurent qui subsistoit au XII siécle, fut réédifié au commencement du quinziéme; & la Dédicace en fut faite l'an 1429 le 19 Juin par Jacques du Chastelier Evêque de Paris. Trois ans après Jeanne la Tesseline, veuve de Noble homme Regnaud de Gaillonnel Panetier de Charles VI, habitant de cette Paroisse, y fonda à l'autel de Notre-Dame une Chapellenie, dont elle laissa après son décès la nomination au Curé appellé alors Richard Chrestien & à ses successeurs. Cette Eglise, dans laquelle on avoit fait dès l'an 1548 une augmentation de six Chapelles que l'Evêque de Megare bénit alors, fut rebâtie telle qu'on la voit aujourd'hui, sur la fin de l'avant dernier siécle & vers le commencement du dernier. Elle a double collateral depuis la porte jusqu'à la croisée.

Hist. S. Martini p. 451.

Reg. Ep. Par. 20 Jul. 1548.

Quoiqu'il fût fort commode pour prouver l'existence de l'Eglise de Saint Laurent en 1136, de dire après Du Breul, comme ont fait plusieurs autres, qu'on y transfera vers cette année la dévotion à S. Hildevert Evêque de Meaux, pour la guérison des phrénetiques, laquelle selon eux étoit auparavant à Sainte-Croix dans la Cité de Paris; néanmoins je soupçonne qu'il y a une erreur & transposition de chiffres, & qu'aulieu de 1136, il faut lire 1316, parce que la dévotion dont il s'agit, n'a pu commencer à Paris que depuis que le corps de ce Saint y passa, & qu'il étoit encore à Meaux à la fin du XII siécle : Outre cela, Du Breul fournit des preuves contre cette époque de l'an 1136, lorsqu'il parle de l'Eglise de S. Laurent comme d'un bâtiment qui avoit lors de cette translation une nef & des Chapelles. Il est constant que cette Eglise bâtie sur l'ancien cimetiere des Moines, n'é-

toit qu'un très-petit édifice sous le regne de Louis le Gros, n'étant alors que pour un très-petit nombre de Paroissiens. Je n'ai trouvé mention de la Confrerie de S. Hildevert à Saint Laurent, qu'en des actes de 1490 & 1516.

Cette Eglise s'est distinguée par un autre endroit dans le tems de la naissance des héréfies du XVI siécle. Le Clergé qui la composoit, obtint du Pape des Indulgences pour ceux qui y assisteroient à la renovation des Hosties tous les Dimanches; & l'Evêque de Paris en permit la publication l'an 1538. *Reg. Ep. 23 Oct.*

Dix ans après, l'Evêque de Megare, par commission de celui de Paris, y renferma dans un reliquaire une partie d'une côte de S. Laurent; & dans le dernier siécle la même Eglise a été enrichie d'une relique du corps de Saint Domnole Evêque du Mans, qui en avoit été Abbé. L'approbation donnée le 23 Juillet 1666 par l'Archevêque de Paris, la qualifie *pars metatarsi*. *Ibid. 20 Jul. 1548.*

Un titre de l'an 1328 fait mention de la maison presbyterale de S. Laurent, comme contigue au territoire de Saint Magloire. Un autre de 1428 parle du don d'une petite piéce de terre, qu'un Paroissien fit à Richard Chretien Curé, fituée vers la chaussée du Temple. Selon une déclaration du XVI siécle, le Prieur de Saint Lazare devoit au Curé de Saint Laurent dix-huit septiers de méteil, douze d'orge, & deux muids de vin de trente-deux septiers: & le Curé de Saint Josse lui devoit dix livres.

La Paroisse de Saint Laurent s'étend considérablement du côté du septentrion au-delà des Barrieres, & aussi au-delà des bornes qui furent mises sous le regne de Louis XIV pour marquer qu'on ne devoit point bâtir de mai-

sons plus loin du côté du village de la Cha-pelle : c'est ce que nous apprenons par un Ar-rêt du Conseil de l'an 1718, qui défendit au habitans de la Chapelle d'imposer au rolle d leurs Tailles ceux qui demeuroient sur l chaussée entre Saint Lazare & ce village, (a attendu que la Paroisse Saint Laurent ne fin qu'à l'entrée du lieu de la Chapelle à l'en droit de la croix. Du côté de l'orient, cett Paroisse comprend une partie de la Courtille & l'Hopital de S. Louis ou des Pestiférés, dans les marais ou jardins tenant au nouvea reservoir de la Ville près le Boulevart. D'u autre côté, elle revient passer à la Villette dont les maisons en sont jusqu'à la manufa facture de Ste Perrine inclusivement. Mais l côté le plus peuplé est celui du midi, puis qu'il s'étend jusques au de-là des Portes d S. Denis & de S. Martin dans la Ville mêm de Paris, & que Saint Josse en fut d'abor une Aide ou Succursale. Dans la rue de S Denis le territoire de Saint Laurent finit à l Communauté de S. Chaumond qui est à gau che en entrant dans Paris. Quant à la ru S. Martin, il s'étend en entrant dans la Vill à droite jusqu'à la troisiéme maison en deç de celle qui fait face à la rue de Montmo renci : ce qui lui donne les rues de Ste Apol line, des deux Portes, de Guerin Boisseau une portion de la rue Greneta, & de la ru du Grand Hueleu du côté qu'elles touchen à celle de S. Martin. C'étoit probablemen dans un de ces quartiers-là que le Curé d Saint Laurent entreprit la construction d'un Chapelle vers les premieres années du regn de S. Louis, dont le Prieur & Couvent d S. Martin s'étant plaint, Guillaume d'Au

Hist. des Paroiss. de Paris par la Messe 1622 p. 129.

Hist. S. Mart. p. 450.

(a) L'auteur appelle ce Canton le fauxbourg *de Gloire*

ver

vergne Evêque de Paris ordonna en 1235 que l'autel qui pouvoit leur préjudicier fût détruit. Mais avant la fin du même regne, il y eut une Eglise succursale & même Paroissiale établie au dedans de Paris pour le soulagement & la décharge de la Cure de Saint Laurent : & trois cens ans après on établit encore une nouvelle succursale pour la même Paroisse. Ces deux Eglises sont Saint Josse, & Notre-Dame de Bonne Nouvelle.

Voici l'ordre des temps suivant lequel quelques Communautez ont été établies sur cette Paroisse.

En 1604 les Recollets.

En 1608 l'Hôpital S. Louis.

En 1632 Messieurs de la Mission.

En 1642 les Filles de la Charité.

En 1645 les Chanoinesses de Ste Perrine.

En 1654 l'Hôpital du nom de l'Enfant Jesus.

En 1685 les Dames de Sainche-Aumond *de Sancto Aunemundo*, que l'on écrit abusivement S Chaumond.

Je me contente de parler en particulier de S. Lazare & de la Communauté de Ste Perrine de la Villette.



EGLISE DE SAINT LAZARE,

De l'ancien Territoire

DE SAINT LAURENT.

UN des points les plus difficiles à éclaircir dans l'Histoire de Paris, sont les commencemens de la Maison de Saint Lazare. Du Breul qui a parlé assez au long de cette maison, se plaint de la perte des titres, arrivée dans le tems des guerres des Anglois, & il se borne à l'envisager comme un Prieuré des Chanoines Reguliers exerçans l'Hospitalité, surtout envers les Lepreux. C'est sous cet égard aussi qu'en a parlé depuis le P. Du Bois en son Histoire de l'Eglise de Paris. Il en est traité dans le nouveau *Gallia Christiana* de l'an 1744, comme d'une Maison qui a servi de retraite à un certain nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint Lazare établis à Jerusalem, qui accompagnerent en 1179 jusqu'à Paris Louis VII Roi de France, revenant de la Terre-sainte. Mais il est assez difficile qu'une même maison ait servi à ces deux différens emplois; outre qu'on ne lit dans le Gallia Christiana rien qui désigne une continuation de jouissance de la Maison de Saint Lazare dans les siécles suivans de la part de ces Chevaliers, & qu'au contraire on les représente comme fixés à Boigny au Diocèse d'Orleans; il y a lieu de douter de ce qu'on a écrit récemment sur leur résidence au fauxbourg de Paris sous Louis VII, puisque pour en garantir la vé-

T. 7. col. 1045.

rité, on ne s'appuye que sur des Registres du Parlement de Paris de l'an 1154 : chacun sçait qu'il n'y en a point de si anciens, & qu'ils n'ont commencé que fort avant dans le treiziéme siécle.

La Maison de Saint Lazare ne doit donc être selon moi considérée à Paris, que comme une célebre Léproserie. Autant la ville de Paris étoit fameuse, autant sa Léproserie l'étoit en son espece. Ce fut dans le XII siécle que l'on commença à avoir une attention plus singuliere de séparer les lépreux d'avec le reste du peuple : Delà l'époque de l'origine de toutes ces maladeries du titre de S. Lazare, dont on voit encore des restes proche une infinité de bourgs & de villages du Royaume. Sauval a assuré que c'est la Reine Adelaïde, épouse du Roi Louis le Gros, qui a bâti l'Hôpital de Saint Lazare, mais il n'en apporte aucune preuve. Le tems n'y repugne point, s'il est vrai que dès l'an 1124 Guillaume de Garlande *Dapifer* fit à cette Maison un don sur son clos de Garlande situé à Paris.

Ce qu'il y a de certain, est que dès le regne de Louis le Jeune, fils de cette Reine, il y avoit entre Paris & S. Denis un Hòpital de Lepreux, qui consistoit dans un assemblage de plusieurs cabanes où ils étoient renfermés. Odon de Dueil, Moine de Saint Denis, écrit qu'il fut témoin comme en l'an 1147 le mercredi onziéme Juin, ce même Roi venant prendre l'étendard à Saint Denis avant que de partir pour la croisade, entra dans cet Hôpital situé sur sa route, & prit la peine d'y rendre visite aux Lepreux dans leurs cellules, accompagné seulement de deux personnes. Dans la fondation de cet Hôpital il leur avoit été fait concession de certaines Foires qui se tenoient hors la ville de Paris. Le Roi Philip-

Odon de profess. Lud. in Orient. p. 15.

Duchêne T. T. 5.

pe-Auguste racheta ce droit, & transporta la Foire ou Marché aux Halles de Champeaux l'an 1183.

Jusqu'ici il n'avoit point encore été fait mention d'Eglise du titre de S. Lazare : mais Rigord, Historien du même Prince, en parle à l'an 1191, disant que le couvent de Saint Denis y vint en procession, nuds pieds, avec une partie des reliques de l'Abbaye. Ce qui reste de cet édifice paroît être de ce tems là, ou à peu près.

Duchêne ibid.

Ce fut donc vers les tems dont a parlé Rigord, que cette Léproserie, la plus célebre de toutes celles du Royaume, fut en état d'avoir un Clergé Regulier qui y faisoit sa résidence, dont les uns étoient pour les fonctions spirituelles, les autres pour le ministere temporel. Ces Religieux étoient de l'Ordre de S. Augustin. Le Prieur & les Freres sont souvent nommés depuis cette époque comme traitans avec leurs voisins, sur des droits de dixme, de censives, &c. par exemple, en 1194, 1230 & 1232. Un Chanoine d'York, nommé Maurice, étant décédé à Paris, fut inhumé dans leur Eglise; & ses exécuteurs testamentaires y fonderent en 1234 une Chapellenie à son intention à l'autel de Saint Denis, moyennant des revenus considerables, à la conservation desquels le Chapitre de Paris étoit chargé de veiller. Gui qu'on qualifioit alors de Prieur, l'étoit encore en 1246. Etienne fut nommé Prieur en 1283 par Renaud Evêque de Paris. L'élection de son successeur excita beaucoup de bruits, qu'on peut voir ailleurs.

Grand Pastoral de l'Egl. de Paris p. 802 à l'an 1230, & p. 70 à l'an 1240.

Parvum Pastorale.

Hist. Eccl. Par. T. 2. p. 54.

Les autres Prieurs que j'ai trouvé depuis lui, sont Jean Binel. Il est connu par les statuts que Foulques Evêque de Paris dressa pour cette maison l'an 1348, & que l'Evêque Audoin confirma. L'un des articles portoit que

le Prieur seroit un Frere Donné, & cependant Prêtre ; qu'il seroit Curé des Freres & des Sœurs & Administrateur des biens Quoiqu'en tout ils ne fussent pas douze Religieux, ils étoient cependant tenus à l'Office Canonial & à chanter une Grand-Messe chaque jour. Les Freres Donnez pouvoient se retirer avec leur bien ; & ils recevoient de la maison trois sols par semaine. Thomas le Bois étoit Prieur en 1364 & en 1379. De son tems on attribua au Couvent la fonction de Chapelain desservant d'une Chapelle S. Jacques, fondée à Saint Laurent par Eustache le Fevre Paroissien. Gui Auseustre étoit Prieur en 1414. Anselme Langlois en 1428. Ancelin en 1450. Il est connu pour avoir nommé à la Cure de la Villette. Jean Cappet en 1475, selon Sauval T. 3. p. 421. Guillaume Laurenceau le fut depuis 1495 jusqu'en 1501. Clement le Tellier son successeur étoit mort dès 1505. Mathieu Berthault nomma à la Cure de la Villette en 1509, & vivoit encore en 1512. Nicolas Du Pont étoit Prieur en 1514. Jean Coulon en 1515. Trois ans après il fut fait Abbé de Livri. De son tems le Roi payoit 300 livres au Prieuré, à cause de la Foire de la Toussaint qui se tenoit à Paris sous le nom de Foire de S. Ladre. Jean Godequin, Prieur, fut nommé en Parlement le 19 Octobre 1538 pour réformer l'Hôtel-Dieu de Paris. Il vivoit encore en 1549. Jean Lievret l'étoit en 1592. Adrien le Bon en 1611 & 1613. Il consentit en 1632 à ce que cette Maison fût annexée à Messieurs de la Mission, lesquels firent une rente aux anciens Religieux, le sieur le Bon étant leur Superieur. Ce qui est arrivé depuis en ce lieu étant fort connu, je le passe sous silence.

Tab. Ep. in Spir.

Ex variis computis Prioratus.

Comp. ejus.

Reg. Ep.

En 1521 se fit en cette Eglise l'établissement d'une Confrerie du titre de S. Lazare, & l'on

Reg. Ep. Par. 13 Jul.

composa un Office propre. Dans ces anciens tems on avoit cru que ce Saint avoit prêché la foi dans l'Isle de Chypre, & qu'il y étoit mort. La Prose que l'on y chantoit, le disoit positivement. Elle n'a été abolie que dans le siécle dernier par ceux qui ont succédé aux Chanoines Reguliers. Selon un Inventaire de l'an 1505, il y avoit alors en cette Eglise une Image d'argent qui tenoit un reliquaire, dans lequel étoient deux dents du même Saint. Par le même Inventaire, on voit que ces Religieux suivoient le rit Parisien.

Castellan in Martyrol. MS. 17 Dec.

Tab. Ep. in Spir.

Ces anciens Chanoines ne furent aucunement imbus de toutes les opinions fabuleuses répandues sur Saint Lazare dans la Provence. Ils furent aussi d'une conduite si exemplaire depuis la réforme d'environ l'an 1515, que dans presque toutes les réformes qu'il fut besoin d'ordonner à Paris sous François I, on commit le Prieur de Saint Lazare pour être un des réformateurs : comme pour celle de l'Hôtel-Dieu de Paris en 1535, 1538, 1543, 1544, & pour celle de l'Abbaye de Montmartre en 1547. On lit aussi que lorsque les réformateurs de l'Abbaye de Saint Victor voulurent proceder en 1549 à l'exécution de leur commission, ce fut à S. Lazare qu'ils tinrent leurs assemblées.

Reg. Parl.

Sauv. T. 3 p. 354.

Reg. Parl. 7. Jun. 1549.

J'ai suffisamment donné à entendre en parlant de l'Eglise de Saint Laurent, que le Monastere du nom de ce Saint Martyr étoit situé à l'endroit où furent depuis construites les loges des Lépreux de Saint Lazare. Aussi on ne trouve point que la Cathédrale de Paris qui visite aux Rogations les anciennes Basiliques se soit arrêté jamais à celle de la Paroisse de Saint Laurent, mais à celle de Saint Lazare qui a succedé à cette ancienne Basilique. De là est venue la redevance du Prieuré

qui a succedé à l'Abbaye de Saint Laurent envers les Marguilliers de l'Eglise de Paris à l'heure que son Clergé revenoit de Montmartre le lundi des Rogations, dont un manuscrit d'environ l'an 1490 parle en ces termes. » Les » Marguilliers ont toujours pris le lundi avant » l'Ascension quand la Procession est retour- « née de Montmartre à S. Ladre xxi fistreuses » de vin (chacune fistreuse tenant trois cho- » pines) par les mains des sergens du Cha- » pitre : lequel vin les Freres S. Ladre payent » & livrent ausdits Sergents. « Ceci nous apprend en passant, qu'autrefois à Paris on disoit *S. Ladre* pour S. Lazare.

Cod. Bibl. Colb. 1982.

ABBAYE DE SAINTE PERRINE. Il a existé pendant cent ans ou environ dans la partie du village de la Villette, qui est de la Paroisse de Saint Laurent, une Abbaye de Chanoinesses Régulieres, qu'on appelloit Sainte Perrine, c'est-à-dire Sainte Petronille. Elles avoient été fondées dès le XIII siécle aux environs de Compiegne ; & après avoir souvent changé de demeure dans ces quartiers-là, Simon le Gras Evêque de Soissons avoit consenti à leur translation à la Villette le 8 Août 1645, & Jean-François de Gondi Archevêque de Paris les y avoit introduites l'année suivante dans une maison achetée 35400 livres, dont le Maréchal de Bassompierre avoit payé environ la moitié pour la dote de sa fille. On lit dans Sauval que Louis XIV leur avoit accordé l'an 1657 les profits de la Halle aux cuirs du Faubourg S. Marceau, mais malheureusement le projet d'ériger cette Halle n'eut point lieu. Ce même Prince étant informé de leur indigence leur accorda en 1713 une Lotterie où elles étoient comprises avec deux autres Communautés. Enfin leurs biens ne suffisant plus pour les nourrir

Gall. Chr. T. 7. col. 859.

Sauv. T. 1. p. 658.

& entretenir, on pensa vers l'an 1740 à les réunir à l'Abbaye des Chanoinesses de Chaillot qui sont d'une fondation bien plus nouvelle ; & cette réunion a été exécutée vers la fin de l'an 1742. Lors de la translation de ces Religieuses à la Villette, elles avoient pour Abbesse Charlotte de Harlay à laquelle succeda sa niéce de même nom : Puis en 1688 Rénée Susanne de Longueil qui n'est décédée qu'en 1733.

Le Pere Echard Dominicain fait observer dans les Ecrivains de son Ordre, que Louise de Longueil, Jacobine de Poissy sœur de cette Abbesse avoit demeuré fort longtemps dans cette Abbaye pour soulager sa sœur ; que comme elle sçavoit le latin, elle y fit quelques traductions de latin en françois ; que celle des Prieres de l'Eglise dans la cérémonie d'une Profession de l'Ordre des Chanoinesses de S. Augustin imprimée en 1704 in 12. à Paris, a été faite par elle dans ce Convent de la Villette.

Script. Ord. Dominic. T. 2. p. 850.

Une des Chanoinesses de cetre Maison qui s'est distinguée par la sainteté de sa vie, est Antoinette Journel décédée le 5 Octobre 1678. On a imprimé sa vie avec ses lettres l'an 1685.

Depuis que ce Monastere a été dispersé à raison de la diminution de ses revenus, on a établi une manufacture dans les bâtimens qui le composoient ; & le lieu continue d'être appellé Sainte Perrine.



EGLISE DE SAINT JOSSE,

Premier Demembrement de la Paroiſſe DE S. LAURENT.

APrès que le Roi Philippe-Auguſte eut fait enfermer dans les nouveaux murs de Paris l'extrémité méridionale du territoire de la Paroiſſe de Saint Laurent, le beſoin où l'on fut de faciliter aux habitans de ce quartier les moyens de s'acquitter des devoirs de Paroiſſien, fit penſer à former une eſpece de ſuccurſale au-dedans de ces murs; & pour cela, on jetta la vue ſur un lieu qui avoit déja été honoré de la demeure de quelques Saints, & où pluſieurs Pelerins, ſoit de Rome, ſoit d'ailleurs, s'étoient autrefois retirés. S. Fiacre, ſelon quelques-uns, y avoit logé à ſon arrivée d'Irlande au VII ſiécle, ainſi que Saint Joſſe fils d'un Roi de la petite Bretagne, dans l'une des occaſions qu'il eut de paſſer par Paris vers le même tems. Telle eſt la tradition fondée en partie ſur les actes de ce Saint, qui parlent de ſes paſſages en cette ville. Comme ce lieu ſe trouvoit être ſur la juſtice & cenſive du Prieuré de Saint Martin des Champs, il y a grande apparence que c'eſt le même où ſubſiſtoit encore en l'an 1070 l'Hôpital de Saint Martin, dans lequel demeuroit un Reclus nommé Jean, occupé à retirer les pauvres, & les pélerins qui alloient au tombeau de Saint Martin à Tours, le plus fameux des pélerinages de la France en ces tems-là.

Vita S. Judoci.

Hiſt. S. Martini à Camp. p. 18.

Ce même Hôpital venoit d'être doté de quelques biens par les Chanoines de Saint Martin des Champs de Paris, qui étoient sous la conduite de l'Abbé Engelard, & il le fut encore par le Roi Philippe I.

Environ cent quatre-vingt ans après, c'est-à-dire, vers le milieu du XIII siécle, on bâtit à Paris une Chapelle du titre de Saint Josse, dans le lieu de l'Hôpital ci-dessus où l'on croyoit que ce saint Prêtre avoit logé, & cette Chapelle fut une espece de succursale pour Saint Laurent. Mais dès l'an 1260, on érigea en Paroisse cette Succursale en faveur des Paroissiens les plus éloignés de Saint Laurent; & le Curé de Saint Laurent consentit que cet établissement eût lieu après son décès: le Prieur de Saint Martin agréa pareillement cette érection, à condition qu'il nommeroit le Curé, de même qu'il nommoit celui de Saint Laurent, & moyennant certaines redevances de la part du nouveau Curé de Saint Josse, tant envers le Curé de Saint Laurent qu'envers le Prieur de Saint Martin.

Hist. S. Martini à Camp. p. 453.

Cette Cure n'est point marquée dans le Pouillé Parisien du XIII siécle, parce qu'il étoit écrit avant son érection, mais seulement dans celui qui fut redigé vers l'an 1450. On trouve qu'il y avoit aussi dans cette Eglise une Chapelle du titre de Saint Eutrope avec un revenu de seize livres. Dans un Registre de l'an 1499, cette Chapelle porte le nom de S. Eutrope & de S. Didier, & de même dans le Pouillé de l'an 1648. Mais ces listes sont peu exactes, car c'est S. Didier qui est le principal titre. Elle avoit été fondée sous son invocation dès l'an 1303 par Geoffroy de Fleury, qui donna pour dot une maison sise rue des Prêcheurs. Néanmoins, dans des lettres d'amortissement, qu'on trouve lui avoir été ac-

Reg. Ep. 3 April.

Tab. Ep. in Spir.

Propr. de la Par. S. Josse 1743. p. 261.

cordées par le Roi Philippe de Valois étant le 23 Février 1338 en l'Abbaye Notre-Dame ès Pontoise, il est dit que la fondation est de 25 livres. En 1646 on exposoit à la piété des Fidéles dans cette Eglise Paroissiale une partie d'un petit ossement de Saint Josse, qui avoit été tirée dès l'an 1203 par Thibaud Evêque d'Amiens, de sa châsse conservée en l'Abbaye de son nom en Picardie : Et en 1704 on remit à la même Paroisse la moitié d'un vertebre du même Saint, qui lui avoit été leguée par Etienne Moreau Abbé & Comte de S. Josse, décédé Evêque d'Arras l'an 1670, lequel avoit aussi laissé à la même Eglise la somme de mille livres pour aider aux frais d'une châsse.

Du Breul marque qu'on voyoit de son tems, au coin de la rue où est l'Eglise de Saint Josse, une image de S. Fiacre, apparemment par la raison que ce Saint est regardé de tems immémorial comme l'un des patrons de cette Eglise. Dès l'an 1415, le Roi Charles VI avoit permis qu'on y établît une Confrerie sous le nom de ce Saint, ce que Gerard de Montaigu Evêque de Paris avoit aussi accordé en 1417. La dévotion avoit augmenté à un tel point dans le siécle suivant, que dans la permission que l'Evêque de Paris donna en 1571 de célébrer en cette Eglise les Dimanches & Fêtes la premiere Messe à l'autel de S. Fiacre, il est qualifié *primus illius Ecclesiæ patronus* : ce qui suppose que les Paroissiens s'étoient servis de cette expression dans leur requête. En 1671, cette Eglise fut enrichie d'un os de l'épine du dos du même Saint, donné par Marie Duchesse d'Aiguillon, laquelle relique lui étoit venue du Cardinal de Richelieu son oncle, à qui le Chapitre de Meaux en avoit fait présent en 1627.

Sentence du 19 Mars 1635. *in Reg. Ep.*

Reg. Ep. Par. 31 *Jul.*

Propr. de S. Josse p. 288.

L'édifice de l'Eglise de Saint Josse tel qu'on

le voit est très-nouveau & fort petit, & mal orienté ; c'est une espece de Chapelle de forme quarrée.

Les maisons de la rue Aubri-le-Boucher & de la rue Quinquempoit qui touchent à cette Eglise, ne sont point de la Paroisse : son territoire comprend un quarré formé par l'autre côté de ces deux rues & par la rue S. Martin ; plus, trois maisons de la rue S. Martin à commencer par celle qui fait l'angle gauche de la rue des Menetriers, & enfin douze ou treize des maisons qui sont à la gauche dans la même rue des Menetriers en y entrant par la rue S. Martin : & qui forme en tout vingt-neuf maisons. Il n'y a aucune Communauté sur ce territoire.

EGLISE DE NOTRE DAME *DE BONNES NOUVELLES*,

Sur un terrain détaché de celui de SAINT LAURENT.

LE second démembrement qui a été fait de la Paroisse de Saint Laurent consiste dans l'érection de Notre-Dame de Bonnes Nouvelles en Paroisse. Le quartier où elle se trouve nommé autrefois Villeneuve-sur-Gravois étant devenu peuplé dans l'avant-dernier siécle, on songea à y établir une Chapelle qui pût servir d'Aide à Saint Laurent. Il fut besoin outre le consentement de Guillaume Maunoir Curé de la permission du Par-

lement comme celle de l'Evêque. Ce dernier défendit qu'on y baptizât, & qu'on y inhumât. Ce n'étoit au reste qu'un très-petit édifice long de treize toises sur quatre de large. Avant qu'il fût béni on l'appelloit la Chapelle de S. Louis & de Sainte Barbe. Elle est désignée sous ce titre dans les Indulgences accordées par le Légat en 1560: mais lorsque Jean-Baptiste Tiercelin Evêque de Luçon en fit la bénédiction en 1563 ce fut sous l'invocation de la Sainte Vierge avec trois autels dont l'un étoit de S. Louis. Ceci servira à rectifier ce que d'autres ont écrit avant moi sur cette Chapelle. Depuis ce temps-là dans les provisions de la Cure de Saint Laurent on ajouta *cum suo succursu de Villanova*. Les guerres de la Ligue étant survenues, on se trouva dans la nécessité l'an 1593 de raser les maisons de ce lieu de Villeneuve, & même la Chapelle, pour construire des fortifications. En 1624 ce quartier s'étant déja repeuplé, les habitans exposerent à l'Archevêque de Paris qu'à cause de leur éloignement de S. Laurent, étant situés entre les portes de S. Denis & de Montmartre, il étoit à propos de rebâtir la Chapelle de N. D. de Bonnes nouvelles dont on voyoit encore des restes. Ce qui leur fut permis du consentement de Pierre d'Harvilliers Curé de Saint Laurent. La premiere pierre fut mise le 18 Mai 1624 par Bernard Duc de la Valette, & benite par Louis de Guiard Vicaire Général. Environ un an après il fut permis d'y célébrer: L'inscription qui se lit au frontispice marque que l'Eglise a été rétablie en 1626. L'édifice est presque quarré mais bâti à la legere, n'ayant rien de solide que le clocher en forme de tour à côté du portail.

Reg. Ep. 8 *Jul.* 1551. *Reg. Parl.* 12 *Apr.* 1551 *& Juin* 1552.

Reg. Ep. 1 *Jun.*

Ibid. 23 *Dec.* 1563.

Ibid. 20 *Jul.* 1580.

Reg. Ep. 18 *Maii* 1624. 4 *Jan.* 1625. *Mart.* 1627.

En 1627 les habitans de ce Villeneuve-sur-Gravois se mirent en régle avec le Curé & les Marguilliers de Saint Laurent. La Sainte Vierge est patrone de cette Eglise en tant que recevant de l'Ange la bonne nouvelle de l'Incarnation du Verbe. Les plus anciennes Eglises qui portent le nom de Notre-Dame étoient sous ce titre. En effet c'est le trait de la vie de la Sainte Vierge le plus détaillé dans l'Evangile.

Cette Chapelle enfin fut érigée en Cure l'an 1674 : & la même année, il y eut un réglement entre le Prieur & les Religieux de Saint Martin des Champs, & le Curé & Marguilliers, qu'on peut voir ailleurs.

' Piganiol T. 3. p. 215.

La figure de la Paroisse de Bonne Nouvelle est triangulaire. Lorsqu'on est dans la rue du petit Carreau on trouve son commencement au second coin de la rue de Bourbon. Toutes les maisons à droite qui terminent cette rue du petit Carreau en sont ; puis toutes celles de la rue Poissonniere qui sont aussi à main droite. Au bout de cette rue il faut tourner à droite, suivre le rempart jusqu'à la porte S. Denis, où étant, il faut prendre encore à droite jusqu'au premier coin que l'on trouvera de la rue de Bourbon : En suivant cette derniere rue jusqu'à son bout, qui donne dans la rue du petit Carreau, on se trouve avoir fait tout le tour du triangle. Cette Paroisse n'a de la rue de Bourbon que le côté droit selon qu'on vient de procéder : mais ce triangle renferme une moitié de la rue de Clery dans ses deux côtés, la rue de Beauregard, celle de la Lune, & plusieurs autres petites toutes tirées au cordeau étant des rues nouvelles.

Il n'y a dans cette étendue de terrain qu'une seule Communauté qui est de Filles de l'Union

Chrétienne établies en 1680 ou 1685 dans la rue de la Lune. On l'appelle *La petite Union*, autrement le petit Sainche-Aumond, ce qui vient de *Sanctus Aunemundus*, & on l'écrit par corruption *Saint Chaumond.*



CHAPITRE QUATRIE'ME,

DU MONASTERE

DE SAINT MARTIAL,

dit depuis

DE SAINT ELOY,

Des Eglises qui en ont dépendu dans la Cité, sçavoir STE CROIX, S. PIERRE DES ARCIS, S. PIERRE AUX BOEUFS ; & hors la Cité, sçavoir STE COLOMBE dite S. BOND, & S. PAUL.

LE texte de la vie de S. Eloy écrite par S. Oüen Evêque de Rouen son contemporain donne à entendre que S. Eloy ne fit que réparer & renouveller une Eglise du titre de S. Martial Evêque de Limoges, d'où l'on conclut qu'elle a existé avant lui, & qu'elle étoit déja ancienne de son temps ; mais on ignore par qui elle pouvoit avoir été construite. S. Eloy qui étoit né auprès de Limoges, & qui avoit eu du Roy Dagobert une belle maison voisine de cette Eglise, conçut le dessein d'en faire un Monastere de Filles. Il est clair que c'étoit sur le terrain du Fisc, d'autant plus que lorsqu'il fut nécessaire d'augmenter les bâtimens du même Monastere, S. Eloy eut besoin d'une nouvelle concession de terrain de la part du Roy. Au reste il falloit que la maison de S. Eloy fût grande, puisque

puisque ce Monastere contenoit trois cent Religieuses. Aussi le quarré qu'elle occupoit dans la Cité, & qu'on a appellé depuis *la Ceinture de Saint Eloy*, s'étendoit-il du midi au Septentrion depuis la rue de la Calendre jusqu'à la rue de la vieille Draperie, & d'occident en orient depuis la rue de la Barillerie jusqu'à la rue aux Fêves ou au Fevre. Si je me ser. de ces noms de rues qui n'existoient pas encore, c'est pour me faire entendre. On peut juger en passant combien peu la Cité de Paris étoit peuplée alors, si l'Orfévre du Roy avoit à lui tant de terrein. Je croy aussi que ce logement d'Eloy n'avoit pu avoir la forme d'un quarré que depuis l'incendie presque général de la Cité arrivé en l'an 586, après lequel temps on put commencer à donner aux rues un nouvel allignement.

Quoique Jonas de Bobio assure que c'étoit la Régle de S. Colomban qui fut donnée à ce Monastere, d'autres pensent que ce fut plutôt celle de Saint Césaire d'Arles écrite expressément pour des Filles, & pratiquée alors à Sainte-Croix de Poitiers & ailleurs. Mais ne peut on point dire que les Religieux qui desservoient le Monastere de Saint Martial de Paris, observerent la Régle de S. Colomban, & les Religieuses celle de S. Césaire ?

On trouve qu'au IX siécle il avoit changé de nom, & qu'on l'appelloit l'Abbaye de S. Eloy. Cela se voit dans un diplome du Roy Charles le Chauve de l'an 871, par lequel à la priere d'Engelvin Evêque de Paris, ce Prince transporte à l'Eglise de Paris tout droit de juridiction sur cette Abbaye ; ce que Louis le Begue confirma en l'an 878. Quelquefois aussi on l'appella de Saint-Eloy & de Sainte-Aure, à cause du corps de cette Sainte, premiere Abbesse du lieu, qui y avoit

été rapporté du cimetiere de Saint Paul quelques années après sa mort arrivée en 666.

Cette Communauté étoit dans un grand relachement au commencement du XII siécle. Il n'y avoit que 66 ans qu'il étoit arrivé à Paris un incendie horrible, qui est sans doute cause que nous ne sçavons presque rien sur les Abbesses de ce lieu, & que nous n'en connoissons que deux depuis Ste Aure, sçavoir Asceline dont l'obit est marqué au 9 Février dans le Necrologe de cette Maison écrit au XIII siécle, & Hadvise qui est dite vivante en 1102. A l'égard des Religieux ou Prêtres desservans, on sçait que depuis que l'Abbaye fut sous la dépendance de la Cathédrale, ils étoient tenus d'assister aux Processions de cette Eglise aux Rogations & à l'Ascension, & de même aux inhumations des Chanoines. De son côté le Chapitre de Notre-Dame étoit tenu de venir à S. Eloy en Procession le jour de la Fête, & à l'Eglise Saint Paul pareillement; c'est à ce sujet qu'il y avoit une *Past* ou distribution qui se faisoit aux Chanoines d'une certaine quantité de chair de porc ou de mouton, de vin & de bled, spécifiée dans une charte de l'an 1107. Ce que je viens de dire des Religieux ou Prêtres desservans & qui est exprimé en latin par *Conventus Monasterii* pourroit absolument être entendu des Religieuses de chœur du Monastere: Il n'étoit pas extraordinaire dans les siécles du moyen âge, de voir les Moniales sortir de leur Cloître, & venir processionellement dans la Cathédrale de la Ville où elles étoient.

Incendie de l'an 1034. *Hist. Eccl. Paris. T. 1. p. 611.*

Gallia Chr. T. 7. col 281.

Ibid. in Instrum. col. 43.

Quoiqu'il en soit, lorsque les Religieuses furent dispersées, & la Maison donnée aux Moines de l'Abbaye des Fossés dite autrement de Saint Maur, pour y demeurer, Galon Evêque de Paris les engagea aux mêmes devoirs

envers sa Cathédrale, dont les Dames de S. Eloy s'étoient acquitté. Les chartes concernant ce changement sont de l'an 1107: ensorte que le Chapitre de Paris fut depuis ce temps-là avec les Religieux de Saint Eloy le jour de la Fête de ce Saint, comme on le voit encore de nos jours avec ceux de Saint Martin des Champs le jour de la S. Martin d'été. Les mêmes Religieux de Saint Eloy étoient aussi tenus de venir faire à la Cathédrale leur semaine de Grand' Messe; & le Chapitre les poursuivit encore en 1531 pour s'acquitter de ce devoir.

Process. Paris. MSS.

Invent. Spir. de l'Evêché f. 187.

Quelques écrivains assurent, que dès le commencement du X siécle l'Eglise de l'Abbaye de Saint Eloy avoit souffert un démembrement; qu'une partie qui en fut détachée, porta le nom de S. Martial, nom primitif du Monastere; & qu'entre cette Eglise & celle de Saint Eloy où les Dames faisoient l'Office, il se forma un passage public. Ce fut delà que put provenir l'origine du dérangement de cette Communauté, aussi-bien que des guerres des Normans qui finirent vers ce tems-là. On peut aussi croire que ce fut peu de tems après l'introduction des Moines de S. Maur à S. Eloy, que la portion de l'Eglise qualifiée du nom de S. Martial devint Paroisse: il est vrai qu'en 1195 l'Evêque Maurice de Sully ne la qualifie que de Chapelle; mais il est également vrai qu'alors quelquefois *Capella* signifioit la même chose que *Parochia*, & qu'un Curé étoit quelquefois appellé *Capellanus*; souvent aussi il étoit qualifié simplement *Presbyter* ou *Sacerdos*. Ainsi en est-il de S. Martial suivant des lettres de Philippe-Auguste de l'an 1191, où le Curé & le Vicaire de la même Eglise paroissent désignés en ces termes: *Ivo S. Martialis Sacerdos, & Ivo Capellanus ejus*.

Tab. S. Eligii Moulins n. 1.

Ce que l'on peut dire de certain touchant cette Eglise de Saint Martial, est qu'elle eut la primauté sur toutes les Eglises dont le Monastere de Saint Eloy occasionna la construction dans la Cité, & qui furent érigées en Paroisses lorsque la Cathédrale cessa d'en servir à toute la Cité. Ce qui paroît avoir commencé sous le regne de Louis le Gros. La mauvaise gestion des deniers qui arriva quand on voulut la rebâtir en conséquence de la Lotterie que le Roy avoit accordé vers l'an 1715, a été cause qu'on l'a abbattue & que les Paroissiens ont été attribués à l'Eglise de Saint Pierre des Arcis.

On ne voit presque point d'anciennes Abbayes dans la premiere race de nos Rois, qui n'eussent outre la principale Eglise, des Oratoires détachés, & dispersés en différens lieux de l'enclos. Ainsi il est très-vraisemblable que les Eglises de SAINTE CROIX DE LA CITÉ & de SAINT PIERRE DES ARCIS, doivent leur commencement à la dévotion de S. Eloy, ou de quelque Abbesse du Monastere de son nom.

Lorsqu'après l'incendie de Paris de l'an 1034, on travailla à réparer les bâtimens & à former de nouvelles rues & de nouveaux allignemens, ces deux Oratoires furent rebâtis dans le voisinage de l'ancienne clôture. Les Religieuses qui avoient cessé d'avoir un enclos aussi étendu qu'il avoit été auparavant, permirent qu'on bâtit sur leur fond des maisons dont les habitans furent attribués aux trois Paroisses nouvellement créées. Il est probable que cette érection avoit été faite vers le tems auquel les Religieuses furent chassées du Monastere, circonstance qui donnoit plus de liberté d'agir. Aussi ces trois Eglises sont-elles nommées dans une Bulle du Pape Innocent II

de l'an 1136, comme appartenantes au Monastere de S. Eloy. Je parlerai ci-après plus au long des deux dernieres.

Les Religieux de l'Abbaye Saint Maur ayant été introduits dans le Monastere S. Eloy réduit en Prieuré, y porterent leurs usages & leur Calendrier, où ils insérerent les Saints particuliers de l'ancienne Abbaye & ses dépendances. Les anciens livres de la maison font foi qu'ils y célébroient la Dédicace de l'Eglise de S. Eloy le 13 Juillet. Ils y sont restés jusques vers l'an 1530, que ce Prieuré fut réuni à l'Evêché de Paris, avec l'Abbaye dont il dépendoit. Depuis ce tems-là l'Office fut célébré par cinq ou six Prêtres séculiers qui étoient payés par l'Evêque de Paris, jusqu'à ce qu'en 1619, sous l'épiscopat de M. Jean François de Gondi, cette Eglise qui tomboit en ruine fut accordée aux Barnabites qui s'engagerent de la rebâtir. Ils y travaillerent vers l'an 1640, & renvoyerent alors la confrerie des Maréchaux, qui reconnoissoit S. Eloy pour son patron.

Quittance de 1548.

Il y avoit eu dans l'ancienne Eglise une Chapelle fondée en 1339 par Guillaume de Vanves & Sanceline sa femme, en l'honneur de S. Jacques & de S. Maur, & à laquelle Guillaume Cerveau Elû des Aides fit du bien en 1417. Par la suite le Prieur Martin Fumée y fit construire trois autres autels, dont Etienne Evêque de Seez fit la bénédiction le 24 Juin 1489, en y plaçant des reliques tirées des châsses du Couvent. En 1409, Hugues Molin, Doyen de la Collégiale de Linas, avoit fait une fondation à l'autel de Ste Aure placé derriere le grand autel, auquel lieu il avoit demandé d'être inhumé.

Invent. F. 186.

Tab. S. Elig.

Invent. F. 187.

Tab. S. Elig.

On y conserve beaucoup de reliques, dont les principales sont celles de Ste Aure, avec

quelques-unes de S. Eloy. M. Piganiol s'est trompé, quand il a écrit qu'on y montroit dans la sacristie le Pseautier de Ste Aure. Le volume à qui l'on donne ce nom, est un livre des quatre Evangiles, écrit environ le regne de Charles le Simple, avec une liste des stations des Eglises de Rome. Ce qui y reste de plus ancien dans la Bibliotheque, sont plusieurs livres d'Office à l'usage des Moines du lieu, écrits au XIII & XIV siécle. Quant aux bâtimens, il n'en est resté d'ancien qu'une tour qui sert de clocher, laquelle est fort basse, ayant été bâtie vers l'an 1200, lorsque les maisons des environs n'étoient qu'à un ou deux étages au plus. On voyoit encore en 1447 proche ce Monastere en la rue de la Savaterie, une masure qu'on disoit être des restes du *four de Madame Ste Aure*, & dont il est parlé dans sa vie.

Le voisinage du Palais engagea dans ce siécle-ci les Avocats à choisir cette Eglise pour y entendre la Messe après la fin des Plaidoiries. M. le Cardinal de Noailles permit le 23 Avril 1721 qu'on y célébrât en leur faveur une Messe basse à midi.

Reg. Archiep.

Ce Monastere de S. Eloy ayant été autrefois célébre, il m'a paru qu'un Catalogue des Prieurs qui l'ont gouverné n'étoit point ici de trop, d'autant plus que celui qui est dans le *Gallia Christiana*, n'est pour ainsi dire qu'ébauché.

RAINAUD paroît avoir été le premier Prieur. Etant joint à Thibaud Abbé des Fossez, il obtint du Roi Louis VI en l'an 111[illegible] un privilege pour les maisons bâties sur le terrain qui avoit formé l'ancien enclos du Monastere. On conserve à la Bibliotheque du Roi un volume de Commentaires sur le Pentateuque Josué & les Juges, qui est de car[illegible]

Tab. S. Elig. in Tab. Ep. Par.

être du XII siécle, & dont le titre écrit de la même main porte ces mots : *Incipit Prologus Rainaldi Prioris S. Eligii Parisiensis in quinque libros Moysi factus ad carum suum Johannem Notarium.*

SAMSON fut le second Prieur. Il l'étoit en 1140. Après sa mort le Prieur Isembard fit prier pour lui. *Gall. Chr. T. 7. col. 28. Necrol. S. Elig.*

HAYMON étoit Prieur en 1170.

ISEMBARD en 1187, & ensuite il devint Abbé des Fossez.

H. en 1210. Il obtint alors pour l'Abbaye de S. Maur des Fossez une grange située proche S. Paul. Reg. du Tr. des Chart. n. 31. p. 19.

ANSEL fut Prieur entre 1210 & 1214, du vivant de Radulf Abbé de S. Maur.

GAUCHER a été Prieur vers ces tems-là. Il peut être le même qui siégeoit en 1227, dont le Gallia Christiana ne met que la lettre initiale du nom G, à moins que ce ne soit le suivant. *Necrol. S. Elig. in Dec.*

GEOFFROY Prieur amortit en 1243 & 1244 une rente à l'Abbaye de Val profonde, sur une maison rue de *Vetari-monta*.

J. étoit Prieur en 1259 : Il est peut être le même que Jean de Bray Prieur en 1273 & en 1276. Ce qui prouve cependant qu'ils sont différens, est que dans un acte de 1269, l'Abbé de S. Maur dit qu'en cette année il n'y avoit pas de Prieur. *Chartul. Fossat. circa fin.*

HERVE' mort le 27 Novembre. *Necr. S. Elig.*

ADAM décédé vers la fin du XIII siécle le 25 Juin. *Ibidem.*

ADAM DE FONTAINES, auparavant Sacriste de S. Maur. On a de lui des baux de 1307 & 1318. Il mourut le 7 Juillet ; on ignore l'année. *Ibid.*

JEAN DE BOOLAY est nommé Prieur dans un Bail de l'an 1323, & en d'autres ti-

tres des trois années suivantes. Il fonda un sacristin en son Monastere l'an 1334, fit écrire en 1335, 1336 & 1342 plusieurs livres d'Eglise, que l'on conserve encore. Il mourut le premier Février : le Necrologe ne dit point en quelle année.

Chartul. S. Elig. f. 47. *Tab. S. Elig.*

PIERRE GREELE est connu par un concordat qu'il fit en 1353 avec le Sacriste de S. Maur. Dans un Bail du 17 Avril 1354, il prend le titre de Chapelain du Saint Siége de Rome.

Liasse de Concordats au Palais.

PIERRE BERSEURE, ou Bresseure, ou Bersuyre (car les titres varient sur ce nom) natif du Poitou, paroît avoir été d'abord Religieux à Coulombs Diocèse de Chartres, où il eut quelques mauvaises affaires, au sujet desquelles le Chambrier, nommé Pierre Gresle, le poursuivoit en Parlement en 1354: mais ils se mirent en arbitrage le 14 Mars. On le trouve qualifié Prieur de S. Eloy en des actes de la même année & des suivantes. Il acheta en 1361 de Hugues de la Vergne, Ecuyer, de la Paroisse de Puy de Serre au Diocèse de Maillezais, une maison à Paris rue des murs près la porte Saint Victor, dans la censive du Chapitre de Paris, touchant par derriere aux murs de la ville : On voit qu'il y avoit autrefois fait sa demeure, & depuis lui Jean Mamenart Curé de Saint Paul, qui y étoit décédé. Il fut l'un des célebres écrivains sous le regne du Roi Jean. Ce Prince l'employa à plusieurs traductions. Il est aussi auteur d'un *Reductorium morale*, ouvrage immense, qui a été imprimé, & à l'occasion duquel son nom a été rendu en latin par *Petrus Berchorius*. Il mourut en 1362, & fut inhumé dans l'Eglise du Prieuré. Il resteroit à trouver sur quoi sont fondées les imputations qu'on lit dans Sauval, que ce sçavant homme avoit

Sauval T. 1. p. 509 & 510.

avoit été enfermé à Saint Victor dans une tour où l'on mettoit ceux qui méritoient la correction. Cette tradition auroit pu venir de ce qu'on auroit mal pris sa retraite en sa maison rue des murs près la porte Saint Victor. Il étoit oncle du Prieur suivant. Sauval dit au même endroit, que plusieurs personnes ont écrit la vie de ce Prieur : cependant on ne la trouve nulle part.

PIERRE PHILIPPEAU, issu de Guillaume Philippeau & de Lorence Bersure, succéda au précédent. Il étoit Prieur dès le 20 Septembre 1362. En 1371, il présenta à la Cure de Saint Pierre des Arsis. En 1391, il fit écrire de nouveau le Cartulaire de la maison. Il étoit en différend l'an 1400 avec Gui de Chastillon Abbé de S. Maur, touchant la Jurisdiction. De son tems le Couvent refusa la visite de l'Evêque de Paris ; & depuis il transigea l'an 1394, promettant de payer quarante sols pour ce droit. En 1402 le 23 Janvier, ce Prieur fit un testament avec la permission du Pape Clement VII. Par cet acte il fonda des Messes pour ses parens, & entr'autres pour Pierre Bersure son oncle & son prédécesseur.

Cod. MS. Elig.

Ex Apographo isto.

Reg. Parl. 6 Apr. 1388.

GUILLAUME DE CORBIGNY. On trouve dès l'an 1406 des actes qui lui donnent le titre de Prieur de Saint Eloy. Le plus mémorable est celui par lequel il accepta le 12 Janvier les fondations que Pierre Bidaut, Grand Prieur de Saint Denis, Docteur en Decret, avoit faites à Saint Eloy, avant que d'embrasser l'état monastique. Le fondateur mû de dévotion envers S. Germain Evêque d'Auxerre, S. Agnan Evêque d'Orleans & S. Ninien Evêque de Voiten en Ecosse, dont les images étoient placées en l'Eglise de ce Prieuré, & qu'il qualifie tous trois d'Evêques-Moines, laissa des vignes à Vitry, & depuis

des rentes, pour augmenter le degré de la Fête de ces Saints, & établir une Station devant leurs images les 31 Juillet, 17 Novembre & 17 Septembre. Guillaume détacha en 1420 une rente de sa mense, & l'attribua au Couvent pour engager les Religieux à dire le *De profundis* après les Graces du souper; pour avoir de quoi les chauffer durant le Carême, & pour augmenter leur pitance le jour de S. Germain de Paris, à cause qu'il avoit été nourri dans le faubourg du nom de ce Saint. Ce fut aussi lui qui fit faire la châsse d'argent, dans laquelle fut transféré le 3 Avril 1421 le corps de Ste Aure, qui étoit auparavant dans une châsse de bois. Il fit la même chose à l'égard des autres reliques de l'Eglise. En 1428, l'Evêque d'Albane, Pénitencier du Pape Martin V, lui envoya un Mandat pour veiller sur les mœurs des Religieux de Saint Germain des Prez. Le dernier acte où je le trouve est de l'an 1431.

Vie de S. Aure.

MICHEL DE LA HOUSSIERE porte le titre de Prieur, en des actes depuis 1441 jusqu'en 1448.

JEAN LE MUNIER, qui d'Abbé de Saint Maur étoit devenu Evêque de Meaux en 1447, fut fait peu de tems après Administrateur perpetuel du Prieuré de Saint Eloy, & Jean Larchier fut Prieur claustral. Cet Evêque mourut en 1458.

Le chemin étant ouvert aux Administrateurs perpetuels, ou Prieurs Commendataires, on vit plusieurs Prélats le devenir consécutivement de ce Prieuré, tels que

JEAN LE DENOYS, Evêque du Mans, mort en 1462.

JEAN BALUE, Evêque d'Evreux, l'étoit en 1466.

JACQUES DE CAULERS, Archevêque d'Embrun l'étoit en 1480.

Durant l'administration temporelle de ces trois Evêques jusqu'en 1481, Thomas Berthe & Henri Benne administrerent le Spirituel: leur mort est dans le Nécrologe du lieu au 6 Décembre & 16 Mai.

MARTIN FUME'E Religieux, leur succéda. Il gouvernoit le tout lui seul en 1488.

JEAN DE FONTENAY Religieux, Professeur en Théologie, frere de Philippe Evêque de Nevers. Il mourut en 1505 le 21 Juin, & fut inhumé proche le grand autel. Il avoit obtenu de Rome des Lettres d'excommunication pour obliger de déclarer les acquisitions faites sur la censive. Le Parlement le force de s'en désister.

Vie de S. Aure par Quetif 1625. p. 82.

Necrol. S. Elig.

Reg. Parl. 16 Apr. 1500

IMBERT DE LA PLATIERE, de la maison des Bordes près Nevers, succéda à Dom de Fontenay son oncle, & fut Prieur Commendataire, puis Evêque de Nevers. Un acte du 10 Juillet 1508 le qualifie élu Evêque.

FRANÇOIS DE CLEVES eut ce Prieuré par résignation du précédént en 1514. Il continuoit d'être Prieur en 1525. Il mourut en 1545, mais il n'étoit plus Prieur, puisque l'on trouve Martin Hennequin, Prieur Commendataire en 1529, 1530, jusqu'en 1537. Hennequin étoit Conseiller au Parlement de Rouen.

Depuis ce tems-là les Evêques & Archevêques de Paris ont joui de ce Prieuré.



DE L'EGLISE SAINTE CROIX DE LA CITÉ,

Ancienne dépendance du Monastere DE SAINT ELOY.

JE mets cette Eglise la premiere après celle de Saint Martial ou de S. Eloy, à cause de la noblesse du titre, que je croi venir de quelque fragment du bois de la vraie Croix, que S. Eloy qui a travaillé à tant de tombeaux des Saints, aura obtenu, & dont il aura enrichi l'un des Oratoires renfermés dans l'enclos ou ceinture de son Monastere.

Si Malingre est le premier qui a écrit, que cette Eglise a succédé à une Chapelle du titre de S. Hildevert Evêque de Meaux, il est sûr qu'il a jetté dans l'erreur tous ceux qui l'ont suivi, parce que l'Eglise de Sainte-Croix étoit déja bâtie l'an 1136, & que le culte du saint Evêque de Meaux n'a pu commencer à Paris que sur la fin du même siécle, lorsque ses reliques passerent par cette ville. On peut croire qu'alors elles furent déposées dans cette Eglise, qui commença à cette occasion à le regarder comme son second patron. Maurice de Sully, Evêque de Paris, confirmant à l'Abbé des Fossez ses nominations l'an 1195, ne la qualifie que du titre de Chapelle de Sainte-Croix. Dans le Pouillé de Paris rédigé au XIII siécle, elle est dite *Ecclesia S. Crucis de donatione Prioris S. Eligii*. Dans celui du XV

Curatus S. Crucis xiij libras, avec une Chapelle de S. Jean-Baptiste fondée à l'autel N. D. à la présentation de Jean le Barois, & qui doit être différente de celle qui en 1391 étoit à la nomination du Prieur de Saint Eloy, suivant l'Inventaire de ce Prieuré. On ne voit plus dans cette Eglise aucuns vestiges du bâtiment qui a subsisté durant le XII, XIII & XIV siécles. En 1450 on commença à bâtir le chœur & une partie de la nef. Le tout fut fini en 1529. Dès l'an 1511, l'Evêque de Megare en fit la Dédicace le premier Dimanche de Septembre, & y consacra trois autels, dont le principal étoit sous le titre de la Croix, de N. D. de pitié & de S. Hildevert. C'est le premier monument qui fait mention de ce Saint par rapport à cette Eglise. Mais la liaison qu'il y a de la fête de la Croix avec d'autres fêtes établies dans le siécle précédent, y avoit fait ériger dès l'an 1498 une Confrerie en l'honneur des cinq plaies & de Notre-Dame de pitié : on croit que c'est la premiere Eglise de Paris où cette dévotion fut admise. Les deux Fêtes qui portent ces noms dans le Breviaire du Diocèse n'ont été admises dans la Cathédrale que par le moyen de deux fondations qui sont du XVI siécle. *Tab. Ep. 26 Jan. 1498.*

Les anciens titres ont qualifié cette Eglise simplement du nom de Sainte-Croix. Il n'étoit pas besoin en effet d'y ajouter un distinctif, avant qu'il y eût dans Paris une seconde Eglise appellée Sainte-Croix, qui est celle de la Bretonnerie. Un Jean Boileau, issu d'une très-ancienne famille de Paris en étoit Curé en 1455. François Landri qui l'étoit en 1543, ayant donné des marques publiques de son penchant pour les opinions des Novateurs d'alors, les désavoua par une déclaration qu'il donna le 29 Avril de la même année dans l'E- *Tab. Ep. Par. in Spirit.*

glise de Notre-Dame. Dans le dernier siécle Pierrre Danet, auteur de deux Dictionnaires fort connus, a été long-tems Curé de Sainte-Croix.

Le territoire de cette Paroisse comprend tout le quarré ou continent où l'Eglise est bâtie, duquel continent les quatre faces sont la rue Ste Croix, la rue de la Vieille-Draperie, la rue de la Lanterne & la rue Gervais-Laurent. Outre cela elle renferme le côté de la même rue Gervais-Laurent adossé à la rue de la Pelleterie, & le reste de la même rue Gervais-Laurent avec la ruelle située au chevet de Saint Pierre jusqu'à l'angle du tournant : puis dans la rue de la Vieille-Draperie les maisons qui répondent à ce tournant jusqu'au coin de la rue Ste Croix qui en est toute entiere. Cette Paroisse a de plus les deux coins de la rue aux Féves avec trois ou quatre maisons jointes à celles de ces deux coins, & situées dans la rue de la Vieille-Draperie & de ladite rue aux Féves.



EGLISE
S. PIERRE DES ARCIS,
Ancienne Dépendance du Prieuré
DE SAINT ELOY.

CEtte Eglise est l'une de celles qui sont émanées du Prieuré de Saint Eloy, & sur l'origine desquelles l'Abbé Chastelain a pensé le plus juste. Il a cru que le mot *de Arcisiis* usité dans les bas siécles est un abregé de celui *de Arcisteriis*, & non pas qu'elle ait été une Eglise pour les Marchands de Syrie établis à Paris comme le croyoit M. de Launoy, qui pour appuyer son sentiment disoit que du mot *Syriis* on avoit fait *Assyriis*, & *d'Assyriis* le mot françois Arsis. D'autres ont pensé que ce mot d'Arsis pouvoit avoir allusion à quelque incendie, d'autant plus que dans une Bulle d'Innocent II. de l'an 1136 il y a *S. Petri de Arsionibus*. Il est beaucoup plus probable que cette Eglise ou Chapelle ayant été une dépendance de l'Abbaye de Saint Eloy (sur le terrain de laquelle elle fut construite) on lui donna pour le distinguer des autres Eglises de Saint Pierre, le surnom des Arcis, par allusion à l'usage auquel elle avoit servi, soit à l'égard des malades ou des domestiques de l'Abbaye de Saint Eloy, & peut-être même aussi par la suite à l'égard de ceux de l'Abbaye de Saint Barthelemi. *Arcisterium*, *Archisterium*, *Asceterium*, *Monasterium*, ont été autrefois des termes synonimes : comme cette Eglise étoit voisine de deux Monaste-

res, elle aura pris son nom de là ; mais il ne faut pas croire avec M. de Valois que le nom d'Arcis soit employé pour celui d'Ardens ou brulés.

Dict. de Menage au mot d'*Arcis*.

Cette Eglise n'est qualifiée que du titre de Chapelle dans les lettres de Maurice Evêque de Paris, qui en confirment la jouissance à l'Abbaye de Saint Maur l'an 1195. Le Pouillé de Paris écrit vers l'an 1220 l'appelle *Ecclesia S. Petri de Arsiss.*, & la met à la nomination du Prieur de Saint Eloy, ce qui est suivi par celui du XV siécle, où l'on voit que l'ancien revenu étoit de quinze livres. Ce dernier manuscrit la surnomme *de Arcesiis*, & ajoute qu'il y a une Chapellenie de vingt livres de rente en la Chapelle de S. Jean-Baptiste fondée par les exécuteurs du testament de Raoul de Pacy, laquelle est à la collation de l'Evêque de plein droit. Un Raoul de Pacy vivoit en 1212. Il y avoit aussi en 1403 dans la même Eglise une Chapelle de S. Sauveur à laquelle nomma Jeanne Lescripvaine veuve de Pierre des Voisins. Cette Eglise ayant été rebâtie vers ce temps fut dédiée le 4 Mai 1424 par Jean de Nant Evêque de Paris. Il ne paroît y rester de l'Eglise précédente que quelques piliers & arcades de la Chapelle du fond de l'aile méridionale.

Sauval. T. 3 p. 58.

Tab. spir. Ep.

Gall. Chr. T. 7. col. 145

En 1522 l'Abbaye de S. Magloire vendit une petite portion du tertain de son Prieuré de Saint Barthelemi pour la construction d'une Chapelle ou Sacristie qu'on vouloit faire à Saint Pierre. Ce pourroit être la même Chapelle qui passoit en 1574 pour nouvellement construite en l'honneur de la Sainte Vierge & de Sainte Catherine, & qui fut bénie cette année-là par Aymar Hennequin Evêque de Rennes suivant la permission du 13 Août. En 1437 le Curé de cette Paroisse étoit un

Tab. S. Magl. Draper. n. 24.

Reg. Ep.

Hist. Univ. Par.

célébre Théologien nommé Guillaume Evrard. Jacques Menard Professeur en Théologie l'étoit en 1573.

Le portique que l'on voit à cette Eglise n'est que du commencement de ce siécle. Vers l'an 1720 les Paroissiens de S. Martial ont été comme je l'ai déja dit réunis à cette Paroisse.

Voici l'étendue & la situation des maisons de cette Paroisse, comprises celles qui lui viennent de Saint Martial. Elle a depuis l'Eglise en allant au Palais celles de la rue de la vieille Draperie tant à droite qu'à gauche, excepté celle qui fait le coin de cette rue & de la rue de S. Barthelemi. De l'autre côté en allant à la Magdelene, elle a environ la moitié des maisons situées entre le coin proche l'Eglise & le coin de la rue Ste Croix, & autant dans l'autre côté de la rue de la Draperie jusqu'aux maisons appartenantes à Sainte Croix & décrites ci-dessus à l'article de Sainte Croix.

Elle a de plus le coin qui fait l'entrée de la Cour de S. Eloy ; & elle s'attribue les habitans qui ont l'entrée de leurs maisons par cette Cour quoique leurs boutiques soient dans la rue de la Barillerie. Outre cela Saint Pierre a toutes les cinq branches de la rue de la Savaterie dite à présent de Saint Eloy avec le cul-de-sac de S. Martial, ensorte qu'il ne faut en excepter que quelques maisons à droite & a gauche en y entrant par la rue de la Calendre lesquelles sont de S. Germain. Son terrain pénétrant par derriere l'ancienne Eglise de Saint Martial renferme encore quelques maisons situées environ dans le milieu de la rue aux Féves tant à droite qu'à gauche ; & perçant les même maisons bâties dans le côté de la rue de la Juiverie, il s'étend jusques dans cette rue où il a cinq ou six maisons placées entre

celles de S. Germain le Vieux & celles de la Magdelene, du nombre desquelles sont celles où l'on voyoit il n'y a pas encore long tems un passage qui dans quelques plans de Paris assez nouveaux est appellé *la rue du Four Basset.*

Dans Piganiol.

EGLISE
DE SAINT PIERRE
AUX BOEUFS,
Ancienne Dépendance du Prieuré
DE SAINT ELOY.

IL n'est pas aisé de trouver l'origine ou la cause de la dénomination particuliere de cette Paroisse. On voit seulement qu'il faut que cette Eglise ait eu quelque rapport quant au fond ou à la censive avec l'Abbaye de Saint Eloy, puisqu'elle lui appartenoit dès le XII siécle. On l'appelloit alors *Capella S. Petri de Bobus.* C'est le nom quelle a dans la Bulle d'Innocent II. de l'an 1136. L'Evêque de Paris Maurice de Sully la nomma avant toutes les autres Chapelles dont je viens de parler dans ses lettres de confirmation des Eglises dépendantes de Saint Eloy données en l'an 1195. mais cela ne lui attribua aucune primauté: Il est à croire qu'avant l'érection de la Paroisse de la Magdelene qui est postérieure à toutes celles de la dépendance de Saint Eloy dans la Cité, il y avoit une suite de maisons qui faisoient en quelque endroit de la Cité la liaison ou contiguité de la Paroisse de Saint Pierre des Arcis ou de celle de Saint Mar-

tial avec celle de Saint Pierre aux Bœufs. Quelques-uns ont écrit dans ces derniers temps, que le surnom *aux Bœufs* vient de ce qu'elle a été la Paroisse des Bouchers de Paris, ou de ce qu'ils y faisoient leur Confrerie : mais il suffit pour les réfuter, de dire qu'il n'y a aucune apparence que dans les siécles un peu reculés on ait souffert une Boucherie dans la Cité de Paris, tandis qu'on voit que par tout ailleurs les gens de cette profession étoient placés hors les portes des Cités, & même pareillement leurs étaux ou boutiques. On a conclu de ce que l'Evêque de Paris a eu un étal au Parvis qu'il y avoit aussi eu une Boucherie ou tuerie ; mais cet exemple n'est pas un fondement suffisant. Ainsi les deux Bœufs représentés à la porte de cette Eglise sont comme des Armoiries qui font allusion au surnom de cette Eglise qu'il faut tirer d'ailleurs. Je crois qu'elle a été dite de *Bobus*, parce que ce seroient des Bourgeois de Paris surnommés *Bos*, qui l'auroient fait bâtir sur la censive de l'Abbaye de Saint Eloy, de même que dans le XII siécle il y avoit à Rome une Eglise de Saint Sauveur surnommée *Johannis Bovis*, & dans le XIII siécle à Constantinople une Abbaye dite N. D. *de Bucoliis* autrement Sainte Marie aux Bœufs. Le nom de Bœuf, ou le Bœuf, étoit déja usité en plusiers Villes dès le XII & le XIII siécle, ce qui seroit trop long à déduire ici. Les Bœufs figurés à la Porte de cette Eglise étoient peut-être pour désigner le nom de la famille fondatrice de l'Eglise, & une espece d'armes parlantes dans le temps que le Blason étoit encore fort nouveau. Il y a eu certainement autrefois une famille surnommée *aux Bœufs*. Un célébre Prédicateur Cordelier Confesseur de la Reine Isabeau de Baviere en 1418 se nommoit Pierre

Musæum Ital. T. 1. p. 66.

Chast. Mart. Univ. p. 845.

Hist. Ep. Cenom. Veter. Necrol. Meld. Remens. & Antiss.

Reg. Parl. 3 Nov. 1418.

aux Bœufs. On conserve chez les Celestins de Paris un volume manuscrit de ses sermons prêchés devant le Roy Charles VI.

Le Pouillé du XIII siécle appelle cette Eglise *S. Petrus de Bobus*, & dit que le Prieur de Saint Eloy y nomme le Curé. Celui qui fut écrit vers 1450, met *Curatus S. Petri ad Boves*, & le dit être à la présentation de S. Maur ; mais l'auteur a voulu dire d'un Prieuré réuni à cette Abbaye ; il ajoute que son ancien revenu étoit de trente livres. Il y place aussi une Chapelle qu'il dit être nouvellement fondée par Jean Chandelier. J'ai trouvé ailleurs que le surnom de ce fondateur étoit l'Epicier ; qu'il étoit Archidiacre de Troyes & Conseiller du Roy. Il avoit demandé avec Marguerite de Rieux sa mere une Messe quotidienne qui devoit être dite à l'Aurore, & ils devoient tous les deux être inhumés devant l'autel de cette Chapelle. En 1398 Jean y reposoit. L'Evêque & le Prieur de Saint Eloy étoient convenus de nommer alternativement à ce bénéfice. L'édifice de cette Eglise quoique petit a été fort élévé lors de sa bâtisse qui ressent le XIII siécle. Il n'y avoit dans la longueur que trois arcades : mais elles étoient surmontées de hautes galeries dont on voit encore les restes principalement au-dessus de la porte par le dedans. Le livre des cens de l'Abbaye de Sainte Geneviéve d'environ l'an 1245 pour désigner un certain lieu de la Cité, dit qu'il étoit devant le Moutier de Saint Pierre aux Bœufs. *Ante Monasterium S. Petri de Bobus*. Les Eglises Paroissiales étoient indifféremment appellées alors *Moutier* : d'où est venu cette expression : *conduire l'épouse au Moutier*.

Tab. Ep. in Spir.

Fol. 15.

La Paroisse de Saint Pierre aux Bœufs n'est pas d'une grande étendue. Elle renferme d'a-

bord les deux côtés de la rue qui porte son nom depuis l'entrée par le parvis de N. D. jusqu'au cul-de-sac de S. Marine, où elle commence à n'avoir que les maisons du côté gauche. Puis elle a celles de la rue des Marmouzets tournant à gauche jusqu'au coin de la rue de Perpignan. De plus elle a la rue des deux Hermites en entier: De la rue Cocatrix faite en équerre elle en a les deux côtés qui s'étendent d'orient en occident; mais dans la partie qui va du nord au midi, elle n'a que la moitié des deux côtés qui touchent à ce qui précéde. Enfin elle a dans la rue des Marmouzets depuis la rue du Chevet S. Landri jusqu'à la rue de la Colombe.

DE L'EGLISE
DE SAINT BOND,
primitivement
SAINTE COLOMBE,
Ancienne Dépendance du Monastere
DE SAINT ELOY.

J'Ai publié en 1743 un écrit pour prouver que c'étoit au lieu où est la Chapelle de Saint Bond que subsistoit l'Eglise de Sainte Colombe, dont il est parlé dans la vie de S. Eloy écrite par S. Oüen auteur contemporain; j'y ai dit que le saint Orfévre ayant travaillé à orner le tombeau de cette sainte Martyre de Sens, les reliques qu'il dut en apporter par devotion, furent destinées par lui pour

Differt. sur l'Hist. de Paris T. 3. chez Durand.

l'autel de cette Eglise dont il doit être regardé comme le fondateur de la maniere dont il en a parlé à l'occasion de l'accident qui y arriva : que durant qu'il travailla à Sens un saint *Baldus* grand pénitent étant récemment mort & éclatant en miracles proche la même ville, cela dut lui inspirer la pensée d'en apporter quelques précieux restes qu'il joignit aux reliques de Ste Colombe : que les reliques, à cause des guerres inévitables autour de Paris, ayant été mises en sûreté à l'Abbaye de S. Pierre des Fossés, les religieux ne reporterent depuis à la petite Eglise voisine de la Cité de Paris que celles de S. Bond, qui en retint le nom lorsqu'elle eut été rebâtie comme dépendance du Prieuré de Saint Eloy réüni à cette Abbaye au commencement du XII siécle ; & qu'ils retinrent celles de Ste Colombe que les Chanoines qui leur ont succédé conservent encore : Que ce S. Bond *Baldus* étoit celui de Sens dont le même Prieuré de S. Eloy célébroit la Fête avec distinction le 29 Octob. sans faire jamais aucune mention de S. Bonit ou Bonet Evêque de Clermont ; ce qui se vérifie par les anciens Calendriers & livres Ecclésiastiques de ce Prieuré écrits au XII, XIII & XIV siécles ; & que ce n'est que dans les actes civils que les Notaires au lieu d'appeller cette Chapelle *Sanctus Baldus*, voyant qu'on prononçoit *Saint Bont* ont rendu ce nom en latin par *S. Bonitus*, ce qui a été cause qu'on a laissé dans les derniers temps le saint Pénitent de Sens pour honorer S. Bonet de Clermont.

Vita S. Elig. lib. 1. c. 30.

In Biblioth. PP. Barnabit.

La Chapelle que l'on voit aujourd'hui, & à l'entrée de laquelle il y a beaucoup à descendre, est grossierement bâtie : La Tour qui est au côté méridional du Sanctuaire est une des plus anciennes de Paris & paroît avoir

six ou sept cens ans. Ce Bénéfice a eu plusieurs maisons dans Paris, suivant un titre de 1307. Mais jamais il n'a été titré Paroissial quoique l'Auteur du Pouillé écrit vers 1450 l'ait crû. L'Eglise a seulement servi à faire l'Office de quelques confréries. Quelques familles Juives ont autrefois logé dans le voisinage; ce qui fait que dans un titre de l'an 1261 on lit *Judearia S. Boniti.*

Reg. Ep. 15 Sept. 1551

Sauval T. 1. p. 117.

Cette Eglise ou Chapelle de Saint Bond est revenue en ces derniers temps aux Chanoines de Saint Maur des Fossés, comme ancienne dépendance de celui de Saint Eloy, réuni à l'Abbaye; & ils ont cédé l'usage du bâtiment aux Paroissiens de Saint Merri; ils ont de plus consenti au don que M. l'Archevêque visitant la châsse de S. Babolen premier Abbé des Fossés au mois d'Août 1750 a fait au Clergé de Saint Merri du *cubitus* droit de ce Saint, pour mettre dans cette même Chapelle.

DE L'EGLISE
DE SAINT PAUL,

Ancienne Dépendance Cemeteriale du Monastere de Saint Martial de la Cité de Paris, dit autrement

SAINT ELOY:

Et de SAINTE MARGUERITE son démembrement.

Plusieurs écrivains de nos jours ayant cru qu'on pouvoit suivre à la lettre ce qu'on lit dans la vie de S. Eloy au sujet de l'Eglise de Saint Paul de Paris, je ne prétens point m'écarter absolument de leur sentiment. Quoique je pense que dans cette vie tout n'est pas également autorisé, & qu'il y a eu des additions faites à cet ouvrage de S. Oüen Evêque de Rouen, je ne laisserai pas de dire sur la foi de cette vie telle qu'elle est aujourd'hui, que cette Eglise a commencé par une Basilique que S. Eloy fit construire sous le titre de Saint Paul Apôtre, pour y enterrer dans le cimetiere les Religieuses du Monastere qu'il avoit construit dans la Cité de Paris. Le reste du texte attribué à S. Ouen, consiste à dire que » cette Basilique avoit une couverture de » plomb fort élevée, & que le bienheureux » Quintilien Abbé reposoit dans cette même » Basilique », qui sont des faits où il n'y a rien d'incroyable : mais qui peuvent avoir été insérés par un écrivain plus nouveau que S. Ouen,

Spicileg. in fol. T. 2.

Ouen, comme seroit un des Prêtres qui desservoient le Monastere de S. Eloy de la même ville, dans le tems qui suivit les guerres des Normans, c'est-à-dire lorsque ce même Monastere se trouva soumis entierement à l'Eglise de Paris, en conséquence d'un Diplome de Charles le Chauve de l'an 871. On y trouve tant de phrases & de periodes tournées dans le style rimé du X ou XI siécle, qu'il est aisé de s'appercevoir que vers ces tems-là on a pu amplifier & retoucher l'ouvrage de S. Oüen. (a) Quelques personnes même ont observé, que dans plusieurs anciens manuscrits du XII & du XIII siécle, l'Eglise que S. Eloy fit bâtir est simplement dite avoir été du titre de S. Paul, sans l'addition du titre d'Apôtre; ces manuscrits sont cités dans le procès-verbal de la découverte du corps du B. Quintilien dressé en 1490. On infere de-là que primitivement l'Eglise de Saint Paul qui étoit dans la campagne, a pu avoir tiré cette dénomination du vénerable Paul Evêque de Paris, qui auroit été inhumé là dans un champ, selon l'usage du IV siécle où il vivoit; ou bien que le Saint Paul, du nom duquel étoit la Chapelle cemeteriale des Religieuses de Ste Aure dans Paris, a été S. Paul hermite, de même qu'à Joarre, célebre Abbaye au Diocèse de Meaux, la Chapelle & Crypte cemeteriale des Religieuses, construite au même siécle que celle de Saint Eloy, est sous le titre du même Saint Paul hermite ; & cette pensée est d'autant mieux fondée, qu'il y a preuve que cet Oratoire de S. Paul hermite a été bâti à Joarre par Agilbert Evêque de Paris, qui mourut en ce Monastere, dont sa sœur étoit Abbesse, &

Du Breul liv. 3 Art. de S. Paul.

Gall. Chr. T. 7 col. 27.

(a) Le Pere le Cointe s'est déja apperçû de quelques interpolations faites à cette vie. *Annal. Francor. T. 3. p. 175.*

qui fut enterré en cette même Chapelle vers l'an 680, toutes circonstances marquées dans le Cartulaire de cette Abbaye. Or le choix de Saint Paul hermite pour titulaire de la Chapelle d'un Cimètiere de Filles qui ont renoncé au monde, semble être appuyé sur la narration des funérailles de ce Saint anacorette rapportée par S. Jerome; au lieu qu'on ne voit pas clairement pour quelle raison l'Apôtre S. Paul ait pu être choisi pour titulaire d'une Chapelle cemeteriale.

Après ce préambule qui m'a paru nécessaire, je suis obligé de reconnoître que nous ne trouvons aucun monument qui nous instruise sur l'état de cette Eglise jusqu'au XII siécle. On peut seulement conclure de la donation que le Roi Charles le Chauve fit en 871 de l'Abbaye de Saint Eloy à l'Eglise de Paris, que de même que les Chanoines allerent faire la station en cette Abbaye au jour de la féte de ce Saint, l'Eglise de Saint Paul fut aussi vers ces tems-là comprise dans le nombre de celles où le Clergé de cette même Cathédrale se transportoit aux jours de la Fête pour y célébrer la Messe, suivant que les rites Romains reçus depuis peu le prescrivoient aux Eglises Cathédrales, à l'exemple de celle de Rome. Peut-être même fut-ce alors qu'à cause de l'incommodité d'aller si loin au mois de Janvier, où tombe la Fête de S. Paul hermite, on convint d'y aller le 30 Juin, jour de la Commémoration de S. Paul, & que ce fut ce qui fit perdre le souvenir du saint anacorette. Il falloit que cette Eglise fût déja un peu considérable au IX siécle, puisque lors de l'établissement de la procession du 25 Avril introduite alors en France avec plusieurs des usages Romains, l'Eglise de Paris la choisit pour la station de ce jour-là. Elle est appellée

Ecclesia Sancti Pauli de campis dans l'acte de 1212, par lequel le Curé de Saint Gervais fut déchargé d'encenser le Clergé de cette Procession passant dans la rue de la Mortellerie, & le Curé de Saint Jean chargé de le faire. Une charte de Galon Evêque de Paris de l'an 1107, suppose que dès-lors il étoit de coutume ancienne que le Chapitre de Paris allât à l'Eglise de Saint Paul le jour de la fête; & pour cette raison l'Abbaye de Saint Eloy étoit tenue envers le Chapitre ce jour-là, à une redevance de huit moutons, deux muids de vin mesure du cloître, trois septiers de froment, six deniers & une obole. Ce titre ne prouve point que Saint Paul fût dès ce tems-là une Paroisse : mais une Bulle d'Innocent II de l'an 1136, où les Eglises dépendantes de Saint Eloy sont marquées, l'insinue assez : on y voit avec quatre autres Eglises de la Cité, dont j'ai parlé ci-dessus, *Ecclesiam S. Pauli extra civitatem*. Bien plus, le Prêtre de Saint Paul se trouve dans le Catalogue des Prêtres Cardinaux de Paris, qui paroît avoir été rédigé d'abord vers le même tems, récrit & augmenté dans le siécle suivant. On y lit *Presbyter S. Pauli Parisiensis*. Il y est nommé le premier : mais l'écrivain de la copie de ce Catalogue faite vers l'an 1200, n'a pas eu intention d'arranger les Prêtres-Cardinaux suivant l'antiquité de leur Eglise.

Gall. Chr. T. 7. Instr. p. 43.

A mesure que Paris s'aggrandit, le nombre des habitans du Bourg de Saint Paul augmenta, & le territoire de la Paroisse confinant d'un côté, & entremêlé avec celui de Saint Gervais, s'étendit de l'autre côté jusques vers Charonne & vers Charenton comprenant ce qui a depuis formé la Paroisse de Sainte Marguerite, territoire où le Prieuré de Saint Eloy avoit de grandes *cultures*, la plû-

part en labourages : de sorte que ni la clôture de Paris faite du tems de Philippe-Auguste, ni les remparts des derniers siécles ne lui servoient point de barriere.

Le bâtiment de l'Eglise que l'on voit aujourd'hui est au moins le troisiéme, depuis celui qui fut construit au VII siécle, lequel avoit été exposé aux insultes des Normans. Ayant été réparé, il put subsister jusqu'après l'an 1000, auquel tems on rebâtit les Eglises presque partout. L'édifice actuellement existant n'a rien de plus ancien que le bas de la tour, qui par le dedans est du XIII siécle, ensuite les trois portiques qui sont d'environ l'an 1350, ou un peu aprés, par le bas seulement : ensorte que rien n'empêche qu'on ne croye que c'est ce devant de l'Eglise dont a voulu parler Christine de Pisan dans la vie de Charles V, lorsqu'elle dit de ce Prince : « Item » l'Eglise de Saint Paul empres son Hostel » moult fit amender & acroistre. Le reste est d'une structure de la fin du regne de Charles VI, ou plutôt du regne de Charles VII, qui a duré depuis 1422 jusqu'en 1461. C'est un gothique qu'on auroit pu faire paroître plus délicat, en ne rendant point si massive la galerie qui regne sans interruption des deux côtés de la nef & du chœur.

Il reste une tradition, que je ne donne pas comme bien assurée ; c'est que les Artisans Fouleurs de draps & Tondeurs sont fondateurs de cette Eglise : il y a même sous le clocher du côté de la rue un vitrage où ils sont représentés travaillans de leur métier ; & ils sont encore dans l'usage de faire en particulier & avec distinction dans cette Eglise la fête de Saint Paul le premier jour de Juillet, le lendemain que la Paroisse l'a célébrée. Je croirois que cette vitre, qui ne paroît être que du siécle

dernier, seroit seulement un mémorial de la contribution considérable qu'auroient faite pour le bâtiment de l'Eglise précédente, c'est-à dire de celle qui fut bâtie au XIII siécle, ces sortes d'artisans, qui pouvoient être alors en grand nombre sur le territoire de la Paroisse. Il est très-certain qu'au moins ils avoient une place ou marché aux environs de la Porte & de la Place Baudoyer; & comme le Prieuré de Saint Eloy avoit là une censive, ce lieu devoit être de la Paroisse de Saint Paul. En 1270 ces artisans se plaignirent au Roi Philippe le Hardi du tort qu'on leur faisoit de cette place. Pour ce qui est de l'édifice actuel fini du tems de Charles VII, les vitrages du chœur & de la nef garnis partout de fleurs de lys, sont des indices assez certains que ce Prince aura contribué à l'avancement du bâtiment, ou en mémoire de ce que cette Eglise a été la Paroisse du Roi Charles V son ayeul & de Charles VI son pere, lorsqu'ils ont demeuré au Palais dit l'Hôtel Saint Paul. C'est même dans cette Eglise que Charles VI reçut le baptême en 1368.

Vita S. Lud. per Minoritam. Miracu-lo 56 apud Boll.

Vie de Ch. V par Christine de Pisan.

Ceux qui avant moi ont écrit sur la même Eglise, s'étendent sur les vitrages de quelques Chapelles, & principalement sur ceux des Charniers qui sont d'un travail généralement estimé. Je me contente de faire observer ici, que les vitrages du corps de l'Eglise qui sont gothiques, à la reserve d'un, & chargés d'inscriptions gothiques, contiennent quelques particularités dignes de remarque. Dans la nef par exemple, à l'un de ces vitrages situé dans le côté méridional, presque vis-à-vis le pilier de la chaire du Prédicateur, sont quatre pans ou panneaux, & voici ce qu'ils contiennent. Au premier est représenté Moyse tenant de la main droite un glaive élevé, & de la

gauche les Tables de la Loi : Au second est peint un jeune homme vêtu de bleu à cheveux blonds, tenant de la droite un sabre, & de la gauche une tête coupée, qui est sans doute David : & dans le haut de ces deux panneaux regne cette inscription : *Nous avons défendu la Loy*. Au III panneau est figuré un homme de moyen âge, vêtu d'un habit court, sur le devant duquel est pendante une grande croix potencée, comme celle du Royaume de Jerusalem ou du Duché de Calabre, laquelle croix est attachée à un collier en forme de chaîne. Le guerrier qui paroît être un Croisé, tient une épée de la gauche, & de la droite le nom de JHS élevé & en lettres d'or gothiques. Au-dessus de sa tête est écrit : *Et moi la Foy*. Au quatriéme panneau on voit une femme dont la coeffure est en bleu, les habits en verd. Elle a la main droite appuyée sur un tapis orné d'une fleur de lys, & de cette main elle tient une épée : de sa main gauche posée sur sa poitrine, elle tient quelque chose qu'il n'est pas facile de distinguer. Au-dessus de sa tête est écrit : *Et moy le Roy*. J'ai pensé que ce devoit être la Pucelle d'Orleans ; & un sçavant Historiographe de la ville d'Orleans, à qui je l'ai fait voir, m'a confirmé dans ce sentiment. C'est peut-être le seul endroit public où soit représentée dans Paris Jeanne d'Arc, qui rendit de si grands services au Roi Charles VII contre les Anglois. Il y a apparence que ces vitrages ne furent faits que depuis l'an 1436, auquel Paris fut repris sur les mêmes Anglois. Pendant qu'ils en étoient encore maîtres en 1431 ou 1432, l'Eglise de Saint Paul avoit été dédiée le second Dimanche après Pâques par Jacques du Chastelier Evêque de Paris, qui tenoit pour le Roi d'Angleterre. Mais on a plusieurs exemples de Dédicaces

M. Daniel Polluche.

d'Eglises faites avant que les édifices en fussent entierement achevés.

Mon but principal étant de ne rapporter que les inscriptions les plus anciennes & qui sont peu connues, je me borne à celle-ci de l'Eglise de Saint Paul : Elle est gravée en petit gothique dans le mur proche la petite porte méridionale : *Cy devant gist Denisette la Bertichiere femme Husson de la Bertichiere, Gardehuche de l'Eschansonnerie du Roy & Lavandiere du corps du Roi nostre Sire : laquelle décéda le jeudi XXVI du mois d'Octobre de l'an M CCCC XLI. Priez Dieu qu'il ait l'ame d'elle.*

Presque tous ceux qui ont écrit sur cette Paroisse, ont marqué qu'elle a servi de sépulture à Robert Cenal, sçavant Evêque d'Avranches, décédé en 1560; à Jean Nicot, Ambassadeur en Portugal, qui en rapporta la plante appellée Nicotiane de son nom, & ensuite Tabac. Il mourut vers l'an 1600 : à deux célébres Architectes, Pierre Biard & François Mansart, décédés en 1609 & 1666 : à Adrien Baillet & Pierre-Silvain Regis, écrivains fort connus, morts l'un en 1706, l'autre en 1707. La sépulture de la maison de Noailles s'y voit dans la Chapelle de la Communion. Proche les orgues est l'épitaphe & la représentation en marbre de Henri Dumont, Abbé de Silly, Grand Musicien, qui avoit touché dans le siécle dernier l'orgue de cette Eglise durant 45 ans : & sous les charniers, celle de Jacques Phelyppeaux, Abbé du Bourg-moyen, décédé en 1647. François Rabelais Médecin, qui sûrement a été Chanoine de Saint Maur des Fossez dans l'avant-dernier siécle, quoiqu'en dise M. Piganiol, repose dans le Cimetiere. Je finis en indiquant deux épitaphes posées dans le même cimetiere au-dehors de la grande sacristie, & qui sont de la composition de M. de

Voyez l'article de Saint Mur.

Bougainville, avant qu'il fût Secretaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. L'une est de M. de la Tournelle de Couranci, mort âgé de 22 ans en 1740. L'autre de sa sœur, décédée en 1745 à l'âge de 24 ans.

Dans la Chapelle de la Communion bâtie au côté méridional de cette Eglise, vis-à-vis le sanctuaire hors d'œuvre, est un petit autel, où sont peints S. Eloy, Ste Aure & le bienheureux Quintilien. On a placé sous cet autel la caisse qui contient les ossemens de ce bienheureux Abbé. Dubreul a publié le procès-verbal latin du 6 Octobre 1490, dans lequel il est dit, que ce jour-là, du tems que Jean Roussel y étoit Curé, comme on démolissoit un autel du titre de S. Eloy & de Ste Aure, qui étoit sous la tribune où l'Evangile avoit coutume d'être chanté aux grandes Fêtes, on découvrit dans cet autel au côté droit une caisse, dans laquelle, après qu'elle eut été ouverte en présence des députés de l'Evêque, on trouva les ossemens d'un corps humain enveloppés d'une étoffe rouge, avec un petit bâton ferré par le bout & cassé en trois, & une lame de plomb qui contenoit ces deux mots : *Quintiniani Abbatis* : outre cela, trois actes en parchemin, dont le premier étoit de Richard Curé de Saint Paul en 1295; le second de Denis de Saint-Clair aussi Curé de Saint Paul en l'an 1350, & le troisiéme de Guillaume Pelecque, Vicaire de Jean Menard Curé de la même Eglise en 1377, lesquels actes marquoient que ces ossemens avoient été trouvés en cet état dans ces différens tems; à l'instant ils furent remis dans la caisse : les jours suivans on fit des recherches à Sainte Geneviéve & à Saint Victor, & on y lut dans des Legendaires de trois ou quatre cent ans le passage de

de la vie de S. Eloy ci-dessus rapporté, faisant mention d'un Bienheureux Quintilien, Abbé, inhumé à Saint Paul. Mais nonobstant le titre de *Beatus* donné par l'auteur de la vie, on n'osa pas le regarder comme Saint, ni placer cette châsse dans un lieu plus éminent: on la laissa au même endroit renfermée entre les pierres, au lieu qu'auparavant elle étoit entourée de plâtre; & on se contenta d'envelopper ces ossemens d'un nouveau taffetas rouge. De toutes lesquelles choses fut rédigé cet acte dicté par Jean La Pite, Auditeur des Comptes, l'un des Marguilliers. Il eût été à souhaiter qu'on y eût inséré la teneur des billets des trois Curés de Saint Paul. C'est apparemment dans l'un des trois qu'il est marqué que le B. Quintilien étoit décédé le 12 Février. L'Abbé Chastelain assure que cette date de jour avoit été trouvée avec son nom, sans dire d'où il a tiré ce fait. Ce sçavant Chanoine de N. D. étoit né sur cette Paroisse le 4 Décembre 1639, & pouvoit en connoître les antiquités plus que personne. L'auteur du Calendrier Historique de Paris s'est trompé, lorsqu'il a avancé que tous les ans on fait à Saint Paul la fête du B. Abbé Quintilien. Pour celle de Ste Aure, elle s'y célebre assez solemnellement le premier Dimanche d'Octobre. Elle y avoit été inhumée en 666, & non dès 655, comme assure le même auteur. Quelques années après, son corps fut reporté en son Monastere; de sorte qu'il n'en reste que ce que l'on y conserve dans une châsse d'argent.

Martyr. Univ. Bimestre, de Janv. au 12 Fév.
Journal Ms. de sa vie.
Cal. Hist. 1 Dec. p. 503.

En 1547, l'Evêque de Megare fit la bénédiction d'une place près de Saint Paul & de la Grange S. Eloy, pour l'augmentation de cette Eglise. C'est apparemment le lieu où avoit été durant le regne de Charles V la cellule d'une Recluse; car alors une femme

Reg. Ep. Par. 10 *Junii*

nommée Marguerite eut la dévotion de se faire Recluse à Saint Paul, de même qu'il y en avoit auprès d'autres Eglises de Paris; & ce Prince fit prendre pour lui former une cellule, un coin du jardin de ce qu'on appelloit la Grange de S. Eloy: cela excita les plaintes des Religieux du Prieuré; mais le Roi les appaisa, en leur disant qu'après la mort de cette Recluse, il n'y en auroit point d'autre en sa place: au sujet de quoi il leur fit expédier des Lettres datées de Paris le 14 Juin 1370.

Tab. S. Eligii.

On ne connoît que trois ou quatre Chapelles de cette Eglise qui soient mémorables par quelque endroit. Celle de S. Maur & S. Sulpice, qui est dite à la nomination du Curé, Raoul Pasque, dit *de Justinis*, Curé, y présenta vers l'an 1400. Un autre Curé y nomma en 1481. En voici trois autres sous le vocable de Saints moins connus. Celle de Ste Gemme, dont j'ai vu des provisions des années 1479 & 1539. Celle du nom S. Lubin Evêque de Chartres a été la plus fameuse, attendu qu'elle donna occasion à une célebre Confrerie qui subsistoit dès l'an 1488, & qui avoit des fonds en maisons. On y admettoit des personnes de tous les états. C'est par rapport à cela qu'on voit dans les Litanies du Jubilé à l'article de Saint Paul, *Sancte Leobine*. La Chapelle du titre de S. Amable, Prêtre d'Auvergne, est venue à ma connoissance, en ce que c'est celle où Jean Hennequin Conseiller au Parlement, est dit avoir été inhumé en 1548. Il y a aussi eu en 1564 une Chapellenie fondée à l'autel de S. Philippe, par Philippe Macé Secretaire du Roi, à la nomination du plus ancien de Messieurs de Bragelongne.

Tab. Ep. in Spir.

Hist. des Presid. p. 258

Reg. Ep. 13 Maii.

La Cure de Saint Paul étoit, de même que quatre autres qui sont dans la Cité, à la nomination du Prieur de Saint Eloy, avant que

ce Prieuré eût été réuni à l'Evêché de Paris : & ce Prieur regardoit tellement cette Eglise comme l'une de ses dépendances, qu'il étoit exact à y fournir entr'autres choses le boüy pour la procession du jour des Rameaux : ce qui se pratiquoit encore en 1574. *Compot. Recept. Ep.*

Outre les Curés de Saint Paul nommés ci-dessus, j'ai trouvé Jean Meynard, qui fit en 1372 un traité avec les Celestins. Le même est nommé dans les Registres de l'Officialité au 15 Mai 1385, comme plaidant contre Michel Oger Curé de Noisy le Sec. Charles du Bec Conseiller au Parlement, lequel eut en 1492 un procès contre les Religieuses de Ste Claire de sa Paroisse : il mourut en 1501. Hugues Lesprevier, Curé en 1552. Le célebre Simon Vigor, auteur, qui fut fait Archevêque de Narbonne en 1574, & qui eut pour successeur Jacques Du Pré. *Sauv. T. 3 p. 468.* *Ibid. p. 459* *Gall. Chr. T. 7. col. 267.* *Tab. S. Magl.*

Jean La Pite, redacteur de l'acte ci-dessus touchant la découverte du Bienheureux Quintilien, est celui qui en 1498, fonda en cette Eglise les petites Heures. La tribune ou jubé pour l'Evangile, dont il est parlé dans le même acte, n'a été abattue que dans le dernier siécle. M. Arnaud d'Andilli fait mention dans ses Mémoires imprimés en 1734 page 18, d'un Sermon de M. de Cospean Evêque de Lisieux, qu'il avoit entendu au commencement de ce même siécle, étant placé dans ce jubé auprès de M. Hurault Archevêque d'Aix. L'exemple de quelques petites tribunes rétablies dans ce siécle-ci pour l'honneur dû au livre des Evangiles, pourra inspirer d'en faire revivre de semblables, & telles qu'elles étoient dans leur origine. *Reg. Ep. 23 Mart.*

Pour donner une idée de l'enceinte ou contour de la Paroisse de Saint Paul, on peut le commencer à la maison qui fait le

coin de la rue des Nonains-d'Hierre & d
Quai des Ormes. Delà, suivre jusqu'aux C
lestins, puis jusqu'au Mail, y comprendre e
suite l'Arsenal & la Bastille; & après avo
passé pardevant la porte de Saint Antoine,
renfermer tout ce qui est au-dedans des rem
parts, jusqu'à la rue de S. Gilles, qui dom
dans la rue de S. Louis.

En ce lieu la Paroisse traverse cette rue
S. Louis, & elle vient à la rue du Parc-Roy
dont elle a le côté gauche: puis en tourna
à la rue des Trois-pavillons, elle en a parei
lement le côté gauche; ensuite tout le bo
de la rue des Francs-Bourgeois qui tend ve
l'orient. Delà elle a la rue pavée: Après ce
son territoire s'étend dans la rue du Roi d
Sicile, dont elle a les deux côtés jusqu'à l
rue des Juifs. Là elle commence à n'avoir plu
que le côté gauche jusqu'à la vieille rue d
Temple, où elle a les maisons situées à la mai
gauche jusqu'à la rue S. Antoine.

Dans cette rue S. Antoine en allant ve
la rue de Joüi, à commencer au coin de l
vieille rue du Temple d'un côté, & de l'autr
côté à commencer à la maison qui fait fac
à cette même rue du Temple, elle a la plû
part des maisons tant à droite qu'à gauche
& qu'il feroit difficile de désigner ici à caus
qu'elles sont entremêlées avec plusieurs d
Saint Gervais, sur tout à main droite & mêm
dans le cul-de-sac de la Guêpine. Dans la ru
de Joui, elle a tout le côté gauche, & il n
lui manque de l'autre côté que les Hôtels d
Fourci & d'Aumont, puis elle a les deu
côtés de la rue de Fourci & de la rue de
Nonains-d'Hieres, au bout de laquelle à
droite son territoire renferme le carré de l
rue de la Mazure, & s'étend sur le Quai de
Ormes ou place aux Veaux jusqu'à la rue d

ᵖaon-blanc inclusivement, & dans la rue de a Mortellerie il avance à peu près autant, & cela des deux côtés.

Tel est le grand continent de cette Paroisse, où l'on voit que sont renfermées la rue de Fourci, la rue Percée, les rues du Figuier, des Prêtres, des Barres, des Jardins, de Ste Anastase, de S. Paul l'ancienne & la neuve, des Lions, de Gerard Boquet, des trois Pistolets, de Beautreillis, de Petit-muse, de la Cétisaie, de Lesdigueres, des Tournelles, du Pas de la Mule, du Foin, des Minimes, de Ste Catherine, de l'Egout Ste Catherine, la rue Payenne, la rue des Balets, celle de Cloche-perce & la grande rue S. Antoine.

Il y a quelques cantons détachés. Le plus notable commence vieille rue du Temple au coin de la rue de la Croix-blanche, & s'étend à gauche de ladite rue du Temple jusqu'au premier coin de la rue des Blammanteaux où il tourne à gauche, & il continue à cette main jusqu'au coin de la rue du Puits; gagne dans la rue de Sainte Croix de la Bretonnerie à la maison qui est la huitiéme depuis la rue Bourg-Tiboud, & continue jusqu'à cette même rue qu'il a toute entiere, & poursuit dans la rue de la Croix-blanche jusqu'au coin où elle a son commencement.

Les autres écarts de la Paroisse de Saint Paul sont dispersés d'une maniere assez bizarre dans la rue Grenier-sur-l'eau derriere S. Gervais; de plus dans la rue Geoffroi l'Anier dont plusieurs ou presque toutes les maisons situées dans le côté le plus proche de S. Gervais sont de Saint Paul. Le cul-de-sac Putigneux en est aussi à l'exception du fond; & même par-delà le bout de cette rue qui conduit à la riviere, la maison où l'on voit une

image de la Sainte Vierge, & la maison suivante dite des quatre Vents, sont pareillement de Saint Paul.

L'ISLE LOUVIER est comprise dans la Paroisse de Saint Paul. M. Piganiol qui détaille les anciens noms donnés à cette Isle, avoue qu'on ignore la raison du nom qu'elle porte aujourd'hui. Je l'ai trouvée dans un titre du Prieuré de Saint Eloy; non que ce Prieuré ait eu des droits sur cettte Isle; mais c'est que la vente qui en fut faite en 1492, est contenue dans le même acte, par lequel André d'Epinay qualifié Cardinal de Lyon *& de Bourdeaux* fit l'acquisition d'une maison sise rue des Barrez en la censive S. Eloy. Le vendeur du tout étoit Charles de Louvier Seigneur du Chastelet & de Nangis en Brie: il y dit qu'outre cet Hôtel il céde à ce Cardinal une Isle en deux piéces sise devant les murs de la clôture de Paris de devant les Célestins, aboutissante d'un bout à la riviere proche l'Isle aux Vaches, depuis dite de Notre-Dame chargé envers le Sieur ou Dame dont elle meut, de deux chapons & d'une mine de grain. Cet acte est du 13 Septembre. Ainsi il n'y a pas à douter que ce ne soit de Messieurs Louvier qui la posséderent au XV siécle qu'elle a eu son dernier nom. Ce nom de Louvier est fort connu dans les Registres du Parlement. Un Charles de Louvier, que je croy avoit été fils de celui dont je viens de parler, y étoit Conseiller en 1541. Il mourut le 18 Mars 1545, & fut inhumé à Saint Jean en Gréve. Son éloge se trouve à ce jour-là dans les Registres de cette Cour. Sauval qui a ignoré que l'Isle Louvier eût appartenu à Charles Louvier, dit qu'en 1582 Nicolas Pagevin Maître de la Chambre aux deniers du Duc d'Anjou en étoit propriétaire.

Tab. S. Elig. rue des Barrez n. 4.

T. 1. p. 155.

HOTEL DE S. PAUL. Je n'ai pas beaucoup à ajouter à la description que M. Piganiol a donnée à ce vaste Hôtel. On sçait qu'il n'a eu ses commencemens que sous le Roi Charles V; & que cela vient de ce que quand il n'étoit que Régent en 1361 la Ville de Paris lui avoit fait présent de l'Hôtel qu'elle avoit acheté du Comte d'Etampes: qu'ensuite pour l'augmenter, ce Prince acheta en 1365 de l'Archevêque de Sens l'Hôtel que les Archevêques de cette Ville avoient dans Paris. Mais on ignore qu'auparavant ce dernier lieu avoit été rempli de quelques maisons & vergers du Prieur de Saint Eloy, contigus aux murs du Jardin qui appartenoit à l'Abbé de S. Maur: que de plus il y avoit aussi eu dans ces emplacemens un terrain provenant de Pierre Marcel Bourgeois de Paris, le tout acheté dès l'an 1306 par Etienne Becard Archevêque de Sens du consentement de son Chapitre.

Mem. de la Chamb. des Compt.

Tab. S. Elig.

La vente faite à Charles V, engagea les Archevêques de Sens à bâtir dans le même quartier un autre Hôtel situé à la place où est aujourd'hui l'Hôtel de Sens. Avant ces temps-là sous S. Louis, le terrain d'entre les Carmes & Saint Paul n'étoit qu'une Coulture de S. Eloy, où le Comte d'Eu avoit acheté en 1250 la maison de Philippe Commin bourgeois. Par la suite nos Rois eurent auprès de leur Hôtel de S. Paul une espèce de ménagerie, où étoient gardés & nourris des lions pour le plaisir des Princes; c'est un fait dont on trouve la preuve vers la fin du même siécle & dans le suivant jusqu'à l'an 1487. Proche cette maison en étoit une autre qui devoit au Roi à la Pentecôte de chaque année un chapeau de roses. L'emplacement de cet Hôtel Royal de S. Paul est à présent rem-

Ibid.

Sauv. T. 3. ad ann. 1399. 1416, 1461, p. 257, 270, 369, 480.

pli par plusieurs rues ci-dessus nommées, où l'on a bâti des maisons entre la riviere, l'Eglise Saint Paul, le Couvent des Célestins & la rue S. Antoine : & il suffit de remarquer que ces rues sont fort droites pour juger de leur nouveauté. Il y a aussi en ce même quartier l'Hôtel de la Reine dont il
Tab. S. Elig. est parlé en des titres de 1466, & qui en 1498 étoit à la garde d'un concierge particulier : on disoit encore en 1536 de certaines maisons, qu'elles touchoient à la Cour la Reine.

LA CHAPELLE DE STE MARGUERITE, bâtie sur la Paroisse de Saint Paul au faubourg de Saint Antoine vers l'an 1625, a occasionné le démembrement de tout ce faubourg de la même Paroisse de Saint Paul, sur laquelle on compteroit sans cela un bien plus grand nombre de Couvents ou Communautés, que celui dont je vais donner le dénombrement.

COUVENTS

Situés sur la Paroisse de S. Paul.

SAINTE CATHERINE DE LA COUTURE, ancien Prieuré de Chanoines Reguliers de l'Ordre du Val des Ecoliers, établi vers l'an 1230.

LES CELESTINS ont été établis en 1352; dans le lieu où les Carmes avoient logé avant eux.

LE PETIT SAINT ANTOINE, ainsi dit pour le distinguer de l'Abbaye de Saint Antoine sise au faubourg, est une maison d'Hospitaliers de Saint Antoine en Viennois, qui furent établis en ce lieu vers l'an 1360. Pierre de Maignac, Secretaire du Roi, & Marie

Alori sa femme, avoient eu le dessein de fonder une Chapelle en leur Eglise; c'est ce qui fut exécuté en 1454 par Antoinette leur fille, veuve de Guillaume Lamy, Clerc des Comptes.

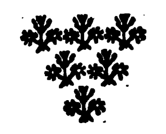
LES RELIGIEUSES DE L'AVE-MARIA furent établies en 1480, à la place des anciennes Beguines, lesquelles avoient eu du Roi l'an 1264, par cession d'Etienne Abbé de Tiron, une partie de leur terrain. Tres. des Chart. cod. 31.

LES JESUITES DE LA MAISON PROFESSE. Cet établissement est de l'an 1580.

LES MINIMES, établis vers l'an 1611. L'Archevêque de Paris leur permit en 1666 d'exposer à la vénération du peuple la mître de S. François de Sales, tirée de son tombeau en 1641, & donnée par M. de Nucheze Evêque de Challon. *Reg. Ep. 30 Jan.*

LES FILLES DE LA VISITATION SAINTE MARIE, en la rue S. Antoine, dont l'établissement est d'environ l'an 1628.

LES FILLES BLEUES, ou Annonciades Céleftes, établies rue Couture Ste Catherine vers l'an 1630.



DE L'EGLISE
DE STE MARGUERITE ,
Nouvelle Paroisse demembrée de celle
DE SAINT PAUL.

L'Eglise de Saint Paul étant originairement située dans les champs, il convenoit, lorsqu'elle fut érigée en Paroisse, que les habitans de toutes les Coutures ou Cultures qui se trouvoient entre elle & les villages de Charonne & de Conflans, la reconnussent pour leur Eglise, d'autant plus que la plûpart de ceux qui cultivoient ces Coûtures, étoient des Hôtes du Prieuré de Saint Eloy, dont les principaux amenoient les produits de leurs labourage à une Grange considérable placée proche Saint Paul, & connue encore aujourd'hui sous le nom de Grange de S. Eloy.

C'est ce qui a continué, nonobstant la séparation que les remparts & la construction d'une porte sembloient former. Mais le fauxbourg Saint Antoine étant devenu fort peuplé, il fut besoin d'y établir une succursale vers l'an 1634 dans une Chapelle de Sainte Marguerite, bâtie neuf ou dix ans auparavant.

Cette Succursale a été érigée en Cure en 1712, & le droit du Prieur de Saint Eloy, qui étoit revenu à M. l'Archevêque par la réunion du Prieuré à sa dignité, a été conservé dans la nomination à cette nouvelle Cure, après plusieurs procédures dont on peut voir ailleurs le détail. Il a paru vers l'an 1740 une petite brochure sur cette Paroisse, que l'on peut consulter. Outre cela, M. Piganiol s'est fort étendu là-dessus; comme aussi sur la nouvelle

Eglise, & sur les legs mémorables que M. Jean-Baptiste Goy premier Curé y a fait de ses deux Bibliothéques, par son testament du 26 Novembre 1737; l'une à l'usage des Ecclésiastiques de la Paroisse, l'autre à l'usage des pauvres Paroissiens. Ce qui fut démembré de la Paroisse de Saint Paul pour constituer celle de Sainte Marguerite, consistoit dans toute l'étendue du faubourg Saint Antoine, à commencer à la porte, jusqu'à la rue du Reservoir de la ville, & continuant à droite la rue de Menil-montant, revenant delà aux moulins dudit Menil-montant, & au hameau Mont-Louis dont elle a un côté, rabattant ensuite à Picquepusse jusqu'à la vallée de Fécan & le Petit-Bercy : & delà le long du bord de la Seine jusqu'aux remparts de Paris.

Couvents & Communautés situés sur la Paroisse DE SAINTE MARGUERITE;

suivant l'ordre de leur établissement.

L'ABBAYE DE SAINT ANTOINE, qui est de Religieuses de l'Ordre de Cîteaux, fondée en 1198. On y conserve une relique de Saint Antoine, apportée de son Abbaye, chef d'Ordre en Viennois, qui opéra en 1666 sur une Religieuse une guérison qui fit ordonner un *Te Deum* le 30 Septembre par M. de la Brunetiere Vicaire Général.

LES PENITENS REFORME'S DU TIERS ORDRE DE S. FRANÇOIS, établis vers l'an 1600. On appelle quelquefois ces Religieux du nom de Picquepusses, qui est celui du lieu où ils sont. Ce que j'ai trouvé de plus ancien où ce nom soit spécifié, se voit dans Sauval. Il y est parlé à l'an 1478 d'une vigne[3] située à Picquepusse. Un titre du Prieuré de

[3] Sauval T. 3 p. 434.

S. Eloy de l'an 1499 nous apprend de plus, que ce Prieuré avoit alors des vignes *au terroüer de la Grande Chambrerie, lieu dit la Grant Picquepusse*. J'ai lu encore que le premier Septembre 1573, l'Evêque de Paris permit à J. B. Tiercelin, Evêque de Luçon, de bénir une nouvelle Chapelle de N. D. *in loco de Picquepusse intra fines Parochiæ S. Pauli*; avec trois autels. C'est apparemment cette Chapelle qui servit pendant quelques années au premier Couvent que les Capucins eurent en France, lequel fut à Picquepusse. J'ai trouvé ensuite qu'en 1588, Emery de Rochechouard Evêque de Sisteron, en considération de Diane de France sœur du Roi, Duchesse d'Angoulême, ayant donné à Robert Richer Ermite de l'Ordre de Saint Antoine, admis au Diocèse de Senlis par l'Evêque, une maison, oratoire & jardin sis à Picquepusse; Jean Prevost, Vicaire Général de l'Evêque de Paris, lui permit d'y demeurer avec Pierre Richer son frere, pourvu qu'ils n'y administrassent point les Sacremens. Enfin j'ai vu une permission donnée par l'Archevêque au mois de Mars 1638, d'établir à Picquepusse des Religieuses de Ste Marie de Mouzon. Un fait remarquable concernant les Pénitens qui ont occasionné cette digression, est qu'en travaillant l'an 1745 à une Chapelle de leur Eglise, on a découvert le corps du Vénérable Antoine Leclerc en son entier. Voyez ce que j'ai écrit sur ce pieux personnage en mes Mémoires sur l'Histoire d'Auxerre, T. 2. p. 509.

Tab. S. Elig. — *Reg. Ep.* — *Ibid. 29 Aug.*

LES FILLES DE LA TRINITE', que le peuple appelle Mathurines, établies dans la petite rue de Reuilly en 1618.

LES FILLES ANGLOISES, ou DE LA CONCEPTION, établie en la rue de Charenton en 1635 & 1655.

LES HOSPITALIERES DE LA RO-



CHAPITRE CINQUIE'ME ET DERNIER.

DE L'EGLISE DE SAINT VICTOR;

Où il y a eu un Monastere avant qu'on y bâtit une Maison de Chanoines Réguliers, & de l'Eglise

DE SAINT NICOLAS

Construite sur son ancien territoire.

ON convient que l'Abbaye de S. Victor n'est pas l'une des plus anciennes du Diocèse de Paris; mais personne ne peut lui refuser l'avantage d'avoir été l'une des plus fameuses, ni celui d'avoir produit beaucoup de grands hommes. Il est assez incertain si l'on doit avoir beaucoup d'égard à ce que dit la Chronique d'Alberic écrite au XIII siécle, (*a*) qu'avant que l'on fondât dans le lieu où elle est une Maison de Chanoines Réguliers, il y avoit eu des Religieux vêtus de noir. L'expression de *Cella vetus* que ce lieu portoit au commencement du XII siécle, signifie qu'il y auroit eu en effet ou un Prieuré ou un Hermitage. La Chronique dite d'Alberic veut qu'il y ait résidé quelques Moines de Marseille; mais ce qu'elle ajoute touchant

(*a*) Alberic ne vivoit pas en 1129 comme on le lit dans M. Piganiol T. 4 p. 644.

les Chanoines Réguliers de S. Ruf de Valence, que Maîtrre Hugues dit de Saint Victor y auroit amenés, ne se trouvant dans aucun autre Auteur, étant d'ailleurs contraire aux actes de la fondation, & ne s'accordant pas avec l'Histoire du fameux Hugues S. Victor, on abandonne communément cette Chronique sur ce dernier article. Cependant comme il est constant qu'il existoit au faubourg de Paris du nom de S. Victor une Chapelle du nom de ce même Saint Martyr, (sans doute celui de Marseille,) il peut se faire que l'origine de cette Chapelle fût déja très-ancienne lorsque le Roy Louis le Gros en choisit l'emplacement pour y construire une Abbaye sous le titre du même Saint. L'Eglise de Paris ayant eu dès le VI siécle du bien en Provence & nommément à Marseille; il n'en fallut pas davantage pour former quelque relation entre le Clergé ou entre les Moines des deux villes: d'ailleurs n'a-t'il pas pû se faire encore, que les Moines qui furent établis en la Basilique de Saint Pierre, sur la montagne proche Paris, fussent des Cassianites qui auroient eu au bas de la montagne une fermepour leurs terres & leurs prez avec un Oratoire du titre de S. Victor? C'est ainsi que sur la certitude du nom de *Cella vetus* usité dans le XI siécle, j'ai cru devoir ne pas rejetter entierement ce que l'Auteur de la Chronique cy-dessus pouvoit avoir lû dans quelques manuscrits qui ont été perdus, outre ce que les guerres des Normans nous ont enlevé touchant l'ancien état du Monastere de Saint Pierre & Saint Paul dit depuis de Sainte Geneviéve.

Reb. de Monte.

Hist. Eccl. Parif. T. 1. p. 82.

Epitaph. Ind. VI.

Quant à l'opinion de quelques modernes qui pensent qu'il y avoit en ce lieu un Reclusoir où se renfermoient quelques personnes de piété, elle n'est point opposée à l'autre, par-

ce qu'il y a eu de ces sortes de Reclus auprès de plusieurs autres Eglises de Paris. Ainsi la nommée *Basilla* qui y mourut dans un Reclusoir & qui y fut inhumée, avoit pû avoir sa cellule proche les restes de l'ancien Monastere de Saint Victor, avant que le Roy Louis le Gros jettât les fondemens du nouveau : mais pour ce qui est de la proposition avancée par par M. Piganiol que selon une charte de l'an 1085 il y avoit alors en ce lieu une Communauté de Moines dont le Supérieur nommé Anselme prenoit la qualité d'Abbé de Saint Victor, il sera permis d'en douter jusqu'à ce que l'on produise cette charte que l'on dit être de Philippe I, & que je n'ai vue nulle part.

Sen Epitaphe

Pigan. T. 4. p. 645.

Ce fut Guillaume de Champeaux Archidiacre de Paris qui choisit ce lieu pour y mettre une Communauté de l'Ordre des Chanoines Réguliers dont l'établissement étoit tout récent : & cette Communauté fut dotée par le Roy Louis le Gros. Comme Guillaume fut fait Evêque de Chaalons dès l'an 1113, il ne put la gouverner long-temps. Gilduin son disciple en fut le premier Abbé, & la gouverna plus de quarante ans, pendant lequel temps il fit bâtir l'Eglise & le Monastere dont il ne reste des édifices que la Tour ou clocher, l'arcade du portail de l'Eglise & deux arcades de la Chapelle qui est derriere le grand Autel ; la Chapelle souterraine qui est sous celle-là, & qu'on appelle de la Vierge ; comme aussi l'entrée du Chapitre, c'est-à-dire ce qui en fait la partie occidentale. J'entends par l'arcade du portail de l'Eglise celle qui est au frontispice du bâtiment, & non le portail qui est sur la rue que M. Piganiol regarde comme l'un des restes des anciens édifices de cette Abbaye, quoi-qu'i[l]

Descript. de Paris T. IV. p. 650.

qu'il ne soit gueres que d'environ l'an 1450 ou 1500. Jacques Aleaume célébre Mathématicien du dernier siécle a observé que l'Eglise de Saint Victor est la seule des anciennes de Paris dont le Sanctuaire soit tourné vers l'orient d'été. Il croyoit sur un faux principe, qu'on avoit affecté par une raison mystique de tourner les autres anciennes Eglises de cette ville vers le solstice d'hyver, ou approchant. Sauval. T. 1. pag. 409.

Le chœur & la nef de cette Eglise n'ont été bâtis tels qu'on les voit aujourd'hui que sous le regne de François I. La premiere pierre en avoit été mise en 1517 Jean Bordier en étant Abbé. Le Refectoir est aussi de son temps, mais non pas le grand Cloître, dont la construction est certainement d'un travail du XIII siécle & de la fin du XII. Il peut seulement l'avoir fait hausser, de même que Nicaise de l'Orme son prédécesseur y ajouta quelques ornemens: on y voit son nom au bas d'une petite croix dans le côté occidental. Le bâtiment de l'Eglise étoit si avancé en 1538, que Jacques Evêque de Calcedoine vint y bénir quatre autels au mois de Juillet. Reg. Ep. Par. 17 Jul. 1538.

La Chapelle de Saint Denis qui est au fond de cette Eglise, est presque entierement du XII siécle, à la reserve de son Sanctuaire qui a été construit dans l'avant-dernier; c'est le lieu où se trouvent réunis les corps & les épitaphes de *Petrus Comestor* Pierre le Mangeur célébre Théologien décédé en 1185; d'Arnou Evêque de Lisieux, qui vers l'an 1177. quitta son Evêché pour mourir dans l'appartement qu'il avoit fait construire à Saint Victor; & de Guillaume d'Auvergne Evêque de Paris décédé en 1248; ces deux Prélats sont connus par leurs ouvrages. Renaud de Corbeil Evêque de Paris décédé en 1268 y a aussi reçu sa sépulture. On a défiguré cette

Chapelle dans le siécle dernier en la couvrant de trop de peintures.

Quoique le terrain du chœur ait été remué lorsqu'on y a rebâti il y a plus de deux siécles, on a conservé la sépulture d'Etienne de Senlis Evéque de Paris, qui mourut en 1141 ou 1142. C'est lui qui a donné aux Chanoines de cette Abbaye une prébende à Notre-Dame, une à Saint Marcel, une à Saint Germain l'Auxerrois, une à Saint Cloud & une à Champeaux, & cinq ou six Eglises Paroissiales de son Diocèse. Son corps avoit été trouvé en entier, lorsqu'on fit les fondemens de la nouvelle Eglise l'an 1515.

Dans le même chœur repose aussi Etienne de la Chapelle Evêque de Meaux puis Archevêque de Bourges, qui se retira en cette Abbaye & y mourut en 1174. Voici l'épitaphe de cet Evêque que j'ai trouvé dans un manuscrit de Saint Victor, & qui paroît avoir échappé aux compilateurs qui m'ont précédé : *Cod. Victor. 1116.*

Pax populi clerique decus, patriaque patronus
Stephanus hujus amor urbis & orbis obit.
Meldis Episcopium, Primatum Bituris, ortum
Parisius, tumulum continet iste locus.
Idibus hic Jani terris divisus & astris,
Quæ dederant cœlum terraque solvit eis.

Maurice de Sully fameux Evêque de Paris mort en 1196 est pareillement inhumé dans ce chœur. De même Geoffroy de Tressy Evêque de Meaux qui se retira en cette maison l'an 1213, & y mourut l'année suivante au mois de Février, après avoir observé durant l'Avent & le Carême une abstinence très-sévere ; ne mangeant que trois fois par semaine, & ne buvant jamais durant ces temps-là. Quatre-vingt ans auparavant Burchard autre Evêque de Meaux s'étoit retiré à Saint Victor

Rigord. in vita Phil. Aug.

pour y mourir. Il y décéda en effet l'an 1134 vers le commencement de Janvier. Jean Evêque de Paneade en Palestine étant venu à Paris vers l'an 1167, y mourut & fut inhumé à Saint Victor, mais on ne dit point, en quel lieu. On a renouvellé dans le dernier siécle en pavant le chœur les épitaphes de quelques-uns des célébres personnages cy dessus nommés, celles de Gilduin premier Prieur & autres.

Gall. Chr. T. 8.

Ibid T. 7. col. 667.

Dans la Chapelle de Notre-Dame de Bonne-nouvelle est inhumé Odon, qui de Prieur de Saint Victor fut fait premier Abbé de Sainte Geneviéve lorsque la régularité y fut introduite vers le milieu du XII siécle.

Il y a au bout du second Cloître une Chapelle dite l'Infirmerie & qui est aussi sous le titre de la Sainte Vierge. Sa construction est du XIII siécle, ainsi qu'il se voit par l'élégance de ses colonnades, & par la façon des vitrages du fond. Deux Evêques de Paris du XIV siécle y ont été inhumés; sçavoir Guillaume Baufet ou d'Orillac mort en 1319, & Guillaume de Chanac décédé en 1348. Plusieurs Evêques ont été sacrés en cette Chapelle sur la fin de l'avant dernier siécle: sçavoir, François de la Guesle Archevêque de Tours le 4 May 1597. Charles de Bourbon Archevêque de Rouen le 28 Décembre suivant. Paul Hurault de l'Hôpital Archevêque d'Aix le 16 May 1599, & Jacques du Sault Evêque d'Acqs le 11 Juillet de la même année.

Reg. Ep. Parl.

Cette Eglise a eu par divers moyens & en différens temps des reliques de S. Victor. 1°. On lit dans l'ancien Martyrologe manuscrit qui y est conservé, la maniere dont il lui est venu de Constantinople par le moyen d'un Evêque de Troyes une relique notable de la tête de ce Saint sous l'Abbé Jean le Teutonique

Baillet 21. Juillet *Coll. Ampliss. Martene T. 6 ex cod. MS. Victor. 31.*

qui mourut en 1219. 2°. Le Necrologe de la même Maison écrit après le milieu du XIV siécle ajoute que Jean de Thienville Chantre de Saint-Agnan d'Orleans lui donna en plusieurs morceaux une particule de la tête du même S. Victor qui est conservée dans cette Eglise de Saint-Agnan, laquelle particule il avoit eue lorsqu'on en fit la translation d'une châsse en une autre le 21 Juillet 1351. Si la tête conservée à Saint-Agnan étoit véritablement du Martyr de Marseille, il pourroit se faire que l'autre qu'on croit venue de Troyes, fût de S. Victor d'Arcies au Diocèse de Troyes, & si cette tête fut apportée de Troyes à Sens, comme on le lit dans Baillet, il seroit à craindre qu'on ne l'eut confondue avec ce qui passe à Sens sous le nom de reliques de S. Victor Martyr de la Légion Thebéenne. 3°. Jean du Pin Prieur de Saint Martin des Champs s'étant trouvé à Marseille lorsque le Pape Urbain V. qui avoit été Abbé de Saint Victor de cette ville y fit la translation du corps de ce Saint, en obtint en cette occasion une partie du bras qu'il envoya à cette Abbaye du même nom à Paris avec vingt francs d'or pour l'enchâsser. Enfin Jean Duc de Berry qui avoit obtenu du même Pape le pied droit du Saint Martyr, le donna pareillement à l'Abbaye dont il s'agit.

Necr. S. Victor. Prid. Id. Jun.

Id. Necr. Ibid. III. Id. Martii.

Ibid. II cal. Dec.

Dans le dénombrement du reste des reliques de cette Eglise rapporté par Du Breul, je ne m'arrêterai qu'à celles des Saints sur lesquelles je puis ajouter quelque chose. On sçait de celle de S. Sebastien, que l'Evêque de Paris la fit visiter l'an 1347 à l'occasion de la peste: qu'elle fut portée en Procession à Sainte Geneviéve au sujet d'une autre peste de l'an 1467, & que quatre Evêques de Paris du XIV & du XV siécles favoriserent de Priviléges la Chapelle où on la conservoit. L'of-

Gall. Chr. T. 7. Col. 682 & 686.

Inv. Ep. Spir.

Gall. Chr. col. 686.

ſement de Sainte Marie Magdelene a été donné par l'Abbé Nicolas décédé en 1474. Un habit de Saint Bernard nommé cuculle conſervé avec un cilice qu'on dit avoir été porté par S. Thomas de Cantorberi, mais comme ce dernier habit eſt accompagné de pluſieurs autres choſes qui paſſent pour avoir été à l'uſage du même S. Thomas, j'inclinerois fort à croire que le tout à ſervi au B. Thomas Prieur de cette Abbaye mort 40 ans avant le Saint Archevêque; (je dois m'étendre ci-après ſur lui en particulier,) cependant c'eſt ſur la penſée que ce cilice vient de l'Archevêque canonizé, que les Chanoines de la Cathédrale de Lucques en Toſcane en demanderent une partie aux Chanoines de Saint Victor l'an 1697, & que M. le Cardinal de Noailles accorda le 26 Septembre la permiſſion de leur en donner. Un catalogue des reliques de cette Abbaye écrit au XIII ſiécle, met dans ce nombre une partie du cilice de S. Germain qui auroit été apparemment tiré du Tréſor de Notre-Dame de Paris lors de la Fondation de la Maiſon. Mais ce que je trouve de plus autentique parmi les châſſes de cette Egliſe, conſiſte dans ce qui y eſt conſervé des oſſemens de S. Malo, de S. Corentin, S. Ciſerien & S. Sinier, tous ſaints Evêques de la Bretagne ou des environs, que les ſoldats pillant en 1582 le nouveau Monaſtere de S. Magloire au fauxbourg S. Jacques, emporterent dans un ſac & laiſſerent dans l'Abbaye de S. Victor, lorſqu'ils eurent vu qu'il n'y avoit que des os & point d'argenterie. Il y avoit plus de ſix cens ans que ces reliques avoient été apportées à Paris. Quoique ces dernieres qui ſont très-conſidérables euſſent dû exciter la devotion des fideles, il ne s'eſt formé cependant de nos jours

Reg. Ep.

Chaſtelain Martyrol. Univ. p. 815.

de concours à Saint Victor qu'à l'occasion de quelques fragmens de celles de S. Cla'r dont Du Breul a fait mention, lequel concours dure huit jours au mois de Juillet avec une affluence extraordinaire.

Jecroi pouvoir joindre à la notice des Reliques de cette Eglise, le corps du B. Thomas Prieur de cette Abbaye, qui est regardé comme un Martyr de la Justice. Il avoit été inhumé dans le cloître l'an 1127 ou 1133: mais le Pape Innocent II passant par Paris, ordonna qu'on le transportât dans l'Eglise, & il reposa dans le lieu où on l'avoit mis alors, soit proche la Chapelle de Saint Denis qui est celle du fond, ou proche celle de Ste Croix, jusqu'à l'an 1667, qu'il fut transféré au côté septentrional du Grand autel. Par la suite, comme cet autel fut changé de place, le corps du B. Thomas se trouva dans un passage; c'est pourquoi M. de Harlay Archevêque permit de l'exhumer, & de le placer proche l'autel, & attendu que l'Evêque de Leon avoit souhaité en mourant être inhumé près de ce bienheureux Thomas, il permit pareillement de transporter son corps proche le sien, de maniere cependant qu'ils fussent séparés, & qu'il y eût un monument qui les distinguât.

Reg. Archiep. 12 Mart. 1681.

Enfin Hugues de Saint Victor peut être mis au nombre des illustres qui sont honorés de quelque culte, & cela par la même raison que le précédent, en ce que ce fut par la permission de Benoît XII que son corps fut transporté du cloître au côté méridional du grand autel, où dans certains jours on l'encense *in testimonium ipsius sanctitatis.*

Gall. Chr. T. 7. col. 682.

L'Abbaye de Saint Victor devint très-célebre en tout genre peu de tems après sa fondation. Il suffit d'en lire les constitutions impri-

mées, & le sommaire de son gouvernement rapporté par Jacques de Vitry, qui ne vivoit que cent ans après, pour juger de l'austérité de la regle que l'on y pratiquoit : cette sévérité du gouvernement n'empêcha pas que les études n'y fussent florissantes, & que cette maison ne fût l'un des lieux qui donna occasion à l'établissement de l'Université de Paris sur la montagne voisine. Je nommerai ci-après les Ecrivains qu'elle a produit dès son commencement. Un grand nombre d'Evêques choisirent cette maison pour s'y retirer, & y finir leurs jours. J'en ai nommé ci-dessus quelques-uns en parlant de leurs sépultures. Cette Abbaye fournit des sujets pour l'établissement d'une grande quantité d'autres. Au bout de cent ans, on en comptoit déja quarante, dont Sainte Geneviéve de Paris étoit une des plus considérables; & toutes ensemble formoient la Congrégation de S. Victor.

Les usages des Religieux de S. Victor furent proposés à ceux de l'Ordre de la Trinité dès la fin du XII siécle ; à ceux du Val des Ecoliers au Diocèse de Langres, devenu depuis Chef d'une Congrégation particuliere ; & même long-tems après on ne rétablissoit le bon ordre dans aucune Maison de Chanoines de Saint Augustin, qu'en y envoyant quelques membres de l'Abbaye de Saint Victor ; par exemple à l'Hôtel-Dieu de Paris. Ce furent les Chanoines de Saint Victor & ceux de Saint Lazare qui donnerent l'hospitalité à ceux de Saint Euverte d'Orleans en 1562, durant les grands troubles des Calvinistes. L'Abbaye de Saint Victor produisit aussi des Chanoinesses qui en dépendoient. Elles en suivoient la regle avec d'autant plus de raison, que c'étoit pour des Filles que S. Augustin avoit dressé la regle que Hugues de S. Victor accommoda à l'usage des hommes.

Gall. Chr. T. 7. col. 672. 673.

Reg. Parl. 14 Aug.

Ce qui est encore digne d'attention, est que les Evêques de Paris avoient au XIII siécle un appartement à Saint Victor, où ils se retiroient & demeuroient plusieurs jours : On en a la preuve dans des hommages qu'ils y ont reçu, ou autres actes qui sont datés *apud Sanctum Victorem in aula Episcopi*, ou *in domo Episcopi ad S. Victorem*.

Chartul. Ep. Par. Bibl. Reg. ad an. 1249 & 1275 1276, 1279. fol. 108. 125 & 140. 144.

Les plus célebres entre les Ecrivains de l'Abbaye de Saint Victor, dès le premier siécle de sa fondation, sont Hugues, Richard & Adam, simples Religieux, décédés en 1140, 1173 & 1192. Leurs ouvrages sont assez connus par les Théologiens. Adam avoit voyagé jusques dans la Grece, & y avoit composé quelques-unes de ses Poësies sacrées. Il existe des Lettres d'Odon Prieur, qui fut tiré de cette maison pour être Abbé de la Colonie transportée à Sainte Geneviéve : quelques sermons d'Achard, second Abbé de Saint Victor, fait Evêque d'Avranches en 1162 ; d'Ervise ou Ernise quatriéme Abbé, de Guarin cinquiéme Abbé ; d'Absalon huitiéme Abbé ; de Jean le Teutonique neuviéme Abbé ; de Guillaume de Saint-Lo, vingt-deuxiéme Abbé.

Chastelain Martyr. Univ. 7 Maii.

Catal. MSS. S. Vict. p. 3.

Gall. Chr. col. 671. 673 676.

Cod. MS. Vict. 1244.

Les autres Ecrivains de la maison sont mentionnés dans le catalogue des manuscrits, ou ailleurs : Jonas Chanoine, dont les lettres sont citées au Gallia Christ. T. 7. col. 677. Pierre de Poitiers, Jean connu par son mémorial d'Histoires, Gautier premier Prieur, qui écrivit contre Abailard ; on croit que c'est le même qui fut depuis troisiéme Abbé durant fort peu de tems. Garnier souprieur, dont un ouvrage roule sur l'Histoire naturelle. Menendus, Chanoine & Pénitencier de cette Eglise en 1218, connu par sa lettre au Pénitencier du Pape Honorius III, sur l'absolu-

Gall. Chr. T. 7 col. 677.

Cod. 463. 818.

Cod. 992.

Cod. 1109.

tion

tion des écoliers qui se battent en voyage : la réponse de ce Pénitencier est parvenue jusqu'à nous. Robert de Flamesbure, autre Pénitencier de Saint Victor, dont on a des fragmens du Pénitenciel à la fin de celui de Théodore de Cantorberi. Godefroy, dont on a *Microcosmus & Anatomia Corporis Christi* : je me suis fort étendu ailleurs sur cet Auteur. Je ne parle pas de Leonius, attendu que je croi avoir prouvé suffisamment dans un écrit particulier, qu'il étoit Chanoine de N. D. de Paris, à moins qu'on ne dise qu'il se soit retiré à Saint Victor pour y mourir. En sa place je joindrai ici Simon *de Capra aurea*, assez bon versificateur du même siécle, & duquel je croirois que sont toutes les épitaphes de cette Abbaye en distiques latins non rimés à l'hémistiche, à en juger par celles que j'ai publiées, & qui lui sont attribuées dans les manuscrits du XIII siécle. L'Abbé Pierre le Duc, décédé en 1400, a aussi laissé des Traités de Théologie & des Sermons conservés dans la Bibliothéque de la Maison. Pendant le cours de l'avant-dernier siécle, Jean de Montholon Chanoine de Saint Victor, Docteur en Droit, fit imprimer un *Breviarium Juris*. L'édition est d'Henri Etienne en 1520. Nicolas Grenier Prieur publia divers ouvrages depuis l'an 1539 jusqu'en 1563, presque tous contre les Calvinistes. Dans le dernier siécle, Nicolas Coulomp, Prieur, fut auteur de plusieurs écrits de piété; il décéda en 1626. Jacques de Toulouse, Prieur perpétuel, a laissé en plusieurs volumes manuscrits l'Histoire de cette Abbaye, que M. Gourdan Chanoine de la Maison a essayé d'augmenter, la mettant en notre langue. Ce dernier est très-connu parmi les Liturgistes, pour le grand nombre de Proses dont il est auteur : mais ce qu'il a voulu ajou-

Cod. 1198. 1199. 1208.

Dissert. sur l'Hist. de Paris T. 2 p. 251.

Ibid. p. 267.

Ibid. p. 262.

Cod. 159 & 705.

ter à M. de Toulouse ne m'a pas paru toujours bien autorisé. Je finis par M. Jean-Baptiste Santeuil, le plus fameux des Poëtes latins qu'ait eu la France sur la fin du même siécle.

Voyez son Epitaphe au Cloître.

La Bibliothéque de cette Abbaye avoit commencé, comme les aûtres du XII siécle, par quelques ouvrages des Peres, ausquels on avoit joint les écrits des premiers Auteurs de la Maison & quelques Scholastiques. Jean de la Masse qui en étoit Abbé, l'augmenta d'un grand nombre d'autres livres vers l'an 1448. On touchoit alors de fort près au tems auquel l'art de l'Impression fut inventé. Cette Bibliothéque fut pourvue par les soins de l'Abbé Jean Nicolaï, d'un gros volume des Epitres de S. Jerome, imprimé l'an 1470, que lui donnerent Pierre Scofer & Conrad Heutif Imprimeurs, moyennant douze écus d'or; & en considération du bon marché, on convint de célébrer leur Anniversaire en cette Eglise, & celui de Jean Fust aussi Imprimeur. Dans le dernier siécle, Henri du Bouchet, Conseiller au Parlement, a donné ses livres à cette Maison : ce qu'a fait pareillement depuis M. Cousin, Président de la Cour des Monnoies, décédé en 1707. La Bibliothéque est publique trois jours de la semaine.

Gal. Chr. col. 684.

Il y a ainsi.

Necrol. S. Vict. iij Cal. Nov.

Voyez son Epitaphe à S. Victor.

Cette maison est l'une de celles qui a toujours été dans une relation plus particuliere avec la Cathédrale de Paris : Elle en observoit beaucoup de coûtumes, & elle en pratique encore les rits & usages, surtout celui de chanter à minuit l'Office Nocturne, (même les trois jours de devant Pâques; ce qui ne se pratique plus à Notre-Dame.) Le Chapitre y fait plusieurs stations durant l'année, entr'autres le jour de Saint Victor, où durant qu'il célebre la Grand-Messe, les Chanoines Reguliers occupent le côté gauche du chœur. La

Maison envoye aussi un de ses Chanoines pour célébrer à son tour au grand autel de la Métropolitaine la Messe du chœur durant une semaine par chaque année; elle a un Haut-Vicaire qui y réside pour elle, & qui dès le XII siécle faisoit l'Office de Prêtre-Cardinal pour l'Abbé. Les Abbés Reguliers étant élus par les Religieux, devoient être bénis à Notre Dame par l'Evêque de Paris. Ce fut par grace que le Chapitre de Paris accorda que l'Abbé élu au mois de Décembre 1302, fût béni en l'Abbaye de Geneston en Bretagne, où apparemment il se trouvoit alors. Du tems de cet Abbé, appellé Guillaume de Rebais, la Communauté étoit composée de quarante-six Chanoines profès. Ce ne fut que sous le regne de Louis XI, que l'Evêque de Paris consentit que l'Abbé usât de l'anneau & de la mitre, & donnât la bénédiction à la fin des Offices, sur la permission qu'il en avoit eu du Pape. D'où il paroît que l'usage de la mitre par l'Abbé de Saint Victor Bernard de Lindri, aux obseques du Roi Jean à Saint Denis, n'avoit pas été approuvé. On trouve à l'Archevêché les actes des différentes visites que les Evêques & Archevêques de Paris y ont faites pour maintenir la régularité. Les Prieurs de cette Maison sont triennaux depuis l'an 1641. Les Chanoines de cette Abbaye sont aussi restés dans l'usage de ne faire aucunes Processions hors leur enclos; ce qui est une suite de l'esprit de retraite & de solitude qu'observoient les anciens. Les mêmes anciens craignant que les Cures dans les Villes ne les dissipassent, ne se soucierent point d'en avoir une à Paris, quoiqu'elle parût être à leur bienséance, étant bâtie sur leur fond. C'est celle de S. Nicolas du Chardonnet, de laquelle je vais parler.

Chart. S. Vict. T. 6. Ampliss. Collect. Martin.

Sauval T. 3 p. 75.

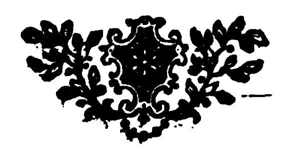
Gall. Chr. col. 681.

Reg. Ep. 13 Ap. 1474. & Reg. 1533. f. 69.

Gall. Chr. T. 7. col. 683.

C'étoit entre leur Eglise & celle-là, qu'étoit située une grande piéce de terre labourable, appellée la Terre Aalez, donnée par Louis le Gros leur fondateur, laquelle se trouva par la suite toucher aux murs de Paris, lorsqu'il y en eut de construits de ce côté-là. Les Chanoines de cette maison se plaignirent au Roi en 1411, de ce que pour augmenter les fortifications de la ville de ce même côté, on avoit fait sur cette Terre un double fossé rempli d'eau. Charles VI pour les dédommager, leur accorda la jouissance de la pêche de ces deux fossés. Seroit-ce du nom de la Reine Adelaïde femme de ce fondateur, que cette Terre auroit été ainsi appellée? Il y a grande apparence, attendu qu'Aalez & Adelaïde sont le même nom différemment écrit.

Reg. des chart. 166. piéce XI.



EGLISE
DE SAINT NICOLAS
DU CHADONNET,
Sur l'ancien territoire de celle
DE SAINT VICTOR.

IL me paroît que plusieurs d'entre les Historiens modernes de Paris se sont trompés, lorsqu'ils ont cru qu'une charte de Pierre Abbé de Saint Victor de l'an 1230, au sujet de la construction d'une Chapelle, & du logis pour un Prêtre séculier au Chardonnet, que Guillaume Evêque de Paris avoit alors dessein de bâtir, regarde l'Eglise de Saint Nicolas, & que le terrain de cinq quartiers de terre que cet Abbé donna pour cela dans sa censive, est celui-là même où elle fut bâtie. Lorsqu'un titre laisse des doutes, c'est prudemment fait de consulter ce qui est écrit au dos, quand l'écriture est du même tems. Or voici ce qui se lit au revers des Lettres de l'Abbé : *Littera concessionis cujusdam peciæ terræ super fundatione Capellæ S. Bernardi in Cardonetto.* Il est donc assez décidé qu'il ne s'agit pas ici d'une Chapelle du titre de Saint Nicolas, mais de celui de Saint Bernard, qui a donné occasion de bâtir le College. L'Evêque Guillaume a pu avoir la dévotion de faire porter à une nouvelle Eglise le nom de ce Saint Abbé, de même qu'Eudes de Sulli, l'un de ses prédécesseurs, avoit eu trente ans auparavant celle d'établir sa fête dans sa Cathédrale. L'Eglise

Tab. Ep. Par. & Chartul. min. fol. 103.

Chartul. min. Ep. Par. f. 104. de Saint Nicolas n'étoit pas encore bâtie en 1243, puisque dans un traité passé alors il fut dit que le Prêtre de cette Eglise devoit en alligner les fondemens le long du bord de la riviere de Bievre, qui couloit alors par ce quartier des environs la place Maubert, où il y avoit aussi un petit pont pour la passer. Mais il est sûr que quatre ans après, la Paroisse étoit érigée avec les conditions que tous les auteurs rapportent; & l'Abbaye de Saint Victor parut dans cet établissement d'une maniere fort desinteressée sans y prendre beaucoup de part, quoiqu'elle fût bâtie dans sa censive. J'ai vu le testament d'une bourgeoise de Paris de l'an *Tab. S. Magl.* 1247, dans lequel elle laissa à la Fabrique de Saint Nicolas *in Cardineto* douze deniers. La dévotion des bateliers qui demeuroient entre les deux rivieres de Seine & de Bievre, put déterminer au choix de Saint Nicolas. Il y a apparence que le revenu de cette nouvelle Cure étoit considérable, puisqu'en 1260 Renaud de Corbeil Evêque de Paris, voulant à *Gall. Chr. T. 7. Instr. pag. 111.* l'exemple du Chapitre de sa Cathédrale attacher une rétribution suffisante aux Clercs de Matines de cette Eglise, leur assigna vingt-cinq livres de rente sur les produits de cette Cure, somme alors approchante de 500 livres d'aujourd'hui, qu'il voulut leur être payée, à commencer par le successeur de Bernard alors Curé. Du Breul & Sauval mal informés, ont cru que la Bulle du Pape qui confirme cette attribution de revenu, étoit d'Alexandre III, & de l'an 1166, mais elle n'est que d'Alexandre IV & de l'an 1260. Ce que l'on sçait encore d'ancien rélativement au Curé de cette Paroisse, est que celui qui l'étoit en 1356, ayant voulu étendre sa jurisdiction sur les do-*Gall. Chr. T. 7. Col. 683.* mestiques de l'Abbaye de Saint Victor au-delà des articles arrêtés dans le tems de l'éré-

ction, l'Abbé Pierre de Bruyeres l'arrêta par une Sentence de l'Officialité.

Cette Eglise bâtie vers 1245, étoit étendue en longueur vers l'orient d'hiver, & non vers le nord-est comme elle est aujourd'hui. Il reste encore trois arcades de celles qui avoient été bâties pour les vitrages de cette ancienne Eglise; & les supports de ces vitrages sont apperçus par ceux qui entrent dans celle d'aujourd'hui du côté de la rue S. Victor. Elle n'avoit été dédiée qu'en 1425 par Jean de Nant Evêque de Paris, à la requête d'Augustin Isembare, que Du Breul a cru être un Curé, parce qu'il n'étoit pas instruit des différens exemples de Dédicace faites aux frais des riches Paroissiens, qui ne les demandoient souvent que long tems après la consommation des édifices, ce qu'on pourra remarquer plus d'une fois dans les tomes suivans de cet ouvrage. Le bâtiment en fut augmenté en 1545, & l'on y érigea en même tems les Chapelles de N. D. de S. Jean de S. Jacques & de S. Honoré, ainsi qu'il se voit par la permission accordée le 19 Avril à l'Evêque de Megare, de bénir le tout ensemble. *Reg. Epi* Les modernes ont fait observer que ce fut en 1636 que l'on commença l'édifice tel qu'il est aujourd'hui, & qu'il n'a été continué que dans le siécle présent. On voit qu'il y manque encore le grand portail, dont on attend la construction pour faire la Dédicace de cette Eglise. Le clocher en forme de Tour est de l'an 1625. Il a été bâti par Charles Contesse, suivant l'inscription qui s'y lit au bas du côté de la rue.

En 1651, André Du Saussay, Vicaire Général de l'Archevêque de Paris, permit à Hippolyte Feret Curé d'exposer en cette Eglise une *Reg. Ep.* petite phiole de l'eau ou manne qui coule des os de Saint Nicolas, apportée par Claude de

la Croix Prêtre du Séminaire, avec des certificats. Sept ans aprés il fut permis d'y exposer une autre relique plus remarquable, sçavoir un ossement du saint Evêque, patron de l'Eglise, long de deux pouces & large d'un, avec une attestation de Louise de Foix de Candale, Abbesse de Ste Glossine de Metz, qui témoigne que cet ossement vient d'un autre qui est grand comme la main, & qui paroît être de l'humerus, conservé dans une très-» ancienne châsse de l'Abbaye, avec un billet » si ancien qu'il est difficile de le lire.

Perm, du X Dec. 1658. *Reg. Ep.*

Les sépultures les plus dignes d'attention dans cette Eglise, sont celles de Jean de Selve, premier Président du Parlement de Paris, décédé en 1529, de Messieurs d'Argenson, Bignon & Chauvelin. Le célebre Abbé Bignon y est inhumé auprès de ses ancêtres. Entre les hommes d'une piété distinguée, Adrien Bourdoise, instituteur du Séminaire de Saint Nicolas, mort en 1655. Parmi les fameux Artistes, Pierre le Brun, premier Peintre du Roi, qui mourut en 1690.

Cette Cure ne se trouve point marquée dans le premier Pouillé de Paris écrit vers l'an 1220, parce qu'elle n'étoit pas encore érigée; mais elle est dans tous les suivans, où on lit que l'Evêque de Paris y nomme de plein droit. J'ai déja fait observer ci-devant que les Chanoines de Saint Victor ne se soucioient point d'avoir des Cures dans les villes.

L'étendue de cette Paroisse est d'une figure oblongue, qui comprend d'abord toute la rue des Bernardins, & retourne, en laissant la riviere de Seine à gauche, jusqu'au pont sur la Bievre au-delà de la porte S. Bernard : Après avoir remonté la rue de Seine dont elle a les deux côtés, & les maisons qui sont au coin d'en haut à main gauche, sans rien avoir du

Jardin Royal, elle reprend à la premiere maison qui fait le coin de la rue Copeau vis à-vis la fontaine de Saint Victor, continue les deux côtés de la rue en rentrant dans Paris; puis elle remonte à la rue des Fossez Saint Victor jusques & inclus le quarré entier de la rue de Boulangers, & jusqu'à la rue Clopin exclusivement. Ensuite elle renferme les deux côtés de la rue d'Arras, & la moitié de celle de Versailles qui lui est adossée. Après cette rue de Versailles, dont elle a le côte droit en descendant, elle laisse à la Paroisse de Saint Etienne ce qui est à gauche dans la rue Saint Victor, & continue à droite jusqu'à l'Eglise Paroissiale.

La Porte Saint Bernard, le Château de la Tournelle, & la moitié du Pont du même nom, sont aussi sur la même Paroisse.

L'Abbaye de Saint Victor comprise dans l'étendue ci-dessus marquée, ne se reconnoît point dépendre de cette Paroisse, puisque c'est elle qui lui a fourni le terrain, & qu'il y a une Paroisse particuliere pour l'interieur de la maison.

COLLEGE DES BERNARDINS. Le voisinage des Eglises Saint Victor & Sainte Geneviéve, qui après la Cathédrale ont occasionné en ces quartiers l'établissement de l'Université, est cause que sur le territoire de Saint Nicolas il y a eu des Colleges fondés d'assez bonne heure. La situation de celui de l'Abbaye de Clervaux a été déterminée par la Chapelle que Guillaume d'Auvergne Evêque de Paris, mu de dévotion envers S. Bernard, avoit fait construire en son honneur un peu après l'an 1230, comme je l'ai dit plus haut. Ce College a depuis été destiné pour tout l'Ordre de Cîteaux. On tient y avoir reçu en 1261 le crane de S. Jean-Chrysostome,

que le Pape Alexandre IV avoit envoyé à Clervaux. Il y avoit en 1497 une Chapelle de S. Yves qui étoit un titre.

Du Saussay Suppl. au Martyr. Gall.

COLLEGE DES BONS ENFANS. Quoiqu'en dise M. Piganiol, nous avons quelque chose à son sujet de plus ancien que l'an 1257. Il existoit en ce lieu des Boursiers de ce nom au moins dès l'an 1247. La Dame charitable dite Geneviéve, déja citée ci-dessus, marque dans son testament de cette année-là *Bonis pueris X solidos*, & pour preuve qu'elle n'entend point par-là les Bons-Enfans de S. Honoré, c'est qu'un peu après elle met, *Scolaribus S. Honorati V sol.* Un endroit du Nécrologe de N. D. de Paris parle de ce College ou Maison, comme située proche la porte Saint Victor, entre les années 1264 & 1268. Je n'ai pas trouvé pourquoi la Chapelle est sous le titre de S. Firmin Evéque d'Amiens. Il y avoit en 1578 une Chapelle du titre de N. D. qui fut permutée contre la Cure de Chaillot. On sçait que ce College a été uni à la Congrégation de la Mission en 1626, & qu'on y a établi un Séminaire.

Ad diem 22 Sept.

Reg. Ep. 5 Nov.

COLLEGE DU CARDINAL LE MOINE, fondé en 1303. Il s'est distingué pendant plusieurs siécles par ses usages singuliers; sa Chapelle est réputée Paroisse pour le College, sous le titre de S. Jean l'Evangéliste. Personne n'a observé jusqu'ici que cette Cure a été autrefois en patronage laïque : qu'un Gentilhomme nommé Richard de Saint Merri, Seigneur de Garcheville & de la Grange Menassier en Brie, y présenta en 1485. Mais en 1556 cette présentation fut disputée à Eustache de Rueil son successeur. Aux sçavans illustres qui ont étudié en ce College vers le regne de François I, il faut ajouter Amyot Evêque d'Auxerre, qui y apprit le Grec sous Jean Evagre.

Reg. Ep.

Gest. Ep. Autiss. Labb. T. 1. Bibl. MSS. p. 521.

LE COLLEGE D'ARRAS, fondé en 1332, est situé dans la rue d'Arras. Il a été nouvellement rebâti.

LE SEMINAIRE DE SAINT NICOLAS établi en 1632.

LA COMMUNAUTE' DES FILLES DE STE GENEVIEVE, ou MIRAMIONES, au Quai de la Tournelle, établies en 1636 & 1665.

LA COMMUNAUTE' DES NOUVEAUX CONVERTIS, rue de Seine. Son établissement est de l'an 1656.

Il y a eu aussi dans la rue des Fossez Saint Bernard derriere la Halle au vin une Maladerie des Chartreux avec une Chapelle, que l'Abbé Chastelain découvrit en 1670, & dont il apprit que le titre étoit S. Ambroise, quoique le peuple l'appellât *Notre-Dame la Bien-nonciée.* Journal de sa vie.

AVIS

De l'Auteur sur les Pieces suivantes.

JE me suis étendu jusqu'ici dans cette Histoire de la Ville de Paris, principalement sur les Eglises & sur leurs dépendances, me bornant à montrer comment quatorze ou quinze anciennes & principales Eglises en ont vu former plusieurs autres sur leur territoire ou dépendance à mesure que les siécles se sont succedés. Je n'y ai point beaucoup inseré de faits concernant l'Histoire Civile si ce n'est à l'occasion de quelques Places & de quelques rues.

Une Piéce singuliere & qui paroît unique dans son espèce sur les rues de Paris m'étant tombée entre les mains, j'ai cru la devoir ajouter

à ce volume, parce qu'elle sert à prouver jusqu'où Paris s'étendoit depuis que le Roi Philippe-Auguste l'eut fait entourer de murs. Elle apprend quelles sont les plus anciennes rues, les noms qu'on leur donnoit quatre-vingt ans après cette clôture : elle aidera à lire ces noms plus facilement dans les actes écrits depuis quatre ou cinq cens ans ; à connoître la situation de ces mêmes rues, & la contiguité du voisinage des unes avec les autres : ensorte que le lecteur pourra juger combien de ces noms ont été alterez depuis dans la bouche du peuple, & sçaura quels sont ceux qui ont été changez entierement.

On mettoit en vers au XIII & XIV siécles certains sujets qu'on regarderoit aujourd'hui comme très-peu susceptibles de poësie. Aussi ne se génoit-on gueres sur la rime ; & pour faire des liaisons, ou pour remplir la quantité & la mesure, on fabriquoit des termes, & on inseroit des sermens par tels ou tels saints réels ou imaginez. Je les fais remarquer à la marge où je donne aussi l'explication des mots de l'ancien langage vulgaire difficiles à entendre.

On trouvera au bout de cette poësie un Catalogue des rues de la même Ville de Paris telles qu'on les nommoit cent cinquante ans après. Il en contient plusieurs qui ne sont pas dans le premier ouvrage, parce que l'auteur ne s'est pas borné comme le précédent aux rues comprises dans l'enceinte bâtie sous Philippe-Auguste : mais aussi on s'apperçoit qu'il en a omis du dedans de cette enceinte ; ce qui fait que l'on trouve moins de rues dans son catalogue, que dans l'ouvrage du Poëte.



LES RUES DE PARIS,

MISES EN VERS ANCIENS.

EXTRAIT d'un volume in folio écrit à la main en caracteres du XIV siécle, contenant les Poësies de divers auteurs du même temps, entre autres de Guillot de Paris qui a vecu sur la fin du XIII siécle.

Ce manuscrit que j'ai découvert à Dijon en 1751, est à présent dans la Bibliotheque de M. l'Abbé de Fleury Chanoine de N. D. de Paris.

IL faut observer que cette piece de vers sur les rues des Paris ne nomme que celles qui sont renfermées dans la Clôture faite par Philippe-Auguste en 1211. Encore ne les marque-t'elle pas toutes. On met ici en caracteres italiques les noms qui ne sont plus d'usage, soit que les rues soyent devenues couvertes de maisons & n'existent plus, ou que le nom ait été changé par la fantaisie du peuple; & je renvoye au bas de la page le nom qu'elles ont aujourd'hui. Je laisse en caracteres romains ce qui reste de ceux qui ne sont que defigurez: & je souhaite que ce petit ouvrage puisse engager les personnes préposées à la renovation des écriteaux des noms des rues, à les faire mieux orthographier: Le Traité de Sauval sur les rues de Paris à la tête de son premier Tome m'a beaucoup servi: mais je cite aussi plusieurs monumens

qu'il n'a pas vu. Une des preuves que l'auteur de ces vers a vecu environ les années 1290 & 1300, eſt la mention qu'il fait en nommant les rues du quartier de la Ville numero 71, de Dom Sequence qui étoit Chefcier de Saint Merri en 1283 comme d'un homme vivant, ou récemment mort.

* Le lecteur obſervera que *au* eſt écrit par *o*; *aux* par *as*, *qu'on* par *con* : *un* par la lettre *i* ſeule; le nom de Dieu par *Diex*.

Ci commence le Dit des Rues

DE PARIS.

Maint dit a fait de Rois, de Conte
Guillot de Paris en ſon conte;
Les rues de Paris briément
A mis en rime, oyez comment.

L'auteur commence par le quartier qu'on appelloit d'Outre-Petit-pont & aujourd'hui, L'UNIVERSITE'.

La rue de la Huchette 1 à Paris
Premiere, dont pas n'a meſpris.
Aſſez toſt trouva Sacalie 2
Et la petite Bouclerie 3
Et la grand Bouclerie 4 après

1 Sauval T. 1. p. 142. paroît avoir cru que ce nom n'eſt pas ſi ancien.

2 On a changé ce nom en celui de Zacharie : o diſoit encore Sacalie ou ſac-à-lit au XV ſiécle.

3 & 4 Sauval écrit qu'on a dit la rue de la vieille Bouqueterie T. 1. p. 118, & que la rue de la petite Bouclerie étoit dans le quartier de la Ville comme on l'y verra cy-après.

Et Herondale 5 tout en pres.
En la rue Pavée 6 alé
Où a maint visage halé :
La rue a l'Abbé Saint-Denis 7
Siet asez près de Saint Denis,
De la grant rue Saint Germain 8
Des prez, si fait *rue Cauvain*, 9
Et puis la rue Saint Andri 10
Dehors mon chemin s'estendi
Jusques en la rue Poupée, 11
A donc ai ma voie adrécée.
En la *rue de la Barre* 12 vins
Et en la rue a Poitevins, 13
En la rue de la Serpent, 14

5 La rue de l'Hirondelle ainsi dite d'une enseigne. V. Sauval T. 1 p. 141. selon lui en 1221 on disoit de l'Arrondale. Dans le Cartulaire de Sorbonne à l'an 1264, elle est appellée *Vicus* de Hyrondalle.

6 Il y logeoit apparemment des Vignerons, & des Voituriers: on disoit aussi la rue Pavée d'Andouilles.

7 C'est aujourd'hui la rue des Augustins. Le nom de S. Denis y est encore conservé dans l'écriteau d'un Hôtel. Voyez cy-dessus page 464.

8 Il faut que ce soit le bout supérieur de la rue S. André, ou le bout occidental de la rue des Cordeliers.

9 Je ne vois gueres que la rue de l'Eperon dont la situation convienne à cette rue, parce qu'elle se trouvoit entre la rue S. Germain & la rue S. André.

10 Cette rue n'avoit alors que la moitié de l'étendue qu'elle a aujourd'hui.

11, 12, 13 La rue de la Barre étôit l'une des deux qui forment aujourd'hui la rue des Poitevins tournée en maniere d'équerre.

14 On dit maintenant la rue Serpente, & dans un acte du Cartulaire de Sorbonne de l'an 1263, il est parlé d'une maison situéé *in vico tortuoso ab oppositis Palatii Termarum*.

De ce de rien ne me repent ;
En la *rue de la Platriere* 15
La maint une Dame loudiere *a*
Qui maint chapel a fait de feuille.
Par la rue de Hautefueille 16
Ving en la rue de *Champ-petit*, 17
Et au deſſus eſt un petit *b*
La rue du Puon 18 vraiement :
Je deſcendi tout bellement
Droit à la rue des Cordeles : 19
Dame i a *c* ; le deſcort d'elles
Ne voudroie avoir nullement.
Je m'en allai tout ſimplement
D'iluecques *d* *au Palais de Termes* 20
Où il a celiers & citernes
En cette rue a mainte court.

a demeure une faiſeuſe de couvertures.

b Un peu au-deſſus.

c Il y demeure des Dames.

d De-là.

15 C'eſt la rue du Battoir auſſi appellée de la vieille Plaſtriere. Sauval T. 1 p. 172.

16 & 17 Il y a bien des changemens faits au haut de cette rue vers l'an 1260 par l'établiſſement du College des Premontrez : deux rues au moins ſupprimées. Voyez Piganiol T. 6. p. 97, 99. Comme elles alloient du côté de la rue du Paon & du Jardinet, Sauval p. 172 croit que la rue de Champ petit, ainſi appellée au lieu de petit Champ pour la rime étoit la rue Mignon. ce peut avoir été également la rue du Jardinet.

18 On a dit quelquefois anciennement *Puon* pour Paon.

19 C'eſt-à-dire des Cordeliers.

20 C'eſt le Palais où les Romains avoient des bains avant l'arrivée des Francs. L'entrée eſt aujourd'hui par la rue de la Harpe à l'enſeigne de la Croix de fer. Quelques Sorboniſtes du XIII ſiécle l'appellerent *Palatium de Terminis* ſans penſer aux Thermes Romaines

L

La *rue aux hoirs de Harecourt.* 21
La rue Pierre Sarrazin 22
Ou l'en essaie maint roncin
Chascun an, comment on le hape. *e*
Contre val *f* rue de la Harpe 23.
Ving en la rue Saint Sevring, 24
Et tant fis qu'au carefour ving:
La Grant rue 25 trouvai briément;
De la entrai premierement
Trouvai la *rue as Ecrivains*; 26
De cheminer ne fu pas vains *g*
En *la petite ruelette*
S. Sevrin 27; mainte meschinette *h*

e De quelque façon qu'on le prenne.

f En descendant.

g Je ne marchai point en vain.

h Plusieurs jeunes filles.

Les vers que j'omets en cet endroit & autres où l'on trouvera du blanc, ne contiennent que des descriptions de lieux qui étoient tolerez alors.

. . .

En la rue *Erem*bourc de Brie 28

21 C'est la partie supérieure de la rue de la Harpe, ainsi dite du College fondé par Raoul de Harcourt, dont les héritiers lui donnerent le nom.

22 Cette rue portant le nom d'un citoyen Romain* mort depuis environ 50 ans, étoit habitée par des loüeurs de chevaux. * *Col. MS. S. Vict. n.* 590.

23 On l'appelle quelquefois de la Herpe ou *vicus Reginaldi* le Harpeur, *Reginaldi Citharistæ* en 1270, 1271. *Chart. Sorbon.*

24 C'étoit alors l'usage de mettre la lettre g à la fin de beaucoup de mots.

25 C'est la rue S. Jacques laquelle ne portoit pas encore ce nom.

26 Dite aujourd'hui de la Parcheminerie. Sauval p. 155. *Chartul. Sorb.*

27 C'est aujourd'hui la rue des Prêtres.

28 On l'écrit à présent (mais très-mal) Boutebrie. Voyez ce que j'en dis à la page 187 de ce volume.

Alai, & en la rue o Fain; 29
De cheminer ne fu pas vain.
Une femme vi battre lin.
Par la rue Saint Mathelin. 30
En l'encloistre m'en retourné
Saint Benoit le bestourné; 31 [1]
En *la rue as hoirs de Sabonnes* 32
A deux portes belles & bonnes.
La rue *à l'Abbé* de Cligny 33
Et la *rue au Seigneur d'Igny* 34
Sont près de la *rue o Corbel*; 35
Desus siet la *rue o Ponel* 36

[1] Le mal-tourné, le renversé.

29 La rue du Foin.

30 C'est-à-dire rue S. Maturin à cause de la Chapelle ou Eglise de son nom, qui a été communiqué aux Religieux qui y ont un Couvent.

31 Voyez ce que je dis de ce nom assez au long cy-dessus page 216.

32 C'est-à-dire la rue aux héritiers de Robert de Sorbone. Sauval T. 1. p. 158 & 162 parle de ces deux portes que S. Louis avoit permis de placer, ce quartier ayant été longtemps un coupe-gorge.

33 C'est la rue de derriere le College de Cluny dite de Cluny & qui peut-être faisoit alors l'équerre.

34 & 35 Etoient des rues qui ont été détruites par l'aggrandissement de quelques Colleges de ces quartiers là, ou même des Jacobins. L'une des deux au reste pourroit être l'ancien nom du passage de Saint Benoît: Elle se rendoit dans la rue S. Jacques avant qu'on eût élargi l'Eglise de Saint Benoît. Le Seigneur d'Igny proche Palaiseau avoit apparemment sa maison dans l'une de ces rues. La rue au Corbel ou Corbeau tiroit son nom d'une enseigne à ce qu'il paroît.

36 Du vivant de Robert de Sorbon la rue qu'on appelle des Poirées se nommoit *Vicus Poretarum Ex Chartul. Sorb. f. 51.* Il peut se faire que le copiste du Poëte ait écrit Ponel au lieu de Porrel. S'il faut lire Ponel, cette rue est de celles que les Colleges ont fait disparoître.

Y la rue à Cordiers 37 après
Qui des Jacopins 38 siet bien près :
Encontre *k* est rue Saint Estienne ; 39
Que Diex en sa grace nous tiegne
Que de s'amour ayons mantel. *l*
Lors descendis en Fresmantel 40
En la *rue de l'Oseroie* ; 41
Ne sai comment je desvouroie *m*
Ce conques nul jour *n* ne voué
Ne a Pasques ne a Noué. *o*
En la *rue de l'Ospital* 42
Ving ; une femme i d'espital
Une autre femme folement
De sa parole moult vilment. *p*
La rue de la Chaveterie 43
Trouvai ; n'alai pas chiés Marie
En la *rue saint Syphorien* 44

k Vis-à-vis.

l Son amour soyons protegés.

m Je desavoüerai.

n Que onques, jamais.

o Noël.

p Il y vit une querelle de femmes.

37 Elle subsiste.

38 Preuve qu'on a changé quelquefois le *b* en *p*.

39 Il ne la distingue pas par le surnom des Grez, parce que Saint Etienne du Mont n'existoit pas encore.

40 Un titre de Sorbone de 1250 l'appelle *Vicus Frigidi mantelli in censiva S. Genov.* Voyez ce que j'en ai dit cy-dessus p. 208, 209.

41 Ce nom peut convenir à la rue du cimetiere de Saint Benoît.

42 Nommée à présent rue S. Jean de Latran, ce lieu ayant été un vrai Hôpital. Voyez cy-dessus p. 235.

43 Je pense que le copiste a voulu mettre rue de la Charreterie, c'est-à-dire rue où il y avoit plusieurs charrettes & charetiers ; ce qui a été changé en rue Charetiere.

44 & 45 La Chapelle de S. Symphorien des Vignes avec ses dépendances aboutissoit sur deux chemins qui ont pris le nom de rue des Cholets, & rue des Chiens. Ainsi l'une des deux étoit la rue S. Syphorien, & l'autre étoit la rue du Moine.

q demeurent les Egyptiens ou diseurs de bonne avanture.

Ou maingnent li logiptien q
En pres est la *rue du Moine* 45
Et la *rue au Duc de Bourgongne* 46
Et la rue des Amandiers près
Siet en une autre rue exprès
Qui a non rue de Savoie. 48
Guillot de Paris tint sa voie
Droit en la rue Saint Ylaire 49
Ou une Dame debonnaire
r Maint, con apéle Gietedas:
Encontre est la rue Judas, 50
Puis la rue du *Petit*-Four, 51
Qu'on appelle le Petit-Four:
Saint Ylaire 52, & puis *clos Burnian* 53

r demeure, qu'on

46 C'est aujourd'hui la rue de Reims, nom qui lui est venu du College. Les Ducs de Bourgogne de la seconde race y avoient eu un Hôtel. Sauval qui nous l'apprend T. 1. p. 160. a ignoré qu'à la fin du XIII siécle elle avoit encore le nom de ces Ducs.

47 Elle a aussi été dite des Almandiers.

48 Peut-être que le copiste a mal écrit le nom de cette rue. On ne trouve aucune marque que les Comtes ou Ducs de Savoye y ayent eu un Hôtel: Il est sûr par le Cartulaire de Ste Geneviéve page 83 qu'en l'an 1185 on disoit *les sept voyes*. Il y est parlé de deux arpens de vignes situés *apud septem vias* & de quatre autres situés *apud S. Symphorianum*.

49, 50 Ces deux rues subsistent, mais l'écriteau de la premiere est rue du mont Saint Hilaire.

51 On dit aujourd'hui simplement la rue du Four.

52 Le versificateur renferme quelquefois les Eglises dans sa poësie pour faire son vers.

53 En latin on disoit *Clausum Brunelli*, & en langage vulgaire plus poli c'étoit *le Clos Bruneau*. Ce Clos comprenoit environ tout le quarré enfermé dans les rues de S. Jean de Beauvais, des Noyers, des Carmes & du mont S. Hilai e, par où l'on voit que les ancjennes Ecoles du Droit & le College de Beauvais sont dessus. Son nom lui venoit de son territoire

Ou l'on a rosti maint bruliau : *s*
Et puis la rue du Noyer.
. . .
. . .
Enprès est la rue à Plastriers 55
Et parmi *t* la rue as Englais 56
Ving à grand feste & à grand glais. *u*
La rue à Lavandieres 57 tost
Trouvai ; près d'iluec *x* assez tost
La rue qui est belle & grant
Sainte Geneviéve la Grant, 58
Et la petite ruelete 59
Dequoi l'un des bouts chien sur l'etre *y*
Et l'autre bout si se rapporte
Droit à la *rue de la Porte*
De Saint Marcel ; 60 par *Saint Copin* 61

s fagot ; broussaille, bourée.

t Au milieu de

u bruit.

x Près de la

y *Atrium*, l'aitre ou place de Sainte Geneviéve.

pierreux, ou perré comme celui de ces chemins perrez qu'on appelle *les chaussées Bruneaux*, & que depuis quelques siécles on s'est avisé d'écrire *Brunehauld*, quoique la Reine de ce nom n'y ait eu aucune part. J'ai fait observer cy-dessus page 206 que ce clos avoit été traversé par une rue dite la rue Jusseline. Sauval T. I. p. 171. dit qu'en 1423 on la connoissoit sous le nom de rue Josselin. Les vignes qu'il y a eu ont donné occasion à y bruler bien du serment & des échalas ; c'est à quoi le Poëte fait allusion. Le Cartulaire de Ste Geneviéve fait mention fol. 59. à l'an 1202. *de vineis de Brunello*.

54 Elle s'appelle à présent la rue des Noyers.

55 & 56 On dit maintenant la rue du Plâtre & rue des Anglois.

57 La proximité de la riviere avoit fixé ces femmes dans cette rue.

58 La rue de la montagne Ste Geneviéve.

59 & 60 C'étoit une ruelle qui tomboit d'un bout sur la place devant Ste Geneviéve, & de l'autre bout dans la rue dite à présent la rue Bordet, que le Cartulaire de Ste Geneviéve à l'an 1259 appelle *Strata publica de Bordellis*.

61 Si c'est le nom d'un quartier, carrefour ou

Encontre est la rue Clopin, 62
Et puis la rue Traversainne 63
Qui siet en haut bien loin de Sainne. z
Enprès est la *rue des Murs :* 64
De cheminer ne fut pas mus, *a*
Jusqu'à la rue Saint Victor 65
Ne trouvai ne porc ne butor, *b*
Mes femme qui autre conseille : *c*
Puis truis *d* la rue de Verseille 66
Et puis la rue du Bon puis; 67
La maint la femme à i chapuis *e*
Qui de maint home a fait ses glais. *f*
La *rue Alexandre l'Anglais* 68
Et la *rue Paveegoire :* 69
La bui-ge *g* du bon vin de beire.

z Loin de la riviere de Seine.

a fatigué, las.

b Oiseau choisi pour la rime.

c qui conseille les autres.

d trouvai.

e Manet, demeure la femme d'un charpentier.

f Ses plaintes.

g Je bus.

place que le Poëte a voulu indiquer, il faut avouer qu'aujourd'hui ce lieu est inconnu : mais peut-être est ce seulement une espece de serment qu'il a placé là pour rimer avec Clopin. Auroit-il en vue S. Gobain lieu de Picardie ?

62 Rue qui subsiste aussi - bien que celle du nombre 65.

63 On dit aujourd'hui *Traversine.*

64 C'est la rue dite d'Arras à cause du College de ce nom. Les anciens murs passent entre cette rue & celle des Fossés de S. Victor.

66, 67 On prononce aujoud'hui *Versailles.* Bon Puit se dit toujours.

68 C'est maintenant la rue du Paon : voyez Sauval T. 1. p. 155. Le même écrivain assure page 151 que cet Alexandre Langlois avoit aussi donné son nom à une petite rue du quartier de la Monnoye Paroisse Saint Germain l'Auxerrois.

69 Comme le Poëte va son chemin tout de suite, ce doit être la rue du Meurier. Sauval T. 1. p. 151 la fait appeller rue Pavée, dans des temps postérieurs à notre Poëte, & même quelquefois Pavée-d'andouilles ; le mot *goire* en est peut-être le syno-

En la rue Saint Nicolas
Du Chardonnai 70 ne fut pas las :
En la rue de Bievre 71 vins
Ilueques i petit *h* m'assis.
D'iluec *i* en la rue Perdue : 72
Ma voie ne fut pas perdue :
Je m'en reving droit en la Place-
Maubert 73, & bien trouvai la trace
D'iluec en la rue à Trois-portes, 74
Dont l'une le chemin rapporte
Droit à la rue de Gallande 75
Ou il n'a ne forest ne lande,
Et l'autre en la *rue d'Aras* 76
Ou se nourrissent maint grant ras.
Enprès est *rue de l'Ecole*, 77
La demeure Dame Nicole ;
En celle rue ce me semble

h Là un peu.

i De-là.

nyme d'andouilles ; car il n'y a aucune apparence qu'il faille lire *Parégoire* qui est le nom d'un Martyr, mort le 30 Juin.

70, 71, 72 Trois rues qui conservent leur nom.

73 Un titre de l'an 1270 au Cartulaire de Sorbone l'appelle *Platea Mauberti*. Voyez cy-dessus à la page 190 & 191.

74 Le Poëte laisse à entendre que cette rue avoit trois portes qui fermoient. Celle qui donnoit dans la rue Gallande, devoit être au bout de la petite rue Hiacynthe qui n'avoit pas encore de nom particulier.

75 On avoit dit primitivement rue Garlande ; le peuple a adouci ce mot.

76 Elle est appellée maintenant la rue des Rats. Cet endroit du Poëte Guillot sert à reformer Sauval qui écrit T. 1. p. 160, que cette rue n'existe que depuis le regne de Charles VI.

77 C'est la rue de Foüare, où les Ecoles de l'Université ont d'abord été. Le foin & la paille étoient pour faire asseoir les Ecoliers.

k On vend foin & paille. Vent-on & fain & fuerre *k* ensemble.
Puis la rue Saint Julien 78
Qui nous gart de mauvais lien.
M'en reving en la Bucherie, 79
Et puis en *la Poissonnerie*. 80
l Je vous expose. C'est verité que vous despont, *l*
Les rues d'Outre-Petit-Pont
Avons nommées toutes par nom
m eut nom. Guillot qui de Paris ot *m* nom:
Quatre-vingt par conte en y a.
n moins. Certes plus ne mains *n* n'en y a.
o promptement. En la Cité isnelement *o*
M'en ving après privéement.

Les Rues de la Cité.

a mon ame. La *rue du Sablon* 1 par m'ame; *a*
Puis rue neuve Nostre Dame. 2
En près est la *rue à Coulons* 3
b tardif. D'iluec ne fu pas mon cuer lons, *b*
La ruele trouvai briement
c pareillement. De S. Christophle 4 & ensement *c*

78 Surnommé le Pauvre. Voyez cy-dessus page 154.
79 Il veut dire: *En la rue de la Bucherie*; & dans la suite de cette versification il suprimera de même le mot de *rue* où l'on vend diverses marchandises, quand il nuira à la confection de son vers.
80 Ce doit être la rue de Petit-Pont d'aujourd'hui, avec le cul-de-sac Gloriette.
1 Elle étoit entre l'Hôtel-Dieu & la rue Neuve N. D. Au XIII siécle c'étoit *Vicus de Sabulo*. J'en ai parlé cy-devant à la page 392.
2 Elle n'a été percée que vers la fin du XII siécle.
3 Seroit ce la ruelle qui étoit devant Ste Geneviéve des Ardens? On l'appelle encore à présent le cul-de-sac de Jerusalem. Coulons signifioit autrefois *Pigeons*.
4 On l'appelloit en ces derniers temps la rue de Venise.

La

La rue du Parvis 5 bien près,
Et la rue du Cloiſtre 6 après,
Et la grant rue S. Chriſtofle : 7
Je vi par le trelis d'un coffre
En la rue Saint Pere à beus 8
Oiſiaus qui avoient piez beus *d*
Qui furent pris ſur la marine. *e*
De la rue Sainte Marine 9
En la rue 10 Cocatris vins,
Où l'en boit ſouvent de bons vins,
Dont maint homs ſouvent ſe varie *f*
La *rue de la Confrairie*
Noſtre-Dame 11 ; & *en Charoui* 12
Bonne taverne achiez *g* ovri,
La *rue de la Pomme* 13 aſſez toſt

d recourcis.

e ſur le bord de la mer.

f s'enyvre.

g aſſez ouvri, de même que *Chengle*, cy-après au lieu de *Sangle*.

5 Ce lieu étoit tellement cenſé une rue qu'on y vendoit les oignons encore en 1491. *Ex Reg. Parl.* On y vend encore les jambons le mardi ſaint. C'étoit autrefois le jeudi ſaint. *Reg. Parl.* 1593.

6 Le Poëte parle comme s'il n'y avoit eu de ſon temps qu'une ſeule rue au Cloître N. D. On voit bien qu'il entend parler de celle de l'entrée de ce Cloître proche le parvis.

7 Elle a été appellée ſimplement rue S. Chriſtophe depuis que la ruelle de devant le portail de cette Egliſe avoit eu un nom particulier.

8 On ne peut pas juger quelle étoit cette curioſité que l'on voyoit à travers le grillage d'un coffre.

9 C'eſt aujourd'hui un cul-de-ſac en forme d'équerre.

10 Les ſieurs Cocatrix ont été celebres autrefois comme on verra à l'article du vieux Corbeil.

11 C'eſt apparemment la grande Confrerie des Seigneurs ; & ſelon Sauval c'eſt l'ancien nom de la rue des deux Hermites.

12 On ignore quelle étoit cette rue.

13 Apparemment la rue de Perpignan de laquelle Sauval n'a fait aucune mention, ou bien celle des trois Canettes.

Trouvai, & puis après tantost
Ce fu la *rue as Oubloiers*; 14
La maint Guillebert a braiés.
Marcé palu 15, la Juerie 16
Et puis la *petite Orberie* 17
Qui en la Juerie siet.
Et me semble que l'autre chief
Descent droit en la rue à Feves 18
Par deça la maison o fevre.
La Kalendre 19 & *la Ganterie* 20
Trouvai, & *la grant Orberie*. 21
Après; la grant Barilzerie; 22

14 Dès l'an 1480 on disoit rue des Oblayers (espèce de Pâtissiers) ou rue de la Licorne qui étoit une enseigne.

15 On prononce aujourd'hui Marché-Palu. Ce lieu dont on a beaucoup élevé le terrain, étoit si aquatique, qu'il a fallu deux termes synonymes pour l'exprimer. Car Marchez ou Marchais signifioient autrefois lieu marecageux.

16 Voyez l'article de l'Eglise de la Magdelene où avoit été leur Synagogue, pag. 344, 347.

17 Orberie a été dit pour Lormerie; les lettres *m* & *b* se communant souvent & l'article se perdant quelquefois. Voyez l'article de Saint Germain le Vieux page 443. La description que Guillot fait des deux bouts de cette rue de la petite Lorberie, montre que c'étoit celle qu'on a depuis appellé la rue du Fourbasset, laquelle est condamnée depuis peu de temps.

18 Dans la liste des rues du XV siécle, on la nomme la rue aux Feuvres, *ad Fabros*.

19 C'étoit la partie seulement du côté du Palais qui étoit dite rue de la Calendre: ce qui touchoit à Saint Germain le Vieux étoit la Grant Orberie.

20 Ce doit avoir été le commencement de la rue qui a été dite long-temps de la Saveterie, & qu'on appelle à présent de S. Eloy.

21 Voyez num. 19.

22 On a abregé ce nom; & l'on dit la rue de la Barillerie.

Et puis après la Draperie 23
Trouvai & la Chaveterie, 24
Et la ruele Sainte Croix 25
Ou l'en chengle *h* souvent des cios.
La rue Gervese Lorens 26
Ou maintes Dames ygnorents
Y maingnent *i* qui de leur quiterne *k*
En pres rue de la Lanterne. 27
En la rue du Marmouset 28
Trouvai *l* homme qui mu fet
Une muse corne bellourde
Par la rue de la Coulombe 29
Alai droit o port S. Landri: 30
La demeure Guiart Andri.
Femmes qui vont *m* tout le chevez
Maignent *n* en la rue de Chevés. 31.
Saint Landri est de l'autre part,
La *rue de l'Ymage* 32 départ. *o*

h Où l'on sangle des coups, apparemment qu'il y avoit des Flagellans

i Y demeurent.

k guitarre.

l C'est-à-dire *un homme qui m'eut fait une espece de Cornemuse.*

m environnent.

n habitent.

o sépare.

23 Au XV siécle on disoit, la vieille Draperie.

24 La Chaveterie a dû être la moitié ou environ le la rue dite aujourd'hui de S. Eloy, & cy-devant dite de la Saveterie: terme par lequel il ne faut pas entendre simplement la même chose qu'aujourd'hui, si on s'en rapporte au Dictionnaire Etymologique.

25, 26, 27 Rues connues sous les mêmes noms, à la reserve de celle du nombre 26 qu'on écrit Gervais Laurent.

28 On a changé le singulier en plurier. La liste du XV siécle écrit *des Marmouzetes.*

29 Il est étonnant que cette rue qui subsiste avec le même nom, ne se trouve pas dans la liste du XV siécle.

30 C'est ce qui depuis a été appellé *rue d'Enfer*, parce que c'est le quartier *inférieur* de la Cité.

31 On dit encore la rue du chevet S. Landri, parce qu'elle conduit au chevet du Sanctuaire de l'Eglise.

32 & 33. On voit que le Poëte a en vue une rue

* Espece de serment placé là pour rimer.

La ruele 33 par Saint Vincent *

Eu bout de la rue descent

De Glateingni 34, ou bonne gent

p gratieux.

Maignent, (*manent*) & Dames o corps gent p

. . .

. . .

La *rue Saint Denis de la Chartre* 35

. . .

. . .

. . .

En ving en la Peleterie 36

q J'y vis beaucoup d'étoffes historiées : peine *Pannus*.

Mainte peine y vi esterie. q

r au bout.

En la faute r du pont m'assis.

Certes il n'a que trentesix

s Comptables, qu'on puisse compter.

Rues contables s en Cité

t Espece de serment.

Foi que doi Benedicite. t

qui étoit dans le quartier des Ursins aussi-bien que l ruelle. Cette rue de l'Image ne se trouve ni dans Sauva ni dans le catalogue des rues du XV siécle.

34 On disoit au XV siécle *de Glatigny* comme présent.

35 Ce doit être la rue dite à présent du Hau moulin.

36 Elle a aussi été dite rue de la vieille Pellete rie. Elle aboutit au Pont-au-Change qui est celui do Guillot parle.

Dans ces trente-six rues que Guillot compte en Cité, il ne renferme rien de ce qui étoit dans l'en ceinte du Palais ; & l'on est obligé d'y compter Port S. Landri pour une rue.

Les rues du quartier d'outre le grand Pon dit aujourd'hui LA VILLE.

a promptement.

PAr deça Grand-pont erraument a

M'en ving, sçachiez bien vraiment

N'avoie alenas *b* ne poinson. *b* alène.
Premiere, la rue o poisson 1
La rue de la Saunerie 2
Trouvai, & la Mesguiscerie 3
L'Escole 4 & rue Saint Germain 5
A Couroiers 6 bien vint a main
Tantost la rue a Lavendiere 7
Ou il a maintes lavendieres.
La *rue à moignes de Jenvau* 8
Porte à mont & porte à vau;
En près rue Jean Lointier 9
Là ne fu je pas trop lointier *c* *c* éloigné.
De la rue Bertin Porée. 10
Sans faire nulle eschauffourée
Ving en *la rue Jean l'eveiller*; 11

1 C'est la rue Pierre à Poisson. Elle fait le circuit occidental du Grand Châtelet. C'étoit l'ancienne Poissonnerie.

2 Bien écrit *Saunerie*: on y distribuoit le sel. Le Catalogue du XV siécle écrit *Saulnerie*, qui demontre encore mieux l'origine.

3 C'est à présent un Quai, dit le quai de la Megisserie.

4 C'est aussi un Quai. Voyez cy-dessus page 49 l'origine de ce nom.

5 & 6 On ajoute le mot *l'Auxerrois* depuis bien du temps, & peut-être est-ce ce mot qui a été défiguré ici par celui de Acouroiers par le Copiste.

7 Cette profession demande le voisinage de la riviere. Le nom subsiste & non la chose.

8 Dite aujourd'hui la rue des Orfévres. L'Abbaye de Joyenval Diocèse de Chartres Ordre de Prémontré, avoit alors son Hôtel au lieu où est le Grenier-à-sel, & apparemment qu'elle étoit fermée par deux portes, la premiere en haut, la seconde en bas, ce que signifie *mont & vau*

9 On l'écrit aujourd'hui Jean Lantier.

10 Elle subsiste avec le même nom.

11 Sauval T. 1 p. 70 l'écrit Jean de Goulier, &

Là demeure Perriaus Goullier
La *rue Guillaume Porée* 12 près
Siet, & Maleparole 13 en près,
Ou demeure Jean Asselin.
Parmi *d* le Berrin Gasselin; 14
Et parmi *e* la Hedengerie, 15
M'en ving en la Tableterie 16
En la *rue à petit Souliers* 17
De bazenne tout fu souilliés
D'esrer *f* ce ne (fu) mie fortune.
Par la *rue Sainte Opportune* 18
Alai en *la Charonnerie*, 19
Et puis en la Feronnerie; 20
Tantost trouvai *la Mancherie*, 21

d au milieu de
e à travers.
f D'aller & venir.

p. 166 Jean de Goulieu : il ajoute que c'est aujourd'hui la rue des trois Visages. Elle est fermée de deux grilles de fer depuis quelque temps.

12 C'est la rue des deux Boules selon Sauval p. 118.

13 On dit à présent la rue des mauvaises paroles.

14 Cette rue comprenoit alors celle qu'on appelle du Chevalier du Guet : ainsi elle étoit une fois plus longue.

15 On l'appelle maintenant la rue de la vieille Harangerie. Auroit-on vendu là des harangs : ne seroit-ce point le Fief Harent qu'on sçait avoir été voisin de Sainte Opportune qui lui auroit donné son nom ?

16 C'est-à-dire la rue de la Tabletterie, laquelle existe.

17 Sauval p. 170. avoit vû un rolle de 1300 qui la plaçoit sur la Paroisse de Sainte Opportune : c'est apparemment la rue de l'Aiguillerie.

18 Dite aujourd'hui de Court-Talon.

19 On donnoit ce nom au commencement de la rue de la Ferronnerie, du côté de la rue S. Denis, Sauval 133.

20 C'est-à-dire la rue de la Ferronnerie, qui maintenant est une fois plus longue qu'elle n'étoit depuis qu'on lui a joint celle de la Charonnerie.

21 & 22 Ce lieu où l'on vendoit les manches de-

Et puis *la Cordoüanerie*, 22
Près demeure Henry Bourgaie;
La *rue Baudouin Prengaie* 23
Qui de boire n'est pas lanier. *g*
Par la *rue Raoul l'avenier* 24 *h*
Alai o siege a Descarcheeurs. 25
D'ileuc *i* m'en alai tantost ciex *k*
Un tavernier en la viez place
A Pourciaux 26, bien trouvai ma trace
Guillot qui point d'eur bon n'as. *l*
Parmi la rue a Bourdonnes 27
Ving en la rue Thibaut a dez, 28

g lent, paresseux.
h Vendeur d'avoine.
i De-là.
k chez.
l qui n'a point de bonheur.

voit être vers les bouts des rues de la Limace & des Fourreurs. Cette derniere rue étoit anciennement la rue de la Cordonnerie selon Sauval p. 135.

23 C'étoit selon le même auteur p. 158. celle qu'on appelle la rue du Plat d'étain; mais il la nomme de Rollin Prend-gage & non de Baudouin. Le cul-de-sac qui lui est parallele porte encore le nom de Rollin Prend-gage. Mais dans un Registre du Parlement 1309 *Dominica ante Annunt. Domini*, elle est dite la rue Baudoin Prend-gage.

24 Sauval p. 170 l'appelle Rouland Lavenier après un rolle de l'an 1300, & p. 171 sur un acte de 1386; il la nomme de Raoul Lanternier, la reconnoissant toujours de la Paroisse de Saint Germain : ce doit être le cul-de-sac voisin, auquel on aura transporté le nom de Rollin Prend-gage quand ce nom céda sa place à la rue du Plat d'Etain.

25 Cette place aux Déchargeurs a donné son nom à la rue.

26 La place aux Pourceaux étant un lieu plein d'immondices devint ensuite la place aux Chats, & en partie la fosse aux Chiens : ce dernier nom est resté au cul-de-sac du haut de la rue des Bourdonois.

27 La terminaison du mot est changée en *ois*.

28 Il me paroît qu'on s'est trompé depuis le temps où vivoit notre Poëte sur la maniere d'écrire le nom de cette rue. On le prononçoit au XIII siécle Thibault Odet, & le mot Odet a été divisé en deux par

m En joye. Un hons trouvai en ribaudez m
En la rue de Bethisi 29
n Je ne tombe pas en ethisie. Entré, ne fus pas ethisi: n
Assez tost trouvai Tire chape; 30
N'ai garde que rue m'eschape
Que je ne sache bien nommer
o sans en mal nommer aucune. Par nom, sans nul mesnommer. o
p porte-fausse. Sans passer guichet ne postis p
En la *rue au Quains de Pontis* 31
q chapeau. Fis un chapia q de violete.
La *rue o Serf* 32 *& Gloriete* 33
Et la *rue de l'Arbre sel* 34

les écrivains qui ont mis *aux dez*; mais cependant Sauval p. 164 atteste qu'on a aussi écrit Thibault Todé & Thibault Audet. Cette derniere maniere d'écrire ce nom me porte à croire que la rue a pris sa denomination d'une famille considérable de Paris dite Odet. On a une infinité d'exemples de rues qui tirent leur nom d'un habitant notable. Or un Ecclésiastique de cette famille qui vivoit au milieu du XIII siécle du temps de S. Louis, & qui étoit revêtu de la dignité de Trésorier de l'Eglise d'Auxerre en 1242 & 1255, dignité qui n'étoit alors remplie que par des gens puissans, s'appelloit précisément Thibault Odet. Voyez l'Histoire d'Auxerre T. 1 p. 769. Peut-être étoit-ce son pere qui avoit donné le nom à la rue.

29, 30 Ces deux rues subsistent.

31 Cette rue étoit peut-être le bout occidental de ce qu'on appelle la rue de Betisy: Le Comte de Ponthieu y avoit eu un Hôtel. Ce peut aussi être la rue du Roulle. Au reste ce ne peut pas avoir été la rue de Betisy en entier, puisqu'elle est cy-dessus nommée au nombre 29.

32 Selon Sauval p. 151, cette rue au Cerf a pris depuis le nom de rue de la Monnoye.

33 Suivant le même auteur p. 112, rue Dame Gloriette ou Gloriete est aujourd'hui la rue Baillet.

34 Il est constant par le mot que Guillot le Poëte fait rimer avec le nom de cette rue qu'il ne l'appelloit pas de l'Arbre-sec: mais aussi Arbre-sel en deux mots ne signifie rien. Peut-être avoit-il écrit *de l'Arbrissel*.

Qui descent sur un biau ruissel *r*
Trouvai & puis *Col de Bacon* 35

. . .

Et puis *le Fossé saint Germain* 36
Trou-Bernard 37 trouvai main à main,
Part ne compaigne *s* n'attendi,
Mon chemin a val s'estendi,
Par le saint Esperit *t*, de rue
Sus la riviere 38 en *la Grant-rue* 39
Seigneur de la porte du Louvre;
Dames y a gentes & bonnes,
De leur denrées sont trop riches.
Droitement parmi *Osteriche* 40
Ving en la rue saint Honouré, 41
La rue trouvai-je Mestre Huré,

r La riviere de Seine.

s camarade.

t Serment.

35 Le nom de cette rue réduite a un cul-de-sac dans la rue de l'Arbre-sec du côté de l'Eglise de Saint Germain est marqué de même dans des anciens titres de l'Archevêché. Cela pouvoit signifier Col-de-porc, car bacon signifioit anciennement un porc. La liste des rues du XV siécle l'écrit *Coup de baston.*

36 On dit aujourd'hui la rue des Fossés S. Germain l'Auxerrois.

37 On donnoit ce nom encore en 1506 selon Sauval page 174, à une petite rue voisine du Cloître de S. Germain l'Auxerrois. Il me paroît que ce doit être la petite rue qu'on a depuis appellée du *demi-Saint*, à cause de la moitié d'une image de Saint avec laquelle on en avoit barré l'entrée.

38 & 39 Il veut dire qu'étant descendu jusques sur le Quai, il suivit le chemin de dessus le bord de la riviere, & qu'ensuite il entra dans une grande rue qui conduisoit à la porte du Louvre.

40 Sauval p. 148 assure que c'est la rue du Louvre: apparemment celle de S. Thomas ou quelque autre rue remplie par les nouveaux bâtimens du Louvre. Dans la liste du XV siécle, elle est appellée rue d'Aultraiche.

41 & 42 Ces deux noms subsistent sinon que l'on prononce *Honoré* & non pas Honouré. On croit que c'est

u. A côté de lui. Lez lui *u* seant Dames polies.
Parmi la rue des Poulies 42
Ving en la *rue Daveron* 43
Il y demeure un Gentis-hon.
Par la rue Jehan Tison 44
x prier. N'avoie talent de proier, *x*
Mès par la Croix de Tiroüer, 45
Ving en la rue de Neele. 46
Navoie tabour ne viele :
En la *rue Raoul Menuicet* 47
y cachoit & enfoüissoit. Trouvai un homme qui mucet *y*
Une femme en terre & enfiet.

un Jeu dit des Poulies aujourd'hui inconnu qui a donné ce nom à différentes rues de Paris.

43 C'est la rue Bailleul selon Sauval p. 112. Elle pouvoit avoir eu ce nom de ce que les Moines du Prieuré de Daveron proche Poissy au Diocèse de Chartres y auroient eu un Hôtel. Si elle se trouvoit écrite la rue d'Avron, il paroîtroit que ce seroit du hameau d'Evron qu'on a aussi écrit Avron, & qui est de la Paroisse de Neuilli-sur-Marne qu'elle auroit eu la dénomination.

44 La liste des rues écrite au XV siécle l'appelle rue Philippe Tyson.

45 Voyez ce que j'ai dit sur cette place du Tiroüet cy-dessus p. 59.

46 On l'appelle aujourd'hui la rue d'Orleans: elle avoit eu le nom de Neele par rapport à l'Hôtel que Jean Seigneur de Nesle avoit tout auprès en 1230, & qui depuis fut appellé l'Hôtel de Boheme, & enfin l'Hôtel de Soissons. Voyez cy-dessus p. 108.

47 Je l'ai lue indiquée sous le nom de Raoul Mucet dans un Cartulaire de l'Archevêché à l'endroit de la fondation de la Chapelle de S. Jean l'Evangeliste dans Saint Eustache, laquelle Chapelle y avoit une maison en 1352. Le cul-de-sac qui est devant la croix qu'on voit au carrefour du portail de Saint Eustache me paroît être un reste de cette rue ; laquelle selon le dire du Poëte devoit être contigue à un cimetiere d'un côté, & d'autre côté a l'un des bouts de la rue des vieilles Etuves.

La rue des Estuves 48 en près siet.
En près est la rue du Four : 49
Lors entrai en un carefour, 50
Trouvai la rue des Escus 51
Un homs à grans ongles locus z
Demanda, Guillot, que fais tu ?
Droitement de *Chastiau-Festu*. 52
M'en ving à la rue a Prouvoires 53
Ou il a maintes pennes vaires a;
Mon cuer si a bien ferme veue.
Par la *rue de la Croix neuve* 54

z C'est-à-dire comme des pieds de sauterelles.

a Plusieurs étoffes de diverses couleurs.

48 On dit maintenant *des vieilles Etuves*. Un acte de 1391 m'a appris que c'étoient les Etuves des femmes qui y étoient.

49 En l'an 1356 on disoit que les Etuves Poquelé avoient autrefois été en cette rue. J'en ai vu le titre.

50 & 51 Ce carrefour devoit être différent de celui de devant Saint Eustache, puisque la rue des Ecus dite à présent la rue des deux Ecus y aboutissoit.

52 Voyez ce qui est dit de ce lieu p. 58. Il est sûr qu'il avoit donné le nom à une rue, mais il n'est pas facile d'indiquer où elle étoit. Il semble seulement qu'elle étoit dans le quarré environné de la rue des Prouvaires; de celles des deux Ecus, du Four & de S. Honoré, ou bien il faut dire que celle de S. Honoré ne commençoit que vers la rue d'Orleans, & ce qui précédoit du côté de la rue de la Feronnerie étoit la rue Chasteau-Festu, on la connoissoit encore vers 1430. Sauval T. 3 p. 566.

53 Il faut recourir à ce que j'ai dit de cette rue page 111, à quoi l'on peut ajoûter que Sauval écrit page 160, que le Maître des Chapelains de S. André dans l'Eglise de Saint Eustache avoit là une espèce de tribunal. Ces Chapelains qui étoient tous Prêtres avoient territoire, justice & censive. Cy-dessus p. 97.

54 Ce doit être la rue Trainée qui dans son bout oriental étoit dite la ruelle au Curé selon Sauval p. 165. Elle aboutit encore à présent à une Croix que le même T. 2 p. 351 dit avoir appellée en 1300 la Croix Jean Bigue, & qu'il appelle la Croix neuve.

Ving en la *rue Raoul Roissole*, 55
b Plie, poisson de mer. N'avoie ne plais *b* ne sole
La rue de Montmatre 56 trouvai
Il est bien seu & prové
c facile. Ma voie fut delivre *c* & preste
d vitement. Tout droit par la ruelle 57 e piestre *d*
Ving à la pointe Saint Huitasse 58
e suivi. Droit & avant sui *e* ma trace
Jusques en la Tonnelerie 59
Ne sui pas cil qui trueve lie.
Mais par devant la Halle au blé 60
f trompé ou mocqué. Ou l'en a maintefois lobé *f*
M'en ving en la Poissonnerie 61
Des Halles, & en la Formagerie, 62
Tantost trouvai *la Ganterie*, 63
A l'encontre est la Lingerie 64
La rue o Fevre 65 siet bien près
Et la Cossonnerie 66 après.

55 On lit dans Sauval p. 144 que c'est maintenant la rue dite *du Jour* par abbréviation du mot *Séjour*.

56 En effet la rue du Jour y donne.

57 Cet endroit de notre Poëte fait voir que la rue Montmartre étoit précédée ou voisine d'une ruelle qu'on ne voit plus, la rue ayant été élargie.

58 La Pointe signifie là le clocher qui étoit en flèche & presque derriere l'Eglise. On écrivoit ainsi le nom d'Eustache comme j'ai fait déja observer p. 93.

59 & suivans. Tous ces quartiers se trouvent encore aux Halles excepté celui de la Ganterie dont le nom ne subsiste plus, au moins il n'y a point de rue de ce nom. Il paroît qu'étant vis-à-vis de la Lingerie, c'est la rue de la Poterie qui le représente.

65 C'est celle qu'on appelle à présent la rue aux Fers, & mal à ce qu'il paroît. Je l'ai trouvé aussi écrite rue au Feurre dans un acte de 1365.

66 Un titre que j'ai vû de l'an 1283, l'appelle *Vicus Queconnerie Tab. S. Magl.*

Et por moi mieux garder des Halles
Par dessous les avans des Halles 67
Ving en la rue à Prescheeurs 68
La bui *g* avec Freres Meneurs
Dont je n'ai pas chiere marie *h*
Puis alai en la Chanverie 69
Assez près trouvai Maudestout 70
Et *le carrefour de la tour*, 71

g Là je bus.
h Dont je ne suis pas fâché.

67 Il veut dire les Piliers avançans.

68 Suivant ce qu'on lit dans Sauval page 159 il ne faut pas entendre ici les Freres Prêcheurs, appellés autrement Jacobins, quoique le Poëte paroisse l'insinuer par le vers suivant. Pour appuyer la pensée de Sauval que ce nom est venu d'une enseigne qui étoit dans cette rue, j'ajouterai qu'en 1351 & 1365 on voyoit dans la rue aux Oues une enseigne dite pareillement *le Prêcheur* selon un acte de ces temps-là que j'ai vû. *Tab. Ep. Paris.*

69 Sauval s'étend à prouver qu'il faudroit l'écrire Champ-verrerie, disant que c'étoit un quartier de Verriers & non de vendeurs de Chanvre. J'ai cependant vû des titres très-anciens où cette rue est dite *de Canaberia*.

70 C'est là le vrai nom, & non pas Mondétour: on a même écrit autrefois Maudestor en parlant du Château de ce nom situé sur la Paroisse d'Orcé, qui est très ancien, & dont cette rue de Paris paroît avoir tiré son nom. Maudestor & Mauvais-détour sont au reste synonymes. Ce peut être aussi de quelque mauvaise rencontre qu'elle aura eu sa dénomination.

71, 72 Le puits dont il est fait ici mention, me fixe à croire qu'il s'agit du carrefour formé par les deux rues de la Truanderie, au milieu duquel étoit un Puit dit le Puit d'Amour; on en voit encore des vestiges. Pour ce qui est de la Tour, qui y étoit du temps du Poëte, il n'en reste aucune mémoire; cependant M. Sequence qui est nommé à cette occasion est un nom véritable. On a vû page 271, qu'il étoit Chefcier de S. Merri dans ce même temps. Si l'origine du nom des rues de Truanderie vient des tributs qu'on y payoit pour les marchandises arrivantes

Ou l'on giete mainte sentence
En la maison à Dam *i* Sequence
Le puis 72 le carrefour départ : *k*
Jehan Pincheclou d'autre part
Demeura tout droit a l'encontre.
Or dirai sans faire lonc conte *l*
La petite Truanderie 73
Es rues des Halles 74 s'alie
La rue au cingne 75 ce me samble
Encontre Maudestour assamble
Droit à la grant Truanderie 76
Et *Merderiau* 77 n'obli-je mie,
Ne *la petite ruéléte*
Jehan Bingne 78 par saint-Clere * suréte. *m*

i Dom, ou Monsieur.

k Le puits sépare le carrefour.

l Longue narration.

* Maniere de serment.

m un peu sûre.

à Paris, les sentences que l'on jettoit en sa maison située en ce carrefour étoient vraisemblablement des plaintes formées sur des extorsions.

73, 74 N'ont pas besoin d'explication.

75 On écrit à présent la rue du Cigne.

76, 77 La grande rue de la Truanderie passant devant la rue Verderet, on ne peut réfuser de reconnoître que cette rue Verderet, est le Merderiau dont parle le Poëte, d'autant que dans la liste des rues écrite au XV siécle, elle est appellée la rue Merderel & rue Merderet: il n'est pas étonnant que ceux qui y ont demeuré par la suite ayent fait changer la premiere lettre, de même que dans la rue des Chiens, & dans le cul-de-sac de la Fosse aux Chiens, la cinquiéme lettre du mot Chiens, a été substituée à une autre: celui qui a fait imprimer les rues de Paris chez Valleyre en 1745 l'appelle rue Verderet ou Merderet.

78 Cette petite ruelle me paroît être représentée aujourd'hui par la rue de la Réale. Jean Bingne dont elle porte ici le nom, me paroît aussi être l'Echevin de Paris mentionné sous le nom de Jean Bigue dans des lettres de l'an 1281. Felib. T. 1. Dissert. p. ciij. La rue Jean Bingne n'est pas dans la liste du XV siécle,

Mon chemin ne fut pas trop rogue *n*
En la *rue Nicolas Arode* 79
Alai, & puis en Mauconseil, 80
Une Dame vi sur un seil *o*
Qui moult se portoit noblement;
Je la saluai simplement,
Et elle moi par saint Loys.
Par la sainte rue Saint Denis 81
Ving en la rue as Oües 82 droit
Pris mon chemin & mon adroit
Droit en la rue Saint-artin 83
Ou j'oi chanter en latin
De Nostre Dame un si dous chans.
Par la rue des Petits Champs 84
Alai droitement en Biaubourc 85
Ne chassoie chievre ne bouc:
Puis truit la *rue a Jongleeurs* 86
Con ne me tienne à jeugleeurs. *p*
De la rue Gieffroi l'Angevin 87

n apre; rude.

o Seuil de porte.

p Qu'on ne me regarde pas comme railleur.

79 Je ne sçai si ce ne seroit point la rue de la Comtesse d'Artois qui la représenteroit. Les Arrode étoient une riche famille de Paris dès le siécle de S. Louis. Voyez cy-dessus page 311. Jean Arrode étoit Echevin en 1281 selon les lettres que je viens de citer. Dans la liste des rues du XV siécle cette rue ne se trouve pas non plus que celle de la Comtesse d'Artois.

80 Cette rue est dite de Mal-Conseil dans la liste du XV siécle.

81 Il ne fit simplement que traverser la rue S. Denis.

82 On écrivoit alors *as Oües* pour *aux oies*.

83, 84 85 Rues très connues & contigues.

86 C'est la rue des Menestriers. On les appelloit alors Jongleurs, mot formé du latin *Joculator*.

87 & 88 Rues contigues.

En la rue des Estuves vin,
Et en la *rue Lingariere* 89
La ou leva mainte plastriere
D'archal mise en œuvr pour voir q — q pour vrai.
Plusieurs gens pour leur vie avoir
Et puis la *rue Sendebours*
La Tresilliere 90 a l'un des bous;
Et Quiquenpoit 91 que j'ai moult chier;
La rue Auberi le Bouchier 92
Et puis la Conreerie 93 aussi,
La *rue Amauri de Roussi*, 94
En contre Troussevache 95 chiet;

89 Celle-cy est inconnue à Sauval, & ne se trouve point dans la liste du XV siécle, à moins que ce ne soit celle de la Plastaye, que le Poëte semble désigner par les Plastrieres dont il parle. Au reste ce peut être la rue de la Corroyerie ou la rue Maubué. Cette derniere est dans le catalogue du XV siécle.

90 Sauval p. 170 dit avoir vû un rolle de l'an 1300 où elle est écrite la rue Hendebourg la Tresfeliere. Je croirois que ce seroit une faute de copiste d'avoir écrit Sendebourg, *Hendeburgis* me paroissant plus teutonique que *Sendeburgis*. Il semble que c'est la rue de Venise qui la représente.

91, 92 Sur la rue de Quiquenpoix voyez cy-dessus page 268 : j'ajouterai seulement que dans le Cartulaire de Sorbonne à l'an 1253 il est fait mention d'un Nicolas de Kiquenpoit qui pourroit bien avoir donné son nom à cette rue.

93 Le denombrement des rues du XV siécle l'appelle rue de la Courroierie. Dans un acte de 1530 que j'ai vû, elle est dite rue Vieille-Courroierie, & il y avoit dès-lors une maison avec l'enseigne des cinq Diamans. C'est ce qui lui a fait changer son nom. Un autre acte du 17 Février 1578 l'appelle rue de la fontaine des cinq Diamans. Voyez aussi Sauval p. 131.

94 Cette rue que plusieurs titres vus par Sauval qualifient rue Amaurri de Roissi *de Roffiaco*, & non *de Roffiart* qui est une faute d'impression, est représentée aujourd'hui par la rue Ognart.

95, 96, 97 De la rue Trousse-vache on entre en

Que

Que Diex gart qu'il ne nous meschiet, r — r arrive
Et la *rue du Vin-le-Roy*, 96
Dieu grace on n'a point de desroy s — s détour.
En la *Viez Monnoie* 97 par sens
M'en ving aussi conpar à sens. t — t de dessein formel.
Au-dessus d'iluec un petit
Trouvai le Grand & le Petit
Marivaux 98. 99, si comme il me samble;
Li uns à l'autre bien s'asamble ;
Au dessous siet la Hiaumerie 100
Et assez prez *la Lormerie* 101
Et parmi *la Besennerie* 102
Ving en la *rue Jehan le Conte*; 103
La Savonnerie 104 en mon conte

celle des trois Maures qui n'est point nommée ici. D'où j'infere que cette rue des trois Maures est la rue du Vin-le-Roy de notre Poëte. Il n'y a de cette derniere rue à celle de la Vieille Monnoye que vingt pas. Elle a été appellée vers 1400 la rue Guillaume Joce.

98 & 99 Ces deux rues subsistent; & dans la grande rue Marivaux est un cul-de-sac assez profond dit le cul de-sac des Etuves, dont il n'est point parlé ici.

100 & 101 De la rue de la Heaumerie on passe directement en celle des Ecrivains dont le Poëte ne parle point: ainsi les Lormiers sortis de la Cité s'étoient peut-être placés en cette rue avant que les Ecrivains y vinssent: ou bien il faut dire que la rue des Lormiers étoit celle qui subsistoit en 1498 sous le nom de Guichard le Blanc suivant un titre du Prieuré de S. Eloy, & qui se trouve aujourd'hui réduite en cul-de-sac dit du Chat blanc qui a son entrée par la rue S. Jacques de la Boucherie.

102 Ce ne peut être que la rue Trognon, parce qu'elle donne dans celle d'Avignon.

103 C'est la rue d'Avignon comme l'assure Sauval page 111.

104 Cette rue a conservé son nom & est du voisinage.

Ai mise : Par la Pierre o let 105
Ving en la rue Jehan Pain molet, 106
p Trouvai. Puis truis *u* la rue des Arsis ; 107
Sus un siege un petit m'assis
Pour ce que le repos fu bon :
Puis truis les *deux rues* saint Bon. 108. 109.
Lors ving en *la Buffeterie*, 110
Tantost trouvai *la Lamperie*, 111
Et puis la *rue de la Porte*
Saint Mesri 112 ; mon chemin s'apporte
Droit en la *rue à Bouvetins*. 113
Par la *rue a Chavetiers* 114 tins
Ma voie en la *rue de l'Estable*

105, 106, 107 La Pierre-au-lait est devant S. Jacques de la Boucherie. Les deux rues voisines sont connues.

108 & 109 On ne connoît aujourd'hui qu'une seule rue S. Bon, laquelle passe devant l'Eglise de ce nom. L'autre rue de S. Bon est celle qui de la rue des Arcis va aboutir au portail de la même Eglise, & qu'on appelle à présent la rue de la Lanterne.

110 Il est prouvé dans Sauval p. 147 que la rue des Lombards étoit appellée au XIII siécle *Vicus Buffeteriæ*.

111 Il y a grande apparence que ce qui a succedé à cette rue est quelque cul-de-sac. Il s'en présente deux assez considérables tout proche la rue des Lombards, l'un appellé le cul-de-sac de S. Fiatre rue S. Martin : l'autre dit le cul-de-sac des Etuves rue Marivaux.

112 Elle conduisoit ou étoit voisine d'une porte dite anciennement la porte S. Merri, mais elle devoit faire partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la rue S. Martin.

113, 114, 115 Il paroît qu'on doit connoître ces trois rues dans celle de Taille-pain qui est double, étant en forme d'équerre ; & dans le cul-de-sac du Bœuf qui étoit une rue dans laquelle avoit issue une maison sise rue du Temple avant que le nom de rue S. Avoye fut usité. *Ex Tab. Ep. Paris.*

Du Cloistre 115 qui est honestable
De S. Mesri en Baillehoe 116
Ou je trouvai beaucoup de boe
Et une rue de renon.
Rue neuve Saint Mesri 117 a-non.
Tantost trouvai *la Cour Robert*
De Paris. 118 Mes par saint Lambert
Rue Pierre o lart 119 siet près,
Et puis *la Bouclerie* 120 après:
Ne la rue n'oublige pas
Symon le Franc. 121 Mon petit pas
Alai vers *la Porte du Temple*; 122

116 Sauval assûre que Baillehoe proche S. Merri est la rue Brise-miche, & il en donne la preuve page 121.

117 Dès l'an 1273 on connoissoit cette rue sous ce nom. Mesri & Merri viennent de *Medericus* selon l'usage fréquent de changer le d en z dans la langue françoise. l'Abbé Chastelain a repris en quelque endroit de ses écrits ceux qui prononçoient ou écrivoient *rue neuve S. Mederic*, ce qu'il regardoit comme aussi bizarre que de vouloir qu'on dise aujourd'hui *S. Elige* & *S. Leodegaire*, au lieu de S. Eloy & de S. Leger.

118 C'est maintenant la rue du Renard, Sauval page 129.

119 On a fort varié dans l'ortographe du nom ajoûté à celui de Pierre. Sauval dit qu'on l'a écrit tantôt au lard, tantôt Alart: mais il est plus régulier de l'écrire Aulard en un seul mot. C'étoit le nom d'une famille de Paris. Il existoit en 1419. un Pierre Aulard Eguilletier qui legua par son testament au Saint-Esprit en Gréve quatre livres de rente sur une maison rue des Prêcheurs. Ses ancêtres avoient pû donner leur nom à la rue dont il s'agit.

120 C'est la rue du Poirier, dite autrefois la petite Bouclerie selon Sauval p. 118; cependant le même auteur écrit p. 158 que l'on disoit la petite Boucherie, & qu'on l'appelloit aussi la rue Espaulart.

121 Il dit qu'il n'oublie pas la rue Simon le Franc. Ce nom est celui d'un habitant nommé Simon Franc dans un titre de 1211.

122 Il y avoit du temps de Guillot une porte pour

x proche. Pensis ma main de lez x ma temple.
En la rue des Blans Mantiaux 123
Entrai, où je vis mainte piaux
y pour être corroyées. Mettre en conroi y & blanche & noire;
Puis truis la *rue Perrenelle*
De Saint Pol 124; la rue du Plastre 125
. . .
. . .
. . .
En près est la rue du Puis. 126
La rue à Singes 127 après pris
z Par le bas de Contreval z la Bretonnerie 128
a mélancolie. Men ving plain de mirencolie a;
Trouvai la *rue des Jardins* 129
b demeurerent. Ou les Juis maintrent b jadis;
O carrefour du Temple 130 vins
Ou je bui plain henap de vin
Pour ce que moult grand soif avoie;
A donc me remis a la voie,
La *rue de l'Abbaye* du Bec-
c tout juste en commençant. Hellouin 131 trouvai par abec c;

sortir de Paris assez près de la Communauté de Ste Avoye.

123 C'étoit alors un quartier de Pelletiers. Un titre de 1436 l'appelle rue de la Parcheminerie.

124 Je ne vois que la rue de l'Homme armé ou le cul-de-sac Pequai qui puisse représenter cette rue. La liste du XV siécle a aussi compris cette rue sous le même nom que notre Poëte.

125 Elle subsiste.

126, 127, 128 Toutes rues connues.

129 C'est la rue des Billettes. Sauval p. 117.

130 S'il veut parler du lieu où étoit l'Echelle de la Justice du Temple, il fit plus que son chemin ordinaire: aussi dit-il qu'il se rafraichit.

131 C'est la rue qu'on appelle de la Barre-du-Bec

J'en allai en la Verrerie 132
Tout contreval la Poterie 133
Ving au carefour Guillori 134
Li un dit ho, l'autre hari,
Ne perdit pas mon essien. *d*
La ruelete Geneien 135
Alai, ou maint un biau varlet, *e*
Et puis la *rue Andri Mallet*, 136
Trouvai la rue du Martrai, 137
En une ruelle 138 tournai
Qui de saint Jehan voie à porte *f*
En contre la rue des Deux portes. 139
De la viez Tisseranderie 140

d ma connoissance.

e demeure... un jeune homme.

f Qui conduit à la porte S. Jean.

Abbaye de Normandie dite le Bec-Helloüin. Dans la liste des rues dressée au XV siécle elle est appellée rue Baerie-du-Bec. Les Moines du Bec avoient donc là vn Hôtel ou hospice; mais ils le vendirent en 1410, & ils en acheterent en même temps un autre situé dans la rue S. Jacques tenant par derriere aux jardins de Sorbonne sur la censive du Parloir des bourgeois. Regist 164 du Trésor des Chart. piece 316.

132, 133, 134 Le carrefour Guillori est celui où aboutissent les rues de la Poterie, de Jean Pain-molet, de la Coutellerie, de Jean de l'Epine & de la Tisseranderie.

135 La rue des Coquilles avoit alors ce nom. Sauval 127. Les Gentiens étoient une ancienne famille de Paris connue par plusieurs monumens.

136 Sauval p. 169 a cru que cette rue devoit être près de S. Merri, mais on voit par la marche du Poëte que ce doit être une rue voisine de celle de la Tisseranderie, comme la rue du Coq ou celle du Mouton.

137 C'est apparemment la rue des vieilles Garnisons; car le Cloître de S. Jean s'appelloit alors le Martrai S. Jean.

138 & 139 Vraisemblablement la rue du Pet-au-Diable, puisqu'elle conduit à la Porte de l'Eglise S. Jean, & que vis-à-vis d'elle est la rue des deux Portes.

140, 141, 142 Le voyageur ayant vû tout le bas

Alai droit *en l'Esculerie* 141
Fit en la *rue de Chartron* 142

. . .
. . .

En la *rue du Franc-Monrier* 143
Alai, & Vieux-cimetiere
Saint Jehan 144 meisme en cetiere *
Trouvai tost la rue du Bourg-
Tibout 145, & droit a l'un des bous
La *rue Anquetil le Faucheur* 146

* Mot Fabriqué pour la rime.

de la rue de la Tisseranderie, continue d'en voir le haut : ce qui se présente d'abord, est le cul-de-sac de S. Faron : qui a dû être de son temps la rue de l'Esculerie : cette rue n'a pas été connue de Sauval ; elle ne se trouve pas non plus dans la liste du XV siécle. A l'égard de la rue de Chartron, c'est celle qui depuis fut appellée de Craon & ensuite des Mauvais-Garçons, à cause du malheur qui y arriva en la personne du Connétable de Clisson.

143 & 144 La rue du Franc-Monrier n'a pas été connue de Sauval. Peut-être est-ce la rue de Franc-Menour du catalogue du XV siécle. Il y a apparence que les changemens faits au cimetiere de S. Jean & au Marché de même nom ont fait disparoître cette rue. Seroit-ce celle de Bercy ? Elle ne paroît pas être ancienne.

145 Elle est mal-à-propos appellée aujourd'hui la rue Bourg-Tibourg : car elle a eu sa dénomination d'un nommé Thibauld ou Tibould, *Theobaldus* ou *Tiboldus* dont on a fait *Tiboudus*, homme assez riche pour avoir à lui un certain nombre de maisons qui fut qualifié de Bourg. Car on donna le nom de Bourg à divers cantons habités hors les murs des Villes : j'ignore de qui le Prieuré de S. Eloy a eu la censive de cette rue ; mais les Registres du Parlement de la Toussaint 1300 le maintiennent en la Justice haute & basse qu'il y a. Aussi est-elle toute entiere de la Paroisse de S. Paul dépendante de S. Eloy. *Vicus Burgi Tiboudi* disent ces Registres. La liste du XV siécle met rue du Bourg-Thiebaud.

146 La liste des rues du XV siécle l'appelle rue

La maint un compain tencheeur. *g*
En la rue du Temple 147 alai
Isnelement *h* sans nul delai :
En la rue au Roi de Sezille 148
Entrai ; tantost trouvai Sedile *,
En la rue Renaut le Fevre 149
Maint, ou el vent & pois & feves
En la *rue de Pute-y-muce* 150
Y entrai en la maison Luce
Qui maint en rue de Tyron 151
Des Dames ymes *i* vous diron
La rue de l'Escoufle 152 est près

g demeure un compagnon querelleur.

h promptement.

* C'est le nom d'une femme.

i hymnes ; cantiques.

Otin le Fauche ; d'autres manuscrits mettent Huguetin le Faucheur ; mais les titres de S. Eloy portent Anquetin. Une enseigne de la Croix blanche a fait évanouir ce nom pour celui-là. Cette rue n'a plus que des portes de derriere.

147, 148, 149 Trois rues qui n'ont pas changé de nom.

150, 151 Par la marche de notre vérificateur qui parle immédiatement de la rue Tiron, il est évident qu'il entend ici la rue Cloche-perce qui est un nom nouveau. La rue des Célestins qu'on appelle de Petit-musc n'est que le même nom Pute-y-muce défiguré. Ces deux rues aujourd'hui fort passageres ont pû être autrefois une retraite de Pénitentes de même que sont les Magdelonettes au quartier S. Martin des Champs. Le Poëte au lieu de parler de cette rue comme de celles aprés lesquelles j'ai laissé des vers en blanc, dit au contraire qu'il y fit station, & que les Dames qui y demeurent chantent des Cantiques qu'il appelle Hymnes. Au reste je crois devoir faire observer que dans la Brie il y a un fief appellé Petit-muce relevant de la Seigneurie de Tournant, dont hommage fut rendu en 1484. Sauval T. 3 p. 474 ; & que c'est se fatiguer inutilement que de s'attacher à la maniere dont Guillot a écrit le nom de la rue en question, si elle a tiré son nom primitif d'un Seigneur de ce fief.

152 Ce nom au singulier se rapporte à la remarque de Sauval p. 132 que cette rue en l'an 1254 s'appelloit la rue de l'Eclose.

Et la rue des Rosiers 153 près
Et *la grant-rue de la Porte*
Baudeer 154 si con se comporte
M'en allai en rue Percié 155
k embarassée. Une femme vi destrecié *k*
Pour soi pignier *l*, qui me donna
l se peigner. De bon vin. Ma voie adonna
En la *rue des Poulies saint Pou* 156
m un peu au-dessus de-là. Et au desus d'iluec un pou *m*
Trouvai la rue a Fauconniers. 157

. . .

. . .

Parmi la rue du Figuier 158
Et parmi la rue a Nonains
D'Iere 159, vi chevaucher deux nains
Qui moult estoient esjoi.

153, 154 Le Poëte se contente d'appercevoir la rue des Rosiers, & revient à la grande rue S. Antoine qui n'avoit pas encore ce nom, d'autant que les Religieux de S. Antoine n'y furent établis que plus de cinquante ans après. On l'appelloit donc vers 1300 *la grande rue de la Porte Baudéer* ou *Baudeier*.

155 On dit aujourd'hui la rue Percée.

156 C'est-à-dire de S. Paul pour la distinguer de la rue des Poulies du quartier de S. Germain l'Auxerrois. Sauval p. 170 a vû dans un rolle de l'an 1300 la rue des Viez-Poulies placée sur la Paroisse de S. Paul, & la dit située à côté de la rue de Jouy: ce qui désigne assez la rue dite aujourd'hui de Fourcy si elle pouvoit passer pour ancienne: mais c'est plutôt la rue réduite en cul-de-sac surnommée de la Guêpine.

157, 158, 159 Ces trois rues sont contigues & connues: mais tout le monde ne remarque pas qu'au coin de cette derniere, l'écriteau devroit porter non pas Nonaindieres en un seul mot; mais des Nonains d'Jerre, ou d'Hierre, c'est-à-dire des Religieuses d'Hierre Abbaye située proche Ville-neuve-Saint-Georges, lesquelles y ont eu une grande maison.

Puis

Puis truis la rue de Joy 160
Et la rue *Forgier* l'Anier. 161
* Je ving en la Mortellerie 162
Ou a mainte tainturerie 163
La *rue Ermeline Boiliaue*
La rue Garnier sus l'yaue 164
Trouvai, à ce mon cuer s'atyre a
Puis la *rue du Cimetire*
S. Gervais 165, & *l'Ourmeciau* 166,
Sans passer fosse ne ruisseau
Ne sans passer planche ne pont
La rue *a Moines* de Lonc-pont 167
Trouvai, & *rue saint Jehan* 168
De Greve, ou demeure Jonan
Un homs qu n'a pas vue saine

* Il manque ici un vers dans le manuscrit.

a Se portant.

160, 161 C'est la rue Geoffroi l'Anier; cependant on ne voit pas que le prenom de Forgier ou Frogier qui est donné au sieur l'Asnier par notre Poëte, & par des titres de 1300 & 1386 ait pû être changé en Geffroy ou Geoffroy par la transposition des syllabes.

162 Rue fort connue, dont la situation proche la riviere convenoit fort aux Teinturiers.

163 En allant de suite, la position de cette rue ne peut tomber que sur le cul-de-sac Putigneux qui est fort profond.

164 Elle est parallele avec le cul-de-sac Putigneux: on prononce par alteration *Grenier*; c'étoit en latin *Garnerus*.

165 Dite aujourd'hui la rue du Pourtour.

166 On l'appelle l'Orme S. Gervais, quoiqu'il ne soit pas maintenant fort gros. Du temps du Poëte ce n'étoit qu'un aussi petit orme.

167 & 168 La premiere tire son nom d'un Monastere qu'on croit être l'Abbaye de Long-pont près Soissons. Voyez Sauval T. 2. p. 424. La seconde rue doit être celle qu'on appelle du Martroy: lequel Martroy étoit de l'autre côté de l'Eglise de Saint Jean.

Près de la *ruele de Saine* 169
En la *rue sus la riviere* 170
Trouvai une fausse estriviere. *o*
Si m'en reving tout droit en Gréve 171
Le chemin de rien ne me gréve
Tantost trouvai la Tannerie 172
Et puis après la Vannerie 173
La *rue de la Coifferie* 174
Et puis après la Tacherie 175
Et la *rue aux Commenderesses* 176
Ou il a maintes tencheresses *p*
Qui ont maint homme pris o brai *q*
Par le *Carefour* de Mibrai
En la rue S. Jacque 178 & ou porce *r* 179
M'en ving, n'avois sac ni poce: *s*
Puis alai en la Boucherie. 180
La *rue de l'Escorcherie* 181
Tournai; parmi *la Triperie* 182

o Un Eperon de terre au bout d'isle.

p querelleuses.

q à la pipée.

r au porche.

s poche.

169 C'est la rue de la Levrette, & la rue F[...] nelle jointes ensemble.

170 & 171 Il veut parler du Quai de la [...] qui conduit à la Place du même nom.

172 & 173 Ces deux rues paralleles se tou[...]

174 & 175 La rue de la Coifferie est appare[...] celle qu'on appelle de Jean de l'Epine, quoiq[...] val lui assigne deux autres noms. Il peut se fai[...] que ce soit celle qu'on appelle des Teinturiers elle paroit avois été trop vilaine.

176 est aujourd'hui la rue de la Coutellerie

177 On ne dit plus le carrefour de Mibray la rue de la Planche Mibrai; elle est au bout d[...] Notre-Dame.

178, 179, 180 Tous lieux très-connus.

181 & 182 Sont les rues situées entre la gran[...] cherie & la rue de Gèvres; on les appelle à les rues de la vieille Place aux Veaux, du [...] Bœuf & de la Tuerie; ce sont les plus étro[...]

M'en ving en *la Poulaillerie* 183,
Car c'est la derniere rue
Et si fiet droit sur la Grant-rue.

Guillot si fait a tous sçavoir,
Que par deça Grand pont pour voir *t*
N'a que deux cent rues mains six:
Outre Petit-pont quatre-vingt
Dedans les murs non pas dehors.
Les autres rues ai mis hors
De sa rime, puisqu'il n'ont chief. *u*
Ci vout faire de son Dit chief *x*
Guillot, qui a fait maint biau dits,
Dit qu'il n'a que trois cent & Dix
Rues à Paris vraiement.
Le dous Seigneur du Firmament
Et sa tres douce chiere Mere
Nous défende de mort amere.

t pourvrai

u Rues sans chiefs fermées par le fond.

x Il veut faire ici la fin de ses vers.

Explicit le Dit des Rues de Paris.

Lorsque Guillot de Paris, auteur de la versification précédente, compte 194 rues dans le quartier d'au-delà le Grand-pont,

tout Paris, & que l'on a le moins songé à embellir n'étant habitées que par des Bouchers & des Tripiers dont cependant les maisons sont assez élévées.

183 La rue ou quartier de la Poullaillerie étoit aussi aux environs du grand Châtelet. Les rues de Gêvre & de S. Jerôme paroissent en occuper la place en partie: au moins les maisons qu'on y a construites la couvrent; ce quartier devoit aussi comprendre la rue de la Joüaillerie qui n'a été ainsi nommée qu'assez tard, car le Poëte dit que La Poullaillerie se rendoit dans la Grande rue.

184 Cette Grande rue est la rue S. Denis qui commence un peu après le grand Châtelet.

qu'on appelle aujourd'hui la Ville, *il paroît en marquer dix de plus qu'il n'y en a de nommées dans ses vers. Il y a apparence que le copiste a obmis quelques vers où elles étoient spécifiées : car on voit par le Traité de Sauval p.* 170, *qu'il existoit en* 1300 *plusieurs rues de ce quartier-là qui ne sont point spécifiées dans son ouvrage. Il y avoit par exemple sur la Paroisse de S. Germain l'Auxerrois la rue Gui d'Aucerre, la rue Gui le Braolier, la rue Gilbert l'Anglois, Sur celle de Saint Eustache, la rue de Vernëuil, la rue Alain de Dampierre ; sur celle de Saint Jacques de la Boucherie, la rue Jean Bonnefille : sur celle de Saint Jean, la Cour Harchier. Sur celle de Saint Merry, la rue Guillame Espaulart.*

Guillot marque expressément qu'il a exclu de son ouvrage les rues sans chief, c'est-à dire qu'il n'a fait aucune mention des culs-de-sacs, car au lieu d'employer ce dernier nom, on aimoit mieux alors regarder ces rues comme n'ayant point de tête, & c'étoit ainsi qu'on les désignoit. C'est pourquoi si l'on trouve dans sa Poësie des noms portés aujourd'hui par des culs-de-sacs, c'est que ces culs-de-sacs n'ont été formés que depuis par la construction de quelque édifice, de même que dans le siécle présent il s'y en est formé par ce moyen, & qu'il y a eu des rues bouchées & condamnées.

§

Copie d'un manuscrit de l'Abbaye de Sainte Geneviéve, qui paroît d'environ l'an 1450

Sur lequel on laisse à ceux qui voudront l'entreprendre, les recherches qu'il y auroit à faire dans les actes du XV & du XVI siécle, soit pour faire l'application du nom de certaines rues aujourd'hui inconnues, soit pour découvrir celles qui ont été condamnées ou couvertes de maisons.

S'ensuivent les rues de Paris.

PREMIER QUARTIER.

LA Grant rue S. Denis.
Rue S. Sauveur.
Rue Beaurepaire.
Rue Mont-roqueil.
Rue Pavée.
Rue Quequitonne.
Rue Aubry.
Rue Gratecon.
Rue Mal-Conseil.
Rue Tire-vit.
Rue de Merderel.
Rue au Signe.
Rue Grant Truanderie.
Rue Mal-désirant.
Rue Petonnet.
Rue Tyrone ou Teroüenne.
Rue Tamploirie.
Rue aux Prescheurs.
Rue de la Cossonnerie.
Rue au Fevre.
Rue de la Charonnerie.
Rue de la Tabletterie.
Rue Ste Opportune.
Rue Perrin Gasselin.

Rue de la Arongerie.
Rue de la Saulnerie.
Rue de la Mesgisserie.
Rue du Suissel.
Rue Popin.
Rue du Foyn.
Rue aux Portes.
Rue S. Germain.
Rue des Lavandieres.
Rue Philippe Loin-tier.
Rue Guillaume Po-rée.
Rue Bertin Porée.
Rue des Comenderes-ses.
Rue de la Cordonne-rie.
Rue aux Déchargeurs
Rue Maleparole.
Rue des Bourdonnois.
Rue Thibaud aux dés.
Rue de la Charpente-rie.
Rue de la Fosse aux chiens.
Rue de Tirechappe.
Rue de la Monnoye.
Rue de Betisy.
Rue de l'Abre-sec.
Rue Fossez Saint Ger-main.
Rue d'Antain.
Rue du Coup de ba-ston.
Rue Philippe Tyson.
Rue des Poulies.
Rue d'Aultraiche.
La Grant rue Saint Honoré.
Rue S. Thomas.
Rue du Froit-man-tyau.
Rue Jehan Saint De-nis.
Rue du Chantre.
Rue de Champ-fleu-ry.
Rue de Beauvais.
Rue du Coq.
Rue des Petits-champs
Rue de Poitou.
Rue des Gravellieres.
Rue de Neele.
Rue de la Hache.
Rue des Ecuyers.
Rue du Four.
Rue des deux Ecus.
Rue des Prouvelles.
Rue de la Tonnelle-rie.
Rue de la Porte à la Comtesse.
Rue Montmartre.
Rue Philippe le Mi-re.
Rue de la Plastrerie.
Rue des Augustins.
Rue de Coqueron.

SECOND QUARTIER
DE PARIS.

Rue de Porte-Baudet.
Grant rue S. Martin.
Rue du Vert-bois.
Rue de la Creux.
Rue d'Arnescati ou Damestati.
Rue de Hulleu.
Rue du Bourg l'Abbé
Rue neuve S. Martin.
Rue au Mayre.
Rue de Freppault.
Rue de Frepillon.
Rue Trasse Nonain.
Rue du Chappon.
Rue des Gravelliers.
Rue Cymetiere S. Nicolas.
Rue de Morann.
Rue Garnier S. Lazare.
Rue Michel le Court.
Rue aux Oes.
Rue Sale au Conte.
Rue Quiquenpoix.
Rue Bertault qui dort.
Rue Aubry le Boucher.
Rue de la Couvroierie.
Rue Amaulry de Roissy.
Rue de Troussevache.
Rue Guillaume Joce.
Rue aux Lombars.
Rue Marivaulx.
Rue vieille Monnoye.
Rue des Escripvains.
Rue Pierre au let.
Rue de la Heaumerie.
Rue Philippe le Comte.
Rue d'Anjou.
Rue Savonerie.
Rue S. Jacques de la Boucherie.
Rue de l'Escorcherie.
Rue de Pied de Bœuf.
Rue aux Veaux.
Rue de la Tannerie.
Rue de la Vannerie.
Rue des Arsis.
Rue des Recommanderesses.
Rue de la Tacherie.
Rue Philippe de l'Espine.
Rue de Pain-molet.
Rue Saint Bon.
Rue vieilz Tixeranderie.
Rue de la Poterie.
Rue de la Verrerie.
Rue de Baille-houe.
Rue de l'Home armé.
Rue Guillaume Joussien.
Rue au Coq.

Rue Baérie du Bec.
Rue neuve S. Marry.
Rue de la Boucherie.
Rue de Tirepet en Roye.
Rue Pierre Aulart.
Rue aux Trouvés.
Rue Maubué.
Rue Simon le Franc.
Rue de Beaubourg.
Rue Otin le Fauche.
Rue de la Plaſtaye.
Rue des Eſcuves.
Rue Geoffroy Langevin.
Rue des Meneſtriers.
Rue des Petits champs
Rue de Faulſe-Poterne.
Rue du Grand-cul-de-ſac.
Rue du Temple.
Rue Paſtourelle.
Rue Blammanteaux.
Rue Perrenelle de S. Pol.
Rue du Plaſtre.
Rue de la Parcheminerie.
Rue des Saiges.
Rue du Pans.
Rue du Heaulme.
Rue de Paradis.
Rue de Clichon.
Rue de Braque.
Rue de la Porte Valete.
Rue des Polyes.
Vieille rue du Temple
Rue des Roſiers.
Rue des Eſcouffes.
Rue du Roy de Cecile
Rue des Balais.
La grant rue S. Honoré ; *il a voulu dire* S. Antoine.
Rue d'Eſpaigne.
Rue du du petit Muſſe
Rue des Barres.
Rue du Figuier.
Rue des Jardins.
Rue S. Pol.
Rue Pavée.
Rue des Nonains.
Rne de Jouy.
Rue de la Mortellerie.
Rue Siege l'aſnier.
Rue Garnier ſur l'eau.
Rue de Tyron.
Rue Regnaud le Fevre
Rue du Bourg Thiebaud.
Rue du Franc menour.
Rue du Chartron.
Rue du Chevet Saint Gervais.
Rue S. Philippe.



TIERS QUARTIER

DE PARIS.

Rue du Pont Notre-Dame.
Rue vieille Pieterie.
Rue de la Lanterne.
Rue de Glatigny.
Rue du Port S. Landry.
Rue neuve N. Dame.
Rue Saint Pierre aux bœufs.
Rue Sainte Marine.
Rue Saint Christophe.
Rue aux Feuvres.
Rue de Marmouzetes.
Rue du Champ-flory.
Rue de Jherusalem.
Rue des Cocatrix.
Rue des Oublayers.
Rue de la vieille Draperie.
Rue Saint Germain le vieil.
Rue de Juifrie.
Rue des Herbiers.
Rue de la Saveterie.
Rue S. Pierre des Arsis.
Rue de la Licorne.
Rue de la Calende.
Rue S. Barthelemy.
Rue du Pont au change.

QUATRIE'ME QUARTIER

DE PARIS.

Rue du Pont S. Michel.
Rue S. Andrieu des Arts.
Rue Poinpée
Rue des Porteurs.
Rue à l'Evesque de Rouen.
Rue aux deux Portes.
Rue du Four.
Rue Mignon.
Rue S. Germain des Prez
Rue de l'Abbé de S. Denis.
Rue Pavée.
Rue d'Arondelle.
Rue des Cordeliers.
Rue S. Cosme.
Rue Pierre Sarrazin.
Rue de la Serpente.
Rue de Harpe.
Rue Perrin Gasselin.
Rue S. Severin.
Rue de la Huchette.
Rue du Sacalit.

Rue des Parchemi-niers.
Rue du Bourg de Brie.
Rue au Foing.
Rue du Palaix.
Rue de Serbone.
Rue des Portes.
La Grant rue S. Jacques.
Rue Saint Estienne des Grez.
Rue du Meneur.
Rue Sainte Geneviéve
Rue du Bon puis.
Rue Judas.
Rue Saint Nicolas du Chardonnet.
Rue S. Hilaire.
Rue de Brenot.
Rue des Bernardins.
Rue des Carmes.
Rue S. Jean de Beau-vais.
Rue des Noyers.
Rue du Plastre.
Rue des Anglois.
Rue S. Jean de l'Ospi-tal.
Rue de Galande.
Rue des Lavandieres.
Rue du Feurre.
Rue de la Bucherie.
Rue S. Julien le Pou-re.
Rue de Petit-Pont.



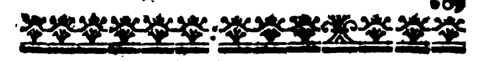


TABLE ALPHABETIQUE

De plusieurs noms propres de personnes & de lieux, & autres matieres dont il est fait mention en ce Volume.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

M

P

Q

R

S

T

Undecim

U

V

Y

Z



ERRATA.

PAge 7. ligne 4. à l'endroit, *lisez* vers l'endroit.
Page 13. ligne 5. au-dessous du cloître, *lisez* au-dessous du cintre.
Page 15. ligne 1. le détermina, *lisez* les déterminâ.
Ibid. ligne 22. & les environs, *lisez* & les Ecrivains.
Page 29. ligne 30. que depuis qu'il eut une, *lisez* que pour la distinguer d'une.
Page 39. ligne 34. Rond. *Effacez ce mot.*
Page 43. ligne 29. à présent. *Effacez ce mot.*
Page 61. ligne 58. Thibaud aux dez, *lisez* Thibaud Odet, Bertin Poirée, &c.
Page 62. ligne 10. *ajoutez* : Il y a eu de plus un Jean Popin Prevôt de la marchandise de l'eau de Paris en 1294.
Au bas de la même page en marge où il y a *Chauval*, lisez *Charuel*.
Page 67. ligne 29. en 1010, *lisez* en 1310.
Page 91. ligne derniere, égale, *lisez* égalée.
Page 103. ligne 35. des manuscrits, *lisez* des exemplaires.
Page 118. *Mettez pour cinquiéme ligne en petites capitales*, DE LA MAGDELENE.
Page 120. *en marge après la premiere citation, ajoutez.* Voyez ci-dessus, *Villeta Episcopi*, au bas de la page 61.
Page 133. ligne 26. occidental, *lisez* oriental.
Page 147. ligne 33. ils prennent, *lisez* ils prenoient.
Page 164. ligne 23 apparemment, *lisez* peut-être.

Page 168. ligne 10. Briconnet, *lisez* Briçonnet.

Page 178. ligne 19. La Place Sorbone *ajoutez* en plus grande partie.

Page 181. ligne 17. *Otez la Chapelle de Cluny; Elle est de la même Paroisse que le College.*

Page 184. ligne 32. On voit sur leur tombe, *lisez*. On voit sur une pierre enchassée dans le mur proche leur tombe.

Page 221. ligne 28. *ajoutez* a. au bout de la *ligne*.

Page 224. ligne 25. elle relevoit, *lisez* elles relevoient.

Page 240. ligne 22. quatre Colleges, *lisez* cinq Colleges.

Page 252. *au haut de la page mettez*, CHAPITRE SEPTIÉME.

Page 352. ligne 18. la seule Cure de la Cité, *lisez* la seule des anciennes Cures de la Cité.

Page 377. ligne 5. S. Ceran, *lisez* S. Geraune.

Page 405. ligne penultiéme, S. Jerôme, *lisez* S. Geraud.

Page 417. ligne 14. Pollarion, *lisez* Pollalion.

Page 420. ligne 4. Comps, *lisez* Combs.

Page 434. ligne 25. *aprés ce mot* sepulcrales, *ajoutez en parenthese* (& que j'ai vu à découvert)

Page 507. ligne 27. *ajoutez* la premiere en 1539, & la seconde en 1579.

Page 580. ligne 5. Berrin Gasselin, *lisez* Perrin Gasselin.

Ibid. ligne 16. vers la fin de la note, ajoutez, sur la rue des trois Visages, que dans les Titres du Fief Popin elle est appellée, Rue Jean le Goullier.

ADDITIONS

De quelques Particularités oubliées en cet Ouvrage, & de quelques Faits arrivés, ou Eclaircissemens survenus pendant l'impression.

A La page 9 mettez cette note rélative à la ligne 15. Quelques morceaux de ces vitrages de Suger paroissent avoir été conservés à la rose de dessus la porte septentrionale de la croisée. On en auroit pu appercevoir ailleurs, si ces vitrages qu'on trouvoit trop colorés n'avoient pas disparu dans le siécle présent. Ce n'est qu'en 1753 qu'on a ôté le Christ crucifié qui étoit peint dans le grand vitrage du fond du Sanctuaire entre la Sainte Vierge & S. Jean l'Evangeliste, & qu'on a mis au même vitrage le mot hebreu *Jehovah* dans le triangle mystique.

Page 17 ligne 2 mettez pour premiere note: Une partie de ces habits est encore conservée dans une Châsse au Trésor de N. D., Voyez L'Inventaire dans Sauval T. 1 p. 374.

Page 74 après la ligne 20 ajoutez: Cette Paroisse comprend dans son étendue trois rues paralleles, qui commencent dans la rue des Marmouzets; qui sont la rue Saint Landry, la rue du Chevet Saint Landry, & la rue de la Colombe; puis s'étendant vers le levant, elle a toute la rue d'Enfer jusques & comprise la place aboutissante au Pont rouge; & vers le couchant, elle a les trois rues dites les rues du bas des Ursins, du milieu des Ursins & du haut des Ursins.

Page 94 ligne 23 ajoutez. On a commencé en 1753 à travailler à un nouveau portail.

Page 100 ligne 12. Cette époque de 1496 convient mieux à l'établissement de cette Confrérie de S. Roch, que celle de l'an 1300 que l'on marque dans les affiches annuelles de cette Confrérie, puisque S. Roch n'est mort qu'en 1327.

Page 108 ajoutez en note rélative à la ligne 38. Ces mêmes fondemens ont été encore mieux exposés au jour au mois d'Octobre 1753 par les tranchées qu'on y a faites : ce qui dénote que les murs & les tours de Paris de la clôture de 1211 n'ont pas été si près de l'Eglise de Saint Honoré que les cartes de M. la Mare les marquent. Guillaume le Breton auteur du temps, fait entendre au commencement du VIII Liv. de son Poëme sur Philippe-Auguste, que la Ville de Caën & celle de Paris étoient alors d'une égale grandeur.

Page 111 au bout de la ligne 23 sur le Fief Teroüenne, ajoutez : Ce Fief étoit possédé en 1330 par un nommé Adam de S. Mamert. Ce fut alors que Pierre des Essarts qui est simplement qualifié Bourgeois de Paris, en fit l'acquisition au profit du Roy, ainsi qu'il paroît par un titre de la Chambre des Comptes mentionné dans l'Inventaire de cette Chambre à la Bibliothéque du Roy.

Page 141, au bout de la huitiéme ligne mettez un renvoy pour le bas de la page, & inserez y cette note. Le Saint Confesseur mentionné dans ce fragment seroit véritablement inconnu si son nom étoit Epimache, mais l'écrivain s'est trompé, & a mis *Epimachium* au lieu d'*Eparchium*, suivant qu'on le lit dans ce fragment imprimé dans Corlieu Historien d'Angoulême parmi les additions. Il s'agit donc d'un Saint Eparche, que l'on prononce

dans l'Angoumois S. Cibar. L'auteur a rapporté ce qui s'étoit passé à Angoulême lorsqu'Alduin Vicomte de cette Ville entreprit d'y faire venir de France un Evêque de ses parens appellé Fredebert, pour une cérémonie qu'il ne put accomplir étant mort subitement dans l'Eglise. On ne connoît pas quel étoit le Siege de ce Fredebert ou Frodebert qui vivoit sur la fin du regne de Charles le Chauve selon le Gallia Christiana Tom. 2 col. 985.

Page 163 *ligne* 4 *ajoutez* : Au mois d'Octobre 1753 en creusant pour faire un caveau dans la Chapelle contigue à l'escalier du Trésor, on y a trouvé à quatre ou cinq pieds en terre des cercueils de pierre dont les pieds s'étendoient vers l'orient de l'équinoxe. On peut en conclure qu'une partie de la rue adjacente couvre de pareilles sépultures faites il y a 800 ou 900 ans au moins, avant la formation ou disposition fixe des rues.

Page 174, *au bout de la ligne* 10 *ajoutez* : Au reste la Solemnité du 23 Novembre pour S. Severin le solitaire, vient d'être rétablie en 1753; & placée aussi à un Dimanche voisin de ce même jour.

Page 175 *après la ligne* 11 *ajoutez* : On y auroit vu entre autres celle d'une Dame de grande qualité appellée Marguerite de Challon. On peut consulter ce que j'en ai dit dans le Journal de Verdun Octobre 1753 p. 272, par où l'on apprendra les Usages de Paris aux Funerailles sous le regne de Charles V.

Page 418 *ligne* 5 *ajoutez* : Elle y réside depuis le mois de Juillet de la même année.

A la même page ligne 8 *ajoutez* : La Communauté de Filles dite la Charité Notre-Dame, surnommée DE SAINT MICHEL, établie dans ce dernier siécle vers le bas de la rue des Postes.

Page 438, à la fin de la Note, *ajoutez* : Il est certain qu'encore dans le XIV le quartier habité hors la Porte Saint Denis étoit appellé *Forensis Burgus*. Je l'ai trouvé ainsi dans un Acte de l'an 1330 qui détermine l'étendue du Fief de Teroüenne.

Page 453 ajoutez après la ligne 32 en article : *Les Freres de Saint-Yon*, établis, dit-on, en 1718. Ils sont dans la rue du Regard.

Page 586 ligne 17 La rue o Fevre, *écrivez* la rue au Feure ou plûtôt la rue au Feurre, d'autant qu'un titre latin de l'an 1330 sur le Fief de Teroüenne l'appelle *Vicus Straminis*, disant que ce Fief commence en cet endroit.

Fin des Additions.

